

**gouvernement du Québec
comptes publics**

année financière terminée le 31 mars 1985

1984-1985

volume 1

états financiers



gouvernement du Québec comptes publics

année financière terminée le 31 mars 1985

1984-1985

volume 1

états financiers

Publiés conformément aux dispositions de l'article 71 de la
Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6)



FSA 1

CG

1984/85

1-2

ex. 2

22

Magasin

ISSN 0706-2869
ISBN 2-551-09111-X (Édition complète)
ISBN 2-551-09113-6 (Volume 1)
Dépôt légal — 4^e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec

À son Excellence le Lieutenant-gouverneur
Monsieur J. Gilles Lamontagne
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

Le soussigné a l'honneur de vous présenter les Comptes publics du
gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars
1985.

Le ministre des Finances,
Bernard Landry

Québec, novembre 1985

Au Ministre des Finances
Monsieur Bernard Landry
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai l'honneur de vous présenter les Comptes publics du gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 1985, lesquels ont été préparés selon les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6).

Respectueusement soumis,

Le contrôleur des finances,
Roger Couture, c.a.
(par intérim)

Québec, novembre 1985

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE		SECTION
INTRODUCTION	9	OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES	1
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1985		Sommaire Revenus Dépenses	
Conventions comptables — Énoncé et exposé	13		
Revenus, dépenses et dette nette	18	OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES	2
Actif et passif	20		
Besoins financiers et financement	22	Sommaire	
Notes complémentaires	23	Placements	
Rapport du Vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Québec	30	Régimes de retraite Autres comptes	
		FINANCEMENT	3
ÉTATS FINANCIERS DES FONDS SPÉCIAUX ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1985		Sommaire Variation de l'encaisse Nouveaux emprunts Remboursements d'emprunts Variation du change sur les remboursements d'emprunts en monnaie étrangère	
Fonds administrés par la Régie des marchés agricoles et Rapport du Vérificateur général	35		
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires et Rapport du Vérificateur général	39	ACTIF ET PASSIF — DETTE NETTE	4
Fonds d'amortissement afférent à un emprunt de l'université du Québec et Rapport du Vérificateur général	42	Actif et Passif Dette nette Notes complémentaires	
Fonds de relance industrielle et Rapport du Vérificateur général	45		
Fonds des cautionnements des agents de voyages et Rapport du Vérificateur général	47	ANNEXES DE L'ACTIF ET DU PASSIF	5
Fonds des services de santé et Rapport du Vérificateur général	50	INDEX ALPHABÉTIQUE, pages I — IV	
Fonds en fidéicommiss et Rapport du Vérificateur général	53		
Fonds spécial olympique et Rapport du Vérificateur général	55		
Fonds spéciaux du crédit agricole et Rapport du Vérificateur général	59		
ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1985			
Fonds renouvelable de la Direction des services informatiques aux réseaux d'enseignement et Rapport du Vérificateur général	65		
Fonds renouvelable de la reprographie et Rapport du Vérificateur général	69		
Fonds renouvelable des ententes sur les prêts de services d'enseignants et Rapport du Vérificateur général	93		
Fonds renouvelable des moyens d'enseignement et Rapport du Vérificateur général	73		
Fonds renouvelable des publications gouvernementales et Rapport du Vérificateur général	76		
Fonds renouvelable du Parc du Mont-Ste-Anne et Rapport du Vérificateur général	80		
Fonds renouvelable du Service de la cartographie et Rapport du Vérificateur général	83		
Fonds renouvelable du Service des achats du gouvernement du Québec et Rapport du Vérificateur général	86		
Fonds renouvelable pour les équipements informatiques et Rapport du Vérificateur général	90		
Fonds renouvelable — Télécommunications et Rapport du Vérificateur général	97		

INTRODUCTION

Les Comptes publics sont publiés en deux volumes. Le volume 1 présente, au début, les États financiers du gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 1985 accompagnés du Rapport du Vérificateur général. Suivent les états financiers des Fonds spéciaux et des Fonds renouvelables qu'administre le Gouvernement, à l'exception de ceux du Fonds renouvelable du service aérien gouvernemental, lesquels n'étaient pas disponibles à la date de publication des Comptes publics. Les états financiers de chacun de ces Fonds sont également accompagnés du Rapport du Vérificateur général.

Les renseignements nécessaires pour expliciter les États financiers du Gouvernement font l'objet des sections 1 à 5 de ce volume, soit:

- les opérations budgétaires qui regroupent les transactions afférentes aux revenus et aux dépenses, par ministère, y compris celles relatives aux dépenses en capital. À compter de cette année, apparaît à la fin de la section 1, le sommaire des crédits alloués et des dépenses de transfert effectuées pour chacun des ministères;
- les opérations non budgétaires qui regroupent les activités reliées aux placements du Gouvernement, les opérations du compte des Régimes de retraite de même que les variations d'éléments d'actif et de passif à court terme;
- les besoins financiers nets découlant des opérations budgétaires et non budgétaires ainsi que les sources de financement;
- l'état de l'actif et du passif du Gouvernement au 31 mars 1985 comportant les renvois invitant le lecteur à se reporter aux annexes de l'actif et du passif ainsi que l'état de la dette nette et les notes complémentaires aux États financiers du Gouvernement qui y ont été reproduites;
- les tableaux complémentaires détaillant les postes figurant à l'état de l'actif et du passif ainsi que des données financières concernant les passifs éventuels et les engagements financiers du Gouvernement au 31 mars 1985.

Le volume 2 présente, par ministère, le Détail des dépenses et la liste des fournisseurs et bénéficiaires. Il contient également la liste des biens en capital. Par ailleurs, les montants des frais de déplacement des fonctionnaires ne sont plus publiés à compter de cette année, ces renseignements n'étant pas considérés comme ayant un caractère public au terme de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q. c. A-2.1)

Le contrôleur des finances,
Roger Couture, c.a.
(par intérim)

**ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1985**

CONVENTIONS COMPTABLES

ÉNONCÉ

Les conventions comptables actuellement en usage au gouvernement du Québec comportent les règles suivantes édictées par le Conseil du trésor:

- I — Il ne sera plus fait de distinction entre les dépenses ordinaires et les dépenses en immobilisations dans l'établissement du résultat des comptes budgétaires;
- II — Les revenus en provenance du gouvernement du Canada sont comptabilisés selon la base de caisse, à l'exception, lorsqu'ils font l'objet d'une réclamation ou sont estimés avant le 1^{er} mai suivant immédiatement la fin de l'année financière en cause, des revenus reliés à un programme à frais partagés avec compensation financière seulement, lesquels sont plutôt comptabilisés selon la base de l'année financière à laquelle la dépense correspondante a été imputée;
- III — Les recettes jusqu'au 31 mars inclusivement seront incluses dans les revenus de l'année, sans égard à la date à laquelle ces sommes seront déposées à la banque. De plus, les cotisations et les comptes émis avant le 1^{er} avril seront compris dans le revenu de l'année financière qui se termine, et apparaîtront comme comptes à recevoir à l'état de l'actif et du passif;
- IV — Les remises encaissées par le Gouvernement pendant le mois d'avril et représentant des sommes perçues ou prélevées par ses agents ou mandataires avant le 1^{er} avril, seront comptabilisées comme revenus de l'année financière qui vient de se terminer; il en est de même pour les contributions perçues des employeurs au cours du mois d'avril afférentes aux salaires versés avant le 1^{er} avril dans le cadre de la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie;
- V — Les dépenses, de même que les contributions, les remboursements et les imputations applicables contre les dépenses, seront comptabilisés sur la base d'exercice. Cependant, le 30 avril sera retenu comme date limite pour la création d'un compte à payer couvrant des services rendus et des marchandises reçues avant le 1^{er} avril;
- VI — Les opérations afférentes aux divers régimes de retraite sont traitées comme suit:
 - a) dans le cas du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics RREGOP (L.R.Q., c. R-10), le montant imputé aux dépenses du Gouvernement représente la proportion prévue dans cette loi comme contribution de l'employeur par rapport aux cotisations reçues des employés pendant l'année financière, excluant celles des employés des organismes visés à l'article 120 de la Loi sur ledit Régime, et représente également l'intérêt sur la provision au 31 mars précédent; ce montant, imputé aux dépenses budgétaires du Gouvernement, de même que les contributions à titre d'employeur des organismes visés à l'article 120 de la Loi sur ledit Régime, sont portés au crédit d'un compte non budgétaire par lequel transitent également le paiement des prestations, les remises de cotisations et les remboursements de contributions;
 - b) dans le cas des autres régimes, les cotisations des participants ainsi que, dans le cas particulier du Régime de retraite des fonctionnaires (L.R.Q., c. R-12), les contributions des organismes employeurs énumérés au premier alinéa de l'article 72 de la Loi sur ledit Régime, sont portées au crédit d'un compte non budgétaire et ne font pas partie des revenus du Gouvernement; par contre, les pensions payées de même que les remises de cotisations et de contributions sont débitées à ce compte non budgétaire. La contribution du Gouvernement en tant qu'employeur, tant pour le service courant que pour le service antérieur, est imputée aux dépenses budgétaires et établie selon la politique budgétaire déterminée par le Gouvernement. Tout excédent annuel, par régime, des sommes débitées sur celles créditées au compte du régime de retraite est comblé par une imputation aux dépenses des ministères ou organismes concernés et porté au crédit de ce compte non budgétaire;
- VII — Les escomptes sur la dette obligataire et les frais d'émission seront imputés aux dépenses de l'année financière au cours

de laquelle ces frais sont initiés. Les intérêts gagnés et les autres revenus sur les fonds d'amortissement sont portés en déduction du service de la dette;

- VIII — Les frais reportés et les immobilisations n'apparaîtront plus à l'état de l'actif et du passif du Québec pour ne laisser apparaître à cet état que les postes compatibles avec un état fondé sur la dette nette. Cependant, un fichier de contrôle des immobilisations sera maintenu et une liste des immobilisations sera incorporée dans les Comptes publics;
- IX — Les frais reportés et les immobilisations n'apparaissant plus à l'état de l'actif et du passif, il ne sera plus question de charger aux dépenses l'amortissement annuel comme par le passé;
- X — Les placements en actions et en obligations de même que les prêts et avances aux entreprises du Gouvernement sont inscrits au coût alors que les autres prêts et avances sont montrés à leur valeur de réalisation estimative;
- XI — Les bons du trésor émis en devises canadiennes sont inscrits à leur valeur nominale. L'escompte est apparenté à de l'intérêt et la comptabilité est faite selon la base d'exercice;
- XII — À la fin de chaque année financière, et sans tenir compte des ajustements éventuels susceptibles d'être effectués à l'égard des comptes et des cotisations contestés ou susceptibles de l'être, les comptes à recevoir et les prêts et avances sont analysés pour déterminer le montant de la provision nécessaire pour montrer ces actifs à leur valeur estimative de réalisation.

La variation de cette provision, tant sur les comptes à recevoir que sur les prêts et avances, est portée à la dette nette.

Les comptes à recevoir et les prêts et avances jugés irrécouvrables et radiés au cours d'une année financière sont portés aux dépenses des ministères et organismes qui encourent la perte. Les recouvrements de créances radiées sont par ailleurs portés en diminution des créances radiées.

EXPOSÉ

Pour les fins d'une application pratique, des précisions ont été apportées à cet énoncé par le Contrôleur des finances dans le sens des lignes directrices et de la philosophie qui ont présidé à ces décisions.

Dans l'exposé qui suit, on retrouve l'essentiel de ces précisions qui tiennent compte d'un certain nombre de contraintes administratives et légales et qui couvrent les opérations du Fonds consolidé du revenu et du Fonds des services de santé.

I — GÉNÉRALITÉS

Le Gouvernement tient sa comptabilité selon une méthode mitigée de caisse et d'exercice. Cette méthode a été retenue parce que l'emploi de la comptabilité d'exercice intégrale au Gouvernement comporte trop de difficultés administratives, qu'elle nécessite un grand nombre d'estimations plus ou moins valables et que son application est difficile en raison même de certaines dispositions de la Loi sur l'administration financière.

II — REVENUS

Les revenus proviennent de l'application des lois, règlements et ententes; ils sont répartis à l'état des opérations budgétaires en revenus autonomes et en transferts du gouvernement du Canada.

Les revenus autonomes comprennent les impôts sur le revenu et les biens, incluant les contributions des employeurs au Fonds des services de santé, les taxes à la consommation, les droits et permis, les revenus divers et les transferts des sociétés d'État. Les revenus divers découlent de certaines activités du Gouvernement et comprennent notamment:

- Les ventes de biens et services, incluant le produit de la disposition des biens en capital;
- Les intérêts gagnés sur les placements et autres;
- Le produit des amendes et confiscations et la récupération des dépenses faites pour le compte de municipalités, organismes, corporations et individus.

CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Quant aux transferts du gouvernement du Canada, ils comprennent les encaissements en vertu des lois sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, de l'entente sur le bilinguisme et d'autres lois, ainsi que les contributions du gouvernement du Canada afférentes aux programmes à frais partagés.

Comptabilisation

Revenus autonomes

Sont comptabilisés sous ce titre :

- Les sommes encaissées à titre de revenus au cours de l'année financière;
- Les cotisations, réclamations ou comptes émis au cours de l'année financière, en autant qu'ils représentent des sommes à recevoir à titre de revenus que le Gouvernement est en droit de réclamer;
- Les réclamations émises à des débiteurs jusqu'au 30 avril inclusivement, eu égard aux dépenses faites pour leur compte avant le 1^{er} avril et qui ont été imputées à une année financière écoulée.

Les soldes non perçus au 31 mars sont inclus aux comptes à recevoir à l'état de l'actif et du passif.

Sont également comptabilisées comme revenus de l'année financière et comme comptes à recevoir au 31 mars, les remises encaissées par le Gouvernement pendant le mois d'avril lorsqu'elles représentent des sommes perçues ou prélevées par ses agents ou mandataires avant le 1^{er} avril.

La contribution des employeurs au Fonds des services de santé est constituée des sommes encaissées et des comptes émis du 1^{er} avril au 31 mars, de même que des sommes perçues des employeurs au cours du mois d'avril et afférentes aux salaires versés avant le 1^{er} avril.

Les sommes perçues en trop au titre de revenus, remboursées jusqu'au 31 mars ainsi que les notes de crédit émises à des débiteurs sont déduites des revenus de l'année financière, quelle que soit l'année où ces revenus ont été inscrits.

Les revenus sont inscrits sans déduction des frais incidents à leur réalisation ou à leur perception. Ces frais sont portés aux dépenses.

Transferts du gouvernement du Canada

Ces revenus sont comptabilisés sur la base de caisse. Cependant, les revenus provenant des programmes à frais partagés avec compensation financière seulement, sont enregistrés selon les sommes encaissées avant le 1^{er} avril et les réclamations et estimations établies, eu égard aux dépenses qui ont été imputées à une année financière écoulée.

III — DÉPENSES

Toutes les charges imputées sur les crédits autorisés de l'année financière terminée le 31 mars constituent des dépenses, à l'exception de celles se rapportant aux opérations non budgétaires.

Ces dépenses comprennent les frais de fonctionnement, les dépenses en capital et les dépenses de transfert. Elles s'effectuent à même les allocations de ressources financières accordées par le Parlement dans le cadre des lois des subsides, des lois particulières et des mandats spéciaux du Gouvernement qui en permettent le déboursé sur le Fonds consolidé du revenu et/ou le Fonds des services de santé.

Comptabilisation

Nonobstant le paragraphe V de l'énoncé des conventions comptables et compte tenu de la Loi sur l'administration financière, les dépenses sont comptabilisées comme suit :

Toutes les charges qui sont imputées sur les crédits autorisés par l'Assemblée nationale en vertu de lois sur les crédits et de lois particulières ou par des mandats spéciaux du Gouvernement sont incrites aux dépenses.

Les livres demeurent ouverts pour une période de 30 jours après le 31 mars pour permettre l'enregistrement des dépenses afférentes à l'année financière écoulée pour des marchandises reçues ou des services rendus avant le 1^{er} avril.

Les dépenses de transfert sont comptabilisées comme dépenses de l'année en autant que l'engagement est dûment approuvé avant le 1^{er} avril et que l'imputation aux dépenses est faite au plus tard dans les 30 jours qui suivent la fin de l'année financière.

Néanmoins, compte tenu de leurs revenus, les frais de fonctionnement des organismes autonomes chargés de l'exécution des programmes déterminés par le Gouvernement et opérant à budget dans le cadre de politiques ministérielles, telles les commissions scolaires, les institutions d'enseignement, de santé et les établissements de services sociaux sont l'objet de subventions du Gouvernement. Ces paiements de transfert sont établis sur recommandation des ministères, à la lumière, dans un premier temps, des prévisions budgétaires des organismes concernés et, dans un second temps, de leurs états financiers. Ils constituent des dépenses du Gouvernement, lesquelles sont absorbées à même les crédits d'une année financière jusqu'à concurrence des montants prévus dans une loi spécifique ou autorisés par le Gouvernement dans le cadre de dispositions législatives pertinentes, nonobstant les frais à subventionner effectués par ces organismes pendant l'année financière du Gouvernement.

Les coûts d'acquisition des biens en capital sont portés aux dépenses et, de ce fait, affectent le résultat des opérations budgétaires d'une année financière. Par conséquent, les édifices gouvernementaux, les routes et ponts et autres biens en capital ne figurent pas à l'état de l'actif et du passif. Cependant, un fichier de contrôle de ces biens est tenu à jour et une liste en est publiée annuellement dans les Comptes publics.

Les dépenses payées d'avance ne sont pas reportées; elles sont comptabilisées comme dépenses de l'année financière et font partie des opérations budgétaires.

Service de la dette

Les intérêts sur les emprunts temporaires ainsi que sur les obligations et les autres emprunts sont inscrits selon la comptabilité d'exercice; il en est de même pour l'escompte sur les bons du trésor qui est apparenté à de l'intérêt.

Les frais d'émission des obligations sont imputés aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont encourus. Les primes ou les escomptes sont inscrits aux revenus ou aux dépenses lors de la réalisation des emprunts sauf pour l'escompte d'émission de titres s'apparentant à de l'intérêt lequel est considéré comme tel et est capitalisé à la date d'anniversaire de l'emprunt pour atteindre progressivement la valeur nominale à l'échéance. La fluctuation du change étranger est portée aux revenus et aux dépenses au moment du remboursement; la substitution ou la renégociation d'un emprunt ne constitue pas un remboursement.

L'écart entre la valeur nominale et le coût des obligations acquises pour les fonds d'amortissement ainsi que l'écart entre la valeur nominale et le produit de leur disposition sont portés aux revenus ou aux dépenses.

Les intérêts gagnés et les autres revenus sur les fonds d'amortissement sont portés en déduction des dépenses.

Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics

Ce régime est comptabilisé conformément à la convention comptable mentionnée à l'item VI (a) de l'énoncé ci-dessus. L'intérêt sur la provision au 31 mars précédent est comptabilisé depuis 1978-1979.

Autres régimes de retraite

Les autres régimes de retraite sont comptabilisés depuis l'année financière 1978-1979 conformément à la convention comptable mentionnée à l'item VI (b) de l'énoncé ci-dessus. La dépense est établie en fonction de la politique budgétaire et sa contrepartie est portée au crédit du compte des régimes de retraite.

Radiation des créances irrécouvrables

Les créances radiées au cours de l'année financière sont portées aux dépenses, sauf celles pour lesquelles une provision a été établie au 31 mars 1980.

IV — ACTIF ET PASSIF

L'état de l'actif et du passif est présenté en tenant compte également des notes explicatives qui suivent :

1. Placements temporaires

Ces placements sont susceptibles de réalisation rapide; ils peuvent comprendre des dépôts à terme et des valeurs négociables détenues à titre temporaire, incluant celles émises par le gouvernement du Québec. Ils sont comptabilisés au coût.

2. Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir représentent les charges, réclamations ou cotisations émises à des débiteurs pour des revenus que le Gouvernement est en droit de réclamer.

Les comptes à recevoir comprennent les montants à recevoir pour des dépenses payées en trop, les intérêts échus sur les placements, les remises perçues des mandataires ou agents du Gouvernement au cours d'avril pour des sommes perçues ou prélevées par eux avant le 1^{er} avril, de même que les sommes perçues des employeurs au cours d'avril pour le Fonds des services de santé et afférentes aux salaires versés par eux avant le 1^{er} avril.

Est déduite des comptes à recevoir une provision pour créances irrécouvrables qui est établie en fonction de leur valeur estimative de réalisation.

3. Placements

— Entreprises du gouvernement du Québec

Ces placements sont inscrits au coût, sauf pour les actions d'Hydro-Québec attribuées au Ministre des Finances et payées à même les bénéfices nets accumulés de cette société d'Etat jusqu'au 31 décembre 1980, en vertu de la Loi sur l'Hydro-Québec (L.R.Q., c. H-5).

— Municipalités, organismes municipaux, particuliers, sociétés et autres
Les placements en actions et en obligations sont inscrits au coût et les prêts et avances sont montrés à leur valeur estimative de réalisation.

4. Dette nette

La dette nette représente la différence entre les passifs et les actifs inscrits aux livres et elle est constituée du déficit accumulé des opérations budgétaires et de certaines opérations qui y sont portées directement.

5. Emprunts temporaires

Les emprunts temporaires en monnaie du Canada sont inscrits à leur valeur nominale et ceux en monnaie étrangère sont inscrits en équivalent canadien de leur valeur nominale au 31 mars.

6. Avances des fonds en fidécommiss

Ce compte interfonds représente la partie des dépôts confiés au Bureau général de dépôts utilisée aux fins de l'administration courante du Gouvernement.

Les comptes du Bureau général de dépôts font l'objet d'une comptabilité distincte et le Ministre des Finances en rend compte dans les Comptes publics.

7. Compte d'accords de perception fiscale

À ce poste sont comptabilisées la perception de sommes par le Gouvernement pour le compte de la Régie des rentes du Québec, le Fonds spécial olympique et diverses municipalités ainsi que les versements effectués à ces organismes relativement à ces sommes perçues.

8. Comptes à payer

Ce poste représente la partie du coût des opérations du Gouvernement comptabilisée et non déboursée au 31 mars.

9. Intérêts courus

Ce compte représente la partie courue et non échue des intérêts sur les emprunts temporaires, les obligations et les autres emprunts diminuée du solde non amorti de l'escompte sur les bons du trésor. Les intérêts courus sur les emprunts en monnaie étrangère sont inscrits en équivalent canadien au 31 mars.

10. Compte des régimes de retraite

Ce compte couvre le passif inscrit à l'égard du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et des autres régimes de retraite notamment ceux des fonctionnaires, des enseignants et des membres de la Sûreté du Québec.

Il représente pour le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, les montants comptabilisés au titre de la contribution du Gouvernement en tant qu'employeur moins certains paiements effectués par le Gouvernement. Les cotisations des employés participants et les contributions reçues de certains organismes à titre d'employeur sont déposées pour le compte de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Ce compte représente également pour les autres régimes de retraite, depuis l'année financière 1978-1979, les cotisations des participants, les contributions de certains organismes employeurs et les montants comptabilisés au titre de la contribution du Gouvernement en tant qu'employeur réduits des paiements de pensions et des remboursements de cotisations.

11. Bons du trésor, obligations et autres emprunts

Les dettes en monnaie du Canada sont inscrites à leur valeur nominale.

Les dettes en monnaie étrangère sont inscrites en équivalent canadien de leur valeur de réalisation ou de leur valeur nominale aux dates de réalisation des emprunts ou d'acceptation des dettes.

Pour ce qui est des titres émis à un fort taux d'escompte, les dettes sont inscrites à leur valeur de réalisation augmentée, à la date d'anniversaire de l'emprunt, de la capitalisation de l'escompte s'apparentant à de l'intérêt.

Lors de la substitution ou de la renégociation d'un emprunt, l'équivalent canadien de la devise étrangère inscrit au moment de la réalisation demeure inchangé.

12. Fonds d'amortissement

Les obligations en monnaie du Canada détenues à ces fonds sont inscrites à leur valeur nominale. Celles en monnaie étrangère, déjà émises par le Gouvernement, sont inscrites en équivalent canadien de leur valeur nominale aux dates de réalisation des emprunts; les autres obligations en monnaie étrangère sont inscrites en équivalent canadien de leur valeur nominale aux dates d'acquisition.

Le Ministre des Finances a comme politique d'annuler les obligations d'une émission détenues dans un fonds d'amortissement créé en rapport avec la même émission.

V — PASSIFS ÉVENTUELS

À cette rubrique, on y indique:

1. Le solde au 31 mars des sommes empruntées par certaines entreprises du Gouvernement, municipalités, organismes et individus, déduction faite des fonds d'amortissement, dont le remboursement est garanti par le Gouvernement en vertu de dispositions législatives particulières. Les emprunts garantis en monnaie étrangère apparaissent en équivalent canadien de leur valeur nominale au 31 mars;
2. Les contrats de cautionnement dont l'incidence est significative et certains autres passifs éventuels importants prévus par lois.

Par contre, cette rubrique ne couvre pas les réclamations en cours contre le Gouvernement et les garanties d'emprunts accordées par la Société de développement industriel du Québec dans le cadre du programme d'urgence d'aide à la PME dont les pertes éventuelles sont assumées par le Gouvernement.

VI — ENGAGEMENTS FINANCIERS

Budgétaires

Cette énumération couvre:

1. Les engagements autorisés par diverses lois et imputables à des crédits permanents, de même que ceux relatifs à des subventions accordées par le Gouvernement et qui seront imputables à des crédits votés pour le remboursement du principal des emprunts à long terme contractés pour des dépenses en capital par des commissions scolaires, institutions d'enseignement, de santé, établissements de services sociaux et par des organismes municipaux et autres;

CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

-
2. Les engagements du Ministre de l'Éducation pour le remboursement du principal des emprunts contractés par des commissions scolaires et des institutions d'enseignement pour des dépenses en capital, les autorisations d'emprunts données par le Ministre aux commissions scolaires, également pour des dépenses en capital, de même que les emprunts sur des marges de crédit bancaire, effectués aux mêmes fins par les établissements du réseau des affaires sociales sur autorisation du Ministre des Affaires sociales;
 3. Les subventions autorisées par le Gouvernement à des sociétés, organismes municipaux et autres organismes pour des dépenses en capital non reliées au remboursement d'emprunts à long terme ainsi que les engagements envers les organismes municipaux pour des dépenses en capital autorisées dans le cadre du programme d'assainissement des eaux lesquelles feront l'objet d'emprunts à long terme;
 4. Les obligations conditionnelles du Gouvernement à l'égard des congés de maladie accumulés par ses employés.

Les engagements ci-dessus relatifs aux emprunts en monnaie étrangère sont indiqués en équivalent canadien de leur valeur nominale au 31 mars.

Cette énumération ne comprend pas entre autres:

1. Les services et marchandises commandés qui n'ont pas encore été rendus ou livrés;
2. Les engagements relatifs aux intérêts sur les prêts consentis par des institutions financières aux étudiants pendant qu'ils sont aux études;
3. Les engagements relatifs à certaines lois administrées par l'Office du crédit agricole du Québec et qui ont trait principalement à des contributions sur l'intérêt payé par les emprunteurs sur les prêts consentis par le gouvernement du Canada et les institutions financières;
4. Les engagements relatifs à la prise en charge par la Société de développement industriel du Québec d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises ainsi que les exonérations de remboursement d'emprunts dans le cadre de la Loi de cette Société;
5. Les biens en voie d'expropriation et dont le Gouvernement n'a pas pris possession;
6. Tout autre engagement pris dans le cours normal des opérations et dont l'incidence porte sur les années futures.

Non budgétaires

Ces engagements comprennent principalement le solde à verser pour des apports de capitaux à certaines entreprises du Gouvernement et dont le déboursé est déterminé dans une loi ou établi par le Gouvernement en vertu des pouvoirs que lui confère une loi.

REVENUS, DÉPENSES ET DETTE NETTE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	1985	1984
SOMMAIRE		
REVENUS	22 310 027	21 410 969
DÉPENSES	25 542 499	24 523 514
DÉFICIT DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES	<u>3 232 472</u>	<u>3 112 545</u>
REVENUS		
Impôts sur le revenu et les biens		
Impôt sur le revenu des particuliers	7 126 889	6 763 728
Contributions des employeurs au Fonds des services de santé	1 509 481	1 440 802
Impôt des sociétés	996 331	860 340
Droits de successions	45 131	46 655
	<u>9 677 832</u>	<u>9 111 525</u>
Taxes à la consommation		
Ventes au détail	2 575 061	2 277 392
Carburants	1 030 444	1 207 498
Tabacs	373 458	312 622
Repas et hôtellerie	303 393	274 483
Autres	112 434	102 642
	<u>4 394 790</u>	<u>4 174 637</u>
Droits et permis		
Véhicules automobiles	273 277	259 624
Boissons alcooliques	67 238	65 005
Ressources naturelles	96 190	83 079
Pari mutuel	29 729	31 168
Autres	70 894	71 786
	<u>537 328</u>	<u>510 662</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services	226 480	301 181
Intérêts	269 539	277 794
Amendes, confiscations et recouvrements	92 715	108 488
	<u>588 734</u>	<u>687 463</u>
Transferts des sociétés d'État		
Société des alcools du Québec	352 000	325 000
Loto-Québec	240 000	205 000
Hydro-Québec	155 837	60 186
	<u>747 837</u>	<u>590 186</u>
Total des revenus autonomes	<u>15 946 521</u>	<u>15 074 473</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Péréquation	3 101 621	3 227 367
Autres transferts liés aux accords fiscaux	1 833 383	1 720 859
Contributions aux programmes de bien-être	1 147 850	1 043 672
Autres programmes	280 652	344 598
	<u>6 363 506</u>	<u>6 336 496</u>
Total des revenus	<u>22 310 027</u>	<u>21 410 969</u>

	1985	1984
DÉPENSES PAR MISSION ET DOMAINE		
MISSION SOCIALE		
Sécurité du revenu	2 559 966	2 337 817
Santé et adaptation sociale	7 318 147	6 878 809
Habitation	306 720	261 630
Total	10 184 833	9 478 256
MISSION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE		
Éducation	7 099 924	7 303 001
Culture	179 797	153 583
Loisir	189 153	180 897
Total	7 468 874	7 637 481
MISSION GOUVERNEMENTALE ET ADMINISTRATIVE		
Institutions politiques	667 647	635 510
Gestion administrative centrale	3 646 547	3 506 516
Relations intergouvernementales	56 793	49 246
Protection de la personne et de la propriété	540 958	490 075
Total	4 911 945	4 681 347
MISSION ÉCONOMIQUE		
Ressources naturelles et industries primaires	1 018 836	886 975
Industries secondaires	380 169	290 726
Services	99 008	64 836
Ressources humaines	152 898	191 568
Transports	1 325 936	1 292 325
Total	2 976 847	2 726 430
Total des dépenses (note 2)	25 542 499	24 523 514

Répartition des dépenses par ministère et organisme (note 9)

	1985	1984		1985	1984
Affaires culturelles	161 950	135 169	Environnement	141 548	123 500
Affaires municipales	505 718	451 946	Finances	2 506 965	2 368 251
Affaires sociales	5 765 297	5 438 346	Habitation et Protection du consommateur	344 475	296 986
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	461 419	415 617	Industrie et Commerce	368 068	285 070
Assemblée nationale	84 913	58 564	Justice	707 026	646 115
Commerce extérieur	18 196	13 498	Loisir, Chasse et Pêche	232 983	221 643
Communautés culturelles et Immigration	45 552	42 557	Main-d'œuvre et Sécurité du revenu	2 604 164	2 430 425
Communications	207 043	194 400	Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration	930 798	820 386
Conseil exécutif	178 279	145 480	Régie de l'assurance-maladie du Québec	1 456 510	1 356 593
Conseil du trésor	12 745	12 274	Relations internationales	56 496	49 246
Éducation	6 293 063	6 589 002	Revenu	231 209	240 347
Énergie et Ressources	349 981	282 176	Tourisme	27 226	13 328
Enseignement supérieur, Science et Technologie	27 570	11 573	Transports	1 630 598	1 578 363
			Travail	42 136	40 119
			Travaux publics et Approvisionnement (note 4)	150 571	262 540
			Total des dépenses (note 2)	25 542 499	24 523 514

DETTE NETTE

	1985	1984
Solde au début	17 457 851	14 225 644
Déficit des opérations budgétaires	3 232 472	3 112 545
Montant porté à la provision pour créances irrécouvrables	122 392	61 159
Cession de biens à la Société immobilière du Québec (note 4)	(527 985)	
Annulation des créances à recevoir de la Société d'aménagement de l'Outaouais		58 503
Solde à la fin	20 284 730	17 457 851

ACTIF ET PASSIF**au 31 mars 1985**

(en milliers de dollars)

ACTIF

	1985	1984
Espèces en banque	66 807	50 837
Placements temporaires	479 920	284 895
Espèces et effets en main et dépôts en circulation	69 203	53 780
Comptes à recevoir	1 839 064	1 857 676
Intérêts courus	18 249	19 302
	<u>2 473 243</u>	<u>2 266 490</u>
Placements — actions, obligations, billets, prêts et avances		
Entreprises du gouvernement du Québec (notes 3 et 4)	7 074 050	6 365 085
Municipalités et organismes municipaux	69 569	71 149
Particuliers, sociétés et autres	145 663	153 707
	<u>7 289 282</u>	<u>6 589 941</u>
Autres éléments d'actif	2 210	2 210
TOTAL DE L'ACTIF	<u>9 764 735</u>	<u>8 858 641</u>
DETTE NETTE	<u>20 284 730</u>	<u>17 457 851</u>
	<u>30 049 465</u>	<u>26 316 492</u>

Le contrôleur des finances,
Roger Couture, c.a.
(par intérim)

Le sous-ministre des Finances,
Robert Normand

Québec, le 25 novembre 1985.

PASSIF

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
Chèques en circulation	312 961	223 716
Avances des fonds en fidéicomis	54 380	51 448
Compte d'accords de perception fiscale	193 900	175 386
Comptes à payer (note 5)	1 125 289	1 077 980
Intérêts courus	1 011 502	832 987
	<u>2 698 032</u>	<u>2 361 517</u>
Compte des régimes de retraite (note 6)	<u>6 728 865</u>	<u>5 545 403</u>
Bons du trésor	1 405 000	1 485 000
Obligations moins fonds d'amortissement (note 7)	17 433 850	15 262 667
Autres emprunts moins fonds d'amortissement (note 7)	1 783 718	1 661 905
	<u>20 622 568</u>	<u>18 409 572</u>
TOTAL DU PASSIF	<u><u>30 049 465</u></u>	<u><u>26 316 492</u></u>

Passifs éventuels et engagements financiers (note 8)

BESOINS FINANCIERS ET FINANCEMENT

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	1985	1984
BESOINS FINANCIERS		
Déficit des opérations budgétaires	3 232 472	3 112 545
Augmentation du passif inscrit à l'égard des régimes de retraite		
Contributions du Gouvernement à titre d'employeur imputées aux dépenses	(1 416 634)	(1 232 881)
Cotisations des participants et contributions d'organismes	(175 335)	(183 036)
	(1 591 969)	(1 415 917)
Pensions et autres paiements	408 507	359 185
	(1 183 462)	(1 056 732)
Augmentation des placements		
Entreprises du gouvernement du Québec	180 980	142 746
Municipalités et organismes municipaux	(1 580)	(1 589)
Particuliers, sociétés et autres	(7 574)	9 405
	171 826	150 562
Augmentation des autres éléments d'actif (1)	117 680	214 007
Augmentation des autres éléments de passif (1)	(336 515)	(199 601)
Besoins financiers nets	<u>2 002 001</u>	<u>2 220 781</u>
FINANCEMENT		
Emprunts effectués	3 281 015	2 796 988
Emprunts remboursés	1 068 019	562 507
	2 212 996	2 234 481
Augmentation de l'encaisse (2)	(210 995)	(13 700)
	<u>2 002 001</u>	<u>2 220 781</u>

L'état ci-dessus exclut les opérations portées directement à la dette nette.

(1) Les autres éléments d'actif sont les espèces et effets en main et dépôts en circulation, les comptes à recevoir et les intérêts courus; les autres éléments du passif sont les chèques en circulation, les avances des fonds en fidéicommiss, le compte d'accords de perception fiscale, les comptes à payer et les intérêts courus.

(2) L'encaisse comprend les espèces en banque et les placements temporaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1 — Conventions comptables

Les états financiers du gouvernement du Québec ont été préparés en conformité avec les conventions comptables apparaissant à la page 13. L'énoncé énumère les principales conventions comptables ayant fait l'objet de décisions du Conseil du trésor et l'exposé du Contrôleur des finances y apporte des précisions pour les fins de leur application pratique.

Ces états financiers comprennent les comptes relatifs au Fonds consolidé du revenu et ceux du Fonds des services de santé.

À ces comptes, sont généralement inscrites toutes les opérations financières des ministères listés à l'annexe 1 et celles des organismes figurant à cette même annexe pour autant que les dépenses de fonctionnement de ces derniers imputables sur les crédits et leurs paiements sont faits sur le Fonds consolidé du revenu ou sur le Fonds des services de santé et dont les revenus leur sont généralement crédités. Cette liste exclut les organismes et les entreprises d'État qui bénéficient de paiements de transfert à même ces fonds, sauf la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

2 — Dépenses en capital

a) Du gouvernement du Québec

Les dépenses en capital incluses dans les dépenses de l'année 1984-1985 et s'élevant à 575,9 millions de dollars (539,0 millions de dollars en 1983-1984) ainsi que la liste des biens en capital apparaissent à la section 2 du volume 2 des Comptes publics.

b) Contributions du Gouvernement aux dépenses en capital des personnes, corporations, commissions scolaires, institutions d'enseignement, de santé et établissements de services sociaux

À la page 1-7 apparaissent les paiements de transfert au montant de 19 192,8 millions de dollars (18 714,9 millions de dollars en 1983-1984) à des personnes, corporations, commissions scolaires, institutions d'enseignement, de santé et établissements de services sociaux. Ce montant inclut les contributions du Gouvernement de 697,4 millions de dollars pour leurs dépenses en capital.

3 — Placements

Les placements dans les entreprises du gouvernement du Québec sont inscrits comme suit:

	1985	1984
	(en millions de dollars)	
Hydro-Québec — au montant de ses réserves		
au 31 décembre 1980	4 374,1	4 374,1
Autres — au coût	2 699,9	1 991,0
	<u>7 074,0</u>	<u>6 365,1</u>

Les comptes des entreprises du gouvernement du Québec sont présentés à leurs propres états financiers et conséquemment, sont exclus de ceux du Gouvernement.

À titre d'information, l'annexe 2 montre l'Avoir du Gouvernement dans ses entreprises au montant de 8 516,1 millions de dollars (8 087,7 millions de dollars en 1984: montant redressé). Cet Avoir comprend les placements inscrits aux livres du Gouvernement au 31 mars 1985 augmentés des excédents et des réserves accumulés par certaines entreprises et diminués des déficits accumulés par d'autres.

4 — Transfert de biens meubles et immeubles à une entreprise du Gouvernement

La Loi sur la Société immobilière du Québec (L.R.Q., c. S-17-1) prévoit, entre autres, le transfert en faveur de la Société immobilière du Québec, moyennant considération et autres conditions déterminées par le Gouvernement, des biens meubles et immeubles faisant partie du domaine public et administrés auparavant par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

La Loi sur le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (L.R.Q., c. M-29) a été abrogée le 1^{er} octobre 1984 et la Société immo-

bière du Québec en a assumé les obligations et acquis les droits.

Suite au premier transfert de deux immeubles effectué le 30 mars 1984 pour la considération d'un montant payé comptant, le Gouvernement a transféré le 1^{er} octobre 1984 à la Société immobilière du Québec des biens immeubles au montant de 522,4 millions de dollars et des biens meubles de 5,6 millions de dollars. Le règlement de ce dernier transfert s'est effectué comme suit:

	(en millions de dollars)
Billet à demande en faveur du Ministre des Finances et ne portant pas intérêt	448,0
80 000 actions de la Société immobilière du Québec émises en faveur du Ministre des Finances	80,0
	<u>528,0</u>

Selon les dispositions de la Loi sur la Société immobilière du Québec, le montant de ce billet et la valeur des actions données en considération de ce transfert de 528,0 millions de dollars ont réduit la dette nette du Gouvernement du même montant.

5 — Comptes à payer

Le montant de 1 125,3 millions de dollars représente la partie non acquittée du coût des opérations du Gouvernement comptabilisée au 31 mars 1985 (1 078,0 millions de dollars en 1984). Cependant, en raison de certaines dispositions des conventions comptables et de la Loi sur l'administration financière, il arrive que, tant au cours des années antérieures qu'au cours de l'année courante, des dépenses effectuées n'aient pu être imputées sur un crédit et être portées aux comptes à payer. L'estimation de ces dépenses et de ces comptes à payer et frais courus non inscrits au 31 mars 1985 apparaît à l'annexe 3 et s'élève à 1 135,3 millions de dollars (789,4 millions de dollars en 1984: montant redressé).

6 — Compte des régimes de retraite

Ce passif est composé d'un montant de 4 182,6 millions de dollars pour le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'un montant de 2 546,3 millions de dollars pour les autres régimes. Au 31 mars 1984, les soldes se chiffraient respectivement à 3 519,3 millions de dollars et 2 026,1 millions de dollars.

a) Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics

Le montant de 4 182,6 millions de dollars ne comprend pas 1 641,1 millions de dollars pour d'autres obligations du Gouvernement envers ce Régime dont les estimations ont été établies aux dates mentionnées ci-après.

En effet, les obligations du Gouvernement relatives aux participants des régimes de retraite de fonctionnaires et des enseignants qui ont opté pour ce Régime et celles découlant des crédits de rentes octroyés à certains retraités du secteur des affaires sociales, sont estimées par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances à 1 015,7 millions de dollars au 31 décembre 1984 et cette estimation est basée sur les données de population et les hypothèses utilisées pour leur évaluation actuarielle au 31 décembre 1981 dont le montant s'élevait à 762,7 millions de dollars à cette date. Cette estimation tient compte des opérations financières effectuées au cours des années 1982 à 1984.

Les obligations représentant l'insuffisance de la contribution du Gouvernement au titre des intérêts depuis l'avènement du Régime, soit le 1^{er} juillet 1973, sont estimées à 597,2 millions de dollars au 31 mars 1985.

De plus, celles du Gouvernement relatives aux régimes supplémentaires de rentes gérés par la Commission s'élevaient à 28,2 millions de dollars selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 1981.

b) Autres Régimes de retraite

Au 31 mars 1985, le montant inscrit aux livres du Gouvernement à l'égard du passif de ces régimes de retraite est de 2 546,3 millions de dollars (2 026,1 millions de dollars en 1984).

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Les obligations envers les participants des régimes de retraite des fonctionnaires, des enseignants, des membres de la Sûreté du Québec, de l'Assemblée nationale et de la Magistrature sont à la charge du Gouvernement. La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances dont l'année financière correspond à l'année civile, a estimé le passif envers ces régimes à 13 455,6 millions de dollars au 31 décembre 1984. Au 31 décembre 1981, ce passif selon une évaluation actuarielle s'élevait à 9 640,8 millions de dollars.

7 — Obligations et autres emprunts moins fonds d'amortissement

Échéances	1985		1984	
	(en millions de dollars)			
1984-1985	-	-	677,9	-
1985-1986	1 025,9	-	825,0	-
1986-1987	788,8	-	719,6	-
1987-1988	1 159,5	-	1 167,1	-
1988-1989	1 050,9	-	1 138,7	-
1989-1990	1 349,7	-	1 525,9	-
	5 374,8	-	6 054,2	-
1990-1995	8 107,3	-	5 720,0	-
1995-2000	3 290,7	-	3 348,3	-
2000-2005	2 038,7	-	1 649,1	-
2005-2010	37,7	-	34,3	-
2010 et plus	368,4	-	118,7	-
	<u>19 217,6</u>	-	<u>16 924,6</u>	-

Pour plus de détail des échéances, voir page 5-47.

Monnaies

	en millions d'unités	Équivalent canadien	
		1985	1984
(en millions de dollars)			
En monnaie du Canada	13 681,8	13 681,8	12 158,0
En monnaie des États-Unis			
- Dollars des États-Unis	3 205,9	3 687,1	3 165,9
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne			
- Deutsche Marks	1 330,0	630,7	552,3
En monnaie de la France			
- Francs français	47,0	9,5	12,5
En monnaie du Japon			
— Yens	112 600,0	567,1	458,3
En monnaie de la Suisse			
- Francs suisses	300,0	183,3	183,3
En monnaie du Royaume-Uni			
- Livres sterling	140,0	284,4	218,6
En monnaie des Pays-Bas			
- Florins	100,0	45,6	45,6
En unités de comptes européennes — U.C.E.	35,0	70,4	72,4
En unités monétaires européennes — E.C.U.	50,0	57,7	57,7
	<u>19 217,6</u>	<u>16 924,6</u>	

Si les obligations et autres emprunts en devises étrangères étaient convertis en équivalent canadien aux cours en vigueur à la fin de l'année financière, et considérant les contrats d'échange de devises, ces dettes augmenteraient de 582,7 millions de dollars (442,0 millions de dollars en 1984), dont 17,3 millions de dollars pour le montant venant à échéance au cours de l'année financière 1985-1986.

8 — Passifs éventuels et engagements financiers

Les emprunts garantis par le Gouvernement s'élevaient à 22 112,0 millions de dollars au 31 mars 1985 (20 544,7 millions de dollars en 1984: montant redressé), dont 19 873,4 millions de dollars se rapportent aux emprunts d'Hydro-Québec. Les engagements financiers totalisent 9 710,1 millions de dollars à cette date (8 070,8 millions de dollars en 1984: montant redressé). Ces passifs éventuels et engagements financiers sont présentés sommairement à l'annexe 4.

9 — Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'année financière terminée le 31 mars 1984 ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'année financière terminée le 31 mars 1985. Ces reclassements n'ont eu aucun effet sur le déficit des opérations budgétaires et la dette nette tels que déjà rapportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT⁽¹⁾

ANNEXE 1

Affaires culturelles	Environnement
Commission des biens culturels	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Régie du cinéma	Conseil consultatif de l'environnement
Affaires municipales	Finances
Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec	Commission des valeurs mobilières du Québec
Commission municipale du Québec	Inspecteur général des institutions financières
Commission nationale de l'aménagement	Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Affaires sociales	Habitation et l'protection du consommateur
Conseil des affaires sociales et de la famille	Office de la protection du consommateur
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Régie des entreprises de construction du Québec
Commission de protection du territoire agricole du Québec	Régie du logement
Office du crédit agricole du Québec	Société d'habitation du Québec
Régie des assurances agricoles du Québec	Industrie et Commerce
Régie des grains du Québec	Société de développement industriel du Québec
Régie des marchés agricoles du Québec	Société du parc industriel du centre du Québec
Assemblée nationale	Justice
Commission de la représentation	Comité de protection de la jeunesse
Commerce extérieur	Commission de police du Québec
Communautés culturelles et Immigration	Commission de refonte des lois et des règlements
Commission d'appel de francisation des entreprises	Commission des droits et libertés de la personne du Québec
Commission de protection de la langue française	Commission québécoise des libérations conditionnelles
Commission de toponymie	Protection civile du Québec
Conseil de la langue française	Régie des permis d'alcool du Québec
Office de la langue française	Tribunal de l'expropriation
Communications	Loisir, Chasse et Pêche
Commission d'accès à l'information	Régie de la sécurité dans les sports
Régie des services publics	Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu
Conseil exécutif	Commission des affaires sociales
Conseil du statut de la femme	Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration
Office de planification et de développement du Québec	Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
Office des personnes handicapées du Québec	Commission de la fonction publique
Office des services de garde à l'enfance	Office des ressources humaines
Conseil du trésor	Service des achats du gouvernement
Éducation	Régie de l'assurance-maladie du Québec
Conseil des collèges	Relations internationales
Conseil des universités	Revenu
Conseil supérieur de l'éducation	Régie des loteries et courses du Québec
Office des professions du Québec	Tourisme
Énergie et Ressources	Transports
Régie de l'électricité et du gaz	Commission des transports
Enseignement supérieur, Science et Technologie	Travail
Conseil de la science et de la technologie	Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre
	Conseil des services essentiels
	Travaux publics et Approvisionnement

⁽¹⁾ Les ministères et organismes énumérés sont ceux dont les dépenses de fonctionnement imputables sur les crédits et leurs paiements sont faits sur le Fonds consolidé du revenu ou sur le Fonds des services de santé et dont les revenus leur sont généralement crédités. Ne sont pas compris, les organismes et les entreprises du Gouvernement qui bénéficient de paiements de transfert à même ces fonds, sauf la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

AVOIR DANS LES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1) ANNEXE 2

(en milliers de dollars)

	Montant inscrit au 31 mars 1985	Excédents, réserves ou (déficits) accumulés(2)	Avoir du Gouvernement	
			1985	1984 (redressé)
ENTREPRISES DANS LESQUELLES LE GOUVERNEMENT DÉTIENT UN PLACEMENT				
Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche	8 000	2 728	10 728	183
Fonds d'assurance-prêts agricole et forestiers	10 000		10 000	10 000
Hydro-Québec (1984-12-31)	4 374 109	2 136 541	6 510 650	6 365 203
Loto-Québec	170	41 930	42 100	29 181
Madelipêche Inc. (1984-12-31)	13 053	(3 511)	9 542	9 799
Office de l'électrification rurale	1 350		1 350	1 705
Office du crédit agricole du Québec	160 500	1 632	162 132	176 032
Raffinerie de sucre du Québec	36 000	(20 839)	15 161	17 491
Régie de l'assurance-dépôts du Québec	6 400		6 400	6 400
Sidbec (1984-12-31)	652 835	(836 209)(3)	(183 374)	127 464
Société de cartographie du Québec	3 000	(2 669)	331	970
Société de développement autochtone de la Baie James	3 250		3 250	3 000
Société de développement de la Baie James (1984-12-31)	60 000	(59 280)	720	24 453
Société de développement des coopératives	19 878	(2 865)	17 013	22 436
Société de développement des industries de la culture et des communications	15 500	(1 791)	13 709	11 474
Société de développement industriel du Québec	35 329	12 363	47 692	47 508
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec — Rexfor	79 430	9 989	89 419	86 894
Société des alcools du Québec	30 000	68	30 068	41 613
Société des traversiers du Québec	1 500	2 165	3 665	3 263
Société d'habitation du Québec (1984-12-31)	130 188	140	130 328	146 647
Société du parc industriel du centre du Québec	36 043	3 379	39 422	42 690
Société générale de financement du Québec (1984-12-31)	289 434	64 785	354 219	283 726
Société immobilière du Québec	602 652	(13 765)	588 887	66 501
Société nationale de l'amiante	96 594	(136 506)(4)	(39 912)	34 628
Société québécoise des transports (1984-12-31)	42 233	(35 524)	6 709	(8 453)
Société québécoise d'exploration minière — Soquem	110 600	41 992	152 592	148 261
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires — Soquia	52 100	3 204	55 304	48 150
Société québécoise d'initiatives pétrolières — Soquip	203 900	10 750	214 650	167 168
Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel et Société inter-port de Québec	2	10 752	10 754	9 748
	7 074 050	1 229 459	8 303 509	7 924 135

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

AVOIR DANS LES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1) ANNEXE 2

(en milliers de dollars)

	Montant inscrit au 31 mars 1985	Excédents, réserves ou (déficits) accumulés(2)	Avoir du Gouvernement	
			1985	1984
				(redressé)
ENTREPRISES DANS LESQUELLES LE GOUVERNEMENT NE DÉTIENT PAS DE PLACEMENT				
Centre québécois pour l'informatisation de la production		75	75	
Centre de recherche industrielle du Québec		26 794	26 794	21 220
Commission des normes du travail		57 723	57 723	42 743
Commission des services juridiques		1 625	1 625	711
Corporation d'hébergement du Québec		48 806	48 806	37 870
Fondation pour le développement de la science et de la technologie		284	284	130
Fonds d'aide aux recours collectifs		56	56	20
Fonds de la recherche en santé du Québec		2 213	2 213	3 495
Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche (1984-05-31)		51	51	
Institut national de productivité		80	80	210
Institut québécois de la recherche sur la culture		280	280	188
Institut québécois du cinéma		(42)	(42)	(3)
Musée d'art contemporain de Montréal		151	151	
Musée de la civilisation		375	375	
Musée du Québec		492	492	
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris (1984-06-30)		152	152	36
Régie des installations olympiques (1984-10-31)		1 776	1 776	(856)
Société d'aménagement de l'Outaouais		47 209	47 209	46 884
Société de la maison des sciences et des techniques		370	370	
Société de la Place des Arts de Montréal (1984-08-31)		11 883	11 883	10 051
Société de radio-télévision du Québec (1984-08-31)		8 538	8 538	9 710
Société d'exploitation des ressources éducatives du Québec (SEREQ) (1985-01-31)		183	183	124
Société du Grand Théâtre de Québec (1984-08-31)		(414)	(414)	(123)
Société du Palais des Congrès de Montréal		4 922	4 922	(5 846)
Société générale du cinéma		(587)	(587)	(1 122)
Société québécoise d'assainissement des eaux		(206)	(206)	(1 505)
Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)		(193)	(193)	(347)
		212 596	212 596	163 590
	<u>7 074 050</u>	<u>1 442 055</u>	<u>8 516 105</u>	<u>8 087 725</u>

(1) Les entreprises énumérées sont celles dont la majorité des administrateurs sont nommés par le Gouvernement à l'exception de la Société de développement autochtone de la Baie James. Ne sont pas compris, par ailleurs, les organismes gestionnaires de fonds d'assurance et ceux de type fiduciaire, à l'exception des apports du Gouvernement consentis sous forme de dotation et d'avances au Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers et à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

(2) Au 31 mars 1985, sauf lorsque indiqué à une autre date à la suite du nom de l'entreprise. Ces excédents et réserves accumulés ou déficits sont ceux apparaissant aux états financiers vérifiés des entreprises selon les conventions comptables qui prévalent pour chacune d'elles, lesquelles diffèrent substantiellement de celles du Gouvernement.

(3) Y compris un montant de 343,3 millions de dollars pour la perte occasionnée par la cessation des activités de Sidbec-Normines, société en co-participation et par la fermeture de Ville Gagnon.

(4) Y compris une dotation de 75,6 millions de dollars à un provision qui procède de l'estimation de l'excédent du prix qui aurait été payé sur leur valeur aux livres à cette même date, par la Société nationale de l'amiante, pour les actions de Mines-SNA Inc. détenues par son co-actionnaire (General Dynamics Limited), si l'option de vente de ces actions avait été exercée le 31 mars 1985.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

ESTIMATION DES DÉPENSES, COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS NON INSCRITS

AU 31 MARS 1985

ANNEXE 3

(en milliers de dollars)

Pour des frais de fonctionnement et de capital effectués au 31 mars 1985 et non comptabilisés

	1985	1984 (redressé)
Marchandises livrées et services rendus	24 441	20 268
Indemnités d'expropriations afférentes à des biens dont le Gouvernement avait pris ou pouvait légalement prendre possession avant le 1 ^{er} avril	31 241	34 095
Solde dû sur les biens achetés à terme et sur les contrats de location-acquisition	8 146	14 928
	<u>63 828</u>	<u>69 291</u>

Pour des subventions (paiements de transfert) afférentes à des frais effectués au 31 mars 1985 et non comptabilisés

Commissions scolaires et institutions qui opèrent à budget dans le cadre de politiques ministérielles

	Année 1984-1985 (1)	Années antérieures (1)		
Institutions de santé et établissements de services sociaux (2)	88 581	269 134	88 581 269 134	302 243
			<u>357 715</u>	<u>302 243</u>
Commissions scolaires Fonctionnement	(4 350)(3)		(4 350)(3) 454 359 (4) 46 186 (6)	(26 927)(3) 174 815 (4-5) 21 693 (6)
			<u>496 195</u>	<u>169 581</u>
Transport	57 247 (5)		57 247	56 987
Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps)	8 467 (5-7)	(7 914)(7)	553 (7)	24 901
Universités	76 004 (5)		76 004	69 652
Institutions privées d'enseignement	27 798 (5)		27 798	26 704
	<u>253 747</u>	<u>761 765</u>	<u>1 015 512</u>	<u>650 068</u>
Commissions de transport pour les frais de fonctionnement			41 094 (8)	52 043 (8)
Divers organismes et personnes			14 853	17 984
			<u>55 947</u>	<u>70 027</u>
			<u>1 135 287</u>	<u>789 386</u>

(1) Des institutions subventionnées.

(2) Au cours de 1984-1985, une somme de 38,1 millions de dollars a été versée en règlement d'arriérés accumulés pour les années 1981 à 1984. Les déficits des années 1983-1984 et 1984-1985 sont susceptibles d'être révisés suite au parachèvement des travaux d'analyse de leurs états financiers. Par ailleurs, des déficits accumulés estimés de 29,4 millions de dollars sont exclus puisqu'ils sont à leur charge alors que des surplus estimés de 32,7 millions de dollars sont laissés à leur crédit.

(3) Excédent des paiements de transfert imputés sur les crédits par rapport aux frais de fonctionnement effectués au cours de l'année financière du Gouvernement.

(4) En 1985, pour le solde du dernier versement de 15 % de l'année scolaire 1983-1984, un montant de 40,0 millions de dollars a été versé par anticipation en 1984-1985 pour cette année scolaire. En 1984, pour le dernier versement de 15 % de l'année scolaire 1982-1983, un montant de 281,0 millions de dollars a été versé par anticipation en 1983-1984 pour cette année scolaire.

(5) Les dépenses à payer proviennent de la différence entre le coût réel des frais effectués par les institutions durant les années financières du Gouvernement et les paiements des dépenses de transfert imputés sur les crédits des années financières du Gouvernement.

	Dépenses annuelles des institutions en regard des années financières du Gouvernement		Répartition des dépenses de transfert imputées sur les crédits des années financières du Gouvernement		
	Année financière du Gouvernement en cours	Année financière du Gouvernement subséquente	Année financière du Gouvernement en cours	Année financière du Gouvernement subséquente	à compter de
Commissions scolaires	%	%	%	%	
Fonctionnement	70	30	70	15,15*	1979-1980
Transport	70	30	50	50	1975-1976
Cégeps	75	25	68	32	1979-1980
Universités	83,3	16,7	75	25	1970-1971
Institutions privées d'enseignement	70	30	60	40	1969-1970

* 15% au cours de la première année subséquente et 15% au cours de la deuxième année subséquente.

(6) Au cours de 1984-1985, une somme de 4,9 millions de dollars a été versée par le Gouvernement pour les années scolaires 1979-1980 et antérieures. Pour cette même période, un montant de 29,4 millions de dollars a été ajouté, suite à l'acceptation du Gouvernement, relativement au manque à percevoir de l'impôt foncier normalisé pour certaines commissions scolaires pour la période antérieure au 30 juin 1975.

(7) Subventions versées en trop pour l'année scolaire 1983-1984. De plus, une somme de 30,3 millions de dollars a été versée par anticipation relativement à l'année scolaire 1984-1985.

(8) Pour le déficit d'exploitation de 1979 de la C.T.C.U.M. et de la C.T.R.S.M.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS FINANCIERS

ANNEXE 4

(en milliers de dollars)

	1985	1984 (redressé)
EMPRUNTS GARANTIS		
Hydro-Québec	19 873 434	18 708 213
Régie des installations olympiques	667 159	658 540
Sidbec	578 883	348 350
Autres entreprises du gouvernement du Québec	339 953	275 675
Prêts aux étudiants	638 221	530 720
Municipalité, particuliers et sociétés	14 337	23 177
	22 111 987	20 544 675
ENGAGEMENTS FINANCIERS		
Budgétaires:		
Pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital		
Commissions scolaires et institutions d'enseignement	3 386 312	2 975 604
Institutions de santé et établissements de services sociaux	1 045 218	1 006 979
Municipalités et organismes municipaux		
Construction du Métro de Montréal et autres dépenses en capital	943 390	881 875
Assainissement des eaux	735 801	511 172
Sociétés d'État et divers organismes	71 707	60 075
Pour des marges de crédit bancaire autorisées en faveur des commissions scolaires, des institutions de santé et des établissements de services sociaux pour des dépenses en capital	558 997	710 215
Pour des dépenses en capital		
Municipalités et organismes municipaux		
Aqueducs, égouts et autres	236 087	217 394
Assainissement des eaux	2 068 294	1 080 846
Divers organismes et corporations de loisirs	191 086	221 801
Pour des congés de maladie accumulés par les employés du Gouvernement (engagement conditionnel)	365 000	228 959
Pour de l'aide financière à des entreprises du gouvernement du Québec, à l'habitation familiale et autres, imputable à des crédits permanents	51 809	69 916
	9 653 701	7 964 836
Non budgétaires:		
Solde à verser pour des apports de capitaux à des entreprises du gouvernement du Québec, imputable à des crédits permanents		
	56 350	106 000
	9 710 051	8 070 836

AUTRES PASSIFS ÉVENTUELS

Cautionnement par la Société générale de financement du Québec

Le gouvernement du Québec a garanti les montants à être versés par cette Société aux termes d'un contrat de parachèvement relatif à la mise sur pied d'un complexe forestier intégré. Ce contrat prévoit principalement le versement de sommes en cas de manque de fonds de Donohue St-Félicien Inc. ou de défaut en regard du remboursement du capital et des intérêts des obligations émises par Donohue St-Félicien Inc. lesquelles s'élevaient au 31 mars 1985 à 139,5 millions de dollars (142,3 millions de dollars en 1984)

Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers

Le Ministre des Finances est autorisé à verser au Fonds, à la demande de ce dernier, les sommes requises pour parfaire le paiement de ses obligations envers les prêteurs lequel doit s'effectuer d'abord à même ses revenus et, si ces derniers sont insuffisants, à même toute partie du capital du Fonds qui excède 10 millions de dollars.

Au 31 mars 1985, l'avoir du Fonds s'élevait à 10,0 millions de dollars (10,0 millions de dollars en 1984) et le solde en principal des prêts consentis à 1 462,5 millions de dollars (1 429,0 millions de dollars en 1984).

Au cours de l'exercice, le Fonds a déboursé environ 9 millions de dollars des 53 millions de dollars qu'il estimait devoir rembourser aux prêteurs au 31 mars 1984. Selon une analyse des prêts assurés au 31 mars 1985, le montant des pertes que le Fonds sera appelé à rembourser aux prêteurs est estimé à 76 millions de dollars. Le déboursement de ce montant s'étalera sur les prochains exercices financiers du Fonds.

AUTRE ENGAGEMENT

Aluminerie de Bécancour

En 1984, la Société générale de financement du Québec (S.G.F.) par l'intermédiaire d'Albecour, société en commandite, dont l'unique associé commanditaire est la Société générale d'aluminerie Inc., s'est engagée à participer au projet d'implantation d'une aluminerie à Bécancour dans une proportion de 24,95 % en propriété indivise avec la société Pechiney Québec Inc. à 50,1 % et la société Alumax Québec Inc. à 24,95%.

Le coût total du projet, estimé à 1,4 milliard de dollars, sera supporté par chaque propriétaire au prorata de sa participation et, dans le cas de la S.G.F., sera financé à même le produit de souscriptions d'actions par son actionnaire, le gouvernement du Québec, au montant maximum global de 150 millions de dollars et par un emprunt bancaire pouvant totaliser 215 millions de dollars en monnaie des États-Unis, garanti par le Gouvernement jusqu'à la date d'achèvement du projet. Après cette date, cette garantie prendra fin en autant que la compagnie rencontrera certaines exigences financières.

Au 31 mars 1985, le gouvernement du Québec a souscrit et payé 30,5 millions de dollars sur cet engagement de 150 millions de dollars laissant un solde de 119,5 millions de dollars à souscrire au cours des prochaines années financières.

La garantie du Gouvernement sur l'emprunt bancaire est de 22,0 millions de dollars en monnaie des États-Unis (équivalent canadien 30,1 millions de dollars) au 31 mars 1985 et est incluse aux emprunts garantis indiqués ci-haut.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

J'ai vérifié les états financiers du gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 1985. Ces états comprennent:

- l'état des revenus et dépenses et de la dette nette;
- l'état de l'actif et du passif; et
- l'état des besoins financiers et du financement.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états présentent la situation financière du gouvernement au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables dont il est fait mention à la note complémentaire 1 aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Cependant, je formule dans les paragraphes qui suivent des restrictions à l'égard de certaines de ces conventions comptables et de l'intégralité des états financiers. À mon avis, ainsi que je l'expose dans ces restrictions, les conventions comptables ne conviennent pas à une présentation fidèle et complète de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses du gouvernement.

a. Comptes des régimes de retraite

Le gouvernement comptabilise une partie seulement de ses obligations envers ses régimes de retraite; il fournit toutefois dans la note complémentaire 6 aux états financiers des renseignements quant à ses obligations globales. Toutes les obligations du gouvernement qui découlent des régimes de retraite constituent de véritables éléments de son passif comme ses autres dettes et il serait donc normal de les retrouver inscrites au passif dans les états financiers eux-mêmes et non pas de les présenter seulement dans une note complémentaire comme c'est le cas actuellement.

i. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)

Comme mentionné à la note complémentaire 6 aux états financiers, le passif de 4 182,6 millions \$ à l'égard de ce régime ne comprend pas 1 641,1 millions \$ pour d'autres obligations du gouvernement envers ce régime dont les estimations ont été établies aux dates mentionnées ci-après.

Le passif comptabilisé à l'égard du RREGOP ne tient pas compte en effet des obligations du gouvernement relatives aux participants des régimes de retraite des fonctionnaires et des enseignants qui ont opté pour ce régime ni des obligations découlant des crédits de rentes octroyés à certains retraités du secteur des affaires sociales; ces obligations sont estimées par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances à 1 015,7 millions \$ au 31 décembre 1984. Il ne comprend pas non plus les intérêts non comptabilisés au 31 mars 1985 s'élevant à 597,2 millions \$ ni les obligations non comptabilisées du gouvernement relatives aux régimes supplémentaires de rentes gérés par la Commission et donc l'évaluation actuarielle au 31 décembre 1981 s'élevait à 28,2 millions \$.

À mon avis, des mesures devraient être prises pour compléter l'inscription aux livres de ces obligations non comptabilisées du gouvernement, totalisant 1,6 milliard \$ envers ce régime.

ii. Autres régimes de retraite

Comme mentionné également à la note complémentaire 6 aux états financiers, les obligations envers les participants des régimes de retraite des fonctionnaires, des enseignants, des membres de la Sûreté du Québec et autres sont à la charge du gouvernement. Les conventions comptables en vertu desquelles sont comptabilisées ces obligations stipulent que: «la contribution du gouvernement en tant qu'employeur, tant pour le service courant que pour le service antérieur, est imputée aux dépenses budgétaires et établie selon la politique budgétaire déterminée par le gouvernement.»

La politique budgétaire détermine que:

«À compter de l'année financière 1979-1980, les contributions du gouvernement aux régimes de retraite autres que le RREGOP et qui sont

administrées par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances sont établies comme suit:

- a. Pour le service courant: 140 % du total des cotisations reçues des participants et, à compter du 1^{er} juillet 1982, 100 % dans le cas du régime de retraite des fonctionnaires et du régime de retraite des enseignants;
- b. Pour le service antérieur: amortissement, sur une période de 50 ans, des déficits actuariels estimés au 31 décembre 1978 par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances;

À compter de l'année financière 1980-1981, le solde créditeur du compte non budgétaire au 31 mars précèdent de chacun des régimes de retraite porte intérêt au taux appliqué par la Caisse de dépôt et placement du Québec sur les dépôts à son Fonds général pour l'année civile se terminant au cours de l'année financière en cause du gouvernement.»

Les montants imputés aux dépenses des années financières 1982-1983 à 1984-1985 selon cette politique budgétaire sont les suivants:

	1982-1983	1983-1984	1984-1985
	(en millions \$)		
Service antérieur au 31 décembre 1981	249,6	278,4	337,0
Service courant de l'année	183,7	172,0	167,1
Intérêt sur le solde créditeur des comptes des autres régimes de retraite au 31 mars précèdent	119,9	166,7	218,4
	<u>553,2</u>	<u>617,1</u>	<u>722,5</u>
		<u>1 892,8</u>	

La Commission a estimé le passif envers ces régimes à 13 455,6 millions \$ au 31 décembre 1984. Au 31 décembre 1981, le passif a été estimé à 9 640,8 millions \$ selon les évaluations actuarielles.

Entre le 31 décembre 1981 et le 31 décembre 1984, le passif a augmenté de 3 814,8 millions \$. Par contre, l'augmentation de ce passif inscrit aux livres au cours des années financières terminées le 31 mars 1983, le 31 mars 1984 et le 31 mars 1985 n'a été que de 1 901,3 millions \$ (1 892,8 millions \$ imputés aux dépenses et 8,5 millions \$ portés directement au crédit du compte des régimes de retraite, suite à l'intégration de l'Office des autoroutes du Québec). La contribution d'employeur inscrite aux livres est donc nettement insuffisante.

Au 31 mars 1985, le montant inscrit aux livres du gouvernement à l'égard du passif de ces régimes de retraite est de 2 546,3 millions \$. Par rapport au passif estimé de 13 455,6 millions \$ au 31 décembre 1984, le passif non inscrit aux livres est de 10,9 milliards \$.

À mon avis, les conventions comptables concernant ces autres régimes de retraite ne devraient pas se définir par une référence à une politique budgétaire. Les coûts afférents aux services courant et antérieur doivent être comptabilisés d'une façon telle que le passif réel soit présenté dans les états financiers et que ces coûts soient inclus dans les dépenses annuelles du gouvernement sur une base qui se rapproche de la réalité.

	Incidence sur les états financiers des obligations non inscrites des régimes de retraite (en millions \$)	
	Dépenses et déficit de l'année financière 1984-1985	Compte des régimes de retraite au 31 mars 1985
RREGOP	165,4	1 641,1
Autres régimes de retraite	710,0	10 909,3
Redressement requis pour une présentation adéquate — montant à ajouter	875,4	12 550,4
	<u>1 750,8</u>	<u>12 550,4</u>

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (suite) SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

b. Estimation des comptes à payer et des frais courus non inscrits

La note complémentaire 5 aux états financiers mentionne que des dépenses n'ont pu être imputées sur un crédit et être portées au passif à titre de comptes à payer ou de frais courus, en raison de certaines dispositions des conventions comptables et de la Loi sur l'administration financière. Un tableau de ces comptes à payer et frais courus non inscrits apparaît à l'Annexe 3 des notes complémentaires aux états financiers.

Cette façon de procéder a pour effet de sous-évaluer le passif et la dette nette au 31 mars 1985 de 1 135,3 millions \$ (31 mars 1984: 789,4 millions \$) et de sous-évaluer les dépenses et le déficit des opérations budgétaires de l'année financière terminée le 31 mars 1985 de 345,9 millions \$.

À mon avis, les méthodes comptables devraient être modifiées de façon à ce que toutes les dépenses effectuées directement par le gouvernement pour une année financière soient inscrites aux livres en fin d'année; on devrait faire de même pour les dépenses de transfert courues, afférentes à des frais de fonctionnement effectués au 31 mars par les commissions scolaires, les institutions d'enseignement, de santé et les établissements de services sociaux. Ces modifications aux méthodes devraient être adoptées même si en raison de leur application les états financiers devaient montrer un excédent des dépenses sur les crédits autorisés.

c. Placements dans les entreprises du gouvernement du Québec

La convention comptable relative aux placements stipule que:

«X — Les placements en actions et en obligations de même que les prêts et avances aux entreprises du gouvernement sont inscrits au coût alors que les autres prêts et avances sont montrés à leur valeur de réalisation estimative».

La vérification de la comptabilisation des placements du gouvernement dans ses entreprises en regard de cette convention m'amène à faire le commentaire qui suit:

Baisse durable de valeur de placement non reflétée

Lorsque la valeur du placement dans une entreprise du gouvernement baisse de façon durable en raison de pertes nettes importantes accumulées sur de nombreuses années et de l'incapacité de l'entreprise de faire face à ses obligations par elle-même, la valeur comptable de ce placement devrait être réduite en conséquence. C'est le cas des placements dans Sidbec, dans la Société nationale de l'amiante et dans la Société de développement de la Baie-James.

Sidbec

Au 31 mars 1985, le gouvernement détenait un placement de 652,8 millions \$ dans Sidbec, composé d'actions pour 582 millions \$ et d'avances de 70,8 millions \$.

L'analyse des résultats d'exploitation de Sidbec pour les 13 dernières années révèle qu'à l'exception de 1974 (bénéfice net de 10,4 millions \$), cette Société a encouru annuellement des pertes pour atteindre un déficit accumulé de 836,2 millions \$ au 31 décembre 1984.

Ainsi, le placement du gouvernement dans Sidbec au 31 mars 1985 a subi une baisse substantielle de valeur qui n'est pas reflétée aux livres du gouvernement.

Puisque le déficit accumulé excède le montant inscrit pour ce placement et considérant que le gouvernement sera appelé à combler ce déficit dans les années futures, il y aurait lieu, en plus de réduire entièrement le placement pour en refléter la baisse durable de valeur, d'inscrire une provision pour perte sur placements de 183,4 millions \$ équivalente au montant de cet excédent.

Société nationale de l'amiante

Depuis le début de ses opérations en 1979, la Société nationale de l'amiante a encouru continuellement des pertes, exception faite du bénéfice net de 2 millions \$ de l'exercice terminé le 31 mars 1981. Le déficit consolidé au 31 mars 1985 atteint 136,5 millions \$.

Donc, le placement de 96,6 millions \$ du gouvernement dans la Société nationale de l'amiante au 31 mars 1985 a subi une baisse substantielle de valeur qui n'est pas reflétée aux livres du gouvernement.

Puisque le déficit accumulé excède le montant inscrit pour ce placement et considérant que le gouvernement sera appelé à combler ce déficit dans les années futures, il y aurait lieu, en plus de réduire entièrement le placement pour en refléter la baisse durable de valeur, d'inscrire une provision pour perte sur placements de 39,9 millions \$ équivalente au montant de cet excédent.

Société de développement de la Baie James

Au 31 mars 1985, le gouvernement détenait un placement de 60 millions \$ dans la Société de développement de la Baie James. Le déficit accumulé au 31 décembre 1984 de cette Société s'élève à 59,3 millions \$ compte tenu d'un surplus d'apport de 4,3 millions \$.

Le gouvernement a décidé au cours de l'année 1984 de maintenir l'existence de cette Société, pour les deux prochaines années, dans son rôle de logistique et il est à prévoir que la Société négociera avec d'autres intervenants le transfert de ses actifs d'ici la fin de cette période.

Les activités de cette Société pour les deux prochaines années ne permettront pas d'éponger ce déficit. Par conséquent, le placement du gouvernement dans cette Société a subi une baisse substantielle de valeur qui n'est pas reflétée aux livres du gouvernement.

À mon avis, la convention comptable relative aux placements du gouvernement dans ses entreprises devrait être modifiée pour tenir compte des baisses durables de valeur.

	Incidence sur les états financiers des baisses durables de valeur non inscrites (en millions \$)		
	Dépenses et déficit de l'année financière 1984-1985	Dette nette au 31 mars 1985	Placements— Entreprises du gou- vernement
Sidbec	347,7	836,2	836,2
Société nationale de l'amiante	109,6	136,5	136,5
Société de développement de la Baie James	23,8	59,3	59,3
Redressement requis pour une présen- tation adéquate— montant à ajouter	481,1	1 032,0	
montant à déduire			1 032,0*

* Comprend le placement au coût plus la provision pour pertes sur placements.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (suite) SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Comme le gouvernement assure la continuité de ces entreprises, il est tenu entièrement compte, dans le tableau qui précède, des déficits accumulés de ces sociétés même si ces déficits dépassent le coût d'origine du placement. L'excédent requiert une provision pour perte sur placements laquelle, dans le cas de cette présentation et aux fins d'en établir l'incidence sur les états financiers, est déduite du montant total des placements dans les entreprises du gouvernement.

d. Convention comptable non appropriée concernant l'imputation de la provision annuelle pour créances irrécouvrables

Conformément à une convention comptable en vigueur depuis l'année financière 1980-1981, la variation annuelle de la provision pour créances irrécouvrables, tant sur les comptes à recevoir que sur les prêts et avances, est portée à la dette nette. Les comptes à recevoir et les prêts et avances jugés irrécouvrables et radiés au cours d'une année financière sont portés aux dépenses, sauf ceux pour lesquels une provision a été établie au 31 mars 1980.

En comptabilité d'exercice, lorsqu'une créance est jugée irrécouvrable, on doit créer immédiatement une provision pour cette créance et cette provision doit être imputée aux dépenses de l'année courante; le résultat des opérations est affecté d'autant. Au gouvernement du Québec, la plus grande partie des créances irrécouvrables est constituée de cotisations aux contribuables et de comptes aux mandataires, lesquels sont enregistrés aux livres comme comptes à recevoir et revenus au moment de leur émission; en vertu du principe du rapprochement des revenus et des dépenses, il devient donc nécessaire d'imputer une provision aux dépenses dès que les créances sont jugées irrécouvrables et non pas au moment où elles sont radiées. Comme l'expérience prouve qu'au gouvernement les radiations de créances irrécouvrables se font plusieurs années après l'établissement de la provision, la convention comptable a pour effet de reporter aux dépenses d'années futures une dépense de l'année courante.

À mon avis, la convention comptable de 1980-1981 est non appropriée et le gouvernement devrait imputer aux dépenses budgétaires de l'année, et non pas à la dette nette, le montant porté annuellement à la provision pour créances irrécouvrables. L'effet de cette convention comptable est de sous-évaluer les dépenses et le déficit des opérations budgétaires de l'année 1984-1985 d'un montant de 122,4 millions \$ (1983-1984: 61,2 millions \$).

e. Intégralité des états financiers du gouvernement

Comme mentionné à la note complémentaire 1, les états financiers du gouvernement du Québec comprennent les comptes relatifs au Fonds consolidé du revenu et ceux du Fonds des services de santé où sont comptabilisées les opérations de l'administration gouvernementale. Les opérations financières des ministères inscrites au Fonds consolidé du revenu comprennent aussi celles des organismes du gouvernement qui apparaissent à l'Annexe 1 de cette note complémentaire dont les revenus ou les frais d'administration y sont crédités ou imputés en tout ou en partie; toutefois, cette annexe exclut les organismes et les entreprises du gouvernement qui bénéficient de subventions à même ces fonds, sauf la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Cependant, les états financiers ne sont pas complets parce qu'ils ne présentent pas l'information financière globale du gouvernement qui fait appel à des organismes, des entreprises, des fonds spéciaux et des fonds renouvelables en vue de mettre en oeuvre ses politiques et d'assurer les services à la population. Ces entités présentent des états financiers distincts dans lesquels on retrouve diverses activités financières importantes qui ne sont pas incluses aux états financiers du gouvernement.

À mon avis, le gouvernement devrait considérer un regroupement des comptes de ses organismes, entreprises, fonds spéciaux et fonds renouvelables qui faciliterait la compréhension de toutes les opérations financières du gouvernement. La présentation de l'information financière relative à ces entités comme partie ou en addition aux états financiers actuels du gouvernement aurait pour avantage d'améliorer l'ensemble de l'information financière présentée aux Comptes publics.

Dans mon Rapport annuel 1984-1985 à l'Assemblée nationale, on trouvera des renseignements et des commentaires supplémentaires sur les états financiers du gouvernement ainsi que des commentaires sur leur intégralité.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 28 novembre 1985

**ÉTATS FINANCIERS DES FONDS SPÉCIAUX
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1985**

**FONDS ADMINISTRÉS PAR
LA RÉGIE DES MARCHÉS
AGRICOLES DU QUÉBEC
(L.R.Q., c. M-35)**

BILAN

au 31 mars 1985

ACTIF	1985	1984
FONDS D'ASSURANCE-GARANTIE		
Encaisse	5 983 \$	64 594 \$
Dépôts à vue et intérêts courus		
Caisse de dépôt et placement du Québec	865 829	636 511
Réclamation à recevoir	2 215	22 513
	<u>874 027</u>	<u>723 618</u>
FONDS DE RÉGULARISATION DU PAIEMENT DU LAIT		
Encaisse	32 744	1 561
Débiteurs — marchands de lait	95 602	136 587
	<u>128 346</u>	<u>138 148</u>
FONDS EN FIDÉICOMMIS (note 4)	164 000	164 000
	<u>1 166 373 \$</u>	<u>1 025 766 \$</u>
 PASSIF		
FONDS D'ASSURANCE-GARANTIE		
Primes perçues d'avance	85 132 \$	83 334 \$
Réclamation à payer		69 932
	<u>85 132</u>	<u>153 266</u>
Solde du Fonds	788 895	570 352
FONDS DE RÉGULARISATION DU PAIEMENT DU LAIT	874 027	723 618
Dû aux producteurs de lait (note 3)	118 772	124 140
Dû aux marchands de lait	9 574	14 008
	<u>128 346</u>	<u>138 148</u>
FONDS EN FIDÉICOMMIS (note 4)	164 000	164 000
	<u>1 166 373 \$</u>	<u>1 025 766 \$</u>

ÉVENTUALITÉ: Fonds d'assurance-garantie (note 6)

POUR LA RÉGIE,

Gilles Prigent, président

Gilles Le Blanc, secrétaire

**FONDS ADMINISTRÉS PAR
LA RÉGIE DES MARCHÉS
AGRICLES DU QUÉBEC**

**REVENUS, DÉPENSES ET SOLDE
DU FONDS D'ASSURANCE-GARANTIE**

de l'exercice terminé le 31 mars 1985

Revenus

	1985	1984
Primes imputées aux marchands de lait	142 606 \$	152 987 \$
Intérêts sur dépôts à vue	81 593	32 342
Récupération par subrogation des paiements de réclamations	2 215	285 658
	226 414	470 987

Dépenses

Réclamations en exécution de garantie	7 871	47 419
Excédent des revenus sur les dépenses	218 543	423 568
Solde du fonds au début	570 352	146 784
Solde du fonds à la fin	788 895 \$	570 352 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 1985**

1. Constitution et objet

La Régie des marchés agricoles du Québec, constituée par la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, est un organisme de surveillance, de coordination et d'amélioration de la mise en marché des produits agricoles. Elle a pour fonction générale de favoriser une mise en marché ordonnée, efficace et juste des produits agricoles. De plus, elle administre les fonds suivants: le Fonds d'assurance-garantie, le Fonds de régularisation du paiement du lait et le Fonds en fidéicommis.

Fonds d'assurance-garantie

Le Fonds d'assurance-garantie résulte de l'application par la Régie de la section V — Polices de garantie, de la Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés (L.R.Q., chapitre P-30).

La Régie délivre des polices de garantie aux marchands de lait pour couvrir le paiement des sommes que doit ou pourra devoir un marchand de lait à ses producteurs ou à l'organisme chargé d'appliquer un plan conjoint. Les primes perçues de même que tout autre revenu net applicable à ce fonds doivent servir exclusivement au paiement des réclamations en vertu des polices délivrées par la Régie. Nul ne peut être marchand de lait s'il ne détient une police de garantie délivrée par la Régie. Le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouvernement, avancer à la Régie les sommes nécessaires à l'acquittement des obligations de cette dernière en vertu des polices de garantie.

2. Conventions comptables

Les états financiers des fonds administrés par la Régie ont été préparés par la direction, dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables qui se résument comme suit:

Fonds d'assurance-garantie

Les opérations relatives au Fonds d'assurance-garantie sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Cependant, compte tenu du mode de financement prévu dans la Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés et des interventions gouvernementales, aucune provision n'est établie pour réclamations éventuelles de producteurs ou de l'organisme chargé d'appliquer un plan conjoint.

Fonds de régularisation du paiement du lait

Les ajustements à recevoir des marchands de lait ou à leur payer sont comptabilisés au moment de leur facturation.

Frais d'administration des fonds administrés par la Régie

Les frais d'administration de ces fonds sont assumés par le Fonds consolidé du revenu.

**FONDS ADMINISTRÉS PAR
LA RÉGIE DES MARCHÉS
AGRICLES DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

31 mars 1985

3. Dû aux producteurs de lait

	1985	1984
Solde au début	124 140 \$	16 025 \$
Ajustements facturés aux marchands de lait	172 721	236 827
Remises par les producteurs	46 940	31 315
	<u>343 801</u>	<u>284 167</u>
Ajustements crédités aux marchands de lait	100 375	110 635
Remises aux producteurs	124 654	49 392
	<u>225 029</u>	<u>160 027</u>
Solde à la fin	<u>118 772 \$</u>	<u>124 140 \$</u>

4. Fonds en fidéicomis

Le ministère des Finances détient en fidéicomis, pour le compte de la Régie, des obligations gouvernementales inscrites au bilan à leur valeur nominale, déposées par un marchand de lait aux fins de garantir sa solvabilité.

5. Polices de garantie

Les polices de garantie émises par la Régie assurent la valeur représentant les trois plus fortes réceptions mensuelles de lait et de crème provenant des producteurs au cours de l'exercice précédent. Au 31 mars 1985, les polices en vigueur totalisaient 324 millions \$ (31 mars 1984: 338 millions \$).

6. Éventualité — Fonds d'assurance-garantie

La Régie a reçu une réclamation au montant de 55 134 \$ de l'organisme chargé d'appliquer le plan conjoint des producteurs de lait. La Régie croit au bien-fondé d'une contestation des faits allégués et, en conséquence, aucune provision n'est inscrite aux états financiers. Tout montant qu'elle pourrait être appelée à verser sera imputé aux opérations de l'exercice au cours duquel le déboursé sera effectué.

**FONDS ADMINISTRÉS PAR
LA RÉGIE DES MARCHÉS
AGRICOLES DU QUÉBEC**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié le bilan des fonds administrés par la Régie des marchés agricoles du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état des revenus et dépenses et du solde du Fonds d'assurance-garantie de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière des fonds administrés par la Régie au 31 mars 1985 ainsi que les résultats des opérations du Fonds d'assurance-garantie de l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 9 août 1985

**FONDS D'AMORTISSEMENT
AFFÉRENT À DES EMPRUNTS
DE COMMISSIONS SCOLAIRES**

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
ACTIF		
Encaisse	823 686 \$	6 891 \$
Placements (note 3)	17 881 000	2 615 000
Intérêts courus	455 366	24 224
	<u>19 160 052 \$</u>	<u>2 646 115 \$</u>
SOLDE DU FONDS D'AMORTISSEMENT		
Capital au début	2 539 000 \$	
Contributions du gouvernement du Québec	15 614 000	2 717 000 \$
Remboursement d'emprunts de commissions scolaires	<u>(482 000)</u>	<u>(178 000)</u>
Capital à la fin	17 671 000	2 539 000
Revenus accumulés	<u>1 489 052</u>	<u>107 115</u>
	<u>19 160 052 \$</u>	<u>2 646 115 \$</u>

Le sous-ministre des Finances,
Robert Normand

**FONDS D'AMORTISSEMENT
AFFÉRENT À DES EMPRUNTS
DE COMMISSIONS SCOLAIRES**

REVENUS ET DÉPENSES ET REVENUS ACCUMULÉS

de l'année financière terminée le 31 mars 1985

	1985	1984
Revenus		
Intérêts sur dépôts bancaires et placements	1 129 457 \$	41 771 \$
Écart entre la valeur nominale et le coût des placements acquis	256 564	65 412
	<u>1 386 021</u>	<u>107 183</u>
Dépenses		
Perte sur disposition de placements	4 084	
Frais de garde		68
		<u>68</u>
Revenu net	1 381 937	107 115
Revenus accumulés au début	107 115	
Revenus accumulés à la fin	<u>1 489 052 \$</u>	<u>107 115 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires a été constitué en vertu de l'article 225 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chapitre I-14 et modifications). Ce fonds a pour objet d'acquitter à même les montants déposés par le ministre de l'Éducation, le principal des obligations émises par une commission scolaire déterminée par le ministre et à même les produits ou revenus de ce fonds, les emprunts de toute commission scolaire.

Le ministre des Finances est chargé par la loi précitée de gérer ce Fonds.

2. Conventions comptables

Les placements sont inscrits à leur valeur nominale. L'écart entre la valeur nominale et le coût des placements acquis est porté aux revenus.

Les intérêts sur placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les frais d'administration de ce Fonds sont assumés par le Fonds consolidé du revenu.

3. Placements

	1985	1984
Obligations de commissions scolaires	13 481 000 \$	1 815 000 \$
Dépôts à terme	4 400 000	800 000
	<u>17 881 000 \$</u>	<u>2 615 000 \$</u>

Au 31 mars 1985, la valeur au marché des obligations de commissions scolaires était approximativement de 13 678 000 \$ (1984: 1 671 000 \$).

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif au 31 mars 1985 du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires du gouvernement du Québec ainsi que l'état des revenus et dépenses et des revenus accumulés de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce Fonds au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 1^{er} octobre 1985

FONDS D'AMORTISSEMENT AFFÉRENT À UN EMPRUNT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
ACTIF		
Encaisse	63 195 \$	25 259 \$
Placements (note 3)	2 354 000	1 840 000
Intérêts courus	79 351	75 571
	<u>2 496 546 \$</u>	<u>1 940 830 \$</u>
PASSIF		
Solde du Fonds d'amortissement		
Solde au début	1 940 830 \$	1 491 470 \$
Subvention du gouvernement du Québec	210 000	210 000
Revenu net de l'année financière	345 716	239 360
	<u>2 496 546 \$</u>	<u>1 940 830 \$</u>

Le sous-ministre des Finances,
Robert Normand

REVENUS ET DÉPENSES

de l'année financière terminée le 31 mars 1985

	1985	1984
Revenus		
Intérêts sur dépôts bancaires et placements	253 457 \$	213 990 \$
Écart entre la valeur nominale et le coût des placements acquis	93 323	26 127
	<u>346 780</u>	<u>240 117</u>
Dépenses		
Frais de garde	1 064	757
Revenu net	<u><u>345 716 \$</u></u>	<u><u>239 360 \$</u></u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le gouvernement a, par décret, autorisé le ministre des Finances à gérer à la demande des emprunteurs concernés, les fonds d'amortissement relatifs aux emprunts contractés par les universités, les collèges d'enseignement général et professionnel et les hôpitaux du Québec dont le remboursement est assuré par des subventions du gouvernement du Québec. Le présent fonds d'amortissement a été créé au bénéfice des détenteurs de 7 000 000 \$ de débentures générales de l'Université du Québec, série A, 10³/₄%, échéant le 3 octobre 1997. Aux 31 mars 1985 et 1984, les débentures en circulation de cette émission s'élevaient à 6 445 000 \$.

2. Conventions comptables

Les placements sont inscrits à leur valeur nominale; l'écart entre la valeur nominale et le coût des placements est porté aux revenus.

Les intérêts sur dépôts bancaires et placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

L'Université du Québec assume les frais de garde des titres détenus dans le Fonds de même que les frais relatifs à l'achat et à la vente des valeurs du Fonds; ces frais peuvent être imputés directement au Fonds.

Les frais d'administration de ce Fonds sont assumés par le Fonds consolidé du revenu.

3. Placements

	1985	1984
Obligations de commissions scolaires, d'institutions d'enseignement et d'hôpitaux	1 875 000 \$	1 096 000 \$
Obligations de municipalités	479 000	744 000
	<u><u>2 354 000 \$</u></u>	<u><u>1 840 000 \$</u></u>

Au 31 mars 1985, la valeur au marché de ces placements était approximativement de 2 231 000 \$ (1984: 1 734 000 \$).

**FONDS D'AMORTISSEMENT
AFFÉRENT À UN EMPRUNT
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif au 31 mars 1985 du Fonds d'amortissement afférent à un emprunt de l'Université du Québec ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce Fonds au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 27 septembre 1985

FONDS DE RELANCE INDUSTRIELLE (L.R.Q., c. S-34)

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	1985	1984
ACTIF		
Encaisse	2 601 \$	590 098 \$
Placements temporaires	18 591 935	19 506 800
Intérêts courus	99 425	164 902
	<u>18 693 961 \$</u>	<u>20 261 800 \$</u>
PASSIF		
Dépôts pour le bénéfice des corporations participantes (note 3)	8 437 905 \$	12 204 346 \$
Revenus d'intérêts accumulés		
Solde au début	8 057 454	6 114 873
Revenus de l'année financière	2 198 602	1 942 581
	<u>10 256 056</u>	<u>8 057 454</u>
Solde à la fin	<u>18 693 961 \$</u>	<u>20 261 800 \$</u>

Le sous-ministre des Finances,
Robert Normand

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds de relance industrielle a été créé par la Loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel, qui permet aux petites et moyennes entreprises éligibles de verser dans un Fonds de relance industrielle la moitié de leur impôt provincial sur le revenu de la période du 12 avril 1977 au 30 juin 1981 et de puiser à même ce Fonds l'argent nécessaire au financement de 25 % d'un investissement ou d'autres dépenses admissibles faisant l'objet d'un certificat émis avant le 11 mars 1981 et de 50 % après le 10 mars 1981 et ce jusqu'à concurrence du montant déposé.

Ce Fonds est géré par le ministre des Finances et la comptabilité en est tenue par le ministre du Revenu en ce qui concerne les sommes y accumulées pour le bénéfice de chaque corporation.

2. Conventions comptables

Le Fonds comptabilise les dépôts pour le bénéfice des corporations participantes lors de leur versement par le ministre du Revenu.

Toute somme déposée au Fonds pour le bénéfice d'une corporation et qui n'a pas fait l'objet d'un retrait dans un délai de cinq ans et six mois suivant la fin de l'année d'imposition pour laquelle la corporation a fait le choix de déposer la moitié de son impôt autrement payable, est transférée au Fonds consolidé du revenu.

Le gouvernement peut, par règlement et à même les revenus du Fonds, prévoir le paiement d'un boni au moment du retrait de dépôts effectués pour le bénéfice des corporations participantes.

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

Les intérêts sur dépôts bancaires et placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les frais d'administration du Fonds sont assumés par le Fonds consolidé du revenu et ne sont pas présentés dans l'état financier.

3. Dépôts pour le bénéfice des corporations participantes

	1985	1984
Évolution au cours de l'année financière		
Solde au début	12 204 346 \$	14 865 335 \$
Dépôts par le ministre du Revenu pour le bénéfice des corporations participantes	897 359	2 791 259
Retraits des corporations participantes	(1 390 768)	(3 641 831)
Remises au Fonds consolidé du revenu suite à des cotisations amendées et de dépôts qui n'ont pas fait l'objet de retrait dans le délai prescrit	(3 273 032)	(1 810 417)
Solde à la fin	<u>8 437 905 \$</u>	<u>12 204 346 \$</u>

FONDS DE RELANCE INDUSTRIELLE**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif au 31 mars 1985 du Fonds de relance industrielle du gouvernement du Québec. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement la situation financière de ce Fonds au 31 mars 1985 et ses revenus de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 23 août 1985

**FONDS DES CAUTIONNEMENTS
DES AGENTS DE VOYAGES
administrés par le président de
l'Office de la protection du consommateur
(L.R.Q., c. A-10)**

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

ACTIF

	1985	1984
CAUTIONNEMENTS INDIVIDUELS		
Encaisse et dépôts à court terme	328 644 \$	289 836 \$
Intérêts courus	2 858	417
Obligations reçues en dépôt (valeur de réalisation 424 705 \$; 1984: 551 652 \$)	437 000	583 500
	<u>768 502 \$</u>	<u>873 753 \$</u>
CAUTIONNEMENTS COLLECTIFS		
Encaisse et dépôt à court terme	3 721 298 \$	3 485 207 \$
Intérêts courus	32 756	1 905
	<u>3 754 054 \$</u>	<u>3 487 112 \$</u>

PASSIF

CAUTIONNEMENTS INDIVIDUELS		
Cautionnements individuels des agents de voyages (note 3)	582 269 \$	719 499 \$
Revenus d'intérêts accumulés (note 4)	186 233	154 254
	<u>768 502 \$</u>	<u>873 753 \$</u>
CAUTIONNEMENTS COLLECTIFS		
Réclamations et frais de fiducie	120 804 \$	145 526 \$
Avoir du fonds des cautionnements collectifs des agents de voyages		
Contributions de base (note 5)	2 467 702	2 296 165
Revenus d'intérêts accumulés (note 6)	1 165 548	1 045 421
	<u>3 754 054 \$</u>	<u>3 487 112 \$</u>

Le président de l'Office de la protection du consommateur,
Gilles Moreau

FONDS DES CAUTIONNEMENTS DES AGENTS DE VOYAGES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Composition des fonds

Les fonds des cautionnements individuels et collectifs des agents de voyages sont composés de cautionnements déterminés par règlement du gouvernement en vertu de la Loi sur les agents de voyages. Ces cautionnements ont pour objet de garantir notamment l'observance de cette loi et de son règlement.

2. Conventions comptables

Revenus et dépenses des fonds

Les revenus d'intérêts, les réclamations et les frais de fiducie sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Cautionnements

Les cautionnements individuels et les contributions au fonds des cautionnements collectifs sont comptabilisés au fur et à mesure de leur encaissement.

Obligations reçues en dépôt

Les obligations reçues en dépôt à titre de cautionnements individuels sont montrées à leur valeur nominale.

Revenus d'intérêts — cautionnements individuels

Le règlement relatif aux agents de voyages adopté par le gouvernement du Québec ne contient aucune disposition quant à l'attribution des revenus d'intérêts provenant des espèces, effets ou obligations déposés à titre de cautionnements individuels. Toutefois, les administrateurs des fonds considèrent déjà que les coupons d'intérêts attachés aux obligations reçues en dépôt demeurent la propriété de leurs déposants. Ces coupons, qui ne sont pas comptabilisés comme revenus, sont remis à leurs déposants sur demande.

3. Cautionnements individuels des agents de voyages

	1985	1984
Solde au début	719 499 \$	842 023 \$
Dépôts de cautionnements	123 500	199 875
	<u>842 999</u>	<u>1 041 898</u>
Réclamations	26 840	18 069
Remises de cautionnements	60 885	64 790
Cautionnements remis et remplacés par des polices individuelles de garantie	173 005	239 540
	<u>260 730</u>	<u>322 399</u>
Solde à la fin	<u>582 269 \$</u>	<u>719 499 \$</u>

Les cautionnements fournis par les agents de voyages sous forme de polices individuelles de garantie totalisent 14 158 638 \$ au 31 mars 1985 (12 906 138 \$ au 31 mars 1984).

4. Revenus d'intérêts accumulés — cautionnements individuels

	1985	1984
Solde au début	154 254 \$	125 293 \$
Revenus de l'année financière	31 979	28 961
Solde à la fin	<u>186 233 \$</u>	<u>154 254 \$</u>

5. Contributions de base — cautionnements collectifs

	1985	1984
Détaillants		
Solde au début	1 221 115 \$	1 127 366 \$
Contributions reçues	153 750	125 749
	<u>1 374 865</u>	<u>1 253 115</u>
Contributions remboursées	58 250	32 000
Solde à la fin	<u>1 316 615</u>	<u>1 221 115</u>
Grossistes		
Solde au début	1 075 050	915 050
Contributions reçues	185 086	195 000
	<u>1 260 136</u>	<u>1 110 050</u>
Contributions remboursées	109 049	35 000
Solde à la fin	<u>1 151 087</u>	<u>1 075 050</u>
Solde à la fin — détaillants et grossistes	<u>2 467 702 \$</u>	<u>2 296 165 \$</u>

6. Revenus d'intérêts accumulés — cautionnements collectifs

	1985	1984
Détaillants		
Solde au début	453 395 \$	350 817 \$
Revenus de l'année financière	198 893	155 831
	<u>652 288</u>	<u>506 648</u>
Réclamations et frais de fiducie	182 132	53 253
Solde à la fin	<u>470 156</u>	<u>453 395</u>
Grossistes		
Solde au début	592 026	380 177
Revenus de l'année financière	194 621	141 361
	<u>786 647</u>	<u>521 538</u>
Réclamations et frais de fiducie	91 255	50 648
Excédent des réclamations à payer estimées inscrites au 31 mars sur les paiements effectués		(121 136)
	<u>91 255</u>	<u>(70 488)</u>
Solde à la fin	<u>695 392</u>	<u>592 026</u>
Solde à la fin — détaillants et grossistes	<u>1 165 548 \$</u>	<u>1 045 421 \$</u>

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif au 31 mars 1985 des fonds des cautionnements des agents de voyages administrés par le Président de l'Office de la protection du consommateur. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement la situation financière de ces fonds au 31 mars 1985 ainsi que leurs opérations de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 29 août 1985

FONDS DES SERVICES DE SANTÉ
(L.R.Q., c. R-5)

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985
(en milliers de dollars)

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
ACTIF		
Contributions à recevoir		
Des employeurs	126 585	127 388
Du Fonds consolidé du revenu	<u>99 217</u>	<u>78 304</u>
	<u>225 802</u>	<u>205 692</u>
PASSIF		
Dû à la Régie de l'assurance-maladie du Québec	162 510	141 999
Dû au ministère des Affaires sociales	<u>63 292</u>	<u>63 693</u>
	<u>225 802</u>	<u>205 692</u>

Le sous-ministre des Finances,
Robert Normand

PROVENANCE ET RÉPARTITION DES FONDS

pour l'année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Provenance des fonds		
Contributions		
Des employeurs	1 509 481	1 440 801
Du Fonds consolidé du revenu	701 769	636 192
	<u>2 211 250</u>	<u>2 076 993</u>
Répartition des fonds		
Pour le financement des programmes		
Régime d'assurance-maladie (note 3)	1 456 510	1 356 593
Services hospitaliers	754 740	720 400
	<u>2 211 250</u>	<u>2 076 993</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds des services de santé, créé au ministère des Finances par la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec, a pour objet de pourvoir au financement des programmes du régime d'assurance-maladie et des services hospitaliers. Il est alimenté par les contributions des employeurs et par les sommes qu'y verse le ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu. La perception des contributions des employeurs est effectuée par le ministère du Revenu.

Les contributions des employeurs sont réparties également entre la Régie de l'assurance-maladie du Québec et le ministère des Affaires sociales tandis que les sommes versées par le ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu servent à combler les besoins de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

2. Conventions comptables

Les contributions des employeurs au Fonds sont constituées des sommes encaissées et des comptes émis au cours de l'année financière, de même que des sommes perçues des employeurs au cours du mois d'avril et afférentes aux salaires versés avant le 1^{er} avril.

Les sommes attribuées à la Régie de l'assurance-maladie du Québec ont été établies de façon à comprendre la valeur des demandes de paiement reçues par cette dernière jusqu'au 30 avril à l'égard des services rendus et des médicaments fournis avant le 1^{er} avril dans le cadre du régime d'assurance-maladie.

Les frais d'administration de ce Fonds sont assumés par le Fonds consolidé du revenu.

3. Changement prévu dans les sources de financement du régime d'assurance-maladie

Lors de la présentation du budget des dépenses de 1985-1986 du gouvernement du Québec le 19 mars 1985, le ministre délégué à l'Administration et président du Conseil du trésor a déclaré que les coûts des services de santé consécutifs aux accidents routiers devront être assumés par les assurés de la Régie de l'assurance automobile du Québec. Les coûts annuels en cause ainsi que la date d'entrée en vigueur de ce changement ne sont pas connus à la date de préparation des états financiers.

4. Intégration aux états financiers du gouvernement

Les comptes de ce Fonds sont intégrés aux états financiers du gouvernement du Québec.

FONDS DES SERVICES DE SANTÉ**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du Fonds des services de santé du gouvernement du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état de la provenance et de la répartition des fonds de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds au 31 mars 1985 ainsi que la provenance et la répartition des fonds pour l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 29 août 1985

FONDS EN FIDÉICOMMIS

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	1985	1984
ACTIF		
Encaisse	2 048 013 \$	1 874 957 \$
Avances au Fonds consolidé du revenu	54 379 567	51 447 717
Valeurs détenues		
Chèque visé	20 000	20 000
Dépôt à terme	36 400	41 858
Bons du trésor de gouvernements	640 199	438 444
Obligations	46 157 149	45 401 783
	<u>103 281 328 \$</u>	<u>99 224 759 \$</u>
PASSIF		
Dépôts		
Officiers de justice	33 452 045 \$	29 116 461 \$
Municipalités	7 066 011	6 088 847
Sociétés, organismes et particuliers	62 763 272	64 019 451
	<u>103 281 328 \$</u>	<u>99 224 759 \$</u>

Le sous-ministre des Finances,
Robert Normand

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT FINANCIER 31 mars 1985

1. Nature des fonds en fidéicommis

Les Fonds en fidéicommis sont composés principalement de dépôts de cautionnements et de garanties faits en vertu de lois, de règlements, de directives et de conventions par des officiers de justice, des municipalités, des sociétés, des organismes et des particuliers.

Ces dépôts sont effectués auprès du ministère des Finances, qui est un bureau général de dépôts en vertu de la Loi sur les dépôts et consignations (L.R.Q., chapitre D-5 et modifications).

2. Conventions comptables

Les valeurs détenues sont montrées à leur valeur nominale; celles en monnaie étrangère sont inscrites en équivalent canadien de la valeur nominale aux dates de leur dépôt.

Les revenus des valeurs détenues sont remis aux déposants de ces valeurs.

Les avances au Fonds consolidé du revenu ne produisent pas d'intérêts.

Les frais d'administration de ces Fonds sont assumés par le Fonds consolidé du revenu.

FONDS EN FIDÉICOMMIS**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif au 31 mars 1985 des Fonds en fidéicommiss administrés par le gouvernement du Québec. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement la situation financière des Fonds en fidéicommiss au 31 mars 1985 selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 14 juin 1985

FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE
(L.Q., 1976, c. 14)

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
ACTIF		
Encaisse	16 857 \$	1 013 998 \$
Comptes à recevoir (note 3)		
Fonds consolidé du revenu		2 326 941
Agents et mandataires du ministère du revenu	11 208 309	10 460 851
Intérêts courus	113	2 515
	<u>11 225 279 \$</u>	<u>13 804 305 \$</u>
PASSIF		
Dû au Fonds consolidé du revenu	2 653 660 \$	
Solde du Fonds	8 571 619	13 804 305 \$
	<u>11 225 279 \$</u>	<u>13 804 305 \$</u>

Le sous-ministre des Finances,
 Robert Normand

FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE

ÉVOLUTION DU FONDS

pour l'année financière terminée le 31 mars 1985

	1985	1984
Provenance des fonds		
Taxe spéciale sur le tabac	111 394 007 \$	115 366 948 \$
Intérêts sur dépôts bancaires et placements temporaires	97 037	440 559
Produit de l'aliénation d'actifs immobiliers de la Régie des installations olympiques	61 964	76 090
Produit d'emprunts à court terme du Fonds de construction de la Régie des installations olympiques	138 495 000	141 070 000
Produit de la vente de monnaie olympique		2 997 960
	<u>250 048 008</u>	<u>259 951 557</u>
Utilisation des fonds		
Remboursement de capital sur la dette à long terme du Fonds de construction de la Régie des installations olympiques	30 000 000	10 000 000
Intérêts sur la dette à long terme du Fonds de construction de la Régie des installations olympiques	76 472 534	77 152 761
Parachèvement des installations olympiques	18 908 000	10 234 000
Remboursement de capital sur les emprunts à court terme du Fonds de construction de la Régie des installations olympiques	129 195 000	157 770 000
Intérêts sur les emprunts à court terme du Fonds de construction de la Régie des installations olympiques	705 160	862 148
	<u>255 280 694</u>	<u>256 018 909</u>
Augmentation (diminution) du Fonds	(5 232 686)	3 932 648
Solde du Fonds au début	13 804 305	9 871 657
Solde du Fonds à la fin	<u><u>8 571 619 \$</u></u>	<u><u>13 804 305 \$</u></u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds spécial olympique a été constitué en 1976 par une loi du Parlement. Ce fonds et les revenus qu'il génère sont affectés exclusivement au remboursement du capital et des intérêts des emprunts de la Régie des installations olympiques et au parachèvement des installations olympiques. Le Fonds est géré par le ministre des Finances.

Les renseignements concernant les emprunts de la Régie des installations olympiques ainsi que les engagements pour le parachèvement des installations olympiques sont présentés dans les états financiers de la Régie des installations olympiques.

2. Conventions comptables

Les revenus de taxe spéciale sur le tabac comprennent les remises encaissées par le ministère du Revenu pendant le mois d'avril lorsqu'elles représentent des sommes perçues ou prélevées par ses agents ou mandataires avant le premier avril.

Les intérêts sur les dépôts bancaires et les placements temporaires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les intérêts sur les dettes à court et à long terme du Fonds de construction de la Régie de même que la contribution au coût de parachèvement des installations olympiques sont comptabilisés lors de leur déboursé.

Le produit de l'aliénation d'actifs immobiliers de la Régie est comptabilisé lors de son encaissement.

Les frais d'administration du Fonds sont assumés par le Fonds consolidé du revenu et ne sont pas présentés dans les états financiers.

3. Recettes de Loto Canada

En vertu de l'entente fédérale-provinciale du 21 août 1979, le gouvernement canadien, par l'entremise de son agent Loto Canada Inc., s'est retiré de la vente des billets de loterie à compter du 31 décembre 1979.

À la date de la préparation des états financiers, le dossier concernant le solde pour les revenus résiduels au 31 décembre 1979 à verser à la Régie des installations olympiques et au gouvernement du Québec était à l'étude par les autorités fédérales et provinciales. Le montant à recevoir à cette fin ne peut être déterminé.

Le revenu de cette source sera comptabilisé lors de son encaissement.

FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif au 31 mars 1985 du Fonds spécial olympique du gouvernement du Québec ainsi que l'état de l'évolution du Fonds de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds spécial olympique au 31 mars 1985 ainsi que son évolution pour l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 22 juillet 1985

FONDS SPÉCIAUX DU CRÉDIT AGRICOLE

(L.R.Q., c. C-75)

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	Fonds spécial intérêts	
	1985	1984
ACTIF		
Encaisse	2 833 \$	4 383 \$
Intérêts courus	500	370
	<u>3 333 \$</u>	<u>4 753 \$</u>
PASSIF		
Dû au Fonds consolidé du revenu	500 \$	370 \$
Solde du Fonds		
Dépôts pour le bénéfice des prêteurs autres que le ministre des Finances	2 833	4 383
	<u>3 333 \$</u>	<u>4 753 \$</u>

Le Fonds spécial capital n'a aucun actif ni passif aux 31 mars 1985 et 1984.

Le sous-ministre des Finances,
Robert Normand

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Les fonds spéciaux ont été créés en vertu de l'article 19 de la Loi sur le crédit agricole. Les dépôts aux fonds proviennent des sommes perçues par l'Office du crédit agricole du Québec à titre de remboursement en capital et de paiement des intérêts sur ses prêts. Ces dépôts sont affectés au remboursement du capital et au paiement des intérêts sur les emprunts contractés par l'Office auprès de prêteurs autres que le ministre des Finances, du ministre des Finances ainsi qu'au rachat des obligations ou autres valeurs émises par l'Office et que détient le gouvernement du Québec.

Les revenus d'intérêts provenant du placement de ces sommes perçues sont virés au Fonds consolidé du revenu.

Ces fonds sont gérés par le ministre des Finances.

2. Conventions comptables

Les dépôts de l'Office, les remises aux prêteurs autres que le ministre des Finances et celles au ministre des Finances sont comptabilisés lors de leur encaissement et de leur déboursé.

Les intérêts sur l'encaisse sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les frais d'administration des fonds sont assumés par le Fonds consolidé du revenu et ne sont pas présentés dans les états financiers.

FONDS SPÉCIAUX DU CRÉDIT AGRICOLE

ÉVOLUTION DES FONDS

pour l'année financière terminée le 31 mars 1985

	Fonds spécial capital		Fonds spécial intérêts	
	1985	1984	1985	1984
Provenance des fonds				
Dépôts de l'Office du crédit agricole du Québec	10 000 000 \$	10 400 000 \$	9 000 000 \$	8 400 000 \$
Intérêts sur dépôts bancaires	1 866	639	6 258	8 579
	<u>10 001 866</u>	<u>10 400 639</u>	<u>9 006 258</u>	<u>8 408 579</u>
Utilisation des fonds				
Remises aux prêteurs autres que le ministre des Finances			476 550	434 972
Remises au ministre des Finances	10 000 000	10 400 000	8 525 000	8 090 000
Intérêts virés au Fonds consolidé du revenu	1 866	639	6 258	8 579
	<u>10 001 866</u>	<u>10 400 639</u>	<u>9 007 808</u>	<u>8 533 551</u>
Diminution du Fonds			1 550	124 972
Solde du Fonds au début			4 383	129 355
Solde du Fonds à la fin			<u>2 833 \$</u>	<u>4 383 \$</u>

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif des Fonds spéciaux du crédit agricole du gouvernement du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état de l'évolution des Fonds de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ces Fonds au 31 mars 1985 ainsi que leur évolution pour l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 7 août 1985

**ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1985**

**FONDS RENOUELABLE
DE LA DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES
AUX RÉSEAUX D'ENSEIGNEMENT**

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	1985	1984
ACTIF		
Encaisse	2 688 484 \$	2 524 275 \$
Débiteurs	3 362 976	3 035 524
Frais payés d'avance	19 576	
	<u>6 071 036</u>	<u>5 559 799</u>
Immobilisations (note 3)	1 125 379	72 646
	<u>7 196 415 \$</u>	<u>5 632 445 \$</u>
PASSIF		
Créditeurs	430 308 \$	83 569 \$
Dû au Fonds consolidé du revenu (note 4)	4 166 107	2 948 876
	<u>4 596 415</u>	<u>3 032 445</u>
APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Avance du Fonds consolidé du revenu	2 600 000	2 600 000
	<u>7 196 415 \$</u>	<u>5 632 445 \$</u>

Représentant du Contrôleur des Finances,
Pierre Beauchamp

Administrateur du Fonds renouvelable de la
Direction des services informatiques aux
réseaux d'enseignement,

Michel Venne

**FONDS RENOUELABLE
DE LA DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES
AUX RÉSEAUX D'ENSEIGNEMENT**

OPÉRATIONS

De l'année financière terminée le 31 mars 1985

	1985	1984
		(note 6)
Revenus		
Services informatiques aux organismes d'enseignement	9 508 414 \$	9 333 558 \$
Intérêts bancaires et autres revenus	273 323	
	<u>9 781 737</u>	<u>9 333 558</u>
Frais d'opération		
Dépenses assumées par le Fonds renouvelable:		
Services de transport et de communication	16 823	13 287
Services professionnels, administratifs et autres	245 778	189 562
Entretien et réparations	464 739	166 307
Loyers	1 695 194	2 682 294
Fournitures et approvisionnements	178 182	104 825
Matériel et équipement	40 512	10 585
Autres dépenses	3 216	16 741
Amortissement des immobilisations	76 388	6 009
	<u>2 720 832</u>	<u>3 189 610</u>
Dépenses imputées par le Fonds consolidé du revenu (note 5)	6 014 977	5 575 990
	<u>8 735 809</u>	<u>8 765 600</u>
Revenu net viré au Fonds consolidé du revenu (note 4)	<u>1 045 928 \$</u>	<u>567 958 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds renouvelable de la Direction des services informatiques aux réseaux d'enseignement a été constitué à même les crédits votés du ministère de l'Éducation de l'année financière 1983-1984.

Ce Fonds renouvelable a pour objet de défrayer les coûts relatifs à la production des services informatiques aux réseaux d'enseignement. Les recettes provenant de la vente de ces services sont versées au Fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

Ce fonds est administré par le ministère de l'Éducation.

2. Conventions comptables

Opérations

Les opérations sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Immobilisations

L'équipement informatique et les logiciels sont inscrits au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Les autres immobilisations ainsi que les améliorations locatives sont imputées aux opérations.

3. Immobilisations

	1985		1984	
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
Équipement informatique	1 136 939 \$	72 376 \$	1 064 563 \$	38 095 \$
Logiciels	70 837	10 021	60 816	34 551
	<u>1 207 776 \$</u>	<u>82 397 \$</u>	<u>1 125 379 \$</u>	<u>72 646 \$</u>

4. Dû au Fonds consolidé du revenu

	1985	1984
Solde au début	2 948 876 \$	132 273 \$
Dépenses imputées (note 5)	6 014 977	5 575 990
Revenu net de l'année financière	<u>1 045 928</u>	<u>567 958</u>
	10 009 781	6 276 221
Remises effectuées	<u>5 843 674</u>	<u>3 327 345</u>
Solde à la fin	<u>4 166 107 \$</u>	<u>2 948 876 \$</u>

5. Dépenses imputées par le Fonds consolidé du revenu

Les opérations du Fonds renouvelable comprennent les dépenses qui lui ont été imputées par le Fonds consolidé du revenu. Les dépenses non imputées au Fonds et non facturées aux clients ne sont pas présentées aux états financiers du Fonds renouvelable.

Ces dépenses pour l'année financière 1984-1985 se répartissent comme suit:

	1985		1984	
	Total des dépenses à même les crédits budgétaires	Dépenses non imputées au Fonds renouvelable	Dépenses imputées au Fonds renouvelable	Dépenses imputées au Fonds renouvelable
Traitements	4 811 717 \$		4 811 717 \$	4 301 790 \$
Avantages sociaux	583 283		583 283	551 406
Services de transport et de communication	2 212 771	2 104 800 \$	107 971	131 205
Services professionnels, administratifs et autres	45 089		45 089	134 945
Loyers	438 500		438 500	438 500
Autres dépenses	28 417		28 417	18 144
	<u>8 119 777 \$</u>	<u>2 104 800 \$</u>	<u>6 014 977 \$</u>	<u>5 575 990 \$</u>

6. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'état des opérations de 1984 ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée en 1985.

**FONDS RENOUELABLE
DE LA DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES
AUX RÉSEAUX D'ENSEIGNEMENT**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du Fonds renouvelable du gouvernement du Québec relatif à la Direction des services informatiques aux réseaux d'enseignement au 31 mars 1985 ainsi que l'état des opérations de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 22 août 1985

FONDS RENOUVELABLE DE LA REPROGRAPHIE

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

ACTIF

Encaisse	1 440 361 \$
Débiteurs	1 280 518
Stocks	198 922
	<hr/>
	2 919 801
Immobilisations (note 3)	1 415 524
	<hr/>
	4 335 325 \$

PASSIF

Créditeurs	702 618 \$
Dû au Fonds consolidé du revenu (note 4)	2 132 707
	<hr/>
	2 835 325

APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Avance du Fonds consolidé du revenu	1 500 000
	<hr/>
	4 335 325 \$

ENGAGEMENT (note 6)

Représentant du Contrôleur des finances,
Yves Deschênes

Administrateur du Fonds renouvelable
de la reprographie,
Louise Pagé

FONDS RENOUVELABLE DE LA REPROGRAPHIE

OPÉRATIONS

de l'année financière terminée le 31 mars 1985

Revenus	5 913 293 \$
Coût du matériel utilisé:	
Stocks au début	168 825
Achats	1 254 685
	<u>1 423 510</u>
Stocks à la fin	198 922
	<u>1 224 588</u>
Revenu brut	<u>4 688 705</u>
Frais d'opération	
Dépenses assumées par le Fonds renouvelable:	
Loyers	1 028 353
Entretien et réparations	572 351
Fournitures et approvisionnements	161 584
Services de transport et de communication	14 351
Services professionnels, administratifs et autres	11 157
Amortissement des immobilisations	214 862
	<u>2 002 658</u>
Dépenses imputées par le Fonds consolidé du revenu (note 5)	<u>2 643 471</u>
	<u>4 646 129</u>
Revenu net viré au Fonds consolidé du revenu (note 4)	<u><u>42 576 \$</u></u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds renouvelable de la reprographie a été constitué à même les crédits votés du ministère des Communications de l'année financière 1984-1985.

Ce Fonds renouvelable a pour objet de défrayer les coûts relatifs aux travaux de reprographie effectués dans les ateliers du ministère des Communications pour le compte des ministères et organismes du gouvernement. Les recettes provenant de la vente de ces travaux sont versées au Fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

Ce Fonds est administré par le ministère des Communications.

Les opérations du Fonds renouvelable ont débuté le 1^{er} avril 1984.

2. Conventions comptables

Opérations

Les opérations sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur de remplacement.

Immobilisations

Les immobilisations mises à la disposition du Fonds sont inscrites à la valeur attribuée par le gouvernement du Québec. Les autres immobilisations sont inscrites au coût. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en se basant sur leur vie utile anticipée:

	Vie utile
Équipement de transformation	5 et 10 ans
Équipement de bureau	3 ans
Véhicules	2 et 3 ans

3. Immobilisations

	Coût ou valeur attribuée	Amortissement accumulé	Net
Équipement de transformation	1 559 440 \$	200 730 \$	1 358 710 \$
Équipement de bureau	64 956	11 137	53 819
Véhicules	5 990	2 995	2 995
	<u>1 630 386 \$</u>	<u>214 862 \$</u>	<u>1 415 524 \$</u>

4. Dû au Fonds consolidé du revenu

Stocks et immobilisations mis à la disposition du Fonds renouvelable	1 210 953 \$
Dépenses imputées (note 5)	2 643 471
Revenu net de l'année financière	42 576
	<u>3 897 000</u>
Factures payées par le Fonds pour le compte du ministère des Communications	231 251
Remise effectuée	1 533 042
	<u>1 764 293</u>
Solde au 31 mars 1985	<u>2 132 707 \$</u>

5. Dépenses imputées par le Fonds consolidé du revenu

Les opérations du Fonds renouvelable comprennent les dépenses qui lui ont été imputées par le Fonds consolidé du revenu. Les dépenses non imputées au Fonds et non facturées aux clients ne sont pas présentées aux états financiers du Fonds renouvelable.

Ces dépenses pour l'année financière 1984-1985 se répartissent comme suit:

	Total des dépenses à même les crédits budgétaires	Dépenses non imputées au Fonds renouvelable	Dépenses imputées au Fonds renouvelable
Traitements	2 996 539 \$	847 832 \$	2 148 707 \$
Avantages sociaux	479 446	479 446	
Loyers	689 987	195 223	494 764
Services professionnels, administratifs et autres	406 212	406 212	
Services de transport et de communication	135 622	135 622	
	<u>4 707 806 \$</u>	<u>2 064 335 \$</u>	<u>2 643 471 \$</u>

6. Engagement

Les frais minimaux de location de photocopieurs pour les deux prochaines années financières s'établissent à:

1986:	603 995 \$
1987:	408 139 \$

FONDS RENOUVELABLE DE LA REPROGRAPHIE**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du Fonds renouvelable de la reprographie du gouvernement du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état des opérations de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 21 juin 1985

FONDS RENOUVELABLE DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	1985	1984
Actif		
Encaisse	1 042 683 \$	1 800 000 \$
Débiteurs	433 474	
Frais payés d'avance	40 581	
	<u>1 516 738</u>	<u>1 800 000</u>
Émissions réalisées et en cours de production (note 3)	154 408	
	<u>1 671 146 \$</u>	<u>1 800 000 \$</u>
Passif		
Créditeurs	451 138 \$	
Dû au Fonds consolidé du revenu (note 4)	220 770	
	<u>671 908</u>	
Apport du gouvernement du Québec		
Avance du Fonds consolidé du revenu	1 800 000	1 800 000 \$
Déficit	(800 762)	
	<u>999 238</u>	<u>1 800 000</u>
	<u>1 671 146 \$</u>	<u>1 800 000 \$</u>

Représentant du Contrôleur des finances,
Lucien Létourneau, c.a.

Administrateur du Fonds renouvelable
des moyens d'enseignement,
André Chamberland

FONDS RENOUELABLE DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

OPÉRATIONS

de l'année financière terminée le 31 mars 1985

Revenus (note 5)	837 467 \$
Frais d'opération (note 6)	
Dépenses assumées par le Fonds renouvelable:	
Coût des émissions réalisées (note 3)	1 405 461
Services professionnels	224 864
Services de transport et de communication	7 904
	<u>1 638 229</u>
Perte nette et déficit au 31 mars 1985	<u>800 762 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds renouvelable des moyens d'enseignement a été constitué à même les crédits votés du ministère de l'Éducation de l'année financière 1983-1984.

Ce Fonds renouvelable a pour objet de défrayer les coûts relatifs à la production de matériel pédagogique. Les recettes provenant de la vente de ce matériel sont versées au Fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

Ce Fonds est administré par le ministère de l'Éducation.

Les opérations du Fonds renouvelable ont débuté en avril 1984.

2. Conventions comptables

Opérations

Les opérations sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Revenus — Droits de diffusion

Les droits de diffusion des émissions vendues au Québec sont comptabilisées au moment de leur diffusion alors que ceux des émissions vendues hors Québec le sont lors de leur livraison.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production dont des revenus sont garantis par contrat, sont évaluées au prix coûtant. La participation du gouvernement du Québec spécifique à la production de certaines émissions est déduite de leur coût.

3. Émissions réalisées et en cours de production

	Coût	Montant viré aux opérations	Réalisées et en cours de pro- duction
Passe-Partout II	1 355 851 \$	1 285 417 \$	70 434 \$
À plein temps — coût moins participation du gouvernement du Québec de 560 082 \$	50 837	50 837	
Octo giciel	80 181		80 181
Droits d'exploitation de disques	73 000	69 207	3 793
	<u>1 559 869 \$</u>	<u>1 405 461 \$</u>	<u>154 408 \$</u>

4. Dû au Fonds consolidé du revenu

Produit de la vente de droits de diffusion et de matériel didactique attribuable à l'année financière 1983-1984.

220 770 \$

5. Revenus

Droits de diffusion	539 000 \$
Vente de cours et matériel didactique	197 369
Redevances	101 098
	<u>837 467 \$</u>

6. Dépenses assumées par le Fonds consolidé du revenu

Les opérations du Fonds renouvelable ne présentent pas les dépenses assumées à même les crédits budgétaires. Ces dépenses pour l'année financière 1984-1985, non facturées aux clients, se répartissent comme suit:

Traitements	17 957 \$
Avantages sociaux	2 873
Loyers	756
	<u>21 586 \$</u>

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du Fonds renouvelable des moyens d'enseignement du gouvernement du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état des opérations de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 25 septembre 1985

FONDS RENOUVELABLE DES PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	1985	1984
ACTIF		
Encaisse	1 515 907 \$	1 754 239 \$
Débiteurs	1 461 675	1 068 351
Stocks	1 501 899	1 896 865
	4 479 481	4 719 455
Immobilisations (note 3)	112 069	
	4 591 550 \$	4 719 455 \$
PASSIF		
Créditeurs	799 705 \$	417 725 \$
Abonnements perçus d'avance	678 794	813 954
Dépôts de clients		147 514
Dû au Fonds consolidé du revenu (note 4)	1 161 624	1 388 835
	2 640 123	2 768 028
APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Avance du Fonds consolidé du revenu	1 951 427	1 951 427
	4 591 550 \$	4 719 455 \$

Représentant du Contrôleur des finances,
Yves Deschênes

Administrateur du Fonds renouvelable
des publications gouvernementales,
Louise Pagé

OPÉRATIONS

de l'année financière terminée le 31 mars 1985

	1985	1984
		(note 6)
Ventes	6 962 249 \$	5 611 092 \$
Coût des marchandises vendues		
Stocks au début	1 896 865	1 853 540
Achats de publications	5 699 162	4 095 340
	7 596 027	5 948 880
Stocks à la fin	1 501 899	1 896 865
	6 094 128	4 052 015
Revenu brut	868 121	1 559 077
Autres revenus	39 154	193 219
	907 275	1 752 296
Frais d'opération (note 5)		
Dépenses assumées par le Fonds renouvelable:		
Fournitures et approvisionnements	490 975	294 894
Services professionnels, administratifs et autres	52 908	35 513
Loyers	6 586	13 054
Mauvaises créances	6 000	20 000
Amortissement des immobilisations	28 017	
	584 486	363 461
Revenu net viré au Fonds consolidé du revenu (note 4)	322 789 \$	1 388 835 \$

FONDS RENOUELABLE DES PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds renouvelable des publications gouvernementales a été constitué à même les crédits budgétaires votés du ministère des Communications de l'année financière 1982-1983.

Ce Fonds renouvelable a pour objet de défrayer l'achat, les coûts de production et de mise en marché des publications des ministères et organismes du gouvernement. Les recettes provenant de la vente de ces publications sont versées au Fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

Ce Fonds est administré par le ministère des Communications et opère sous le nom « Les publications du Québec ».

2. Conventions comptables

Opérations

Les opérations sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en se basant sur leur vie utile anticipée:

	<u>Vie utile</u>
Équipement informatique	5 ans
Mobilier de bureau	5 ans

3. Immobilisations

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement accumulé</u>	<u>Net</u>
Équipement informatique	103 968 \$	20 793 \$	83 175 \$
Mobilier de bureau	36 118	7 224	28 894
	<u>140 086 \$</u>	<u>28 017 \$</u>	<u>112 069 \$</u>

4. Dû au Fonds consolidé du revenu

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
Solde au début	1 388 835 \$	1 486 122 \$
Revenu net de l'année financière	322 789	1 388 835
	<u>1 711 624</u>	<u>2 874 957</u>
Remises effectuées	550 000	1 486 122
Solde à la fin	<u>1 161 624 \$</u>	<u>1 388 835 \$</u>

5. Dépenses assumées par le Fonds consolidé du revenu

Les opérations du Fonds renouvelable ne présentent pas les dépenses assumées à même les crédits budgétaires. Ces dépenses estimées pour l'année financière 1984-1985, non chargées aux clients, se répartissent comme suit:

	<u>1985</u>
Traitements	3 043 400 \$
Avantages sociaux	486 900
Services de transport et de communication	1 014 500
Loyers	926 700
Services professionnels, administratifs et autres	346 200
	<u>5 817 700 \$</u>

6. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'état des opérations de 1984 ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée en 1985.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du Fonds renouvelable des publications gouvernementales du gouvernement du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état des opérations de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 2 août 1985

FONDS RENOUVELABLE DU PARC DU MONT-STE-ANNE

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

ACTIF

Encaisse	4 853 190 \$
Débiteurs	140 038
Stock de fournitures	45 070
Frais payés d'avance	20 911
	<u>5 059 209</u>
Matériel roulant loué en vertu de contrats de location-acquisition	410 029
Amortissement accumulé	45 800
	<u>364 229</u>
	<u>5 423 438 \$</u>

PASSIF

Dépôts de clients	32 009 \$
Créditeurs	595 749
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	311 975
Dû au Fonds consolidé du revenu (note 3)	4 383 705
	<u>5 323 438</u>
APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	
Avance du Fonds consolidé du revenu	100 000
	<u>5 423 438 \$</u>

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (note 6)

Représentant du Contrôleur des finances,
Bertrand Ouellet

Administrateur du Fonds renouvelable
du Parc du Mont-Ste-Anne,

Yves Lessard

OPÉRATIONS

de la période du 19 octobre 1984 au 31 mars 1985

Revenus (note 4)	6 447 368 \$
Frais d'opération	
Dépenses assumées par le Fonds renouvelable:	
Services de transport et de communication	122 072
Services professionnels, administratifs et autres	175 187
Entretien et réparations	315 027
Loyers	12 583
Fournitures et approvisionnements	1 280 360
Matériel et équipement	72 883
Frais financiers	35 822
Amortissement du matériel roulant	45 800
Autres	3 929
	<u>2 063 663</u>
Dépenses imputées par le Fonds consolidé du revenu (note 5)	3 961 556
	<u>6 025 219</u>
Revenu net viré au Fonds consolidé du revenu (note 3)	<u>422 149 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds renouvelable du Parc du Mont-Ste-Anne a été constitué à même les crédits votés du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche de l'année financière 1984-1985.

Ce Fonds renouvelable a pour objet de défrayer les dépenses de fonctionnement relatives à la production et à la mise en marché des services récréo-touristiques offerts au Parc du Mont-Ste-Anne. Les recettes provenant de la vente de ces services sont versées au Fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

Ce Fonds est administré par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Les opérations du Fonds renouvelable ont débuté le 19 octobre 1984.

2. Conventions comptables

Opérations

Les opérations sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Stock de fournitures

Le stock de fournitures comprend les pièces en inventaire dont le coût unitaire excède 1 000 \$.

Matériel roulant

Le matériel roulant loué en vertu de contrats de location-acquisition est inscrit au coût et est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en se basant sur leur vie utile anticipée qui varie de trois à dix saisons d'opérations.

3. Dû au Fonds consolidé du revenu

Dépenses imputées (note 5)	3 961 556 \$
Revenu net de la période	422 149

Solde au 31 mars 1985	<u>4 383 705 \$</u>
-----------------------	---------------------

Du 31 mars 1985 à la date de préparation des états financiers, une somme de 3,9 millions \$ a été remise au Fonds consolidé du revenu.

4. Revenus

	1985
Ski	5 977 332 \$
Concessions	341 614
Stationnements	41 796
Intérêts	86 626
	<u>6 447 368 \$</u>

5. Dépenses imputées par le Fonds consolidé du revenu

Les dépenses imputées pour la période du 19 octobre 1984 au 31 mars 1985 se répartissent comme suit:

	1985
Traitements	2 353 436 \$
Avantages sociaux	376 550
Services de transport et de communication	64 421
Services professionnels, administratifs et autres	28 055
Loyers	1 139 094
	<u>3 961 556 \$</u>

Ces dépenses ne comprennent pas le loyer relatif aux biens meubles, notamment les remontées mécaniques, le matériel roulant, la machinerie et l'équipement mis à la disposition du Fonds le 19 octobre 1984 par le gouvernement du Québec. Ce loyer n'a pas fait l'objet d'une imputation au Fonds renouvelable ainsi qu'à ses clients.

6. Événement postérieur à la date du bilan

Le Fonds renouvelable du Parc du Mont-Ste-Anne a cessé ses opérations le 8 juin 1985. Les opérations du Fonds sont maintenant effectuées par la Société des établissements de plein air du Québec (S.E.P.A.Q.), entreprise du gouvernement du Québec dont la loi constitutive est entrée en vigueur par proclamation du gouvernement du Québec le 20 mars 1985 (Lois du Québec 1984, chapitre 54).

FONDS RENOUELABLE DU PARC DU MONT-STE-ANNE**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du Fonds renouvelable du Parc du Mont-Ste-Anne du gouvernement du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état des opérations de la période du 19 octobre 1984 au 31 mars 1985. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations de la période du 19 octobre 1984 au 31 mars 1985 selon les conventions comptables énoncées à la note 2.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 17 juillet 1985

FONDS RENOUVELABLE DU SERVICE DE LA CARTOGRAPHIE

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	1985	1984
ACTIF		
Encaisse	181 688 \$	283 218 \$
Débiteurs	211 085	220 536
Stocks	276 055	257 278
Frais payés d'avance	2 376	
	<u>671 204</u>	<u>761 032</u>
Mobilier et équipement	56 707	45 566
Amortissement accumulé	23 229	11 887
	<u>33 478</u>	<u>33 679</u>
	<u>704 682 \$</u>	<u>794 711 \$</u>
PASSIF		
Créditeurs	69 123 \$	97 289 \$
Dû au Fonds consolidé du revenu (note 3)	187 123	248 986
	<u>256 246</u>	<u>346 275</u>
APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Avance du Fonds consolidé du revenu	448 436	448 436
	<u>704 682 \$</u>	<u>794 711 \$</u>
Représentant du Contrôleur des finances, Roger Paradis		
Administrateur du Fonds renouvelable du Service de la cartographie, Claude De Saint-Riquier		

FONDS RENOUELABLE DU SERVICE DE LA CARTOGRAPHIE

OPÉRATIONS

de l'année financière terminée le 31 mars 1985

	1985	1984 (note 5)
Ventes	1 251 559 \$	1 201 353 \$
Coût des marchandises vendues		
Stocks au début	257 278	173 562
Achats	863 098	957 602
	1 120 376	1 131 164
Stocks à la fin	276 055	257 278
	844 321	873 886
Revenu brut	407 238	327 467
Autres revenus	792	2 060
	408 030	329 527
Frais d'opération (note 4)		
Dépenses assumées par le Fonds renouvelable:		
Services de transport et de communication	11 353	8 956
Services professionnels, administratifs et autres	29 921	43 111
Entretien et réparations	7 367	3 749
Loyers	2 577	1 245
Fournitures et approvisionnements	8 348	11 626
Amortissement du mobilier et de l'équipement	11 341	9 113
Autres	2 741	2 741
	70 907	80 541
Revenu net viré au Fonds consolidé du revenu (note 3)	337 123 \$	248 986 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds renouvelable du Service de la cartographie a été constitué à même les crédits budgétaires votés du ministère de l'Énergie et des Ressources de l'année financière 1982-1983.

Ce Fonds renouvelable a pour objet de pourvoir aux différentes dépenses pour l'achat ou la production de documents photographiques et cartographiques. Les recettes provenant de la vente de ces biens sont versées au Fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

Ce Fonds est administré par le ministère de l'Énergie et des Ressources et opère sous le nom «Photocartotheque québécoise Enr.».

2. Conventions comptables

Opérations

Les opérations sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen.

Équipement et mobilier

L'équipement et le mobilier sont inscrits au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

3. Dû au Fonds consolidé du revenu

	1985	1984
Solde au début	248 986 \$	
Revenu net de l'année financière	337 123	248 986 \$
	586 109	248 986
Remises effectuées	398 986	
Solde à la fin	187 123 \$	248 986 \$

4. Dépenses assumées par le Fonds consolidé du revenu

Les opérations du Fonds renouvelable ne présentent pas les dépenses assumées à même les crédits budgétaires. Ces dépenses pour l'année financière 1984-1985, budgétisées à 409 823 \$ en début d'année, s'élèvent selon des calculs estimatifs à 490 121 \$ et ne sont pas facturées aux clients du Fonds. Ce dernier montant se détaille comme suit:

	1985
Traitements	310 615 \$
Avantages sociaux	49 698
Services de transport et de communication	27 429
Loyers	102 379
	490 121 \$

5. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'état des opérations de 1984 ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée en 1985.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du Fonds renouvelable du Service de la cartographie du gouvernement du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état des opérations de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 5 août 1985

**FONDS RENOUVELABLE
DU SERVICE DES ACHATS
DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	1985	1984
ACTIF		
Encaisse	1 765 193 \$	792 052 \$
Intérêts courus sur dépôts bancaires	19 162	18 381
Clients		
Ministères, organismes du gouvernement du Québec	3 419 619	746 696
et autres organismes publics	1 737 528	1 126 076
Stocks		
	<u>6 941 502 \$</u>	<u>2 683 205 \$</u>
PASSIF		
Fournisseurs	795 608 \$	392 485 \$
Taxe de vente provinciale	200 593	51 506
Dû au Fonds consolidé du revenu (note 3)	<u>2 001 922</u>	<u>295 835</u>
	2 998 123	739 826
APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Avance du Fonds consolidé du revenu	<u>3 943 379</u>	<u>1 943 379</u>
	<u>6 941 502 \$</u>	<u>2 683 205 \$</u>

Représentant du Contrôleur des finances,
Bertrand Ouellet

Administrateur du Fonds renouvelable
du Service des achats du gouvernement du Québec,
Jean-Claude Careau

OPÉRATIONS

de l'année financière terminée le 31 mars 1985

	1985	1984
Ventes	<u>14 884 317 \$</u>	<u>7 003 107 \$</u>
Coût des marchandises vendues		
Stocks au début	1 126 076	980 505
Achats	<u>14 124 602</u>	<u>6 962 574</u>
	15 250 678	7 943 079
Stocks à la fin	<u>1 737 528</u>	<u>1 126 076</u>
	13 513 150	6 817 003
Revenu brut	<u>1 371 167</u>	<u>186 104</u>
Autres revenus		
Escomptes au comptant sur achats	96 897	70 073
Intérêts sur dépôts bancaires	174 123	39 091
Divers	<u>3 151</u>	<u>1 281</u>
	274 171	110 445
	<u>1 645 338</u>	<u>296 549</u>
Frais d'opération		
Dépenses assumées par le Fonds renouvelable	680	714
Dépenses imputées par le Fonds consolidé du revenu (note 4)	<u>1 230 716</u>	
	1 231 396	714
Revenu net viré au Fonds consolidé du revenu (note 3)	<u><u>413 942 \$</u></u>	<u><u>295 835 \$</u></u>

**FONDS RENOUELABLE
DU SERVICE DES ACHATS
DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds renouvelable du Service des achats du gouvernement du Québec a été constitué à même les crédits votés du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement de l'année financière 1975-1976. Sa vocation a été élargie lors du vote des crédits du Service des achats de l'année 1984-1985.

Ce Fonds renouvelable a pour objet de pourvoir aux achats de fournitures, accessoires de bureau et de laboratoire qui sont gardés en magasin à la disposition des ministères et organismes du gouvernement; il vise également l'achat d'ameublement. Les recettes provenant de la vente de ces biens sont versées au Fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

Ce Fonds est administré par le Service des achats du gouvernement.

2. Conventions comptables

Opérations

Les opérations du Fonds renouvelable sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier coût d'acquisition.

3. Dû au Fonds consolidé de revenu

	1985	1984
Solde au début	295 835 \$	109 883 \$
Acquisitions d'ameublement pour revente défrayées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement	357 264	
Dépenses imputées (note 4)	1 230 716	
Revenu net de l'année financière	413 942	295 835
	<u>2 297 757</u>	<u>405 718</u>
Remise effectuée	295 835	109 883
Solde à la fin	<u>2 001 922 \$</u>	<u>295 835 \$</u>

4. Dépenses imputées par le Fonds consolidé du revenu

Les opérations du Fonds renouvelable comprennent les dépenses qui lui ont été imputées par le Fonds consolidé du revenu. Les dépenses non imputées au Fonds et non facturées aux clients ne sont pas présentées aux états financiers du Fonds renouvelable.

Ces dépenses pour l'année financière 1984-1985 se répartissent comme suit:

	Total des dépenses à même les crédits budgétaires	Dépenses non imputées au Fonds renouvelable	Dépenses imputées au Fonds renouvelable
Traitements	1 060 962 \$		1 060 962 \$
Avantages sociaux	169 754		169 754
Services de transport et de communication	254 055	254 055 \$	
Services professionnels, administratifs et autres	9 799	9 799	
Entretien et réparations	7 157	7 157	
Loyers	1 050 240	1 050 240	
Fournitures et approvisionnements	44 294	44 294	
Matériel et équipement	44 178	44 178	
Autres dépenses	992	992	
	<u>2 641 431 \$</u>	<u>1 410 715 \$</u>	<u>1 230 716 \$</u>

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du Fonds renouvelable du Service des achats du gouvernement du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état des opérations de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 12 juillet 1985

FONDS RENOUVELABLE POUR LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	1985	1984
ACTIF		
Encaisse	43 053 \$	281 400 \$
Débiteurs	134 843	
	<u>177 896</u>	<u>281 400</u>
Immobilisations (note 3)		
Équipements informatiques	31 101 974	19 204 390
Moins: amortissement accumulé	(15 195 708)	(4 419 281)
	<u>15 906 266</u>	<u>14 785 109</u>
	<u>16 084 162 \$</u>	<u>15 066 509 \$</u>
PASSIF		
Solde dû sur acquisitions d'équipements informatiques	584 928 \$	6 808 250 \$
Frais courus	5 165	33 304
Dû au Fonds consolidé du revenu (note 4)	801 069	31 955
	<u>1 391 162</u>	<u>6 873 509</u>
APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Avance du Fonds consolidé du revenu	14 693 000	8 193 000
	<u>16 084 162 \$</u>	<u>15 066 509 \$</u>

Représentant du Contrôleur des finances,
Bertrand Ouellet

Administrateur du Fonds renouvelable pour
les équipements informatiques,
Jean-Claude Careau

OPÉRATIONS

de l'année financière terminée le 31 mars 1985

	1985	1984
Revenus		
Locations d'équipements informatiques	11 426 823 \$	4 452 585 \$
Autres revenus	3 735	955
	<u>11 430 558</u>	<u>4 453 540</u>
Frais d'opération (note 5)		
Dépenses assumées par le Fonds renouvelable:		
Frais de financement des acquisitions d'équipements informatiques	40 488	33 304
Autres	448	
Amortissement des équipements informatiques	10 776 427	4 419 281
	<u>10 817 363</u>	<u>4 452 585</u>
Revenu net viré au Fonds consolidé du revenu (note 4)	<u>613 195 \$</u>	<u>955 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds renouvelable pour les équipements informatiques a été constitué à même les crédits votés du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement de l'année financière 1983-1984.

Ce Fonds renouvelable a pour objet de défrayer les coûts d'acquisition d'équipements informatiques. Les recettes provenant de la location de ces équipements aux ministères et organismes du gouvernement et de leur vente lors de la fin de leur vie utile, sont versées au Fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

Ce Fonds est administré par le Service des achats du gouvernement.

2. Conventions comptables

Opérations

Les opérations sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont inscrites au coût.

Les équipements informatiques sont amortis annuellement d'un montant égal au prix de leur location, net des frais de financement, et ce jusqu'à concurrence d'une valeur résiduelle de 5% de leurs coûts d'acquisition.

3. Immobilisations — Équipements informatiques

Les acquisitions de l'année financière s'élèvent à 11 897 584 \$.

Les équipements informatiques acquis avant la création du Fonds, propriété des ministères et organismes, qui ne sont plus utilisés sont confiés au Fonds pour les relocaliser, les vendre ou en disposer autrement. Les équipements informatiques relocalisés seront inscrits dans les immobilisations du Fonds à leur juste valeur marchande et la contrepartie comme une dette envers le gouvernement du Québec. Le produit de la vente des équipements non relocalisés devra être remis au Fonds consolidé du revenu. Les équipements destinés à être vendus, non comptabilisés au Fonds au 31 mars 1985, ont une valeur de réalisation de 1 000 \$ (1984: 4 350 \$).

4. Dû au Fonds consolidé du revenu

	1985	1984
Solde au début	31 955 \$	
Produit de la vente d'équipements informatiques propriété des ministères et organismes non relocalisés	35 919	31 000 \$
Relocalisation d'équipements informatiques	120 000	
Revenu net de l'année financière	613 195	955
Solde à la fin	<u>801 069 \$</u>	<u>31 955 \$</u>

5. Dépenses assumées par le Fonds consolidé du revenu

Les opérations du Fonds renouvelable ne présentent pas les dépenses assumées à même les crédits budgétaires. Ces dépenses pour l'année financière 1984-1985, non facturées aux clients, se répartissent comme suit:

	1985
Traitements	32 793 \$
Avantages sociaux	5 246
Services de transport et de communication	1 287
Loyers	5 717
	<u>45 043 \$</u>

**FONDS RENOUVELABLE
POUR LES ÉQUIPEMENTS
INFORMATIQUES****RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du Fonds renouvelable pour les équipements informatiques du gouvernement du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état des opérations de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente..

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 23 juillet 1985

FONDS RENOUVELABLE DES ENTENTES SUR LES PRÊTS DE SERVICES D'ENSEIGNANTS

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
ACTIF		
Encaisse	452 623 \$	461 578 \$
Débiteurs	4 911	54 400
Indemnités aux enseignants payées d'avance	118 199	43 709
	<u>575 733</u>	<u>559 687</u>
Immobilisations (note 4)	15 918	19 148
	<u>591 651 \$</u>	<u>578 835 \$</u>
PASSIF		
Créditeurs	3 960 \$	1 687 \$
Dû aux enseignants		72 550
Dû au Fonds consolidé du revenu (note 5)	387 691	304 598
	<u>391 651</u>	<u>378 835</u>
APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Avance du Fonds consolidé du revenu	200 000	200 000
	<u>591 651 \$</u>	<u>578 835 \$</u>

Représentant du Contrôleur des finances,

Lucien Létourneau, c.a.

Administrateur du Fonds renouvelable des ententes
sur les prêts de services d'enseignants,

Lionel Lirette

**FONDS RENOUVELABLE
DES ENTENTES SUR LES PRÊTS
DE SERVICES D'ENSEIGNANTS**

OPÉRATIONS

de l'année financière terminée le 31 mars 1985

	1985 <u>(12 mois)</u>	1984 <u>(3 mois)</u>
Revenus		
Contributions du gouvernement du Maroc	918 298 \$	298 651 \$
Autres		609
	<u>918 298</u>	<u>299 260</u>
Frais d'opération		
Dépenses assumées par le Fonds renouvelable:		
Services professionnels	142 773	48 306
Indemnités aux enseignants	271 159	30 196
Services de transport et de communication	22 953	8 277
Loyers	7 355	2 795
Entretien	8 298	2 816
Frais bancaires et autres frais	1 850	431
Amortissement des immobilisations	3 230	888
	<u>457 618</u>	<u>93 709</u>
Dépenses imputées par le Fonds consolidé du revenu (note 6)	<u>16 935</u>	
	<u>474 553</u>	<u>93 709</u>
Revenu net viré au Fonds consolidé du revenu (note 5)	<u><u>443 745 \$</u></u>	<u><u>205 551 \$</u></u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds renouvelable des ententes sur les prêts de services d'enseignants a été constitué à même les crédits votés du ministère de l'Éducation de l'année financière 1983-1984.

Ce Fonds renouvelable a pour objet de défrayer les dépenses relatives aux ententes sur les prêts de services d'enseignants. Les recettes provenant de ces ententes sont versées au Fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

Ce Fonds est administré par le ministère de l'Éducation.

2. Opérations

Les opérations qui font l'objet du Fonds renouvelable découlent d'une entente signée le 25 mars, 1983 entre le ministre de l'Éducation du Québec et le ministre de l'Éducation nationale du Maroc relativement aux prêts d'enseignants québécois.

3. Conventions comptables

Opérations

Les opérations sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de sept ans pour l'ameublement et de cinq ans pour l'équipement.

4. Immobilisations

	1985		1984	
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
Ameublement	13 605 \$	2 478 \$	11 127 \$	13 071 \$
Équipement	6 431	1 640	4 791	6 077
	<u>20 036 \$</u>	<u>4 118 \$</u>	<u>15 918 \$</u>	<u>19 148 \$</u>

5. Dû au Fonds consolidé du revenu

	1985	1984
Solde au début	304 598 \$	99 047 \$
Dépenses imputées (note 6)	16 935	
Revenu net de l'année financière	<u>443 745</u>	<u>205 551</u>
	765 278	304 598
Remises effectuées	<u>377 587</u>	
Solde à la fin	<u>387 691 \$</u>	<u>304 598 \$</u>

6. Dépenses imputées par le Fonds consolidé du revenu

Les traitements des enseignants québécois au Maroc ne constituent pas des dépenses du Fonds renouvelable car ils sont assumés par leur employeur permanent qui, en retour, est subventionné par le ministère de l'Éducation du Québec.

Les opérations courantes du Fonds renouvelable comprennent les dépenses qui lui ont été imputées par le Fonds consolidé du revenu. Les dépenses non imputées et non facturées aux clients ne sont pas présentées aux états financiers du Fonds renouvelable.

Ces dépenses estimées pour l'année financière 1984-1985 se répartissent comme suit:

	Total des dépenses à même les crédits budgétaires	Dépenses non imputées au Fonds renouvelable	Dépenses imputées au Fonds renouvelable
Traitements	24 194 \$	11 967 \$	12 227 \$
Avantages sociaux	9 332	4 624	4 708
Services de transport et de communication	2 390	2 390	
Loyers	1 074	1 074	
Services professionnels, administratifs et autres	193	193	
Subventions aux commissions scolaires et aux collèges d'enseignement général et professionnel en remboursement des traitements des enseignants	2 700 000	2 700 000	
	<u>2 737 183 \$</u>	<u>2 720 248 \$</u>	<u>16 935 \$</u>

**FONDS RENOUVELABLE
DES ENTENTES SUR LES PRÊTS
DE SERVICES D'ENSEIGNANTS**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du Fonds renouvelable des ententes sur les prêts de services d'enseignants du gouvernement du Québec au 31 mars 1985 ainsi que l'état des opérations de l'année financière terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations de l'année financière terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 3, appliquées de la même manière qu'au cours de la période précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 25 septembre 1985

FONDS RENOUELABLE — TÉLÉCOMMUNICATIONS

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

	1985	1984
ACTIF		
Encaisse	274 365 \$	887 258 \$
Débiteurs	2 844 140	1 719 488
	<u>3 118 505 \$</u>	<u>2 606 746 \$</u>
PASSIF		
Créditeurs	1 618 505 \$	1 106 746 \$
APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Avance du Fonds consolidé du revenu	1 500 000	1 500 000
	<u>3 118 505 \$</u>	<u>2 606 746 \$</u>

Représentant du Contrôleur des finances,
Yves Deschênes

Administrateur du Fonds renouvelable — Télécommunications,
Edmond St-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1985

1. Constitution et objet

Le Fonds renouvelable — Télécommunications, constitué par un apport du Fonds consolidé du revenu, a pour objet de défrayer les coûts d'équipement et de services de télécommunications pour certains organismes dont le budget de fonctionnement n'apparaît pas aux prévisions budgétaires du gouvernement. Les recettes provenant de ces organismes au titre de remboursement sont versées à ce Fonds renouvelable et utilisées aux mêmes fins; en conséquence, aucun état de revenus et dépenses n'est présenté. Ce Fonds est administré par le ministère des Communications.

2. Opérations du Fonds

Au cours de l'année financière 1984-1985, le Fonds a comptabilisé une somme de 16 584 324 \$ (13 057 127 \$ en 1984) aux débiteurs ainsi qu'aux créditeurs couvrant des factures de services de télécommunications.

FONDS RENOUVELABLE — TÉLÉCOMMUNICATIONS**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif au 31 mars 1985 du Fonds renouvelable — Télécommunications. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement la situation financière du Fonds au 31 mars 1985 selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 16 juillet 1985

SECTION 1

OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

Les opérations budgétaires regroupent les transactions afférentes aux revenus et dépenses du Gouvernement, y compris celles relatives aux dépenses en capital. Le résultat net de l'ensemble de ces opérations a une incidence directe sur la dette nette.

TABLE DES MATIÈRES

OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES	PAGE
Sommaire des opérations budgétaires	1-2
Revenus	
Sommaire des revenus par ministère et par catégorie	1-2
Détail des revenus par ministère, catégorie et sous-catégorie	1-32
Dépenses	
Sommaire des crédits, dépenses et variations par ministère	1-4
Mandat spécial	1-6
Dépenses de transfert, état sommaire des dépenses effectuées	1-7
Crédits, dépenses et variations, par mission, domaine, secteur et programme	1-8
Listes et définitions des catégories et super-catégories de dépenses	1-28
Sommaire des dépenses par ministère et par super-catégorie et catégorie	1-30
Détail des crédits autorisés et dépenses par ministère, programme, élément, super-catégorie et catégorie	
Affaires culturelles	1-60
Affaires municipales	1-64
Affaires sociales	1-70
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1-78
Assemblée nationale	1-86
Commerce extérieur	1-92
Communautés culturelles et Immigration	1-94
Communications	1-96
Conseil exécutif	1-100
Conseil du trésor	1-106
Éducation	1-108
Énergie et Ressources	1-116
Enseignement supérieur, Science et Technologie	1-124
Environnement	1-126
Finances	1-130
Habitation et Protection du consommateur	1-136
Industrie et Commerce	1-140
Justice	1-144
Loisir, Chasse et Pêche	1-154
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	1-158
Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration	1-164
Régie de l'assurance-maladie du Québec	1-168
Relations internationales	1-170
Revenu	1-174
Tourisme	1-178
Transports	1-180
Travail	1-186
Travaux publics et Approvisionnement	1-190
Sommaire des crédits et dépenses de transfert par ministère	1-194

1-2

OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

SOMMAIRE

Revenus	+ 22 310 027
Dépenses	- 25 542 499
DÉFICIT DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES	- 3 232 472

N.B. Le signe (-) signifie un besoin de financement
le signe (+) signifie une source de financement

SOMMAIRE DES REVENUS PAR MINISTÈRE ET PAR CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

Détail page	Ministère	Impôts sur le revenu et les biens	Taxes à la consommation	Droits et permis
1	1-00 Affaires culturelles			212
2	1-00 Affaires municipales			567
3	1-00 Affaires sociales			298
4	1-00 Agriculture, Pêcheries et Alimentation			169
5	1-00 Assemblée nationale			
6	1-00 Commerce extérieur			
7	1-00 Communautés culturelles et Immigration			
8	1-00 Communications			1 065
9	1-00 Conseil exécutif			
10	1-00 Conseil du trésor			
11	1-00 Éducation			
12	1-00 Énergie et Ressources			101 634
13	1-00 Enseignement supérieur, Science et Technologie			
14	1-00 Environnement			91
15	1-00 Finances	1 509 481		10 207
16	1-00 Habitation et Protection du consommateur			18 210
17	1-00 Industrie et Commerce			547
18	1-00 Justice			8 321
19	1-00 Loisir, Chasse et Pêche			13 806
20	1-00 Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu			131
21	1-00 Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration			
22	1-00 Relations internationales			
23	1-00 Revenu	8 168 351	4 394 790	108 285
24	1-00 Tourisme			530
25	1-00 Transports			273 255
26	1-00 Travail			
27	1-00 Travaux publics et Approvisionnement			
		9 677 832	4 394 790	537 328

Revenus divers	Transferts des sociétés d'État	Total des revenus autonomes	Total des transferts du gouvernement du Canada	Total des revenus budgétaires		
				1984-1985	1983-1984	
544		756	611	1 367	1 626	1
1 600		2 167		2 167	10 249	2
2 945		3 243	5 144	8 387	5 319	3
6 179		6 348	11 070	17 418	13 021	4
843		843		843	887	5
635		635		635	31	6
92		92	1 194	1 286	1 019	7
4 568		5 633		5 633	6 519	8
5 537		5 537	36 605	42 142	103 465	9
3 065		3 065		3 065	2 791	10
14 942		14 942	28 705	43 647	48 461	11
19 361		120 995	1 790	122 785	93 978	12
8		8		8		13
1 899		1 990	4 269	6 259	3 931	14
72 909	747 837	2 340 434	5 993 689	8 334 123	8 034 057	15
1 723		19 933	102 822	122 755	107 826	16
4 314		4 861		4 861	5 051	17
76 517		84 838	11 759	96 597	110 174	18
23 532		37 338		37 338	33 738	19
35 738		35 869	141 656	177 525	187 299	20
8 146		8 146		8 146	4 849	21
280		280	1 748	2 028	1 698	22
217 835		12 889 261		12 889 261	12 191 358	23
727		1 257		1 257	1 244	24
76 762		350 017	22 444	372 461	363 429	25
33		33		33	34	26
8 000		8 000		8 000	78 915	27
588 734	747 837	15 946 521	6 363 506	22 310 027	21 410 969	

SOMMAIRE DES CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS, PAR MINISTÈRE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

Détail page	Ministère	Crédits initiaux	Crédits supplémentaires et mandats spéciaux	Virements et transferts de juridiction	
		+	+	+, (-)	
1	1-00	Affaires culturelles	144 321	9 458(c)	10 044
2	1-00	Affaires municipales	455 655	84 120(5)	10 975
3	1-00	Affaires sociales	5 646 913(1)	91 962(4)	51 293
4	1-00	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	494 326	14 303	6 978
5	1-00	Assemblée nationale	86 801(2)	4 100	3
6	1-00	Commerce extérieur	19 272		1 403
7	1-00	Communautés culturelles et Immigration	44 411	3 832	284
8	1-00	Communications	200 055	10 061	5 879
9	1-00	Conseil exécutif	154 641	20 616	17 867
10	1-00	Conseil du trésor	15 049		(251)
11	1-00	Éducation	6 296 429	12 695	11 209
12	1-00	Énergie et Ressources	306 956	11 608	53 600
13	1-00	Enseignement supérieur, Science et Technologie	56 037	433	(326)
14	1-00	Environnement	152 069		1 882
15	1-00	Finances	2 643 548	161 809	(248 823)
16	1-00	Habitation et Protection du consommateur	328 002	3 440	23 694
17	1-00	Industrie et Commerce	345 207	30 013	39 298
18	1-00	Justice	685 145	20 603	12 310
19	1-00	Loisir, Chasse et Pêche	204 371	18 075	13 396
20	1-00	Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	2 740 466	25 956	(40 087)
21	1-00	Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration	964 729	5 132	(268)
22	1-00	Régie de l'assurance-maladie du Québec	1 477 946(1)	4 510	
23	1-00	Relations internationales	55 184	2 062	1 048
24	1-00	Revenu	237 319	7 657	(89)
25	1-00	Tourisme		2 033(3)	26 862
26	1-00	Transports	1 651 406	15 100(6)	1 979
27	1-00	Travail	42 325	1 987	271
28	1-00	Travaux publics et Approvisionnement	225 667	38 485(5)	(431)
		<u>25 674 250</u>	<u>600 050</u>	<u>0</u>	
	Crédits votés	19 175 173(a)	318 568(b)(c)	0	
	Crédits permanents	6 499 077(1)(2)	281 482(3 à 6)	0	
		<u>25 674 250</u>	<u>600 050</u>	<u>0</u>	

(a) Crédits initiaux autorisés par: Loi no 1 sur les crédits, 1984-1985 du 20 mars 1984, L.Q., 1984, c. 2.

Loi no 2 sur les crédits, 1984-1985 du 29 mars 1984, L.Q., 1984, c. 3.

Loi no 3 sur les crédits, 1984-1985 du 12 juin 1984, L.Q., 1984, c. 14.

173 476 683 \$

5 001 060 141

14 000 636 57519 175 173 399 \$

(b) Crédits supplémentaires autorisés par: Loi no 4 sur les crédits, 1984-1985 du 20 juin 1984, L.Q., 1984, c. 31.

Loi no 5 sur les crédits, 1984-1985 du 21 décembre 1984, L.Q., 1984, c. 49.

Loi no 6 sur les crédits, 1984-1985 du 21 décembre 1984, L.Q., 1984, c. 52.

28 000 000 \$

283 761 200

3 307 100315 068 300

(c) Mandat spécial: du 9 août 1984 au ministère des Affaires culturelles (décret 1756-84 du 8 août 1984).

3 500 000318 568 300 \$

Crédits autorisés	VARIATION			Prêts, Placements et Avances	DÉPENSES		
	Crédits non utilisés		Dépassements aux crédits permanents		1984-1985	1983-1984	
	Suspension du droit d'engager	Autres					
=	(-)	(-)	+	(-)	=		
163 823	1 212	2 186	1 535	10	161 950	135 169	1
550 750	464	44 358		210	505 718	451 946	2
5 790 168	5 347	39 456	19 946	14	5 765 297(1)	5 438 346	3
515 607	1 743	46 491	202	6 156	461 419	415 617	4
90 904	3	6 008	50	30	84 913	58 564	5
20 675	44	1 841		594	18 196	13 498	6
48 527	80	2 872		23	45 552	42 557	7
215 995	522	7 128		1 302	207 043	194 400	8
193 124	821	14 018	66	72	178 279	145 480	9
14 798	5	2 041		7	12 745	12 274	10
6 320 333	4 274	29 548	14 714	8 162	6 293 063	6 589 002	11
372 164	2 123	19 928	31	163	349 981	282 176	12
56 144	87	19 974		8 513	27 570	11 573	13
153 951	806	11 574	6	29	141 548	123 500	14
2 556 534	951	52 917	4 319	20	2 506 965	2 368 251	15
355 136	741	10 054	163	29	344 475	296 986	16
414 518	375	46 597	4 042	3 520	368 068	285 070	17
718 058	1 128	12 667	3 840	1 077	707 026	646 115	18
235 842	714	1 997	28	176	232 983	221 643	19
2 726 335	1 828	121 967	1 764	140	2 604 164	2 430 425	20
969 593	107	32 670	2 493	8 511	930 798	820 386	21
1 482 456		45 089	19 143		1 456 510(1)	1 356 593	22
58 294	257	799		742	56 496	49 246	23
244 887	410	19 760	6 601	109	231 209	240 347	24
28 895	201	1 414		54	27 226	13 328	25
1 668 485	4 289	30 397	39	3 240	1 630 598	1 578 363	26
44 583	187	2 411	180	29	42 136	40 119	27
263 721	624	112 563	37		150 571	262 540	28
26 274 300	29 343	738 725	79 199	42 932	25 542 499	24 523 514	
19 493 741	29 303	553 404		42 889	18 868 145	18 964 443	
6 780 559	40	185 321	79 199	43	6 674 354	5 559 071	
26 274 300	29 343	738 725	79 199	42 932	25 542 499	24 523 514	

(1) Inclut les prévisions de contributions du Fonds des services de santé de 1 525 000 000 \$ aux crédits initiaux et 1 509 481 048 \$ de contributions réelles pour lesquelles les dépenses se répartissent également au programme «Services des centres hospitaliers de courte durée et psychiatriques» au ministère des Affaires sociales et au programme «Régime d'assurance-maladie» à la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

(2) Y compris 30 986 300 \$ de crédits permanents en vertu de la Loi électorale, L.R.Q., c. E-3.1 pour le programme «Administration du système électoral» alors qu'une prévision de 30 186 300 \$ apparaissait sous ce titre au volume des crédits déposé à l'Assemblée nationale.

(3) Loi sur le ministère du Tourisme, L.R.Q., c. M-31.1.
Crédits autorisés de 2 033 000 \$, le 21 février 1985 par le décret 308-85.

(4) Loi approuvant l'entente concernant la construction et l'exploitation d'un centre hospitalier sur le territoire de Kanawake, L.Q., 1984, c. 13, sanctionnée le 12 juin 1984.
Crédits autorisés de 2 207 355 \$, le 8 août 1984 par le décret 1764-84.

(5) Loi sur la Société immobilière du Québec, L.R.Q., c. S-17.1.
Crédits autorisés de 122 235 500 \$, par les décrets 760-84 du 28 mars 1984, 2149-84 du 25 septembre 1984, 2450-84 du 7 novembre 1984, 2749-84 du 12 décembre 1984, 171-85 du 30 janvier 1985 et 318-85 du 21 février 1985 dont 83 750 500 \$ au ministère des Affaires municipales.

(6) Loi sur la Société immobilière du Québec, L.R.Q., c. S-17.1.
Crédits autorisés de 100 000 \$, le 14 novembre 1984 par le décret 2539-84.

1-6

MANDAT SPÉCIAL (1)

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en millier de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>
Affaires culturelles		
Mandat spécial numéro 1 du 9 août 1984 (décret 1756-84 du 8 août 1984) autorisé en raison de la nécessité urgente d'aider la Corporation Québec 1534-1984 à poursuivre ses activités.		
Programme 4 - Soutien et promotion des arts, lettres et musées		
Élément 1 - Soutien et promotion des arts et lettres	<u>3 500</u>	<u>3 500</u>
	<u>3 500</u>	<u>3 500</u>

(1) Émis en conformité avec l'article 41 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A.6).

DÉPENSES DE TRANSFERT
ÉTAT SOMMAIRE DES DÉPENSES EFFECTUÉES
 Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

BÉNÉFICIAIRES	PAIEMENTS						1984-1985	1983-1984
	Personnes	Fonctionnement	Capital	SERVICE DE LA DETTE				
				Principal	Intérêts			
Entreprises		318 133	235 445		76 006	629 584	504 013	
Institutions de santé et établissements de services sociaux		5 436 796	47 414	42 992	136 242	5 663 444	5 415 334	
Commissions scolaires et institutions d'enseignement		6 159 677	14 485	148 180	309 331	6 631 673	7 088 990	
Municipalités		774 087	101 809	43 786	164 839	1 084 521	1 123 288	
Organismes sans but lucratif		327 940	35 584	627	286	364 437	340 939	
Personnes	4 331 313					4 331 313	3 913 300	
Entreprises et organismes d'État		420 339	5 431	21 687	40 346	487 803	329 016	
TOTAL	4 331 313	13 436 972	440 168(1)	257 272(1)	727 050	19 192 775(2)	18 714 880	

(1) Répartition par ministère et organisme

Affaires culturelles	6 465	2 069
Affaires municipales	37 861	
Affaires sociales	47 414	42 992
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	68 371	
Communications	984	
Conseil exécutif	42 031	
Éducation	14 465	148 180
Énergie et Ressources	80 923	
Enseignement supérieur, Science et Technologie	87	
Environnement	651	11 156
Habitation et Protection du consommateur	9 295	
Industrie et Commerce	80 136	20 000
Loisir, Chasse et Pêche	21 151	35
Main-d'œuvre et Sécurité du revenu	1 624	
Régie de l'assurance-maladie du Québec	2 358	245
Relations internationales	172	
Transports	25 615	32 595
Travaux publics et Approvisionnement	565	
	440 168	257 272

TOTAL: des paiements pour des dépenses en capital et pour le remboursement du principal des emprunts pour des dépenses en capital.

697 440

(2) Pour détails des crédits et dépenses par ministère et organisme, voir page 1-194.

**CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS,
PAR MISSION, DOMAINE, SECTEUR ET PROGRAMME**

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en millier de dollars)

	Détail du programme en page	Crédits initiaux	Crédits sup- plémentaires et mandats spéciaux	Virements et transferts de juridiction
		+	+	+, (-)
MISSION ÉCONOMIQUE				
Domaine: ressources naturelles et industries primaires				
Secteur: agriculture				
Planification, recherche et enseignement	1-78	30 322	921	
Financement agricole	1-78	78 420		
Permanents		31 809		
Aide à la production agricole	1-80	131 254		
Permanents		8 167		
Assurances agricoles	1-80	77 600	10 475	1 945
Commercialisation des produits agro-alimentaires	1-80	47 113		
Permanents		60		
Régie des marchés agricoles du Québec	1-82	1 634		
Gestion du territoire agricole	1-82	27 347	2 195	1 046
Permanents		1 790		
Gestion interne et soutien	1-82	15 856	712	
Permanents				
Régie des grains	1-82	1 265		
Total du secteur		452 637	14 303	2 991
Secteur: forêts				
Connaissance de la forêt	1-116	7 613		
Amélioration de la forêt	1-116	86 615	6 000	
Protection de la forêt	1-116	31 214	700	1
Utilisation de la forêt	1-116	41 112		185
Gestion interne et soutien	1-118	21 202		1 203
Permanents				48
Financement forestier	1-118	1 957		
Permanents		1 830		
Développement de l'industrie forestière	1-118	40 076	4 908	5 753
Total du secteur		231 619	11 608	7 190
Secteur: mines				
Exploration géologique et minérale	1-120	18 593		
Industrie minérale et administration minière	1-120	9 323		37 872
Recherche minérale, analyses et essais	1-120	7 598		
Total du secteur		35 514		37 872
Secteur: eau				
Aide financière à la construction de réseaux d'aqueduc et d'égoûts	1-66	54 283		250
Amélioration du milieu ambiant	1-126	119 395		1 065
Permanents				
Connaissance	1-126	10 995		120
Gestion interne et soutien	1-126	10 643		410
Permanents				37
Organismes-conseils	1-128	1 684		
Total du secteur		197 000		1 882

(1) Y compris un paiement de 7,6 millions de dollars (0,4 millions de dollars en 1983-1984) au «Fonds d'assurance prêts agricoles et forestiers».

(2) La variation provient d'une augmentation des contributions gouvernementales au «Fonds d'assurance-stabilisation des revenus agricoles» occasionnée par une majoration des taux de cotisation suite au bas prix du porc, de la viande de boucherie et de la betterave sucrée.

(3) L'augmentation de la dépense résulte de la forte accélération des activités de reboisement.

(4) Y compris une subvention de 11,7 millions de dollars à la Compagnie des Bois de l'Est du Québec Inc. pour la réorganisation et le regroupement de l'industrie du sciage dans les régions du nord de la Gaspésie et de Matane-Matapédia et des subventions de 9,7 millions de dollars dans le cadre du programme de modernisation des usines de pâte et papier.

(5) La variation provient de la mise en oeuvre du programme de relance et de soutien de l'industrie minérale décrété par le Gouvernement au cours du deuxième semestre de l'année financière 1983-1984.

Crédits autorisés	VARIATION		Dépassements aux crédits permanents	Prêts, Placements et Avances	DÉPENSES	
	Crédits non utilisés				1984-1985	1983-1984
	Suspension du droit d'engager (-)	Autres (-)				
=			+	(-)	=	
31 243		522		2	30 719	27 225
78 420	155	3 479		3	74 783	79 484
31 809		16 762	27		15 074(1)	8 405
131 254	906	14 362		374	115 612	118 469
8 167		1 481			6 686	7 639
90 020		23		101	89 896(2)	62 309
47 113	578	5 108		403	41 024	39 029
60					60	58
1 634		143			1 491	1 465
30 588	29	433		8	30 118	26 209
1 790		1 790				
16 568	75	561		78	15 854	14 958
			175		175	151
1 265		151			1 114	1 022
469 931	1 743	44 815	202	969	422 606	386 423
7 613	30	211		1	7 371	7 378
92 615	300	1 790		128	90 397(3)	67 582
31 915	124	995		4	30 792	38 154
41 297	906	7 388		3	33 000	38 414
22 405	74	315		14	22 002	19 869
48			31		79	7
1 957		281			1 676	1 629
1 830		89			1 741	1 595
50 737		1 619			49 118(4)	26 538
250 417	1 434	12 688	31	150	236 176	201 166
18 593	459	2 285		2	15 847	20 348
47 195		1 084		1	46 110(5)	16 840
7 598	69	38		2	7 489	8 479
73 386	528	3 407		5	69 446	45 667
54 533		3 304			51 229	53 612
120 460	740	10 333		3	109 384	91 516
11 115	36	352		6	10 721	11 028
11 053	30	503		15	10 505	10 015
37		1	6		42	1
1 684		49			1 635	1 414
198 882	806	14 542	6	24	183 516	167 621

**CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS,
PAR MISSION, DOMAINE, SECTEUR ET PROGRAMME**
Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	Crédits initiaux	Crédits sup- plémentaires et mandats spéciaux	Virements et transferts de juridiction
		+	+	+, (-)
MISSION ÉCONOMIQUE (suite)				
Secteur: énergie				
Régie de l'électricité et du gaz	1-120	2 046		353
Études, recherches et interventions concernant l'énergie	1-122	17 691		8 000
Total du secteur		19 737		8 353
Secteur: pêches maritimes				
Développement des pêches maritimes	1-84	41 689		3 987
Total du secteur		41 689		3 987
Secteur: faune				
Gestion des ressources fauniques	1-156	39 485	2 151	2 844
Permanents				42
Total du secteur		39 485	2 151	2 886
Total du domaine		1 017 681	28 062	65 161
Domaine: industries secondaires				
Secteur: industries secondaires				
Développement des relations économiques et commerciales avec l'extérieur	1-92	19 272		1 364
Permanents				39
Statistiques, prévisions socio-économiques et recherche d'ensemble	1-134	8 162		40
Gestion interne et soutien	1-140	10 753		29
Société de développement industriel du Québec	1-140	105 328		
Développement de l'industrie manufacturière, des établissements commerciaux et des coopératives	1-140	116 929	15 000	5 851
Permanents			1 560	73
Soutien aux sociétés et organismes d'État	1-142	42 968		59 000
Permanents		15 730		
Science et technologie	1-124	44 996	433	(354)
Permanents				28
Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche	1-124	11 041		
Permanents				
Total du secteur		375 179	16 993	66 070
Total du domaine		375 179	16 993	66 070
Domaine: services				
Secteur: tourisme				
Promotion et développement de l'industrie touristique	1-142, 1-178	53 499	13 453	1 207
Permanents			2 033	
Total du secteur		53 499	15 486	1 207

(6) Y compris une subvention de 7,6 millions de dollars à la Compagnie Gaz Métropolitain inc.

(7) Y compris des subventions accrues à Bell Helicopter de la Textron Canada Inc. et à Péromont Inc. aux montants de 26,2 millions de dollars et 14,8 millions de dollars respectivement.

(8) Y compris une subvention de 31,3 millions de dollars à la Société du Palais des congrès de Montréal (8,4 millions de dollars en 1983-1984).

Crédits autorisés	VARIATION			Prêts, Placements et Avances	DÉPENSES	
	Crédits non utilisés		Dépassements aux crédits permanents		1984-1985	1983-1984
	Suspension du droit d'engager (-)	Autres (-)				
=			+	(-)		
2 399	3	184			2 212	2 100
25 691	158	3 292		4	22 237(6)	14 058
28 090	161	3 476		4	24 449	16 158
45 676		1 676		5 187	38 813	29 194
45 676		1 676		5 187	38 813	29 194
44 480		671		20	43 789	40 746
42		1			41	
44 522		672		20	43 830	40 746
1 110 904	4 672	81 276	239	6 359	1 018 836	886 975
20 636	44	1 841		594	18 157	13 498
39					39	
8 202	275	298		2	7 627	7 259
10 782	225	307		3	10 247	8 447
105 328		28 253		2 292	74 783	64 701
137 780	150	17 534		1 219	118 877(7)	71 696
1 633			4 041		5 674	1 875
101 968		503			101 465	97 377
15 730					15 730	14 300
45 075	87	19 974		513	24 501	6 456
28					28	4 857
11 041				8 000	3 041	260
458 242	781	68 710	4 041	12 623	380 169	290 726
458 242	781	68 710	4 041	12 623	380 169	290 726
68 159	201	1 100		60	66 798(8)	40 000
2 033		314	1		1 720	2
70 192	201	1 414	1	60	68 518	40 002

**CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS,
PAR MISSION, DOMAINE, SECTEUR ET PROGRAMME**

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	Crédits initiaux	Crédits sup- plémentaires et mandats spéciaux	Virements et transferts de juridiction
		+	+	+, (-)
MISSION ÉCONOMIQUE (suite)				
Secteur: marché financier				
Inspecteur général des institutions financières Permanents	1-134	15 932		(53) 48
Contrôle, surveillance et développement du commerce des valeurs mobilières Permanents	1-134	3 481 128		329
Total du secteur		19 541		324
Secteur: communications				
Développement des politiques	1-98	9 387		80
Régie des services publics	1-98	2 431		(134)
Commission d'accès à l'information	1-98	1 905		
Total du secteur		13 723		(54)
Total du domaine		86 763	15 486	1 477
Domaine: ressources humaines				
Secteur: immigration				
Communautés culturelles et immigration Permanents	1-94	24 579	3 832	275 5
Total du secteur		24 579	3 832	280
Secteur: relations et conditions de travail				
Relations et normes de travail Permanents	1-186	7 715 150		21 56
Aide financière à la Commission de la santé et de la sécurité du travail	1-186	20 361		
Conseil des services essentiels Permanents	1-186	1 350		
Direction et gestion interne Permanents	1-188	7 038	521 1 466	194
Total du secteur		36 614	1 987	271
Secteur: main-d'oeuvre et emploi				
Formation professionnelle de la main-d'oeuvre	1-162	21 181	190	10 067
Protection et développement de l'emploi Permanents	1-162	178 548	11 500	(86 020)
Aide financière relative aux activités de placement de l'Office de la construction	1-188	5 711		
Total du secteur		205 440	11 690	(75 953)
Total du domaine		266 633	17 509	(75 402)
Domaine: transports				
Secteur: transports terrestres				
Systèmes de transports terrestres Permanents	1-180	377 668 400		258
Commission des transports du Québec	1-180	9 184		(62)
Construction du réseau routier	1-180	407 797		115
Conservation du réseau routier	1-182	437 359		40
Gestion interne et soutien Permanents	1-182	46 462	15 000	52
Total du secteur		1 278 870	15 000	403
Secteur: transports maritime et aérien				
Transports maritime et aérien Permanents	1-184	61 664	100	300
Total du secteur		61 664	100	300
Total du domaine		1 340 534	15 100	703
Total de la mission		3 086 790	93 150	58 009

(9) La variation provient d'une diminution des montants affectés aux programmes conjoncturels de création d'emplois temporaires tels que: «Retour au travail», «Bons d'emplois», «Chantiers Québec» et «Jeunes volontaires».

Crédits autorisés	VARIATION			Prêts, Placements et Avances	DÉPENSES	
	Crédits non utilisés		Dépassements aux crédits permanents		1984-1985	1983-1984
	Suspension du droit d'engager (-)	Autres (-)				
=	(-)	(-)	+	(-)	=	=
15 879	32	1 460		11	14 376	
48		4	10		54	13 011
3 810	19	23			3 768	3 283
128		18			110	110
19 865	51	1 505	10	11	18 308	16 404
9 467		477		16	8 974	5 798
2 297		455			1 842	2 014
1 905		539			1 366	618
13 669		1 471		16	12 182	8 430
103 726	252	4 390	11	87	99 008	64 836
28 686	34	933		19	27 700	24 142
5					5	1
28 691	34	933		19	27 705	24 143
7 736	115	722		2	6 897	7 122
206		96	170		280	534
20 361					20 361	21 130
1 350		217			1 133	870
7 753	72	728		27	6 926	5 097
1 466		456	10		1 020	
38 872	187	2 219	180	29	36 617	34 753
31 438		5 775			25 663	20 288
104 028		46 854	220		57 174 ⁽⁹⁾	106 873
					220	145
5 711		192			5 519	5 366
141 177		52 821	220		88 576	132 672
208 740	221	55 973	400	48	152 898	191 568
377 926	185	4 504		8	373 229	355 850
400		44			356	620
9 122	32	219			8 871	8 298
407 912		8 229		187	399 496	384 831
437 399		3 650		22	433 727	428 996
61 514	572	4 838		15	56 089	67 804
			39		39	
1 294 273	789	21 484	39	232	1 271 807	1 246 399
61 964	3 500	4 414		1	54 049	45 926
100		20			80	
62 064	3 500	4 434		1	54 129	45 926
1 356 337	4 289	25 918	39	233	1 325 936	1 292 325
3 237 949	10 215	236 267	4 730	19 350	2 976 847	2 726 430

**CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS,
PAR MISSION, DOMAINE, SECTEUR ET PROGRAMME**
Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	Crédits initiaux	Crédits sup- plémentaires et mandats spéciaux	Virements et transferts de juridiction
		+	+	+, (-)
MISSION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE				
Domaine: éducation				
Secteur: enseignement				
Enseignement primaire et secondaire public	1-110	3 445 431		900
Permanents		199 605		
Enseignement collégial public	1-110	763 694		150
Permanents		33 539		
Enseignement universitaire	1-112	1 023 948	3 485	
Permanents		1 200		
Formation des adultes	1-112	188 303		1 566
Enseignement privé	1-112	228 113		100
Permanents		31 654		
Fonds pour la formation de chercheurs et action concertée	1-114	31 673		85
Régime de retraite des enseignants	1-166			
Permanents		477 858		
Total du secteur		6 425 018	3 485	2 801
Secteur: administration et services				
Société de radio-télévision du Québec	1-98	56 855	900	
Administration	1-108	114 750	2 410	408
Permanents				
Consultation	1-108	4 441		
Aide financière aux étudiants	1-110	227 300	6 800	8 000
Permanents				
Transport scolaire	1-182	296 383		
Total du secteur		699 729	10 110	8 408
Total du domaine		7 124 747	13 595	11 209
Domaine: culture				
Secteur: arts, lettres et biens culturels				
Organismes-conseils et gestion interne	1-60	19 152	1 969	1 735
Permanents		1 972		
Développement culturel	1-60	49 387		7 417
Institutions nationales	1-60	20 293		336
Soutien et promotion des arts, lettres et musées	1-62	45 082	7 489	556
Permanents		8 435		
Charte de la langue française	1-94	19 832		4
Total du secteur		164 153	9 458	10 048
Total du domaine		164 153	9 458	10 048

(10) Une somme de 281 millions de dollars pour l'année scolaire 1982-1983 à verser au cours de l'année financière 1984-1985 selon la politique budgétaire a été versée par anticipation en 1983-1984.

Crédits autorisés	VARIATION			Prêts, Placements et Avances	DÉPENSES	
	Crédits non utilisés		Dépassements aux crédits permanents		1984-1985	1983-1984
	Suspension du droit d'engager (-)	Autres (-)				
=			+	(-)		
3 446 331	2 961	5 097		1 620	3 436 653(10)	3 903 765
199 605		11 539			188 066	163 979
763 844	750	58			763 036	747 664
33 539			14 017		47 556	41 626
1 027 433		3 168			1 024 265	996 207
1 200			485		1 685	
189 869	525	1 982			187 362	159 821
228 213		96			228 117	219 716
31 654		5 784			25 870	23 737
31 758					31 758	25 991
477 858		19 824			458 034	96 236
6 431 304	4 236	47 548	14 502	1 620	6 392 402	6 674 816
57 755					57 755	54 565
117 568	33	1 044	6	29	116 462	105 651
4 441		133			6	516
242 100		394		6 513	4 308	3 914
296 383		2 791	206		235 193	194 087
718 247	33	4 362	212	6 542	206	
7 149 551	4 269	51 910	14 714	8 162	293 592	269 452
22 856	565	663		5	707 522	628 185
1 972			24		7 099 924	7 303 001
56 804	413	754				
20 629	44	634				
53 127	190	135				
8 435			1 511			
19 836	46	1 939		4		
183 659	1 258	4 125	1 535	14		
183 659	1 258	4 125	1 535	14		

1-16

**CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS,
PAR MISSION, DOMAINE, SECTEUR ET PROGRAMME**
Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	Crédits initiaux	Crédits sup- plémentaires et mandats spéciaux	Virements et transferts de juridiction
		+	+	+, (-)
MISSION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE (suite)				
Domaine: loisir				
Secteur: loisir				
Soutien aux municipalités et aux organismes de loisir	1-154	30 089		4 762
Promotion du loisir socio-culturel	1-154	12 988		335
Plein air, parcs et réserves	1-154	68 264	15 314	3 286
Permanents				
Promotion de l'activité physique et du sport	1-154	14 017		100
Gestion interne et soutien	1-156	30 347	610	1 994
Permanents				33
Régie de la sécurité dans les sports	1-156	2 279		
Régie des installations olympiques	1-156	6 902		
Total du secteur		164 886	15 924	10 510
Total du domaine		164 886	15 924	10 510
Total de la mission		7 453 786	38 977	31 767

Crédits autorisés	VARIATION			Prêts, Placements et Avances	DÉPENSES	
	Crédits non utilisés		Dépassements aux crédits permanents		1984-1985	1983-1984
	Suspension du droit d'engager (-)	Autres (-)				
=	(-)	(-)	+	(-)	=	
34 851	230	333			34 288	27 200
13 323	100	91		1	13 131	12 282
86 864	36	600		117	86 111	93 159
			1		1	2
14 117		58			14 059	14 379
32 951	348	87		27	32 489	26 705
33			27		60	27
2 279		156		11	2 112	1 765
6 902					6 902	5 378
<u>191 320</u>	<u>714</u>	<u>1 325</u>	<u>28</u>	<u>156</u>	<u>189 153</u>	<u>180 897</u>
<u>191 320</u>	<u>714</u>	<u>1 325</u>	<u>28</u>	<u>156</u>	<u>189 153</u>	<u>180 897</u>
<u>7 524 530</u>	<u>6 241</u>	<u>57 360</u>	<u>16 277</u>	<u>8 332</u>	<u>7 468 874</u>	<u>7 637 481</u>

**CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS,
PAR MISSION, DOMAINE, SECTEUR ET PROGRAMME**

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	Crédits initiaux	Crédits sup- plémentaires et mandats spéciaux	Virements et transferts de juridiction
		+	+	+, (-)
MISSION SOCIALE				
Domaine: sécurité du revenu				
Secteur: régimes de sécurité du revenu				
Indemnisation des victimes d'actes criminels	1-152			
Permanents		11 612	963	
Allocations familiales	1-158			
Permanents		203 204		
Allocations de maternité	1-160	9 530		
Prestations d'aide sociale	1-160	2 047 915		13 317
Permanents				
Assistance-maladie	1-160	113 333	9 499	
Sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	1-160	11 269	900	
Supplément au revenu de travail et administration de logement	1-174	23 618	3 383	
Remboursements à certains travailleurs autonomes d'une partie de leurs contributions au régime de rentes du Québec	1-174			
Permanents		442		
Total du secteur		2 420 923	14 745	13 317
Secteur: administration et services				
Direction et gestion	1-158	116 803	1 000	22 503
Permanents				46
Administration déléguée de programmes en sécurité du revenu	1-158	34 264	2 867	
Direction et gestion de la Commission des affaires sociales	1-158	4 419		
Total du secteur		155 486	3 867	22 549
Total du domaine		2 576 409	18 612	35 866
Domaine: santé et adaptation sociale				
Secteur: prévention et amélioration				
Services des centres locaux de services communautaires	1-70	295 381	2 434	2 109
Permanents		18 247		
Soutien des organismes bénévoles	1-70	17 737		588
Protection du milieu	1-126	9 352		250
Total du secteur		340 717	2 434	2 947
Secteur: recouvrement de la santé				
Services des centres hospitaliers de courte durée et psychiatriques	1-70	2 466 879	65 099	33 612
Permanents		963 530	2 207	
Régime d'assurance-maladie	1-168			
Permanents		1 477 946	4 510	
Total du secteur		4 908 355	71 816	33 612
Secteur: réadaptation sociale				
Services des centres de services sociaux	1-72	270 208	638	408
Permanents		14 078		
Services des centres d'accueil d'hébergement et des centres hospitaliers de soins de longue durée	1-72	838 411	9 208	6 864
Permanents		59 713		
Services des centres de réadaptation	1-72	533 465	4 752	990
Permanents		30 357		
Relations avec les citoyens et Office des personnes handicapées du Québec	1-104	27 279	8 802	61
Permanents				35
Total du secteur		1 773 511	23 400	8 358

Crédits autorisés	VARIATION			Prêts, Placements et Avances	DÉPENSES	
	Crédits non utilisés		Dépassements aux crédits permanents		1984-1985	1983-1984
	Suspension du droit d'engager (-)	Autres (-)				
=			+			
12 575			87		12 662	12 346
203 204		4 365	1 111		199 950	194 490
9 530		196			9 334	8 906
2 061 232		50 647	433	4	2 010 581	1 836 287
122 832		4 018			433	223
12 169		550			118 814	107 987
					11 619	10 767
27 001		1 259			25 742	21 746
442			13		455	606
2 448 985		61 035	1 644	4	2 389 590	2 193 358
140 306	1 813	8 378		135	129 980	106 821
46					46	
37 131		1 111			36 020	33 779
4 419	15	73		1	4 330	3 859
181 902	1 828	9 562		136	170 376	144 459
2 630 887	1 828	70 597	1 644	140	2 559 966	2 337 817
299 924	1 204	593			298 127	287 015
18 247		7 660			10 587	9 245
18 325					18 325	13 681
9 602		336		5	9 261	9 491
346 098	1 204	8 589		5	336 300	319 432
2 565 590		7 702			2 557 888	2 391 593
965 737			19 906		985 643	952 980
1 482 456		45 089	19 143		1 456 510	1 356 593
5 013 783		52 791	39 049		5 000 041	4 701 166
271 254	4 143	213			266 898	266 071
14 078		2 940			11 138	10 313
854 483		2 798			851 685	819 741
59 713		3 121			56 592	25 445
539 207		2 695			536 512	514 467
30 357		10 914			19 443	18 052
36 142	50	2 635		3	33 454	26 758
35					35	
1 805 269	4 193	25 316		3	1 775 757	1 680 847

**CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS,
PAR MISSION, DOMAINE, SECTEUR ET PROGRAMME**
Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	Crédits initiaux	Crédits sup- plémentaires et mandats spéciaux	Virements et transferts de juridiction
		+	+	+, (-)
MISSION SOCIALE (suite)				
Secteur: administration et services				
Coordination de la recherche	1-74	21 359		
Coordination régionale et nationale	1-74	64 738	7 174	5 214
Permanents		1 668		
Direction et gestion	1-76	51 142	450	1 488
Permanents				20
Direction et gestion de l'Office des services de garde à l'enfance	1-102	58 956		
Total du secteur		197 863	7 624	6 722
Total du domaine		7 220 446	105 274	51 639
Domaine: habitation				
Secteur: habitation				
Administration	1-136	3 142		153
Permanents				
Société d'habitation du Québec	1-136	274 557	3 000	22 484
Permanents		1 812		66
Conciliation entre locataires et propriétaires	1-136	11 002		(10)
Total du secteur		290 513	3 000	22 693
Total du domaine		290 513	3 000	22 693
Total de la mission		10 087 368	126 886	110 198
MISSION GOUVERNEMENTALE ET ADMINISTRATIVE				
Domaine: institutions politiques				
Secteur: assemblée nationale				
Secrétariat général	1-86	156		6
Permanents		26 668	486	
Services législatifs	1-86	462		
Permanents		4 840		
Information	1-86	1 415		43
Permanents		5 332	80	
Gestion interne et soutien	1-88	6 514		3
Permanents		774	3 534	
Bureau de l'Assemblée nationale	1-88	295		(49)
Permanents				
Protecteur du citoyen	1-88	1 878		
Permanents				
Vérificateur général	1-88	7 481		
Administration du système électoral	1-90			
Permanents		30 986		
Total du secteur		86 801	4 100	3

(11) Le recensement tenu à l'automne 1984 et les quatre (4) élections partielles expliquent l'augmentation de la dépense.

Crédits autorisés	VARIATION			Prêts, Placements et Avances	DÉPENSES	
	Crédits non utilisés		Dépassements aux crédits permanents		1984-1985	1983-1984
	Suspension du droit d'engager (-)	Autres (-)				
=			+	(-)		
21 359		1			21 358	17 841
77 126		184			76 942	62 480
1 668			30		1 698	1 323
53 080		635		14	52 431	48 099
20			10		30	
<u>58 956</u>	<u>249</u>	<u>5 096</u>		<u>21</u>	<u>53 590</u>	<u>47 621</u>
<u>212 209</u>	<u>249</u>	<u>5 916</u>	<u>40</u>	<u>35</u>	<u>206 049</u>	<u>177 364</u>
<u>7 377 359</u>	<u>5 646</u>	<u>92 612</u>	<u>39 089</u>	<u>43</u>	<u>7 318 147</u>	<u>6 878 809</u>
3 295		187		2	3 106	2 878
			145		145	
300 041	600	7 304		12	292 125	246 930
1 878		247			1 631	1 687
10 992	64	1 214		1	9 713	10 135
<u>316 206</u>	<u>664</u>	<u>8 952</u>	<u>145</u>	<u>15</u>	<u>306 720</u>	<u>261 630</u>
<u>316 206</u>	<u>664</u>	<u>8 952</u>	<u>145</u>	<u>15</u>	<u>306 720</u>	<u>261 630</u>
<u>10 324 452</u>	<u>8 138</u>	<u>172 161</u>	<u>40 878</u>	<u>198</u>	<u>10 184 833</u>	<u>9 478 256</u>
162		6			156	3 229
27 154		437		22	26 695	20 929
462		49			413	
4 840		213			4 627	4 735
1 458		166			1 292	783
5 412		989			4 423	5 199
6 517		436			6 081	3 880
4 308		1 927			2 381	753
246		29			217	
1 878		86		1	1 791	148
			50		50	1 316
7 481	3	228		3	7 247	6 169
<u>30 986</u>		<u>1 442</u>		<u>4</u>	<u>29 540(11)</u>	<u>11 423</u>
<u>90 904</u>	<u>3</u>	<u>6 008</u>	<u>50</u>	<u>30</u>	<u>84 913</u>	<u>58 564</u>

**CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS,
PAR MISSION, DOMAINE, SECTEUR ET PROGRAMME**

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	Crédits initiaux	Crédits sup- plémentaires et mandats spéciaux	Virements et transferts de juridiction
		+	+	+, (-)
MISSION GOUVERNEMENTALE ET ADMINISTRATIVE (suite)				
Secteur: direction du gouvernement				
Bureau du lieutenant-gouverneur	1-100	312		260
Services de soutien auprès du Premier ministre et du Conseil exécutif	1-100	22 951	4 608	1 978
Permanents		901	115	
Total du secteur		24 164	4 723	2 238
Secteur: institutions judiciaires				
Formulation de jugements	1-144	8 267		25
Permanents		17 644		
Soutien administratif à l'activité judiciaire	1-144	67 500	475	400
Enquêtes sur les décès et les incendies	1-144	1 918		
Protection des droits et libertés de la personne	1-144	6 730		(50)
Permanents				
Aide aux justiciables	1-146	57 916	1 824	
Administration	1-146	32 342	325	274
Permanents		235		
Total du secteur		192 552	2 624	649
Secteur: gestion municipale				
Aménagement du territoire municipal	1-64	18 382		9 932
Aide et surveillance administratives et financières	1-64	42 840		742
Évaluation foncière	1-64	313 112		97
Administration générale	1-66	7 403		(56)
Aide institutionnelle et restructuration du territoire	1-66	12 528		10
Total du secteur		394 265		10 725
Total du domaine		697 782	11 447	13 615
Domaine: gestion administrative centrale				
Secteur: administration du personnel				
Commission de la fonction publique	1-164	1 909		
Office des ressources humaines	1-164	6 832		242
Permanents		12 688		(550)
Contributions du gouvernement à titre d'employeur	1-164		5 132	
Permanents		141 582		
Régimes de retraite et assurance collective sur la vie des fonctionnaires ou employés publics	1-166	21 938		
Permanents		287 838		
Total du secteur		472 787	5 132	(308)

(12) Y compris 5 millions de dollars pour le nouveau programme d'aide à la revitalisation des centres-villes et des secteurs centraux.

(13) La variation provient d'une diminution de 23,2 millions de dollars dans le cadre du programme d'initiatives municipales pour l'emploi terminé en octobre 1984 et de 4 millions de dollars versés par anticipation en 1983-1984 concernant le programme de transfert minimum.

Crédits autorisés	VARIATION			Prêts, Placements et Avances	DÉPENSES	
	Crédits non utilisés		Dépassements aux crédits permanents		1984-1985	1983-1984
	Suspension du droit d'engager (-)	Autres (-)				
=			+	(-)	=	
572		29			543	470
29 537	222	1 452		40	27 823	18 593
1 016		55	66		1 027	880
<u>31 125</u>	<u>222</u>	<u>1 536</u>	<u>66</u>	<u>40</u>	<u>29 393</u>	<u>19 943</u>
8 292		302			7 990	7 244
17 644			1 672	1	19 315	18 063
68 375		2 075		743	65 557	62 652
1 918		22			1 896	1 754
6 680		541		7	6 132	5 337
						205
59 740		172			59 568	59 609
32 941	648	3 264		30	28 999	21 994
235			87		322	278
<u>195 825</u>	<u>648</u>	<u>6 376</u>	<u>1 759</u>	<u>781</u>	<u>189 779</u>	<u>177 136</u>
28 314		5 632			22 682(12)	13 984
43 582		6 070		200	37 312(13)	76 299
313 209	379	27 767		1	285 062	273 385
7 347		700		3	6 644	6 001
12 538		670		6	11 862	10 198
<u>404 990</u>	<u>379</u>	<u>40 839</u>		<u>210</u>	<u>363 562</u>	<u>379 867</u>
<u>722 844</u>	<u>1 252</u>	<u>54 759</u>	<u>1 875</u>	<u>1 061</u>	<u>667 647</u>	<u>635 510</u>
1 909		336			1 573	1 477
7 074	27	785		2	6 260	16 603
12 138	40	2 521		3	9 574	
146 714		174			146 540	134 913
21 938	33	3 817		3	18 085	3 451
287 838		5 042	2 493		285 289	54 218
<u>477 611</u>	<u>100</u>	<u>12 675</u>	<u>2 493</u>	<u>8</u>	<u>467 321</u>	<u>423 154</u>

**CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS,
PAR MISSION, DOMAINE, SECTEUR ET PROGRAMME**
Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	Crédits initiaux	Crédits sup- plémentaires et mandats spéciaux	Virements et transferts de juridiction
		+	+	+ (-)
MISSION GOUVERNEMENTALE ET ADMINISTRATIVE (suite)				
Secteur: administration financière				
Gestion budgétaire et politique administrative	1-106	10 323		(107)
Permanents		4 726		(144)
Études des politiques économiques et fiscales	1-130	2 367		180
Gestion de la trésorerie et de la dette publique	1-130	5 371		26 371
Permanents		2 314 600	127 679	
Comptabilité gouvernementale	1-130	22 905		(18)
Fonds de suppléance	1-132	267 165	33 700	(276 335)
Gestion interne et soutien	1-132	3 437	430	615
Administration fiscale	1-174	161 527		(94)
Permanents		48 660	4 274	5
Total du secteur		2 841 081	166 083	(249 527)
Secteur: services de soutien				
Gestion interne et soutien	1-96	27 660	343	144
Permanents				27
Information et publications gouvernementales	1-96	24 823	3 510	5 681
Bureau central de l'informatique	1-96	21 509	405	11
Réseaux et équipements gouvernementaux de communication	1-96	55 485	4 903	70
Services juridiques du gouvernement	1-148	14 951		178
Permanents				
Affaires législatives	1-148	5 963		(50)
Service des achats	1-164	14 084		40
Transport aérien gouvernemental	1-184	14 489		1 276
Allocation de l'espace et de l'équipement	1-190	134 457		(137)
Permanents				22
Exploitation des immeubles	1-190	84 398		(276)
Gestion interne et soutien	1-190	6 812		(40)
Permanents				
Société immobilière du Québec	1-68, 1-192		122 235	
Permanents				
Total du secteur		404 631	131 396	6 946
Secteur: statistiques, planification et coordination				
Aide financière à la Société d'aménagement de l'Outaouais	1-66	5 118	370	
Coordination du développement économique et régional et interventions de développement régional	1-102	29 341	5 000	12 273
Aménagement et développement régional, consultation et administration de l'O.P.D.Q.	1-102	11 065	1 415	2 087
Connaissance géographique du territoire	1-118	13 448		145
Permanents				37
Total du secteur		58 972	6 785	14 542
Total du domaine		3 777 471	309 396	(228 347)
Domaine: relations intergouvernementales				
Secteur: relations intergouvernementales				
Affaires canadiennes	1-104, 1-170	4 592		1 306
Affaires internationales	1-170	41 217	1 702	285
Office Franco-Québécois pour la Jeunesse	1-170	2 017		
Gestion interne et soutien	1-172	7 358	360	23
Total du secteur		55 184	2 062	1 614
Total du domaine		55 184	2 062	1 614

(14) Y compris des subventions de 26,3 millions de dollars (282,5 millions de dollars en 1983-1984) versées aux organismes des réseaux des affaires sociales et de l'éducation pour le remboursement du principal et de l'intérêt sur leurs emprunts à terme pour des dépenses de fonctionnement.

(15) Les remboursements de revenus d'intérêt ont été diminués des revenus en 1984-1985 alors qu'antérieurement ils étaient inscrits aux dépenses.

(16) La diminution provient de la création du Fonds renouvelable du Service aérien gouvernemental au cours de l'année financière 1984-1985.

(17) Voir la note 4 aux états financiers page 4-5.

(18) La variation résulte d'une subvention de 11,7 millions de dollars versée à la Société au cours de l'année financière 1983-1984 pour rembourser un emprunt temporaire effectué pour des dépenses en capital.

Crédits autorisés	VARIATION			Prêts, Placements et Avances	DÉPENSES	
	Crédits non utilisés		Dépassements aux crédits permanents		1984-1985	1983-1984
	Suspension du droit d'engager (-)	Autres (-)				
=			+	(-)	=	
10 216	5	978		1	9 232	12 273
4 582		1 063		6	3 513	1
2 547		37			2 510	2 026
31 742		120		1	31 621(14)	286 945
2 442 279		25 718	4 309	3	2 420 867	2 031 007
22 887	605	596		2	21 684	21 147
24 530		24 530				
4 482	20	113		1	4 348	3 463
161 433	410	5 788		108	155 127	145 660
52 939		12 679	6 588		46 848(15)	69 631
<u>2 757 637</u>	<u>1 040</u>	<u>71 622</u>	<u>10 897</u>	<u>122</u>	<u>2 695 750</u>	<u>2 572 153</u>
28 147	34	536		4	27 573	26 383
27					27	
34 014		1 490		1 278	31 246	33 315
21 925	328	2 217		3	19 377	16 600
60 458	160	1 414		1	58 883	55 107
15 129		748		12	14 369	12 912
5 913		766		1	5 146	5 444
14 124	7	171		8 503	5 443	4 922
15 765		1 688		3 007	11 070(16)	16 586
134 320	161	64 699			69 460	169 884
22		21	35		36	332
84 122	397	44 011			39 714	85 765
6 772	66	3 832			2 874	6 553
			2		2	6
122 235					122 235	
<u>542 973</u>	<u>1 153</u>	<u>121 593</u>	<u>37</u>	<u>12 809</u>	<u>407 455</u>	<u>433 809</u>
5 488					5 488(18)	16 788
46 614	283	2 290			44 041	35 453
14 567		1 606		3	12 958	12 239
13 593		93		3	13 497	12 920
37					37	
<u>80 299</u>	<u>283</u>	<u>3 989</u>		<u>6</u>	<u>76 021</u>	<u>77 400</u>
<u>3 858 520</u>	<u>2 576</u>	<u>209 879</u>	<u>13 427</u>	<u>12 945</u>	<u>3 646 547</u>	<u>3 506 516</u>
5 898		367		23	5 508	4 121
43 204	158	214		716	42 116	36 000
2 017					2 017	2 279
7 741	99	485		5	7 152	6 846
<u>58 860</u>	<u>257</u>	<u>1 066</u>		<u>744</u>	<u>56 793</u>	<u>49 246</u>
<u>58 860</u>	<u>257</u>	<u>1 066</u>		<u>744</u>	<u>56 793</u>	<u>49 246</u>

**CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS,
PAR MISSION, DOMAINE, SECTEUR ET PROGRAMME**

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	Détail du programme en page	Crédits initiaux	Crédits sup- plémentaires et mandats spéciaux	Virements et transferts de juridiction
		+	+	+, (-)
MISSION GOUVERNEMENTALE ET ADMINISTRATIVE (suite)				
Domaine: protection de la personne et de la propriété				
Secteur: gestion juridique du cadre socio-économique				
Promotion des droits des femmes	1-102	3 836	676	607
Organisation et réglementation des professions	1-114	2 778		
Gestion des terres publiques	1-120	6 638		3
Protection du consommateur	1-138	9 361	440	250
Qualification professionnelle des entrepreneurs en construction	1-138	3 793		303
Enregistrement officiel	1-146	13 810		230
Contrôle des permis d'alcool	1-146	3 556		
Contrôle des jeux de hasard et des courses Permanents	1-176	3 057 15		
Total du secteur		46 844	1 116	1 393
Secteur: contentieux				
Affaires criminelles et pénales Permanents	1-148	16 974 1 094		400
Total du secteur		18 068		400
Secteur: sécurité publique				
Sécurité-incendie	1-66	1 989		
Sécurité dans les bâtiments et dans les lieux publics Permanents	1-138	24 335		448
Sécurité publique Permanents	1-150	20 339 2 208	722 108	1 308 27
Normalisation et surveillance de l'exercice des fonctions de police	1-150	3 153		60
Sûreté du Québec	1-150	298 811	8 100	8 122
Protection civile Permanents	1-150	3 562	5 148	1 124
Total du secteur		354 397	13 930	11 089
Secteur: institutions pénales				
Garde des détenus et réinsertion sociale des délinquants	1-148	96 560	3 086	262
Total du secteur		96 560	3 086	262
Total du domaine		515 869	18 132	13 144
Total de la mission		5 046 306	341 037	(199 974)
TOTAL DES MISSIONS		25 674 250	600 050	0
Votés		19 175 173	318 568	0
Permanents		6 499 077	281 482	0
		25 674 250	600 050	0

Crédits autorisés	VARIATION			Prêts, Placements et Avances	DÉPENSES	
	Crédits non utilisés		Dépassements aux crédits permanents		1984-1985	1983-1984
	Suspension du droit d'engager (-)	Autres (-)				
=	(-)	(-)	+	(-)	=	
5 119	17	588		3	4 511	3 466
2 778	5	253			2 520	2 328
6 641		264		1	6 376	6 265
10 051	36	403		3	9 609	8 910
4 096	1	124		3	3 968	3 585
14 040		807		3	13 230	12 847
3 556		144		1	3 411	3 601
3 057		21		1	3 035	2 698
15		13			2	6
49 353	59	2 617		15	46 662	43 706
17 374		509		1	16 864	14 998
1 094		202			892	1 518
18 468		711		1	17 756	16 516
1 989	85	215			1 689	1 679
24 783	40	575	18	8	24 160	22 834
22 369		336		9	18	27
2 343		49	2		22 024	19 288
3 213		182			2 296	2 446
315 033	480	1 707		234	3 031	3 286
4 686		373		2	312 612	281 672
5 000			1 992	4	4 311	2 874
379 416	605	3 437	2 012	257	6 988	2 127
99 908		468		29	377 129	336 233
99 908		468		29	99 411	93 620
547 145	664	7 233	2 012	302	540 958	490 075
5 187 369	4 749	272 937	17 314	15 052	4 911 945	4 681 347
26 274 300	29 343	738 725	79 199	42 932	25 542 499	24 523 514
19 493 741	29 303	553 404		42 889	18 868 145	18 964 443
6 780 559	40	185 321	79 199	43	6 674 354	5 559 071
26 274 300	29 343	738 725	79 199	42 932	25 542 499	24 523 514

LISTE ET DÉFINITIONS DES CATÉGORIES ET SUPER-CATÉGORIES DE DÉPENSES

DÉFINITIONS ÉTABLIES PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR ET ÉNONCÉES DANS LE LIVRE DES CRÉDITS 1984-1985 AUX PAGES V ET VI

LISTE DES CATÉGORIES DE DÉPENSES

Titre complet

Titre abrégé

1 - Traitements, salaires et allocations	Traitements
2 - Autres rémunérations	Autres rémunérations
3 - Services de transport et de communication	Communications
4 - Services professionnels, administratifs et autres	Services
5 - Entretien et réparations	Entretien
6 - Loyers	Loyers
7 - Fournitures et approvisionnements	Fournitures
8 - Matériel et équipement	Équipement
9 - Terrains, immeubles et travaux de génie (immobilisations)	Immobilisations
10 - Dépenses de transfert	Transfert
11 - Autres dépenses	Autres dépenses
12 - Service de la dette	Service de la dette

DÉFINITIONS DES CATÉGORIES DE DÉPENSES

1 — Traitements, salaires et allocations

Cette catégorie comprend la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le Gouvernement aux employés permanents du secteur public. Elle comprend en plus le traitement et les indemnités versés aux membres de l'Assemblée nationale, aux ministres, aux juges et aux membres de la Sûreté du Québec. Elle inclut également le paiement des avantages sociaux et autres contributions du Gouvernement à titre d'employeur.

2 — Autres rémunérations

Cette catégorie comprend la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le Gouvernement aux employés occasionnels ainsi qu'aux étudiants, aux saisonniers et aux surnuméraires du secteur public. Elle inclut également le paiement des avantages sociaux et autres contributions du Gouvernement à titre d'employeur.

3 — Services de transport et de communication

Cette catégorie comprend les frais de déplacement des individus, les frais de poste et de messagerie, les dépenses de communication, de publicité et d'information.

4 — Services professionnels, administratifs et autres

Cette catégorie regroupe les achats de services suivants: a) services professionnels et administratifs; b) honoraires et dépenses des membres de jurys, comités et commissions; c) assurances et indemnités; d) taxes et services gouvernementaux; e) services divers.

5 — Entretien et réparations

Cette catégorie comprend l'entretien ou la réparation du matériel, de l'équipement et des biens immobiliers effectués en vertu d'un contrat; elle inclut également certains travaux sur les territoires forestiers ou agricoles qui s'apparentent à de l'entretien.

6 — Loyers

Cette catégorie comprend les loyers d'immeubles ainsi que la location de matériel ou d'équipement.

7 — Fournitures et approvisionnements

Cette catégorie regroupe les achats de biens de consommation courante.

8 — Matériel et équipement

Cette catégorie regroupe les achats de biens meubles durables.

9 — Terrains, immeubles et travaux de génie (immobilisations)

Cette catégorie comprend l'achat et la modification de biens immobiliers existants ainsi que les contrats passés pour l'acquisition de nouveaux biens immobiliers. Cependant, toute modification d'un bien immobilier existant, inférieure à 25 000 \$, est exclue.

10 — Dépenses et transfert

Cette catégorie regroupe les paiements effectués à des personnes, corporations ou institutions et qui ne constituent ni des paiements pour services au Gouvernement, ni des achats.

11 — Autres dépenses

Cette catégorie est prévue pour les dépenses qui ne peuvent pas être incluses dans les autres catégories.

12 — Service de la dette

Cette catégorie comprend les intérêts et autres frais occasionnés par les emprunts du Gouvernement.

LISTE DES SUPER-CATÉGORIES DE DÉPENSES

Titre

Fonctionnement — Personnel
 Fonctionnement — Autres dépenses
 Capital — Personnel
 Capital — Autres dépenses
 Dépenses de transfert

DÉFINITIONS DES SUPER-CATÉGORIES DE DÉPENSES

Fonctionnement — Personnel

Cette super-catégorie comprend les catégories 1 « Traitements, salaires et allocations » et 2 « Autres rémunérations ».

Fonctionnement — Autres dépenses

Cette super-catégorie comprend les catégories 3 « Services de transport et de communication », 4 « Services professionnels, administratifs et autres », 5 « Entretien et réparations », 6 « Loyers », 7 « Fournitures et approvisionnements », 8 « Matériel et équipement: les achats dont le coût unitaire est inférieur à 1 000 \$ », 11 « Autres dépenses » et 12 « Service de la dette ». À l'exception de la catégorie 12 « Service de la dette », elle représente des dépenses courantes en biens et services du Gouvernement.

Capital — Personnel

Cette super-catégorie comprend les catégories 1 « Traitements, salaires et allocations » et 2 « Autres rémunérations ».

Capital — Autres dépenses

Cette catégorie comprend principalement les catégories 8 « Matériel et équipement: les achats dont le coût unitaire est de 1 000 \$ et plus » et 9 « Terrains, immeubles et travaux de génie » (immobilisations). Elle inclut également les catégories 3 « Services de transport et de communication », 4 « Services professionnels, administratifs et autres », 6 « Loyers », 7 « Fournitures et approvisionnements » et 11 « Autres dépenses » pour les travaux de construction ou de rénovation exécutés en régie.

Dépenses de transfert

Cette super-catégorie correspond à la seule catégorie 10 en raison de l'importance des montants en jeu.

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Ce compte regroupe les paiements à effectuer en vue d'acquies certains éléments de l'actif. On y retrouve les apports de capitaux et avances aux entreprises d'États, les avances pour l'établissement ou le fonctionnement de fonds renouvelables ou de fonds locaux ainsi que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes sans but lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé.

SOMMAIRE DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE, SUPER-CATÉGORIE ET CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

Super-catégories Ministère		Fonctionnement et Capital						
		— Personnel			— Autres dépenses			
		Traitements	Autres rémuné- rations	Total — Personnel	Communi- cations	Services	Entretien	
1	Affaires culturelles	F	28 664	6 134	34 798	3 794	10 607	637
2	Affaires municipales	F	18 716	1 793	20 509	1 602	2 696	81
3	Affaires sociales	F	40 536	840	41 376	3 208	4 173	236
4	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	F	97 708	16 287	113 995	9 909	12 093	1 534
5	Assemblée nationale	F	43 555	4 348	47 903	3 960	2 975	513
6	Commerce extérieur	F	7 438	207	7 645	2 753	1 953	19
7	Communautés culturelles et Immigration	F	26 239	5 534	31 773	1 479	3 568	115
8	Communications	F	37 303	2 952	40 255	79 658	4 506	2 117
9	Conseil exécutif	F	26 933	9 058	35 991	4 016	5 369	188
10	Conseil du trésor	F	10 266	312	10 578	446	848	51
11	Éducation	F	68 841	7 227	76 068	7 539	19 539	747
12	Énergie et Ressources	F	75 167	32 220	107 387	7 849	39 411	2 266
13	Enseignement supérieur, Science et Technologie	C	5	922	927	91	766	
14	Environnement	F	2 837	670	3 507	441	1 017	4
15	Finances	F	33 909	5 644	39 553	4 216	7 132	550
16	Habitation et Protection du consommateur	F	48 843	2 096	50 939	1 862	8 316	285
17	Industrie et Commerce	C						
18	Justice	F	51 291	6 223	57 514	4 110	5 901	279
19	Loisir, Chasse et Pêche	F	35 959	4 864	40 823	8 541	3 534	1 712
20	Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	F	499 215	19 071	518 286	17 120	30 584	4 683
21	Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration	F	65 081	25 818	90 899	6 124	8 932	3 179
22	Régie de l'assurance-maladie du Québec	C		1 864	1 864	82	1 370	
23	Relations internationales	F	83 554	27 689	111 243	6 322	37 643	811
24	Revenu	F	446 548	15 387	461 935	766	1 941	149
25	Tourisme	F	17 701	1 272	18 973	8 233	8 658	186
26	Transports	F	106 248	22 785	129 033	10 198	17 610	1 346
27	Travail	F	2 718	960	3 678	4 968	1 112	686
28	Travaux publics et Approvisionnement	F	154 118	39 569	193 687	6 567	13 408	78 056
		C	59 891	19 479	79 370	5 756	15 224	
		F	11 212	671	11 883	1 371	1 822	56
		C	19 243	1 173	20 416	1 306	8 155	14 248
		C					1 029	
		F	2 059 843	260 804	2 320 647	208 358	263 503	114 734
		C	59 896	22 405	82 301	6 016	19 459	
			2 119 739	283 209	2 402 948	214 374	282 962	114 734

F — Super-catégorie: Fonctionnement

C — Super-catégorie: Capital

* Includ, au ministère des Finances

2 416 004 182 \$ pour le service de la dette

Fonctionnement et Capital							Transfert			
	Loyers	Four- nitures	Équi- pement	Immobi- lisations	Autres Dépenses	Total — Autres dépenses	Total — Personnel et — Autres dépenses		Total	
1 F	449	1 958	336		679	18 460	53 258	106 541	159 799	1
C			646	878	553	2 151	2 151		2 151	
2 F	204	693	57		17	5 350	25 859	479 378	505 237	2
C			481			481	481		481	
3 F	228	2 182	204		117	10 348	51 724	5 712 836	5 764 560	3
C			737			737	737		737	
4 F	2 210	7 932	1 066		984	35 728	149 723	303 519	453 242	4
C		45	4 296	3 425		8 177	8 177		8 177	
5 F	2 594	2 169	400		20 796	33 407	81 310	1 095	82 405	5
C			995	1 484	25	2 508	2 508		2 508	
6 F	56	276	100		215	5 372	13 017	5 050	18 067	6
C			129			129	129		129	
7 F	286	671	136		65	6 320	38 093	7 135	45 228	7
C			324			324	324		324	
8 F	6 988	2 490	589		269	96 617	136 872	65 649	202 521	8
C			3 865	657		4 522	4 522		4 522	
9 F	423	2 204	580		74	12 854	48 845	127 490	176 335	9
C			1 158	786		1 944	1 944		1 944	
10 F	207	320	48		31	1 951	12 529		12 529	10
C			216			216	216		216	
11 F	4 190	2 678	315		690	35 698	111 766	6 178 779	6 290 545	11
C			2 518			2 518	2 518		2 518	
12 F	9 513	28 777	2 617		4 493	94 926	202 313	130 739	333 052	12
C	2 786	1 265	6 595	4 452	47	16 002	16 929		16 929	
13 F	52	170	156		6	1 846	5 353	22 103	27 456	13
C			114			114	114		114	
14 F	671	2 731	666		218	16 184	55 737	76 122	131 859	14
C	25	40	1 228	7 565	23	9 549	9 689		9 689	
15 F	454	1 412	177		2 416 106*	2 428 612	2 479 551	26 455	2 506 006	15
C			959			959	959		959	
16 F	402	1 664	413		315	13 084	70 598	273 416	344 014	16
C			461			461	461		461	
17 F	637	2 670	330		9 177	26 601	67 424	299 845	367 269	17
C			799			799	799		799	
18 F	13 558	23 681	2 544		2 668	94 838	613 124	82 913	696 037	18
C			10 988		1	10 989	10 989		10 989	
19 F	3 254	11 931	1 044		392	34 856	125 755	85 334	211 089	19
C	1 478	1 973	3 826	10 934	367	20 030	21 894		21 894	
20 F	2 898	2 608	2 532		3 707	56 521	167 764	2 435 093	2 602 857	20
C			1 307			1 307	1 307		1 307	
21 F	187	979	110		281	4 413	466 348	463 852	930 200	21
C			598			598	598		598	
22 F								1 456 510	1 456 510	22
C										
23 F	955	1 103	251		933	20 319	39 292	16 528	55 820	23
C		6	653		17	676	676		676	
24 F	3 430	5 957	660		33 800	73 001	202 034	25 539	227 573	24
C			3 636			3 636	3 636		3 636	
25 F	115	1 263	293		90	8 527	12 205	14 041	26 246	25
C			339	641		980	980		980	
26 F	17 807	110 286	1 391		585	228 100	421 787	732 158	1 153 945	26
C	18 024	38 007	16 325	299 781	4 166	397 283	476 653		476 653	
27 F	151	393	131		22	3 946	15 829	26 089	41 918	27
C			218			218	218		218	
28 F	49 176	11 260	988		211	85 344	105 760	38 566	144 326	28
C		42	566	4 608		6 245	6 245		6 245	
F	121 095	230 458	18 134		2 496 941	3 453 223	5 773 870	19 192 775	24 966 645	
C	22 313	41 378	63 977	335 211	5 199	493 553	575 854		575 854	
	143 408	271 836	82 111	335 211	2 502 140	3 946 776	6 349 724	19 192 775	25 542 499	

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
AFFAIRES CULTURELLES		
Droits et permis		
Autres		
Examen de films et de publicité cinématographique	212	188
	<u>212</u>	<u>188</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Location de terrains et bâtisses	401	321
Divers	62	64
	<u>463</u>	<u>385</u>
Amendes et confiscations		
Divers	1	1
	<u>1</u>	<u>1</u>
Recouvrements		
Subventions d'années antérieures	39	557
Divers	41	68
	<u>80</u>	<u>625</u>
	<u>544</u>	<u>1 011</u>
Revenus autonomes	<u>756</u>	<u>1 199</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Aide aux musées associés	611	427
	<u>611</u>	<u>427</u>
	<u>1 367</u>	<u>1 626</u>
AFFAIRES MUNICIPALES		
Droits et permis		
Autres droits et permis		
Révision évaluation foncière	567	223
	<u>567</u>	<u>223</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Divers	(16)	
	<u>(16)</u>	

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
Intérêts		
Obligations et billets	1 208	1 272
	<u>1 208</u>	<u>1 272</u>
Recouvrements		
Subventions d'années antérieures	404	402
Divers	4	33
	<u>408</u>	<u>435</u>
	<u>1 600</u>	<u>1 707</u>
Revenus autonomes	<u>2 167</u>	<u>1 930</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Équipements communautaires		8 319
		<u>8 319</u>
	<u>2 167</u>	<u>10 249</u>
AFFAIRES SOCIALES		
Droits et permis		
Autres		
Hôpitaux privés et autres institutions	298	298
	<u>298</u>	<u>298</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Tierces responsabilités — internes	1 730	1 851
Tierces responsabilités — externes	133	107
Assurance-hospitalisation — étrangers	133	92
Statistiques démographiques	34	53
Divers		(11)
	<u>2 030</u>	<u>2 092</u>
Intérêts		
Divers	2	2
	<u>2</u>	<u>2</u>
Recouvrements		
Autres dépenses		
Subventions d'années antérieures	744	191
Subventions d'années antérieures pour la recherche	9	(63)
Subventions d'années antérieures pour le fonctionnement des établissements du réseau des affaires sociales	102	1 254
Taxe de vente fédérale	28	89
Divers	30	47
	<u>913</u>	<u>1 518</u>
	<u>2 945</u>	<u>3 612</u>
Revenus autonomes	<u>3 243</u>	<u>3 910</u>

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
AFFAIRES SOCIALES (suite)		
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Immobilisations — Centre hospitalier Côte-des-Neiges	5 144	1 383
Divers		26
	<u>5 144</u>	<u>1 409</u>
	<u>8 387</u>	<u>5 319</u>
AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION		
Droits et permis		
Véhicules automobiles		
Divers	21	22
	<u>21</u>	<u>22</u>
Autres		
Pêche commerciale	62	70
Divers	86	69
	<u>148</u>	<u>139</u>
	<u>169</u>	<u>161</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	71	60
Animaux	133	100
Produits de la ferme	251	285
Spermes	75	52
Terrains et bâtisses	258	116
Location de terrains et bâtisses	298	279
Location d'entrepôts frigorifiques	1 566	1 221
Triage des produits marins	569	
Cale de halage	114	100
Location de services de personnel	3	(195)
Recouvrements de tiers	280	3
Constitution de titres	69	1
Autres aides à l'agriculteur	483	385
Enquête et audition	82	49
Divers	150	143
	<u>4 402</u>	<u>2 599</u>
Intérêts		
Prêts	131	
Ventes de terrains et bâtisses	4	90
Comptes à recevoir	56	93
Prêts aux pêcheurs	559	237
Divers	9	13
	<u>759</u>	<u>433</u>

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
Amendes et confiscations		
Divers	39	15
	<u>39</u>	<u>15</u>
Recouvrements		
Autres dépenses	278	154
Subventions d'années antérieures	475	924
Salaires — accidents de travail	181	166
Divers	45	6
	<u>979</u>	<u>1 250</u>
	<u>6 179</u>	<u>4 297</u>
Revenus autonomes	<u>6 348</u>	<u>4 458</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Assurance-récolte	10 668	8 211
Main-d'oeuvre agricole	378	324
Divers	24	28
	<u>11 070</u>	<u>8 563</u>
	<u>17 418</u>	<u>13 021</u>
ASSEMBLÉE NATIONALE		
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Restaurant Le Parlementaire	520	586
Restaurant le Mini-Débat	71	74
Divers	163	162
	<u>754</u>	<u>822</u>
Intérêts		
Divers	1	1
	<u>1</u>	<u>1</u>
Amendes et confiscations		
Divers	1	1
	<u>1</u>	<u>1</u>
Recouvrements		
Salaires — accidents de travail	60	22
Divers	27	41
	<u>87</u>	<u>63</u>

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
ASSEMBLÉE NATIONALE (suite)		
Revenus autonomes	843	887
	<u>843</u>	<u>887</u>
COMMERCE EXTÉRIEUR		
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Divers	3	19
	<u>3</u>	<u>19</u>
Intérêts		
Divers	1	
	<u>1</u>	
Recouvrements		
Subventions d'années antérieures	598	
Divers	33	12
	<u>631</u>	<u>12</u>
Revenus autonomes	<u>635</u>	<u>31</u>
	<u>635</u>	<u>31</u>
COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET IMMIGRATION		
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Divers	24	10
	<u>24</u>	<u>10</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	51	14
Divers	17	43
	<u>68</u>	<u>57</u>
	<u>92</u>	<u>67</u>
Revenus autonomes	<u>92</u>	<u>67</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Cours de préparation à la citoyenneté	1 163	921
Divers	31	31
	<u>1 194</u>	<u>952</u>
	<u>1 286</u>	<u>1 019</u>

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
COMMUNICATIONS		
Droits et permis		
Autres		
Exploitation d'un service téléphonique	1 060	1 022
Divers	5	20
	<u>1 065</u>	<u>1 042</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Traitement électronique des données	19	106
Placement média	(1)	864
Fonds renouvelable des publications gouvernementales:		
Revenu net	323	2 875
Stocks de publications cédés au Fonds		1 327
Fonds renouvelable de la reprographie:		
Stocks et équipement cédés au Fonds	1 211	
Services de soutien	2 643	
Revenu net	43	
Divers	87	56
	<u>4 325</u>	<u>5 228</u>
Recouvrements		
Autres dépenses	47	63
Services informatiques	127	135
Divers	69	51
	<u>243</u>	<u>249</u>
	<u>4 568</u>	<u>5 477</u>
Revenus autonomes	<u>5 633</u>	<u>6 519</u>
CONSEIL EXÉCUTIF		
Droits et permis		
Autres		
Divers		3
		<u>3</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Location de services de personnel	407	251
Recouvrements de tiers		1 200
Divers	2	6
	<u>409</u>	<u>1 457</u>
Intérêts		
Prêts à des municipalités et organismes municipaux	4 697	4 775
Divers	64	83
	<u>4 761</u>	<u>4 858</u>

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
CONSEIL EXÉCUTIFS (suite)		
Recouvrements		
Autres dépenses	211	2
Subventions d'années antérieures	111	202
Divers	45	11
	<u>367</u>	<u>215</u>
	<u>5 537</u>	<u>6 530</u>
Revenus autonomes	<u>5 537</u>	<u>6 533</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Développement des transports	(1)	19 348
Infrastructures industrielles	9 652	7 930
Accès aux ressources forestières	8 396(2)	42 847
Développement de l'agriculture	1 021	2 480
Parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel (P.I.C.A.)		51
Développement touristique	3 710	9 256
Épuration des eaux		1 100
Société interport de Québec	626	881
Entente sur le Nord québécois	13 200	13 000
Divers		39
	<u>36 605</u>	<u>96 932</u>
	<u>42 142</u>	<u>103 465</u>
CONSEIL DU TRÉSOR		
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Absences pour activités syndicales	2 950	2 779
Divers	7	3
	<u>2 957</u>	<u>2 782</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	108	6
Divers		3
	<u>108</u>	<u>9</u>
Revenus autonomes	<u>3 065</u>	<u>2 791</u>

(1) Tous les projets se sont terminés au cours de l'année financière 1983-1984.

(2) La diminution des contributions fédérales résulte des coûts moindres encourus à ce programme rendu à sa phase finale.

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
ÉDUCATION		
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Matériaux didactiques	632	1 346
Cours	1 108	1 052
Production d'émissions	220	
Location de l'ordinateur	(233)	(94)
Recouvrements de tiers (Prêts de services d'enseignants)	360	
Fonds renouvelable de la Direction des services informatiques aux réseaux d'enseignement:		
Services de soutien	6 015	5 576
Revenu net	1 121	462
Fonds renouvelable des ententes sur les prêts de services d'enseignants:		
Services de soutien	17	
Revenu net des années 1983-1984 et 1984-1985	527	
Divers	72	77
	<u>9 839</u>	<u>8 419</u>
Intérêts		
Prêts aux étudiants	1 543	979
Divers		1
	<u>1 543</u>	<u>980</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	17	84
Subventions d'années antérieures	186	22
Bourses d'études	3 293	1 498
Divers	64	37
	<u>3 560</u>	<u>1 641</u>
	<u>14 942</u>	<u>11 040</u>
Revenus autonomes	<u>14 942</u>	<u>11 040</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Bilinguisme en éducation	4 994	4 433
Formation dans les pénitenciers fédéraux	1 232	995
Recyclage des employés de la garde côtière	64	27
Enseignement aux enfants indiens	16 519	30 721
Formation de compétences professionnelles	5 896	
École de médecine vétérinaire — St-Hyacinthe		1 245
	<u>28 705</u>	<u>37 421</u>
	<u>43 647</u>	<u>48 461</u>

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
ÉNERGIE ET RESSOURCES		
Droits et permis		
Ressources forestières		
Coupe de bois		
Territoires affermés	20 739	13 888
Forêts domaniales	18 437	12 961
Terrains vacants	913	416
Réserves et autres	394	414
Divers	25	38
	<u>40 508</u>	<u>27 717</u>
Ressources minières		
Exploitation minière	17 463	12 894
Lots de villages miniers	117	96
Mise en valeur	1 222	1 073
Exploitation par baux miniers	226	222
Prospecteurs	97	87
Divers	54	50
	<u>19 179</u>	<u>14 422</u>
Ressources hydrauliques		
Forces hydrauliques	2 499	2 800
Énergie électrique produite	30 789	28 769
Emmagasinement de l'eau	608	522
	<u>33 896</u>	<u>32 091</u>
Autres		
Sable et gravier	686	359
Recherche du pétrole et du gaz naturel	80	82
Production, vente ou distribution de l'énergie électrique	5 878	4 495
Détaillants	551	593
Transport de produits pétroliers	57	62
Huile à chauffage	47	56
Grossistes et détaillants	283	286
Vente de lubrifiant	367	317
Divers	102	61
	<u>8 051</u>	<u>6 311</u>
	<u>101 634</u>	<u>80 541</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	232	358
Matériel et fournitures	66	5
Bois	189	279
Location d'avions citernes	(3)	2 337
Ventes de terres de l'État	1 990	1 198

(3) À compter de l'année financière 1984-1985, tous les revenus de location d'avion sont versés au Fonds renouvelable du Service aérien gouvernemental.

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
Location de territoires affermés	2 284	1 860
Locations de terrains pour aménagement de forces hydrauliques	7	116
Location de parcs à déchets	96	98
Location d'autres terrains et bâtisses	3 871	3 297
Frais d'acquisition de location de terrains	450	110
Location de chambres et pension	26	78
Location de services de personnel	159	192
Enregistrement	613	661
Constitution de titre	48	52
Prévention des incendies	3(4)	357
Prévention et lutte contre les insectes nuisibles et les maladies des arbres	1 404	1 493
Extinction de feux de forêts	(4)	103
Inventaires et aménagements forestiers	1 231	1 260
Arpentages de terrains	226	179
Analyse et traitement de minerai	549	277
Fonds renouvelable du Service de la cartographie (Revenu net)	337	249
Divers	133	119
	<u>13 914</u>	<u>14 678</u>
Intérêts		
Comptes de banque	69	71
Autres revenus à percevoir	1 531	1 574
Droits sur les profits d'exploitation minière	3 058(5)	(5 230)
Prêts à des compagnies minières	88	55
Divers	19	36
	<u>4 765</u>	<u>(3 494)</u>
Amendes et confiscations		
Infractions à la Loi de l'Énergie et Ressources	286	204
Divers	35	4
	<u>321</u>	<u>208</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	125	156
Autres dépenses		75
Subventions d'années antérieures	61	603
Salaires — accidents de travail	175	101
Divers		10
	<u>361</u>	<u>945</u>
	<u>19 361</u>	<u>12 337</u>
Revenus autonomes	<u>120 995</u>	<u>92 878</u>

(4) En vertu des modifications au règlement sur les bois et forêts, les frais de prévention des incendies et d'extinction des feux de forêt sont à la charge des sociétés de conservation et les revenus en provenance des services rendus leur sont versés.

(5) À compter de l'année financière 1984-1985, les paiements d'intérêts sur remboursements de droits sur profits d'exploitation minière sont inscrits aux dépenses alors qu'antérieurement ils étaient déduits des revenus.

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
ÉNERGIE ET RESSOURCES (suite)		
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Économie d'énergie	1 790	1 100
	<u>1 790</u>	<u>1 100</u>
	<u>122 785</u>	<u>93 978</u>
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, SCIENCE ET TECHNOLOGIE		
Revenus divers		
Recouvrements		
Divers	8	
	<u>8</u>	
Revenus autonomes	<u>8</u>	
ENVIRONNEMENT		
Droits et permis		
Ressources hydrauliques		
Flottage	79	88
Divers	12	9
	<u>91</u>	<u>97</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Recouvrements de tiers	70	
Inventaires des eaux	134	141
Amélioration du régime des eaux	695	650
Analyse de l'eau potable	204	
Terrains et bâtisses	32	114
Location de lots de grève et à eau profonde	382	368
Divers	106	11
	<u>1 623</u>	<u>1 284</u>
Intérêts		
Divers		4
		<u>4</u>
Recouvrements		
Subventions d'années antérieures	253	257
Interventions d'urgence		115
Divers	23	75
	<u>276</u>	<u>447</u>
	<u>1 899</u>	<u>1 735</u>
Revenus autonomes	<u>1 990</u>	<u>1 832</u>

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Cartographie des plaines d'inondation	246	164
Construction d'ouvrages contre les inondations	2 445	633
Assainissement des eaux	53	
Inventaire de la qualité des eaux	178	168
Inventaire des eaux de surface	670	586
Régularisation des eaux de la région de Montréal	50	
Réseaux climatologiques au Québec	568	548
Environnement Baie-James et plan régional de traitement des eaux	59	13
Divers		(13)
	<u>4 269</u>	<u>2 099</u>
	<u>6 259</u>	<u>3 931</u>
FINANCES		
Impôts sur le revenu et les biens		
Contributions des employeurs au Fonds des Services de santé	<u>1 509 481</u>	<u>1 440 802</u>
Droits et permis		
Autres		
Compagnies d'assurance et agents d'assurance	746	786
Constitution d'autres compagnies	2 833	2 814
Courtage immobilier	815	389
Rapport annuel des compagnies	5 384	5 826
Agents de réclamation	77	72
Prospectus	306	246
Divers	46	54
	<u>10 207</u>	<u>10 187</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	60	57
Soutien à la Régie de l'assurance-dépôts	345	330
Inspection et vérification des compagnies de fiducie	403	416
Inspection et vérification des compagnies d'assurance	3 981	3 895
Divers	97	98
	<u>4 886</u>	<u>4 796</u>
Intérêts		
Comptes de banques	2 093	2 400
Placements temporaires	14 480	25 927
Prêts	45 560(A)	43 992
Compte du gouvernement du Canada	185	185
Gain sur fluctuation de change	1 369	968
Escompte sur remboursements d'obligations		94
Intérêts remis par l'Office du crédit agricole	2 320	
Prêts à des coopératives		93
Primes sur émissions d'obligations	1 040	100
Divers	45	57
	<u>67 092</u>	<u>73 816</u>

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
Amendes et confiscations		
Dépôts judiciaires	655	376
	<u>655</u>	<u>376</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	114	26
Taxe de vente fédérale	130	126
Divers	32	19
	<u>276</u>	<u>171</u>
	<u>72 909</u>	<u>79 159</u>
Transferts des sociétés d'États		
Société des alcools		
Dividendes	352 000	325 000
Loto-Québec		
Dividendes	240 000	205 000
Hydro-Québec		
Dividendes	155 837	60 186
	<u>747 837</u>	<u>590 186</u>
Revenus autonomes	<u>2 340 434</u>	<u>2 120 334</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Péréquation	3 101 621 (B)	3 227 367
Autres transferts liés aux accords fiscaux	1 833 383 (C)	1 720 859
Contributions aux programmes de bien-être	1 147 849 (D)	1 043 672
Autres programmes	(89 164)(E)	(78 175)
	<u>5 993 689 (F)</u>	<u>5 913 723</u>
	<u>8 334 123</u>	<u>8 034 057</u>
A) Intérêts sur prêts:		
Madelopêche Inc.	82	176
Office du crédit agricole du Québec		
— Financement agricole	15 262	16 332
— Financement forestier	1 644	1 842
Régie des assurances-agricoles du Québec	3 356	
Sidbec	4 744	3 701
Société de développement des coopératives	670	667
Société d'habitation du Québec	12 430	13 754
Société du parc industriel du centre du Québec	3 593	3 819
Société générale de financement du Québec	1 538	1 542
Société immobilière du Québec	2 010	2 010
Société nationale de l'amiante	231	149
	<u>45 560</u>	<u>43 992</u>

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
B) Péréquation :		
1984-1985	3 073 968	
1983-1984	27 653	2 948 983
1982-1983		146 972
1981-1982		117 965
1980-1981		13 447
	<u>3 101 621</u>	<u>3 227 367</u>
C) Autres transferts liés aux accords fiscaux:		
Services de santé assurés (a)	1 097 047 (b)	916 534
Assurance-hospitalisation		
Transfert fiscal et compensation financière		
1982-1983		57 055
1981-1982	1 481	8 360
1980-1981		4 614
Année civile		
1977 (Compensation financière seulement)		(145)
1976 (Compensation financière seulement)		15 946
1975 (Compensation financière seulement)		(4 128)
	<u>1 481</u>	<u>81 702</u>
Assurance-maladie		
1982-1983		19 644
1981-1982	510	2 884
1980-1981		1 583
	<u>510</u>	<u>24 111</u>
Enseignement post-secondaire		
Transfert fiscal et compensation financière		
1984-1985	453 554	
1983-1984	26 736	402 736
1982-1983	3 606	36 301
1981-1982	942	5 320
1980-1981		2 932
1970-1977 (c) (Compensation financière seulement)	(21 213)	(3 588)
	<u>463 625</u>	<u>443 701</u>
Programmes complémentaires de santé		
Compensation financière seulement		
1984-1985	261 330	
1983-1984		239 641
1982-1983		3 754
1981-1982	217	2 024
1980-1981		1 116
	<u>261 547</u>	<u>246 535</u>

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
FINANCES (suite)		
Péréquation-réciprocité fiscale	9 134	8 246
Part de l'impôt sur les profits non distribués	39	30
	<u>1 833 383</u>	<u>1 720 859</u>
<p>(a) Depuis juin 1984, les paiements provenant de l'assurance-hospitalisation et maladie sont regroupés en un seul sous l'appellation de services de santé assurés. Pour fins de comparaison, les données de l'exercice financier 1983-1984 ont été modifiées.</p> <p>(b) Y compris une déduction pour les frais modérateurs au montant de 7 893 000 \$ conformément à la Loi canadienne sur la santé.</p> <p>(c) Au cours des années financières 1983-1984 et 1984-1985, un rajustement au montant de 24 800 845 \$ a été effectué suite au calcul final de la contribution fédérale pour les années financières 1970-1971 à 1976-1977.</p>		
D) Contributions aux programmes de bien-être:		
Transfert fiscal et compensation financière:		
1984-1985	1 136 224	
1983-1984		1 050 615
1983-1984 (abattement fiscal)	10 045	
1982-1983 (abattement fiscal)		12 024
1981-1982 (abattement fiscal)	1 580	(18 967)
	<u>1 147 849</u>	<u>1 043 672</u>
E) Autres programmes:		
Allocations aux jeunes (Abattement fiscal)		
1984-1985	(219 159)	
1983-1984	6 027	(213 180)
1982-1983		7 215
	<u>(213 132)</u>	<u>(205 965)</u>
Bilinguisme		
Année civile		
1984	78 249	
1983		80 855
1981	(1 769)	
1980		(3 665)
	<u>76 480</u>	<u>77 190</u>
Régime canadien de prêts aux étudiants	42 885	36 596
Part de l'impôt sur le revenu de certaines sociétés d'utilité publique		9 401
Subside basé sur la population	4 603	4 603
	<u>(89 164)</u>	<u>(78 175)</u>
F) La contribution financière du gouvernement du Canada est diminuée de l'abattement fiscal consenti au Québec depuis 1965, et qui représente les montants suivants pour 1984-1985 et 1983-1984:		
Autres transferts liés aux accords fiscaux		
— services de santé assurés et enseignement postsecondaire (8,5 points d'impôts sur le revenu des particuliers)		

	1984-1985	1983-1984
	Abattement fiscal	
1984-1985	630 799	
1983-1984	- 31 726	626 661
1982-1983	- 3 406	- 31 018
1981-1982		- 4 438
	<u>595 667</u>	<u>591 205</u>
Contributions aux programmes de bien-être, (5 points d'impôt sur le revenu des particuliers)		
1984-1985	365 265	
1983-1984	- 10 045	355 300
1982-1983		- 12 024
1981-1982	- 1 581	18 967
	<u>353 639</u>	<u>362 243</u>
Autres programmes — allocations aux jeunes (3 points d'impôt sur le revenu des particuliers)		
1984-1985	219 159	
1983-1984	- 6 027	213 180
1982-1983		- 7 214
	<u>213 132</u>	<u>205 966</u>

Un signe (-) signifie une baisse de la valeur du transfert fiscal et par conséquent un réajustement à la hausse du transfert financier.

HABITATION ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Droits et permis

Autres		
Révision de loyer	807	884
Courtage immobilier	791	893
Vendeurs itinérants	207	144
Installations électriques	8 632	8 793
Installations de machines fixes	696	579
Mécaniciens de machines fixes	237	111
Entrepreneurs de construction	6 663	5 908
Agents de voyage	111	107
Divers	66	64
	<u>18 210</u>	<u>17 483</u>

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
HABITATION ET PROTECTION		
DU CONSOMMATEUR (suite)		
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Aide technique et soutien — S.H.Q.	1 390	3 453
Divers	<u>9</u>	<u>8</u>
	1 399	3 461
Intérêts		
Comptes de banque	77	17
Divers	<u>2</u>	<u>1</u>
	79	18
Amendes et confiscations		
Divers	<u>69</u>	<u>36</u>
	69	36
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	43	89
Subventions d'années antérieures	52	213
Salaires — accidents de travail	71	50
Logirente		70
Divers	<u>10</u>	<u>9</u>
	176	431
	1 723	3 946
Revenus autonomes	<u>19 933</u>	<u>21 429</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Supplément au loyer	1 628	2 797
Rénovation urbaine	143	317
Déficits d'exploitation de logements	95 278	80 553
Compensation d'intérêts — Déficits d'exploitation de logements	<u>5 773</u>	<u>2 730</u>
	102 822	86 397
	122 755	107 826
INDUSTRIE ET COMMERCE		
Droits et permis		
Boissons alcooliques		
Divers	<u>4</u>	<u>4</u>
	4	4

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
Autres		
Remboursement	93	80
Hôtels et restaurants	435	331
Divers	15	
	<u>543</u>	<u>411</u>
	547	415
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec	1 325	1 271
Manoir Richelieu		90
Recouvrements de tiers	9	108
Cale sèche	70	34
Divers	45	54
	<u>1 449</u>	<u>1 557</u>
Intérêts		
Prêts	2 315	2 603
	<u>2 315</u>	<u>2 603</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	29	452
Subventions d'années antérieures	501	16
Divers	20	8
	<u>550</u>	<u>476</u>
	<u>4 314</u>	<u>4 636</u>
Revenus autonomes	<u>4 861</u>	<u>5 051</u>
JUSTICE		
Droits et permis		
Boissons alcooliques		
Détailants	7 877	7 828
	<u>7 877</u>	<u>7 828</u>
Autres		
Changement de nom	26	228
Agences d'investigation ou de sécurité	241	251
Assermentation	143	134
Divers	34	33
	<u>444</u>	<u>646</u>

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
JUSTICE (suite)		
	<u>8 321</u>	<u>8 474</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	348	335
Certificats de naissance, mariage et décès	652	564
Location de chambres et pension	4 001	4 118
Cours de formation et de perfectionnement des policiers	305	246
Absence pour activités syndicales	268	143
Soins aux détenus	377	373
Recouvrements de tiers	115	46
Enregistrement de droits	16 549	17 178
Actes judiciaires	12 297	13 459
Actes juridiques	2 724	5 561
Administration pour le gouvernement du Canada:		
Permis de port d'armes	351	1 250
Exploitation d'entreprises d'armes à feu	83	78
Divers	18	16
	<u>38 088</u>	<u>43 367</u>
Amendes et confiscations		
Infractions au Code de la route	22 467	32 079
Infractions au Code criminel	9 615	9 131
Infractions à la Loi de la régie des permis d'alcool	117	166
Infractions à la Loi de la conservation de la faune	521	514
Infractions à diverses lois	4 096	5 217
Divers	7	3
	<u>36 823</u>	<u>47 110</u>
Recouvrements		
Autres dépenses	411	1 101
Salaires — accidents de travail	1 182	969
Divers	13	40
	<u>1 606</u>	<u>2 110</u>
	<u>76 517</u>	<u>92 587</u>
Revenus autonomes	<u>84 838</u>	<u>101 061</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Indemnisation — victimes d'actes criminels	655	657
Aide juridique	7 042	6 498
Réparations — Maison Tanguay		120
Protection civile	1 249	1 611
Conseillers juridiques auprès des autochtones	274	227
Jeunes contrevenants	2 500	
Divers	39	
	<u>11 759</u>	<u>9 113</u>
	<u>96 597</u>	<u>110 174</u>

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
LOISIR, CHASSE ET PÊCHE		
Droits et permis		
Autres		
Commerce de fourrures	308	321
Exploitation de commerce de fourrures	88	96
Chasse sportive	8 202	8 079
Pêche sportive	5 062	4 650
Pourvoyeur de chasse ou de pêche	61	26
Ligne de trappe	58	40
Divers	27	35
	<u>13 806</u>	<u>13 247</u>
Revenus divers		
Vente de biens et services		
Certificats de chasseurs	2 367	154
Locations de terrains et bâtisses	65	39
Location de territoires de chasse et pêche	293	230
Location de services de personnel		58
Parcs et terrains de camping	7 964	7 604
Aquarium	194	185
Jardin zoologique	295	306
Mont-Ste-Anne	542	5 053
Île-d'Anticosti	2 510	3 385
Établissements	2 776	2 678
Frais d'inscription aux tirages au sort	270	258
Fonds renouvelable du Parc du Mont-Ste-Anne :		
Services de soutien	3 962	
Revenu net	422	
Divers	18	19
	<u>21 678</u>	<u>19 969</u>
Intérêts		
Divers	16	7
	<u>16</u>	<u>7</u>
Amendes et confiscations		
Infractions aux lois de la chasse et de la pêche	65	36
	<u>65</u>	<u>36</u>
Recouvrements		
Dépenses d'année antérieures	1 164	81
Subventions d'années antérieures	260	183
Salaires — accidents de travail	340	203
Divers	9	12
	<u>1 773</u>	<u>479</u>
	<u>23 532</u>	<u>20 491</u>
Revenus autonomes	<u>37 338</u>	<u>33 738</u>
MAIN-D'OEUVRE ET SÉCURITÉ DU REVENU		
Droits et permis		
Autres		
Autres techniciens	131	104
	<u>131</u>	<u>104</u>

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
MAIN-D'OEUVRE ET SÉCURITÉ DU REVENU (suite)		
Revenus divers		
Vente de biens et services		
Aide sociale — R.R.Q.	10 620	10 897
Aide sociale — pension alimentaire	1 953	1 681
Recouvrements de tiers	60	
Divers	3	6
	<u>12 636</u>	<u>12 584</u>
Intérêts		
Prêts	60	
Recouvrement d'aide sociale	3 056	3 119
	<u>3 116</u>	<u>3 119</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	87	295
Autres dépenses	13	83
Subventions d'années antérieures	395	240
Aide sociale	19 216	25 257
Allocations familiales	269	231
Divers	6	24
	<u>19 986</u>	<u>26 130</u>
	<u>35 738</u>	<u>41 833</u>
Revenus autonomes	<u>35 869</u>	<u>41 937</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Formation professionnelle des adultes	141 656	145 346
Divers		16
	<u>141 656</u>	<u>145 362</u>
	<u>177 525</u>	<u>187 299</u>
ORGANISMES RELEVANT DU MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'ADMINISTRATION		
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Location de services de personnel	12	107
Assurance-vie et protection des cadres des organismes autonomes	611	546
Fonds renouvelable du Service des achats du gouvernement du Québec:		
Services de soutien	1 231	
Revenu net	414	309
Fonds renouvelable des équipements informatiques:		
Produit de la vente d'équipements informatiques propriété des ministères et organismes non relocalisés	36	31
Équipements mis à la disposition du Fonds	120	
Services de soutien	45	
Revenu net	568	1
Disposition de biens meubles excédentaires	2 636	2 096
Divers	33	23
	<u>5 706</u>	<u>3 113</u>

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
Intérêts		
Divers	2	12
	<u>2</u>	<u>12</u>
Amendes et confiscations		
Divers	7	
	<u>7</u>	
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	2 417	1 716
Divers	14	8
	<u>2 431</u>	<u>1 724</u>
	<u>8 146</u>	<u>4 849</u>
Revenus autonomes	<u>8 146</u>	<u>4 849</u>
 RELATIONS INTERNATIONALES		
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Divers	1	
	<u>1</u>	
Intérêts		
Divers	10	28
	<u>10</u>	<u>28</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	170	60
Autres dépenses	94	43
Divers	5	31
	<u>269</u>	<u>134</u>
Revenus autonomes	<u>280</u>	<u>162</u>
 Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Coopération internationale	1 748	1 536
	<u>1 748</u>	<u>1 536</u>
	<u>2 028</u>	<u>1 698</u>

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
REVENU		
Impôt sur le revenu et les biens		
Impôt sur le revenu des particuliers	7 126 889	6 763 728
Impôt des sociétés (A)	996 331	860 340
Droits de successions	45 131	46 655
	<u>8 168 351</u>	<u>7 670 723</u>
Taxes à la consommation		
Ventes au détail	2 575 061	2 277 392
Carburants	1 030 444(6)	1 207 498
Tabacs	373 458(7)	312 622
Repas et hôtellerie	303 393	274 483
Télécommunications	104 828	95 774
Publicité	7 606	6 868
	<u>4 394 790</u>	<u>4 174 637</u>
Droits et permis		
Ventes de bière par les détaillants	38 730	37 951
Ventes de spiritueux et de vins aux détenteurs de permis	20 594	19 159
Ressources forestières		
Profits d'exploitation forestière	2 517	8 753
Pari mutuel	29 729	31 168
Contenants non consignés	3 560	7 591
Concours publicitaires et appareils d'amusement		
Concours publicitaires	2 087	2 063
Appareils d'amusement	7 621	6 680
Loteries et courses	2 888	2 016
Autres		
Loi des licences	56	969
Transferts de terrains	503	1 634
	<u>108 285</u>	<u>117 984</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Perception pour les municipalités de taxes sur les réseaux de télécommunication	3 037	2 748
Perception R.R.Q.	18 836	17 083
Divers	2	6
	<u>21 875</u>	<u>19 837</u>
Intérêts		
Impôt sur le revenu des particuliers	125 215	112 843
Impôt des sociétés	42 267	58 851
Droits de successions	1 270	3 283
Ventes au détail	10 840	8 857
Carburants	348	(821)
Tabacs	(46)	93
Repas et hôtellerie	3 102	4 439
Profits d'exploitation forestière	472	3 465
Appareils d'amusement	24	97
Loteries et courses	78	2
Transferts de terrains	105	594
Divers	5	49
	<u>183 680</u>	<u>191 752</u>

(6) La diminution des revenus est attribuable à la baisse du taux de la taxe sur les carburants de 40 % à 30 % à compter du 16 novembre 1983.

(7) L'augmentation des revenus est attribuable à la hausse du taux de la taxe sur le tabac de 50 % à 55 % à compter du 23 mai 1984.

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
Amendes et confiscations		
Pénalités	11 911	16 064
Divers	48	58
	<u>11 959</u>	<u>16 122</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	160	65
Subventions d'années antérieures	134	220
Divers	27	18
	<u>321</u>	<u>303</u>
	<u>217 835</u>	<u>228 014</u>
Revenus autonomes	<u><u>12 889 261</u></u>	<u><u>12 191 358</u></u>

Notes

Les remboursements suivants
ont été déduits des revenus
(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
Impôt sur le revenu des particuliers (B) (C)	1 231 309	1 070 597
Impôt des sociétés (A) (D)	123 084	159 522
Successions	4 965	4 128
Ventes au détail	37 636	23 409
Carburants	27 673	31 257
Tabacs	3 195	2 553
Repas et hôtellerie	1 028	641
Télécommunications	142	151
Profits d'exploitation forestière	3 079	516
Concours publicitaires	116	115
Appareils d'amusement	58	73
Loteries et courses	261	207
Autres permis de la loi des licences	84	76
Transferts de terrains	54	516
Contenants non consignés	72	
	<u>1 432 756</u>	<u>1 293 761</u>

(A) Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital, primes d'assurance et place d'affaires.

(B) Y compris pour le remboursement d'impôt foncier 132 955 834 \$ en 1984-1985 (1983-1984 = 124 517 426 \$).

(C) Y compris pour le remboursement d'allocations de disponibilité 163 988 300 \$ en 1984-1985 (1983-1984 = 138 930 975 \$).

(D) Y compris pour le Fonds de relance industrielle 667 929 \$ en 1984-1985 (1983-1984 = 2 417 679 \$).

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
TOURISME		
Droits et permis		
Autres		
Hôtels et restaurants	530	612
	<u>530</u>	<u>612</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec	727	632
	<u>727</u>	<u>632</u>
Revenus autonomes	<u>1 257</u>	<u>1 244</u>
TRANSPORTS		
Droits et permis		
Véhicules automobiles		
Immatriculation des véhicules automobiles	241 656(8)	218 429
Conducteurs et chauffeurs	23 196(8)	27 274
Transport commercial public	8 037	7 519
Examen pour l'obtention d'un permis	(8)	6 040
Garage et commerçant	338	296
Divers	28	44
	<u>273 255</u>	<u>259 602</u>
Autres		
Divers	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u>273 255</u>	<u>259 603</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	67	4
Plans et devis	75	88
Extraits de dossiers	254	202
Duplicata de permis de conduire	(8)	365
Duplicata d'immatriculation	(8)	2 136
Rapports d'accidents	226	182
Matériel et fournitures	562	228
Gaz et huile	239	231
Location de machinerie et d'équipement	479	411
Avions	79	987

(8) Par l'entrée en vigueur des modifications aux articles 143 et 163 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.1) le 14 mars 1984, la Régie de l'assurance automobile du Québec perçoit pour son propre compte les droits pour la délivrance et le renouvellement de l'immatriculation et du permis de conduire.

Au cours de l'année financière 1984-1985, les revenus du gouvernement du Québec ont diminué d'un montant d'environ 43,0 millions de dollars. Antérieurement, ces droits étaient perçus par la Régie pour le compte du gouvernement.

	1984-1985	1983-1984
Terrains et bâtisses	6 243(9)	1 324
Location de terrains et bâtisses	1 150	788
Péage — Autoroutes	60 271	65 529
Construction du réseau routier	(1)	703
Conservation des chaussées	38	577
Inspection mécanique	56	44
Divers	26	22
	<u>69 764</u>	<u>73 821</u>
Intérêts		
Prêts à 1848-7199 Inc., filiale de la Société québécoise des transports		2 336
Comptes à recevoir	137	
Divers	13	6
	<u>150</u>	<u>2 342</u>
Amendes et confiscations		
Dépôts et cautionnements	90	(15)
	<u>90</u>	<u>(15)</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	3 091	815
Autres dépenses	(5)	108
Dépenses sous forme d'indemnités	2 483	2 448
Salaires — accidents de travail	1 166	1 164
Divers	23	
	<u>6 758</u>	<u>4 535</u>
	<u>76 762</u>	<u>80 683</u>
Revenus autonomes	<u>350 017</u>	<u>340 286</u>
Transferts du gouvernement du Canada		
Autres programmes		
Transport aérien	2 405	
Caisses des passages à niveau	32	1 073
Réseau routier de l'Outaouais	6 778	7 273
Aide au transport urbain	10 227	11 713
Prototype — transport urbain		234
Transport maritime — Côte-Nord	2 869	2 734
Entretien de chemins fédéraux	133	116
	<u>22 444</u>	<u>23 143</u>
	<u>372 461</u>	<u>363 429</u>

(9) L'aliénation de biens immeubles a été confiée au ministère des Transports à compter du 1^{er} octobre 1984.

DÉTAIL DES REVENUS PAR MINISTÈRE, CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
TRAVAIL		
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Divers	31	29
	31	29
Recouvrements		
Divers	2	5
	2	5
	33	34
Revenus autonomes	<u>33</u>	<u>34</u>
TRAVAUX PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT		
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Vapeur	15	127
Terrains et bâtisses	494(10)	2 380
Location de terrains et bâtisses	2 225(11)	3 254
Location d'espaces de stationnement	735(11)	1 501
Société Parc-Auto	1 196(11)	1 717
Concessions alimentaires	726(11)	1 522
Hôtellerie	151(11)	359
Soutien administratif et technique	443	378
Eau, égouts, protection d'incendie, entretien		
des routes et autres	314	237
Biens cédés au Fonds renouvelable du		
Service des achats du gouvernement du Québec	1 169	66 700
Biens cédés à la Société immobilière du Québec		
Divers	43	88
	7 511	78 263
Intérêts		
Divers	40	40
	40	40
Amendes et confiscations		
Divers		14
		14

(10) (voir note (9) page 1-57.

(11) Voir note complémentaire 4 aux états financiers (page 4-5).

	<u>1984-1985</u>	<u>1983-1984</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	53	93
Autres dépenses	210	232
Salaires — accidents de travail	182	269
Divers	4	4
	<u>449</u>	<u>598</u>
	8 000	78 915
Revenus autonomes	<u>8 000</u>	<u>78 915</u>

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS ET DES DÉPENSES
PAR MINISTÈRE, PROGRAMME, ÉLÉMENT, SUPER-CATÉGORIE ET CATÉGORIE
Année financière terminée le 31 mars 1985**

AFFAIRES CULTURELLES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-14

ORGANISMES — CONSEILS ET GESTION INTERNE

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Commission des biens culturels	349		277	176	15	29	42
2. Institut québécois de recherche sur la culture Permanents ¹	1 972		1 996				
3. Régie du cinéma	1 189		1 122	937	76	62	8
4. Commissariat général aux célébrations 1534-1984	11 338		10 966	103	1 140	1 740	6 674
5. Gestion interne et soutien	9 980	5	9 258	4 331	493	369	363
TOTAL:	24 828	5	23 619	5 547	1 724	2 200	7 087

¹ Loi sur l'Institut québécois de recherche sur la culture, L.R.Q., c. I-13.2.

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-14

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

1. Soutien à l'implantation et à l'amélioration des équipements culturels	6 899		6 484				
2. Soutien au fonctionnement des équipements culturels	19 533		19 533				
3. Patrimoine historique, archéologique et naturel	13 666		13 547			86	1 034
4. Soutien aux arts d'interprétation et de l'environnement visuel	5 013		4 999				
5. Soutien et expertise au réseau	11 693	2	11 072	6 450	976	472	326
TOTAL:	56 804	2	55 635	6 450	976	558	1 360

PROGRAMME 3

Sommaire: page 1-14

INSTITUTIONS NATIONALES

1. Archives nationales du Québec	4 367	1	4 135	2 752	477	150	186
2. Bibliothèque nationale du Québec	4 930	1	4 650	3 199	359	42	158
3. Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec	11 332	1	11 163	7 403	2 177	485	520
TOTAL:	20 629	3	19 948	13 354	3 013	677	864

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ainsi qu'à fournir des expertises dans le domaine culturel par divers organismes spécialisés.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES				TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Services	Équipement	Immobilitisations	Autres dépenses	
1	1	4	1			8			
	4	21	11	1		2			1 996
10	177	186	2	2					932
28	43	591	40	21		80			2 899
39	225	802	54	24		90			5 827

Ce programme vise à rendre accessibles, sur tout le territoire, les ressources disponibles nécessaires à la prise en charge de leur développement culturel par les individus, les groupes et les institutions.

									6 484
									19 533
422	1	258	65		46		863		10 772
									4 999
21	30	181	47	18	18	187	15		2 331
443	31	439	112	18	64	187	878		44 119

Ce programme vise à faciliter l'enseignement des arts d'interprétation, à favoriser l'essor de la littérature ainsi qu'à promouvoir la conservation et l'utilisation des archives.

26	41	167	41	20		98			177
33	23	138	57	583		58			
61	112	177	48	25		155			
120	176	482	146	628		311			177

AFFAIRES CULTURELLES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-14

SOUTIEN ET PROMOTION DES ARTS, LETTRES ET MUSÉES

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Soutien et promotion des arts et lettres	22 445		22 293	1 023	68	117	246
Permanents ²	8 435		9 945				
2. Développement des musées et centres d'exposition	16 505		16 492	1 778	344	203	993
3. Soutien et promotion des industries culturelles	14 177		14 017	512	9	39	57
Permanents ³			1				
TOTAL:	61 562		62 748	3 313	421	359	1 296

² Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, L.R.Q., c. S-12.1.³ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	153 416	10	150 008	28 664	6 134	3 794	10 607
Permanents	10 407		11 942				
	<u>163 823</u>	<u>10</u>	<u>161 950</u>	<u>28 664</u>	<u>6 134</u>	<u>3 794</u>	<u>10 607</u>

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

				FONCTIONNEMENT — PERSONNEL	FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES
				<u>34 798</u>	<u>18 460</u>

Ce programme vise à développer les musées et centres d'exposition, à favoriser l'accès au public aux arts d'interprétation et visuels par la formation d'artistes et l'aide à la production ainsi qu'à contribuer au développement du cinéma québécois.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Services	Équipement	Immobilitisations	Autres dépenses		
	2	16	3	3		7			20 808 9 945	
35	15	213	20	5	10	43		553	12 280	
		6	1	1		8			13 385	
35	17	235	24	9	10	58		553	56 418	
637	449	1 958	336	678 1	74	646	878	553	94 600 11 941	
637	449	1 958	336	679	74	646	878	553	106 541	
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT
					2 151					106 541

AFFAIRES MUNICIPALES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-22

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MUNICIPAL

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Urbanisme et aménagement du territoire	27 964		22 486	1 959	253	180	61
2. Commission nationale de l'aménagement	350		196	185		7	1
TOTAL:	28 314		22 682	2 144	253	187	62

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-22

AIDE ET SURVEILLANCE ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

1. Surveillance de la gestion municipale	4 237		3 948	3 458	179	208	19
2. Aide financière aux municipalités	22 720	200	16 927				
3. Fonds de péréquation	14 600		14 600				
4. Services quasi-judiciaires en gestion municipale	2 025		1 837	1 434	27	144	173
TOTAL:	43 582	200	37 312	4 892	206	352	192

PROGRAMME 3

Sommaire: page 1-22

ÉVALUATION FONCIÈRE

1. Normalisation et aide technique	13 291	1	9 695	1 522	125	216	202
2. Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du gouvernement	62 865		51 321				1 543
3. Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux des affaires sociales et de l'éducation	219 830		207 149				
4. Compensation de l'effet de plafonnement des taxes foncières sur les terres agricoles	12 902		12 902				
5. Services quasi-judiciaires en évaluation foncière	4 321		3 995	3 107	449	254	32
TOTAL:	313 209	1	285 062	4 629	574	470	1 777

Ce programme vise à aider les municipalités à planifier leur développement par une aide à la réalisation de projets de restructuration, de schémas d'aménagement et d'urbanisme.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
6		36	6		14	19 971
1	1	1				
7	1	37	6		14	19 971

Ce programme vise à fournir aux municipalités et aux communautés urbaines et régionales l'assistance technique et à exercer la surveillance requise en matière de gestion financière et administrative ainsi qu'à alléger leur fardeau fiscal.

	14	38	2	3	27	16 927
						14 600
1	3	12	2		41	
1	17	50	4	3	68	31 527

Ce programme vise à uniformiser la confection des rôles d'évaluation et à permettre aux contribuables un recours impartial s'ils jugent non équitable l'évaluation de leurs biens immobiliers.

15	3	252	6		230	7 124
						49 778
						207 149
						12 902
17	27	97	8		4	
32	30	349	14		234	276 953

AFFAIRES MUNICIPALES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4
Sommaire: page 1-22**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Direction	3 944	3	3 483	2 328	46	275	251
2. Gestion	3 403		3 161	1 875	620	29	185
TOTAL:	7 347	3	6 644	4 203	666	304	436

PROGRAMME 5
Sommaire: page 1-22**AIDE INSTITUTIONNELLE ET RESTRUCTURATION DU TERRITOIRE**

1. Organisation municipale	1 672	3	1 644	380	22	18	1
2. Affaires nordiques et amérindiennes	9 297		8 999	271	11	43	2
3. Administration centrale et bureaux régionaux	1 569	3	1 219	1 038	34	106	16
TOTAL:	12 538	6	11 862	1 689	67	167	19

PROGRAMME 6
Sommaire: page 1-8**AIDE FINANCIÈRE À LA CONSTRUCTION DE RÉSEAUX
D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS**

TOTAL:	54 533		51 229				
---------------	---------------	--	---------------	--	--	--	--

PROGRAMME 7
Sommaire: page 1-24**AIDE FINANCIÈRE À LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS**

TOTAL:	5 488		5 488				
---------------	--------------	--	--------------	--	--	--	--

PROGRAMME 8
Sommaire: page 1-26**SÉCURITÉ-INCENDIE**

1. Direction et prévention	757		637	532		61	18
2. Aide aux municipalités	1 232		1 052	627	27	61	192
TOTAL:	1 989		1 689	1 159	27	122	210

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
3	24	87	8	1	15	445
35	132	144	19	11	111	
38	156	231	27	12	126	445

Ce programme vise à fournir une aide institutionnelle aux collectivités locales et les assister dans la réalisation de leurs projets de restructuration et de mise en commun des services municipaux.

1		1				1 221
		1				8 671
		7	2		16	
1		9	2		16	9 892

Ce programme vise à faciliter la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts dans les municipalités, à capacité financière insuffisante.

						51 229
--	--	--	--	--	--	--------

Ce programme vise à favoriser l'essor économique de la région de l'Outaouais par la réalisation de projets d'équipement industriel, commercial, récréatif et touristique.

						5 488
--	--	--	--	--	--	-------

Ce programme vise à prévenir et à réduire, par l'assistance technique et financière, les pertes de vie et de biens causées par le feu.

		17	4			5
2				2	23	118
2		17	4	2	23	123

AFFAIRES MUNICIPALES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 9

Sommaire: page 1-24

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
TOTAL: Permanents [†]	83 750		83 750				
[†] Loi sur la Société immobilière du Québec, L.R.Q., c. S-17.1.							
TOTAL DES PROGRAMMES:							
Votés	467 000	210	421 968	18 716	1 793	1 602	2 696
Permanents	83 750		83 750				
	<u>550 750</u>	<u>210</u>	<u>505 718</u>	<u>18 716</u>	<u>1 793</u>	<u>1 602</u>	<u>2 696</u>
				FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				<u>20 509</u>		<u>5 350</u>	

Ce programme vise à prévoir les sommes nécessaires à l'application de la loi sur la Société immobilière du Québec.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
						83 750
81	204	693	57	17	481	395 628
						83 750
81	204	693	57	17	481	479 378
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
					481	479 378

AFFAIRES SOCIALES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1
Sommaire: page 1-18**SERVICES DES CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Frais d'exploitation Permanents ¹	280 378 18 247		278 641 10 587				
2. Service de la dette	5 048		4 988				
3. Loyers, équipement et rénovations	14 498		14 498				
TOTAL:	318 171		308 714				

¹ Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10.PROGRAMME 2
Sommaire: page 1-18**SOUTIEN DES ORGANISMES BÉNÉVOLES**

1. Organismes de promotion et de services	13 703		13 703				
2. Organismes de maintien à domicile	4 622		4 622				
TOTAL:	18 325		18 325				

PROGRAMME 3
Sommaire: page 1-18**SERVICES DES CENTRES HOSPITALIERS DE COURTE DURÉE
ET PSYCHIATRIQUES**

1. Frais d'exploitation Permanents ²	2 450 826 209 530		2 443 709 228 695				
Permanents ³	754 000		754 741				
2. Service de la dette Permanents ⁴	94 430 2 207		93 845 2 207				
3. Loyers, équipement et rénovations	20 334		20 334				
TOTAL:	3 531 327		3 543 531				

² Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10.³ Une prévision de 754 000 000 \$ et une dépense de 754 740 524 \$ représentant la moitié de la contribution des employeurs au Fonds des services de santé concernant la loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec, L.R.Q., c. R-5.⁴ Loi approuvant l'entente concernant la construction et l'exploitation d'un centre hospitalier sur le territoire de Kahnawake, L.Q., 1984, c.13.

AFFAIRES SOCIALES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-18

SERVICES DES CENTRES DE SERVICES SOCIAUX

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Frais d'exploitation Permanents ⁵	262 475 14 078		258 119 11 138				
2. Service de la dette	25		25				
3. Loyers, équipement et rénovations	8 754		8 754				
TOTAL:	285 332		278 036				

⁵ Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10.

PROGRAMME 5

Sommaire: page 1-18

**SERVICES DES CENTRES D'ACCUEIL D'HÉBERGEMENT ET DES
CENTRES HOSPITALIERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE**

1. Frais d'exploitation des centres d'accueil d'hébergement Permanents ⁶	351 364 30 190		349 376 28 130				
2. Frais d'exploitation des centres hospitaliers de soins de longue durée Permanents ⁷	422 256 29 523		421 641 28 462				
3. Service de la dette	65 438		65 243				
4. Loyers, équipement et rénovations	15 425		15 425				
TOTAL:	914 196		908 277				

⁶ et ⁷ Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10.

PROGRAMME 6

Sommaire: page 1-18

SERVICES DES CENTRES DE RÉADAPTATION

1. Frais d'exploitation Permanents ⁸	509 249 30 357		506 695 19 443				
2. Service de la dette	13 066		12 925				
3. Loyers, équipement et rénovations	16 892		16 892				
TOTAL:	569 564		555 955				

⁸ Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10.

Ce programme vise à offrir des services de consultation et des services destinés à assurer la protection d'enfants et d'adolescents ainsi que la protection d'adultes handicapés ou âgés et à développer ou à restaurer leur autonomie.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
						258 119
						11 138
						25
						8 754
						278 036

Ce programme vise à procurer des services de soins prolongés et d'hébergement aux adultes et personnes âgées dont l'état le requiert.

						349 376
						28 130
						421 641
						28 462
						65 243
						15 425
						908 277

Ce programme vise à promouvoir la réadaptation de certains enfants en leur fournissant en milieu protégé des services adaptés à leurs besoins; il vise également à permettre aux adultes inadaptés la pratique d'activités destinées à faciliter leur retour à la vie normale.

						506 695
						19 443
						12 925
						16 892
						555 955

AFFAIRES SOCIALES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 7

Sommaire: page 1-20

COORDINATION DE LA RECHERCHE

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Fonds de la recherche en santé du Québec	19 758		19 758				
2. Recherche sociale	1 601		1 600				
TOTAL:	21 359		21 358				

PROGRAMME 8

Sommaire: page 1-20

COORDINATION RÉGIONALE ET NATIONALE

1. Concertation et coordination faites par les conseils régionaux Permanents ⁹	46 839 1 668		46 736 1 698				
2. Subventions à d'autres organismes	25 163		25 087				
3. Subventions aux associations d'établissements du réseau des affaires sociales	5 124		5 119				
TOTAL:	78 794		78 640				

⁹ Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10.

Ce programme vise à favoriser l'acquisition de connaissances nécessaires à la définition et à la mise en œuvre de programmes de santé et de services sociaux.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
						19 758
						1 600
						21 358

Ce programme vise à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins et à assurer la coordination du développement des services de santé et des services sociaux.

						46 736
						1 698
						25 087
						5 119
						78 640

AFFAIRES SOCIALES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 9

Sommaire: page 1-20

DIRECTION ET GESTION

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Direction supérieure	3 642	6	3 474	2 699	100	160	514
2. Évaluation des programmes	1 372		1 345	1 279	41	13	12
3. Administration et systèmes d'information	18 353	2	18 148	10 849	311	1 203	2 111
4. Programmes de santé	12 449	4	12 306	10 434	154	1 327	391
5. Programmes de services sociaux	10 026		9 999	8 845	149	285	720
6. Relations de travail Permanents ¹⁰	3 733	2	3 662	3 141	30	152	338
	20		20	20			
7. Budget et contrôles financiers Permanents ¹¹	2 822		2 816	2 731	40	41	4
			10				
8. Conseil des affaires sociales et de la famille	683		681	538	15	27	83
TOTAL:	53 100	14	52 461	40 536	840	3 208	4 173

¹⁰ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.¹¹ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.**TOTAL DES PROGRAMMES:**

Votés	4 700 348	14	4 680 166	40 516	840	3 208	4 173
Permanents	1 089 820		1 085 131	20			
	5 790 168	14	5 765 297	40 536	840	3 208	4 173

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

41 376	10 348
FONCTIONNEMENT — PERSONNEL	FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES

Ce programme vise à procurer au ministère les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en œuvre et contrôler ses programmes de santé et de services sociaux.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
				1		
235	225	2 173	201	106	734	
	1					
				10		
1	2	9	3		3	
236	228	2 182	204	117	737	
236	228	2 182	204	107 10	737	4 627 735 1 085 101
236	228	2 182	204	117	737	5 712 836
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
					737	5 712 836

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1
Sommaire: page 1-8**PLANIFICATION, RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Planification et études économiques	3 610	1	3 473	1 910	446	160	122
2. Recherche agricole	14 823	1	14 648	6 132	1 077	229	1 427
3. Enseignement agricole	12 810		12 598	7 344	1 260	156	546
4. Fonds de recherche en agriculture, en pêcheries et en alimentation							
TOTAL:	31 243	2	30 719	15 386	2 783	545	2 095

PROGRAMME 2
Sommaire: page 1-8**FINANCEMENT AGRICOLE**

1. Gestion interne et soutien Permanents ¹	12 337 150	3	11 175 4	8 884	732	455	37
2. Crédit agricole Permanents ²	7 200		6 946				
3. Crédit agricole par les institutions privées Permanents ³	49 300 24 350		48 121 7 997				
4. Amélioration des fermes Permanents ⁴	4 400 100		4 055 127				
5. Établissement de jeunes agriculteurs	2 410		2 392				
6. Crédit spécial Permanents ⁵	348 9		201				
7. Prêt agricole	3 500		3 372				
8. Mise en valeur des exploitations agricoles	6 125		5 467				
TOTAL:	110 229	3	89 857	8 884	732	455	37

¹ Loi favorisant le crédit à la production agricole, L.R.Q., c. C-77.² Loi sur le crédit agricole, L.R.Q., c. C-75.³ Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers, L.R.Q., c. A-29.1.⁴ Loi favorisant l'amélioration des fermes, L.R.Q., c. A-18.⁵ Loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours de périodes critiques, L.R.Q., c. C-79.

Ce programme vise à orienter l'évolution de l'agriculture en fonction des besoins du milieu, trouver la solution à des problèmes au moyen de recherche ainsi que former des hommes compétents en agriculture.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Communications	Services	Fournitures	Équipement	Immobilisations	
2	1	22		17				28		765
141	124	1 218	46	17		152		240	639	3 206
409	84	1 160	37	32		46		446	93	985
552	209	2 400	83	66		198		714	732	4 956

Ce programme vise à promouvoir la rentabilité des exploitations agricoles en leur procurant un financement adéquat.

21	60	174	67	306 4				10		429
										6 946
										48 121
										7 997
										4 055
										127
										2 392
										201
										3 372
										5 467
21	60	174	67	310				10		79 107

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 3
Sommaire: page 1-8**AIDE À LA PRODUCTION AGRICOLE**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Mise en valeur des productions Permanents ⁶	38 844 8 167	373	30 252 6 686	3 159	566	385	57
2. Amélioration foncière, assainis- sement des sols et conservation des eaux	42 685		38 583	1 654	274	401	763
3. Santé animale	17 446		16 049	4 275	345	316	732
4. Administration et services régionaux	32 279	1	30 728	23 002	3 864	2 626	54
TOTAL:	139 421	374	122 298	32 090	5 049	3 728	1 606

⁶ Loi sur les licences, L.R.Q., c. L-3.PROGRAMME 4
Sommaire: page 1-8**ASSURANCES AGRICOLES**

1. Assurance-récolte	11 218		11 218				
2. Assurance-stabilisation des revenus agricoles	68 304		68 304				
3. Gestion interne et soutien	10 498	101	10 374	2 857	508	334	5 973
TOTAL:	90 020	101	89 896	2 857	508	334	5 973

PROGRAMME 5
Sommaire: page 1-8**COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES**

1. Développement des entreprises de transformation	8 571	88	4 493	1 364	3	118	55
2. Développement des marchés Permanents ⁷	17 703 60	314	16 898 60	1 952	292	270	264
3. Contrôle de la qualité des produits	20 839	1	19 633	10 979	1 581	1 692	70
TOTAL:	47 173	403	41 084	14 295	1 876	2 080	389

⁷ Loi sur les sociétés d'agriculture, L.R.Q., c. S-25.

Ce programme vise à améliorer le rendement des cultures et de l'élevage, assurer une main-d'oeuvre agricole suffisante et diversifier la production selon les possibilités du milieu.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Com-muni-cations	Services	Fournitures	Équipe-ment	Immo-bilisa-tions	
48	47	442	25	13		15		291	274	24 930 6 686
11	818	156	13	2				79		34 412
44	14	315	8	29				152		9 819
53	174	460	75	112				308		
156	1 053	1 373	121	156		15		830	274	75 847

Ce programme vise à compenser les pertes de rendement dans les récoltes et à garantir un revenu annuel aux producteurs agricoles selon certaines modalités.

										11 218
										68 304
41	65	282	191	9				114		
41	65	282	191	9				114		79 522

Ce programme vise à promouvoir le développement du secteur secondaire agro-alimentaire, développer des marchés intérieurs et extérieurs et assurer des prix équitables aux producteurs et des produits de qualité aux consommateurs.

		4		10						2 939
17	82	42	2	23						13 954 60
99	30	526	13	21				381		4 241
116	112	572	15	54				381		21 194

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 6

Sommaire: page 1-8

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
TOTAL:	1 634		1 491	1 247	49	136	24

PROGRAMME 7

Sommaire: page 1-8

GESTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

1. Commission de la protection du territoire	5 225	8	4 919	2 733	1 024	214	263
2. Protection du territoire	2 385		2 223	1 224	765	89	52
3. Contribution aux taxes municipales et scolaires sur les fermes	22 978		22 976				
4. Banque de terres arables Permanents ⁸	1 790						
TOTAL:	32 378	8	30 118	3 957	1 789	303	315

⁸ Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, L.R.Q., c. M-14.**PROGRAMME 8**

Sommaire: page 1-8

GESTION INTERNE ET SOUTIEN

1. Direction	2 038		1 959	1 761	13	149	30
2. Soutien administratif et technique Permanents ⁹ Permanents ¹⁰	14 530	78	13 895 168 7	8 546 30	1 071 13	1 099	891 125
TOTAL:	16 568	78	16 029	10 337	1 097	1 248	1 046

⁹ Loi sur les commissions d'enquête, L.R.Q., c. C-37 (Commission d'enquête sur Madelipêche).¹⁰ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.**PROGRAMME 9**

Sommaire: page 1-8

RÉGIE DES GRAINS

TOTAL:	1 265		1 114	788	82	130	20
--------	-------	--	-------	-----	----	-----	----

Ce programme vise à surveiller, coordonner et améliorer la mise en marché des produits agricoles ainsi qu'à renforcer le pouvoir de marchandage des producteurs.

					CAPITAL -- AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Communications	Services	Fournitures	Équipement	Immobilitisations	
2	3	19		1				10		

Ce programme vise à préserver la vocation agricole des sols arables et à favoriser la remise en exploitation des terres non cultivées.

13	16	221	51	12				372		
1	10	52	23	3				3	1	
										22 976
14	26	273	74	15				375	1	22 976

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

	5			1						
130	350	1 059	394	54				301		
				7						
130	355	1 059	394	62				301		

Ce programme vise principalement à favoriser l'amélioration de la qualité des grains utilisés au Québec.

5	6	28	24	13				18		
---	---	----	----	----	--	--	--	----	--	--

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 10

Sommaire: page 1-10

DÉVELOPPEMENT DES PÊCHES MARITIMES

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Gestion des ressources, développement et administration	11 284	10	10 753	5 379	1 513	610	505
2. Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource	34 392	5 177	28 060	2 488	809	340	83
TOTAL:	45 676	5 187	38 813	7 867	2 322	950	588
TOTAL DES PROGRAMMES:							
Votés	473 781	6 156	439 424	97 678	16 274	9 909	11 968
Permanents	41 826		21 995	30	13		125
	515 607	6 156	461 419	97 708	16 287	9 909	12 093
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				113 995		35 728	

Ce programme vise à orienter le développement des pêches maritimes et à fournir aux entreprises et travailleurs une aide financière, des services et des équipements d'appui aptes à améliorer le rendement du secteur.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Com-muni-cations	Services	Fournitures	Équipe-ment	Immo-bilisa-tions	
319	306	1 011	92	55				500	54	409
178	15	741	5	243	3	195	45	1 043	2 364	19 508
497	321	1 752	97	298	3	195	45	1 543	2 418	19 917
1 534	2 210	7 932	1 066	973	3	408	45	4 296	3 425	281 703
				11						21 816
1 534	2 210	7 932	1 066	984	3	408	45	4 296	3 425	303 519
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT
					8 177					303 519

ASSEMBLÉE NATIONALE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-20

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Services du secrétariat Permanents ¹	162 1 608		156 1 470	154 554	242	1 187	49
2. Protocole et relations parlementaires Permanents ¹	724	1	719	265	12	258	170
3. Indemnités et allocations des députés Permanents ¹ Permanents ²	3 643 9 870	19	3 447 9 762	18 9 762		1 622	
4. Services de recherche des partis Permanents ¹	515		515		292	63	133
5. Personnel des députés Permanents ¹	10 794	2	10 782	9 545		260	877
TOTAL:	27 316	22	26 851	20 298	546	2 391	1 229

¹ Loi sur l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. A-23.1.² Loi sur les conditions de travail et le régime de pension des membres de l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. C-52.1 et Loi sur la Législature, L.R.Q., c. L-1.**PROGRAMME 2**

Sommaire: page 1-20

SERVICES LÉGISLATIFS

1. Législation Permanents ³	167 1 047		167 1 042	162 592	12	3 397	9
2. Commissions et droit parlementaires Permanents ³	179 956		179 830	166 729	11 7		1 25
3. Bibliothèque et informatique Permanents ³	116 2 837		67 2 755	2 128	214	5	66 174
TOTAL:	5 302		5 040	3 777	244	441	275

³ Loi sur l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. A-23.1.**PROGRAMME 3**

Sommaire: page 1-20

INFORMATION

1. Journal des débats Permanents ⁴	213 3 047		209 2 597	207 1 705	132	1 185	9
2. Radiotélévision des débats Permanents ⁴	2 285		1 790	1 140	315	6	19
3. Communications Permanents ⁴	1 245 80		1 083 36	345	450 36	194	38
TOTAL:	6 870		5 715	3 397	933	386	66

⁴ Loi sur l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. A-23.1.

Ce programme vise à fournir aux membres de l'Assemblée nationale, aux services de recherche des partis, au secrétaire général ainsi qu'au service du protocole et des relations parlementaires les ressources requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Services	Équipement	Immobilitisations	Autres dépenses
87	7	1 35	8	11		290		
	1	9		4				
	1 554	253						
1	10	14	2					
4		48	16	2		5		25
92	1 572	360	26	17		295		25

Ce programme consiste à conseiller et assister les députés dans l'exercice de leurs fonctions de législateurs.

	19	2 11				2		
2	7	1 10	3			11		
3	1	198	5	23		5		
5	27	222	8	23		18		

Ce programme vise à assurer la diffusion d'information sur l'Assemblée nationale auprès des parlementaires et des citoyens.

103	186	1 222	5			50		
31	3	103	57			116		
1	1	49	5					
135	190	375	67			166		

ASSEMBLÉE NATIONALE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4
Sommaire: page 1-20**GESTION INTERNE ET SOUTIEN**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Services du personnel et financiers	3 271		3 014	2 153	756	20	44
2. Services auxiliaires et de l'aménagement	1 678		1 646	1 147	105	7	7
Permanents ⁵	4 308		2 381	308	40	8	44
3. Restaurants	1 568		1 421	507	343	2	3
TOTAL:	10 825		8 462	4 115	1 244	37	98

⁵ Loi sur l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. A-23.1.PROGRAMME 5
Sommaire: page 1-20**BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

1. Fonctionnement du Bureau et fonds de réserve	246	217	200	13	2
TOTAL:	246	217	200	13	2

PROGRAMME 6
Sommaire: page 1-20**PROTECTEUR DU CITOYEN**

Votés	1 878	1	1 791	1 365	184	115	20
Permanents ⁶			50	50			
TOTAL:	1 878	1	1 841	1 415	184	115	20

⁶ Loi sur le Protecteur du citoyen, L.R.Q., c. P-32.PROGRAMME 7
Sommaire: page 1-20**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

TOTAL:	7 481	3	7 247	6 080	130	227	508
---------------	--------------	----------	--------------	--------------	------------	------------	------------

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes de l'Assemblée nationale.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES				TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Services	Équipement	Immobilitisations	Autres dépenses	
2	2	6	1	10		20			
4	12	339	3			22			
111	19	72	246		4	70	1 459		
4	21	443	1	5		92			
121	54	860	251	15	4	204	1 459		

Ce programme vise à assurer le fonctionnement du Bureau et à établir une provision pour augmenter tout crédit voté susceptible d'apparaître aux programmes 1, 2, 3 et 4 de l'Assemblée nationale, avec l'approbation du Bureau; le cas échéant, les montants remboursés au présent crédit peuvent être utilisés à nouveau pour les mêmes fins.

			2						
			2						

Ce programme vise à permettre au Protecteur du citoyen de se saisir de griefs des citoyens à l'endroit de l'administration publique.

4	2	24	19	2		56			
4	2	24	19	2		56			

Ce programme vise à effectuer la vérification après paiement des opérations financières des ministères et de plusieurs entreprises gouvernementales et à communiquer le résultat de cette vérification dans un rapport à l'Assemblée nationale.

1	76	79	29	16		101			
---	----	----	----	----	--	-----	--	--	--

ASSEMBLÉE NATIONALE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 8

Sommaire: page 1-20

ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Directeur général des élections Permanents ⁷	30 636	4	29 294	4 273	1 054	340	715
2. Commission de la représentation électorale Permanents ⁸	350		246			21	64
TOTAL:	30 986	4	29 540	4 273	1 054	361	779

⁷ Loi électorale, L.R.Q., c. E-3.1 et L.Q., 1984, c. 51 et Loi régissant le financement des partis politiques, L.R.Q., c. F-2.⁸ Loi sur la représentation électorale, L.R.Q., c. R-24.1.

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	18 204	4	17 197	12 486	1 992	572	687
Permanents	72 700	26	67 716	31 069	2 356	3 388	2 288
	90 904	30	84 913	43 555	4 348	3 960	2 975
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				47 903		33 407	

Ce programme vise l'application des lois concernant l'administration des élections et le financement des partis politiques.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES				TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Services	Équipement	Immobilitisations	Autres dépenses	
155	672	245		20 565		155	25		1 095
	1	2		158					
155	673	247		20 723		155	25		1 095
16	115	947	58	33		291			
497	2 479	1 222	342	20 763	4	704	1 484	25	1 095
513	2 594	2 169	400	20 796	4	995	1 484	25	1 095
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES				TRANSFERT
					2 508				1 095

COMMERCE EXTÉRIEUR

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1
Sommaire: page 1-10**DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES
AVEC L'EXTÉRIEUR**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
Votés	20 636	594	18 157	7 399	207	2 753	1 953
Permanents ¹	39		39	39			
TOTAL:	20 675	594	18 196	7 438	207	2 753	1 953

¹ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.

TOTAL DU PROGRAMME:

Votés	20 636	594	18 157	7 399	207	2 753	1 953
Permanents	39		39	39			
	20 675	594	18 196	7 438	207	2 753	1 953

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

FONCTIONNEMENT — PERSONNEL	7 645
FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	5 372

Ce programme vise à promouvoir l'expansion des marchés pour les biens et services produits au Québec, à favoriser la réalisation d'accords industriels avec des partenaires étrangers et à coordonner les activités économiques et commerciales des ministères et des entreprises publiques à l'extérieur du Québec.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
19	56	276	100	215	129	5 050
19	56	276	100	215	129	5 050
19	56	276	100	215	129	5 050
19	56	276	100	215	129	5 050
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
					129	5 050

COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET IMMIGRATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-12

COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET IMMIGRATION

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Comité d'implantation du plan d'action à l'intention des communautés culturelles	94		77		69	3	
2. Communautés culturelles	2 154		2 101	119	114	25	60
3. Recrutement et sélection des immigrants	4 400	10	4 233	3 313	599	227	74
4. Adaptation des immigrants Permanents ¹	13 302 5	5	12 706 5	6 492 5	3 315	109	1 421
5. Direction et gestion interne	8 736	4	8 583	3 383	491	247	250
TOTAL:	28 691	19	27 705	13 312	4 588	611	1 805

¹ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-14

CHARTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

1. Office de la langue française	14 398	4	13 043	9 735	636	547	1 009
2. Commission de protection de la langue française	1 379		1 211	1 034	68	47	15
3. Conseil de la langue française	2 394		2 030	1 121	62	204	520
4. Commission d'appel de francisation des entreprises	169		72	72			
5. Commission de toponymie	1 496		1 491	965	180	70	219
TOTAL:	19 836	4	17 847	12 927	946	868	1 763

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	48 522	23	45 547	26 234	5 534	1 479	3 568
Permanents	5		5	5			
	48 527	23	45 552	26 239	5 534	1 479	3 568

FONCTIONNEMENT
— PERSONNELFONCTIONNEMENT
— AUTRES DÉPENSES

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

31 773

6 320

Ce programme vise à assurer l'épanouissement des communautés culturelles et leur entière participation à la vie nationale, de même que le recrutement, la sélection et l'adaptation des immigrants.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
	2	3				1 777
		6				
	1	19				
1	26	89	20	10	6	1 217
30	110	210	47	27	12	3 776
31	139	327	67	37	18	6 770

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité et le respect du français dans tous les secteurs d'activités.

81	122	245	65	23	272	308
	7	11	1		28	
	8	55	1	2		57
3	10	33	2	3	6	
84	147	344	69	28	306	365
115	286	671	136	65	324	7 135
115	286	671	136	65	324	7 135
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
					324	7 135

COMMUNICATIONS

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1
Sommaire: page 1-24**GESTION INTERNE ET SOUTIEN**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Direction	2 039	2	1 998	1 274	127	169	117
2. Soutien administratif et technique Permanents ¹	3 487 27	2	3 204 27	1 924 27	196	112	58
3. Courrier et messagerie gouvernementale	22 621		22 371	3 784	329	17 043	46
TOTAL:	28 174	4	27 600	7 009	652	17 324	221

¹ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.PROGRAMME 2
Sommaire: page 1-24**INFORMATION ET PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES**

1. Moyens de communication	8 662	5	8 295	3 491	163	3 303	584
2. Communication - Québec	6 510	4	6 272	4 748	401	338	192
3. Publications gouvernementales	5 531		5 269	3 845	394	98	331
4. Publications officielles	279		245	223	8		
5. Impressions en régie	3 362		3 354	3 080	30	13	
6. Agence de coordination	8 170		7 811			7 811	
7. Fonds renouvelable ²	1 500	1 269					
TOTAL:	34 014	1 278	31 246	15 387	996	11 563	1 107

² Le fonds renouvelable a pour objet de défrayer les coûts relatifs aux travaux de reprographie effectués dans les ateliers du ministère des Communications pour le compte des ministères et organismes du gouvernement ainsi qu'aux services de reprographie rendus au public dans les endroits déterminés par le Conseil du trésor. Les recettes provenant de la vente de ces travaux sont versées au fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

PROGRAMME 3
Sommaire: page 1-24**BUREAU CENTRAL DE L'INFORMATIQUE**

1. Coordination interministérielle	6 239		4 011	993	35	34	1 232
2. Développement et exploitation des systèmes	15 686	3	15 366	5 675	494	49	919
TOTAL:	21 925	3	19 377	6 668	529	83	2 151

PROGRAMME 4
Sommaire: page 1-24**RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS GOUVERNEMENTAUX DE COMMUNICATION**

1. Services de communication	55 270		54 101			50 199	420
2. Gestion interne	5 188	1	4 782	3 773	352	161	106
TOTAL:	60 458	1	58 883	3 773	352	50 360	526

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère et à fournir un service de courrier et messagerie aux ministères et organismes.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	Immobilitisations		
2	21	76	15	4	10			
2	9	206	37	6	654		183	
178	158	386	104	4	339			
182	188	668	156	14	1 003		183	

Ce programme vise à informer les citoyens sur les programmes, les activités et les services du gouvernement; il vise également à assister sur demande les ministères et organismes gouvernementaux en matière d'édition et dans la réalisation de leurs programmes d'information ou de publicité.

43	67	430	69	11	134			
22	60	173	50	20	192		76	
32	21	156	75	27	290			
9		5						
100	131							
206	279	764	194	58	616		76	

Ce programme vise à assurer la coordination du développement et de l'exploitation des systèmes informatiques et à fournir des services d'informatique aux ministères.

2	10	115	9	17	79		1 485	
671	6 277	586	31	114	550			
673	6 287	701	40	131	629		1 485	

Ce programme vise à planifier, coordonner et surveiller l'acquisition, l'implantation et l'utilisation des équipements de communication par le gouvernement ainsi que sous certains aspects, par les organismes publics.

1 012	143	144	83	25	1 418	657		
38	42	115	34	20	141			
1 050	185	259	117	45	1 559	657		

COMMUNICATIONS

(en milliers dollars)

PROGRAMME 5

Sommaire: page 1-12

DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Développement des télécommunications	998	6	885	656	65	64	66
2. Développement des médias et des programmes	5 024	10	4 900	1 001	125	115	160
3. Recherche	610		475	264	18	17	162
4. Aide au développement	2 835		2 714				
TOTAL:	9 467	16	8 974	1 921	208	196	388

PROGRAMME 6

Sommaire: page 1-12

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS

TOTAL:	2 297		1 842	1 717	30	31	10
---------------	--------------	--	--------------	--------------	-----------	-----------	-----------

PROGRAMME 7

Sommaire: page 1-12

COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION

TOTAL:	1 905		1 366	828	185	101	103
---------------	--------------	--	--------------	------------	------------	------------	------------

PROGRAMME 8

Sommaire: page 1-14

SOCIÉTÉ DE RADIO-TÉLÉVISION DU QUÉBEC

TOTAL:	57 755		57 755				
---------------	---------------	--	---------------	--	--	--	--

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	215 968	1 302	207 016	37 276	2 952	79 658	4 506
Permanents	27		27	27			
	215 995	1 302	207 043	37 303	2 952	79 658	4 506

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

				FONCTIONNEMENT — PERSONNEL	FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES
				40 255	96 617

Ce programme vise à favoriser, orienter, coordonner et surveiller le développement des réseaux et des moyens de communication au Québec.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses		Équipement	Immobilitisations	
	2	13	5	7		7		
3	19	30	5	6				3 436
		9	2	3				
								2 714
3	21	52	12	16		7		6 150

Ce programme vise à assurer la surveillance et le contrôle nécessaire à la protection de l'intérêt public dans l'opération et le développement de certaines entreprises de services publics, particulièrement en télécommunication.

3	23	16	10	2				
---	----	----	----	---	--	--	--	--

Ce programme vise à permettre aux citoyens d'avoir accès aux documents des organismes publics tout en assurant la protection des renseignements personnels que détiennent ces organismes; il vise également à offrir aux citoyens un moyen de faire réviser les décisions des organismes publics en cette matière.

5	30	60	3			51		
---	----	----	---	--	--	----	--	--

Ce programme vise à procurer aux organismes gouvernementaux un service de production de documents audio-visuels et à offrir au public un programme de promotion intellectuelle au moyen d'émissions radiotélédiffusées.

								57 755
--	--	--	--	--	--	--	--	--------

2 117	6 988	2 490	589	269		3 865	657	65 649
2 117	6 988	2 490	589	269		3 865	657	65 649

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
						4 522		65 649

CONSEIL EXÉCUTIF

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-22

BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
TOTAL:	572		543	365	14	9	56

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-22

**SERVICES DE SOUTIEN AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE
ET DU CONSEIL EXÉCUTIF**

1. Cabinet du Premier ministre	3 428	3	3 265	2 301	4	211	54
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif Permanents ¹	13 392 115	35	12 955 60	5 346 50	2 143 1	1 031 1	1 877 6
3. Affaires amérindiennes et inuit	8 583	1	7 904	965	582	963	511
4. Gestion interne et soutien administratif	2 947	1	2 864	1 833	289	16	15
5. Indemnités de l'exécutif Permanents ²	901		967	967			
6. Cabinet du ministre délégué et secrétariat à la Réforme électorale	746		604	471	60	34	31
7. Cabinet du ministre délégué et secrétariat aux Affaires linguistiques	166		144	116		3	5
8. Cabinet du ministre délégué et secrétariat à l'Emploi et à la Concertation	275		87	76		6	3
TOTAL:	30 553	40	28 850	12 125	3 079	2 265	2 502

¹ Loi sur l'Ordre national du Québec, L.Q., 1984, c. 24.² Loi sur l'exécutif, L.R.Q., c. E-18.

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses		Équipement	Immobilitisations	
18	3	40	4			34		

Ce programme vise à fournir au Premier ministre, au Conseil exécutif et à ses comités les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

		2		1				692
5	43	188	103	24		3		2 192
		1	1					
80	5	758	19			841	786	2 394
31	143	425	41	4		67		
		3		1		4		
	1	4	15					
		1	1					
116	192	1 382	180	30		915	786	5 278

CONSEIL EXÉCUTIF

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 3

Sommaire: page 1-26

PROMOTION DES DROITS DES FEMMES

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Cabinet de la ministre déléguée à la Condition féminine	778	1	724	471		158	5
2. Secrétariat à la condition féminine	1 470		1 070	449	217	84	274
3. Promotion du droit et du statut de la femme	2 871	2	2 717	1 815	300	230	244
TOTAL:	5 119	3	4 511	2 735	517	472	523

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-24

COORDINATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

1. Fonds de développement régional	46 514		44 041		2 375	134	160
2. Provision pour augmenter tout crédit pour la réalisation par les ministères de projets d'aménagement et de développement régional*	100						
TOTAL:	46 614		44 041		2 375	134	160

* Le solde des crédits ainsi transférés et de ceux déjà inscrits dans les budgets des ministères pour de tels projets peut être remboursé à la présente provision avec le droit de l'utiliser à nouveau; le tout aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

PROGRAMME 5

Sommaire: page 1-24

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, CONSULTATION ET ADMINISTRATION DE L'O.P.D.Q.

1. Cabinet du ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional	581		461	369		84	1
2. Secrétariat à l'aménagement et à la décentralisation	4 867	1	3 728	1 244	1 054	80	1 175
3. Direction et soutien administratif	6 498	2	6 150	4 944	483	276	136
4. Aide à la consultation	2 621		2 619				
TOTAL:	14 567	3	12 958	6 557	1 537	440	1 312

PROGRAMME 6

Sommaire: page 1-20

DIRECTION ET GESTION DE L'OFFICE DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE

1. Services de garde à l'enfance	56 133	1	51 194				
2. Direction et administration	2 823	20	2 396	1 535	271	197	191
TOTAL:	58 956	21	53 590	1 535	271	197	191

Ce programme vise à assurer la mise en oeuvre d'une politique d'ensemble de la condition féminine et à promouvoir l'égalité et le respect des droits des femmes.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES		TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	Immobilitisations	
	2	36	2				50
	3	35	6		2		
7	15	45	24	7	30		
7	20	116	32	7	32		50

Ce programme vise à favoriser la concertation interministérielle et de divers agents économiques en vue de réaliser des interventions prioritaires de développement régional.

7	44	15	34		19		41 253
7	44	15	34		19		41 253

Ce programme vise à définir des politiques gouvernementales en matière d'aménagement et de développement régional, à élaborer et coordonner des mesures de décentralisation et de déconcentration; il vise également à préparer les documents gouvernementaux prévus à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme; il a de plus comme objectif de coordonner et diriger les ressources essentielles à la gestion des programmes de l'O.P.D.Q. tout en y associant les organismes consultatifs.

	1	6					
5	15	136	3	1	15		
18	36	139	47	25	46		2 619
23	52	281	50	26	61		2 619

Ce programme vise à apporter une aide financière aux familles pour la garde des enfants et à assurer le développement des services de garde.

							51 194
6	23	115	10	1	47		
6	23	115	10	1	47		51 194

CONSEIL EXÉCUTIF

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 7

Sommaire: page 1-18

**RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Cabinet du ministre délégué aux Relations avec les Citoyens	634		559	503		40	2
2. Secrétariat aux relations avec les citoyens Permanents ¹	651 35		481 35	416 35	3	24	31
3. Services aux adultes en travail adapté	19 859		19 036				
4. Soutien aux organismes de promotion	1 688		1 676				
5. Direction et administration	13 310	3	11 702	2 443	1 262	393	565
TOTAL:	36 177	3	33 489	3 397	1 265	457	598

¹ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.

PROGRAMME 8

Sommaire: page 1-24

AFFAIRES CANADIENNES*

1. Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes	566	2	297	219		42	27
TOTAL:	566	2	297	219		42	27

* Des crédits et dépenses apparaissent au ministère des Relations internationales (page 1-170) concernant les relations fédérales-provinciales et interprovinciales, ainsi que la coopération interprovinciale.

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	192 073	72	177 217	25 881	9 057	4 015	5 363
Permanents	1 051		1 062	1 052	1	1	6
	193 124	72	178 279	26 933	9 058	4 016	5 369

FONCTIONNEMENT
— PERSONNELFONCTIONNEMENT
— AUTRES DÉPENSES

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

35 991

12 854

Ce programme vise à humaniser les rapports entre l'administration publique et les citoyens et à assurer la coordination des activités de l'Office des personnes handicapées du Québec.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses		Équipement	Immobilitisations	
	7	7						
	1	2		1		3		
								19 036
								1 676
11	79	244	265	9		47		6 384
11	87	253	265	10		50		27 096

Ce programme vise à maintenir et à développer les relations entre le gouvernement du Québec et les autres gouvernements au Canada.

	2	2	5					
	2	2	5					
188	423	2 203	579	74		1 158	786	127 490
		1	1					
188	423	2 204	580	74		1 158	786	127 490
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
						1 944		127 490

CONSEIL DU TRÉSOR

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-24

GESTION BUDGÉTAIRE ET POLITIQUE ADMINISTRATIVE

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Programmation et contrôle budgétaire	2 816		2 441	2 245	33	61	5
2. Politique administrative	1 822		1 616	1 389	21	73	69
3. Politique de personnel, relations de travail et conditions de travail Permanents ¹	2 608 4 259	1 1	2 453 3 220	1 642 2 775	145 19	86 129	424 148
4. Soutien administratif et technique Permanents ¹	2 864 323		2 702 293	1 971 224	88 6	97	202
5. Provision pour augmenter tout crédit pour la réalisation, par les ministères, de projets ou d'expé- riences pilotes destinés à améliorer la gestion administrative	106		20	20			
TOTAL:	14 798	7	12 745	10 266	312	446	848

¹ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.**TOTAL DU PROGRAMME:**

Votés	10 216	1	9 232	7 267	287	317	700
Permanents	4 582	6	3 513	2 999	25	129	148
	14 798	7	12 745	10 266	312	446	848
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				10 578		1 951	

Ce programme vise à établir des politiques générales de gestion des ressources humaines, à déterminer l'allocation des ressources humaines, matérielles et financières conformément aux priorités du gouvernement et à veiller à ce que les ministères et les organismes qui en dépendent, les utilisent efficacement dans l'exécution de leurs programmes.

CAPITAL
— AUTRES DÉPENSES

Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement
6	55	8	9	2	17
7	4	35	9		9
9	73	11	6	18	39
11	17	95	2	6	18
18	58	108 63	22	5	133
51	207	320	48	31	216
40	190	162	46	25	198
11	17	158	2	6	18
51	207	320	48	31	216
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES
					216

ÉDUCATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-14

ADMINISTRATION

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Direction	6 023	4	5 961	3 884	106	304	619
2. Planification	5 071	3	5 029	3 176	590	108	993
3. Administration interne	35 147	8	35 018	14 062	1 413	4 700	4 952
4. Administration de l'enseignement primaire et secondaire public	31 674	6	31 132	22 411	581	1 023	2 348
5. Administration de l'enseignement supérieur*	13 928	2	13 899	9 305	1 737	236	1 117
6. Administration des services interréseaux Permanents ¹	19 149	5	18 906 6	8 986	1 211	350	5 699
7. Services informatiques aux réseaux	6 576	1	6 517	3 571	1 240	108	1 585
TOTAL:	117 568	29	116 468	65 395	6 878	6 829	17 313

¹ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

* Cet élément était sous la juridiction du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2870-84.

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-14

CONSULTATION

1. Conseil supérieur de l'éducation	1 957	1 941	1 043	49	160	624
2. Conseil des collèges	1 256	1 213	471	168	77	449
3. Conseil des universités	1 228	1 154	594	80	48	383
TOTAL:	4 441	4 308	2 108	297	285	1 456

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au ministre de l'Éducation, à coordonner les différents réseaux d'enseignement et à leur fournir les services nécessaires en matière de soutien à l'enseignement et à la gestion.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
1	8	36	3	5	5	990
12	12	24	31	24	59	
605	3 970	1 827	136	140	1 656	1 557
56	109	227	74	39	108	4 156
32	35	79	45	21	462	830
24	26	393	18	33 6 13	166	2 000
730	4 160	2 586	307	281	2 456	9 533

Ce programme vise à fournir au ministre de l'Éducation les avis requis par la loi et ceux relatifs à l'état et aux besoins de l'éducation.

3	3	42	2	5	10	
2	6	13	2	3	22	
5	9	13	2	6	14	
10	18	68	6	14	46	

ÉDUCATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 3
Sommaire: page 1-14**AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS***

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Bourses consécutives aux prêts Permanents ²	178 700		178 617 206				
2. Intérêts et remboursements aux banques	58 700	6 513	52 073				
3. Autres bourses	4 700		4 503				
TOTAL:	242 100	6 513	235 399				

² Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

* Ce programme était sous la juridiction du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2870-84.

PROGRAMME 4
Sommaire: page 1-14**ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE PUBLIC**

1. Fonctionnement Permanents ³	3 132 547 199 605	1 620	3 124 132 188 066		
2. Investissements	15 000		13 738		
3. Service de la dette	298 784		298 783		
TOTAL:	3 645 936	1 620	3 624 719		

³ Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10.PROGRAMME 5
Sommaire: page 1-14**ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL PUBLIC***

1. Fonctionnement Permanents ⁴	684 559 33 539		683 751 47 556		
2. Service de la dette	79 285		79 285		
TOTAL:	797 383		810 592		

⁴ Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10.

* Ce programme était sous la juridiction du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2870-84.

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études, en fournissant un soutien financier aux étudiants.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
				206		178 617
				184		51 889
						4 503
				390		235 009

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves de ces niveaux les services d'enseignement et de support à l'enseignement en fournissant aux commissions scolaires les ressources nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

						3 124 132
						188 066
						13 738
						298 783
						3 624 719

Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiants de ce niveau les services d'enseignement et de support à l'enseignement en fournissant aux CEGEP les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

						683 751
						47 556
						79 285
						810 592

ÉDUCATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 6

Sommaire: page 1-14

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE*

1. Fonctionnement Permanents ⁵	886 570 1 200	886 570 1 685
2. Investissements	4 075	907
3. Service de la dette	79 263	79 263
4. Rémunération des internes et résidents	57 525	57 525
TOTAL:	1 028 633	1 025 950

⁵ Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10.

* Ce programme était sous la juridiction du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2870-84.

PROGRAMME 7

Sommaire: page 1-14

FORMATION DES ADULTES

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Fonctionnement dans les commissions scolaires	132 543		132 018				
2. Fonctionnement dans les collèges publics	33 755		33 755				
3. Fonctionnement dans les autres organismes	9 951		9 866				
4. Commission de formation professionnelle*	13 620		11 723				297
TOTAL:	189 869		187 362				297

* Cet élément était sous la juridiction du ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 1569-84.

PROGRAMME 8

Sommaire: page 1-14

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

1. Enseignement primaire et secondaire Permanents ⁶	172 490 23 195	172 394 18 958
2. Enseignement collégial Permanents ⁷	55 723 8 459	55 723 6 912
TOTAL:	259 867	253 987

⁶ et ⁷ Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10.

Ce programme vise à promouvoir l'enseignement et la recherche en fournissant aux universités les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

	886 570
	1 685
	907
	79 263
	57 525
	1 025 950

Ce programme vise à contribuer par des activités éducatives au développement social et culturel des individus et des collectivités et à permettre aux travailleurs de se recycler et se perfectionner selon les exigences des changements technologiques.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
						132 018
						33 755
						9 866
						11 426
						187 065

Ce programme vise à favoriser le maintien et la qualité des institutions privées de niveaux primaire, secondaire et collégial en leur fournissant le support administratif et financier nécessaire.

	172 394
	18 958
	55 723
	6 912
	253 987

ÉDUCATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 9
Sommaire: page 1-14**FONDS POUR LA FORMATION DE CHERCHEURS ET
ACTION CONCERTÉE***

1. Aide à la recherche	18 999	18 999		
2. Bourses	10 513	10 513		
3. Subvention à la gestion	2 246	2 246		
TOTAL:	31 758	31 758		

* Ce programme était sous la juridiction du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2870-84.

PROGRAMME 10
Sommaire: page 1-26**ORGANISATION ET RÉGLEMENTATION DES PROFESSIONS**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
TOTAL:	2 778		2 520	1 338	52	128	770

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	6 054 335	8 162	6 029 674	68 841	7 227	7 539	19 539
Permanents	265 998		263 389				
	6 320 333	8 162	6 293 063	68 841	7 227	7 539	19 539

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

				FONCTIONNEMENT — PERSONNEL	FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES
				76 068	35 698

Ce programme vise à promouvoir le développement de la recherche universitaire et la formation de chercheurs et de spécialistes.

	18 999
	10 513
	2 246
	31 758

Ce programme vise à permettre à l'Office des professions du Québec de veiller à ce que chaque corporation professionnelle assure la protection du public.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
7	12	24	2	5	16	166
747	4 190	2 678	315	478	2 518	5 915 602
				212		263 177
747	4 190	2 678	315	690	2 518	6 178 779
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
					2 518	6 178 779

ÉNERGIE ET RESSOURCES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1
Sommaire: page 1-8**CONNAISSANCE DE LA FORÊT***

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Recherche	3 199		3 123	2 098	303	153	77	23
2. Inventaire de base	4 414	1	4 248	2 075	100	113	1 619	13
TOTAL:	7 613	1	7 371	4 173	403	266	1 696	36

* Ce programme était sous la juridiction du ministre délégué aux forêts du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2873-84.

PROGRAMME 2
Sommaire: page 1-8**AMÉLIORATION DE LA FORÊT***

1. Aménagement des forêts publiques	71 642	3	69 647	5 720	18 785	1 547	12 528	809
2. Aménagement des forêts privées	20 973	125	20 750	1 158	416	110	30	18
TOTAL:	92 615	128	90 397	6 878	19 201	1 657	12 558	827

* Ce programme était sous la juridiction du ministre délégué aux forêts du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2873-84.

PROGRAMME 3
Sommaire: page 1-8**PROTECTION DE LA FORÊT***

1. Prévention et lutte contre les incendies	11 373		10 943	477	30	88	10 238	6
2. Prévention et lutte contre les insectes nuisibles et les maladies des arbres	18 176	4	17 510	1 405	3 145	1 002	1 244	297
3. Éducation en conservation du milieu forestier	2 366		2 339	679	951	123	78	19
TOTAL:	31 915	4	30 792	2 561	4 126	1 213	11 560	322

* Ce programme était sous la juridiction du ministre délégué aux forêts du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2873-84.

PROGRAMME 4
Sommaire: page 1-8**UTILISATION DE LA FORÊT***

1. Planification de l'utilisation	9 105	2	8 650	7 245	247	211	151	59
2. Contrôle de l'utilisation	9 636	1	9 216	7 263	467	361	7	168
3. Voirie forestière	22 556		15 134	1 149	248	89		27
TOTAL:	41 297	3	33 000	15 657	962	661	158	254

* Ce programme était sous la juridiction du ministre délégué aux forêts du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2873-84.

Ce programme vise à acquérir, traiter et mettre à jour les données caractérisant le milieu forestier, expérimenter et mettre au point certaines techniques d'intervention et élaborer les différentes options d'aménagement.

				CAPITAL — PERSONNEL		CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT		
Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Traitements	Autres rémunérations	Communications	Services	Loyers	Fournitures	Équipement	Immobilitisations	Autres dépenses	
96	147	9	1							66			150
4	185									139			
100	332	9	1							205			150

Ce programme vise à améliorer en qualité et en quantité la capacité de production des superficies à vocation forestière, tant publiques que privées, de façon à répondre aux demandes en matière ligneuse ou à d'autres usages.

2 290	18 535	1 638	31	388	8	377	310	995	2 984	2 349	27	326
14	114	9	1						60			18 820
2 304	18 649	1 647	32	388	8	377	310	995	3 044	2 349	27	19 146

Ce programme vise à protéger la forêt contre le feu, les insectes, les maladies et la détérioration par l'homme.

	23	14	1						66			
5 825	4 043	118	3						403			25
29	143	9	1						20			287
5 854	4 209	141	5						489			312

Ce programme vise à assurer l'approvisionnement en bois des usines de transformation présentes et futures en tenant compte de la nature de la localisation, de la capacité de production des diverses sources de matière ligneuse ainsi que des besoins des autres utilisateurs de cette ressource.

63	401	24	11			65			4	88		81	
42	549	112	9						213			25	
66	129	11	1	5	422	71	134	1 626	245	282	1 778	3	8 848
171	1 079	147	21	5	422	71	199	1 626	245	499	1 866	3	8 954

ÉNERGIE ET RESSOURCES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 5
Sommaire: page 1-8**GESTION INTERNE ET SOUTIEN***

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Direction Permanents ¹	5 996 32	4	5 913 32	4 683 32	112	437	84	14
2. Soutien administratif et technique Permanents ¹ Permanents ²	16 409 16	10	16 089 16 31	10 462 16	1 163	704	677	188
TOTAL:	22 453	14	22 081	15 193	1 275	1 141	761	202

¹ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.² Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

* Ce programme était sous la juridiction du ministre délégué aux forêts du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2873-84.

PROGRAMME 6
Sommaire: page 1-8**FINANCEMENT FORESTIER***

1. Gestion interne et soutien	1 113		1 051	883	30	72	3	4
2. Prêts forestiers Permanents ³	181 1 780		9 1 741					
3. Prêts forestiers garantis Permanents ³	663 50		616					
TOTAL:	3 787		3 417	883	30	72	3	4

³ Loi sur le crédit forestier, L.R.Q., c. C-78.

* Ce programme était sous la juridiction du ministre délégué aux forêts du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2873-84.

PROGRAMME 7
Sommaire: page 1-8**DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE***

TOTAL:	50 737		49 118	1 030	166	167	1 136	2
---------------	---------------	--	---------------	--------------	------------	------------	--------------	----------

* Ce programme était sous la juridiction du ministre délégué aux forêts du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2873-84.

PROGRAMME 8
Sommaire: page 1-24**CONNAISSANCE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE**

1. Levés et cartographie intégrés Permanents ⁴	13 231 37	3	13 149 37	5 908 37	1 306	367	4 231	195
2. Intégrité du territoire	362		348	319	21	4		
TOTAL:	13 630	3	13 534	6 264	1 327	371	4 231	195

⁴Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

				CAPITAL — PERSONNEL		CAPITAL — AUTRES DÉPENSES				TRANSFERT			
Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Traitements	Autres rémunérations	Communications	Services	Loyers	Fournitures	Équipement	Immobilisations	Autres dépenses	
12	79	25	6							11			450
334	1 920	313	61							267			
			31										
346	1 999	338	98							278			450

Ce programme vise à rendre accessible un crédit forestier en vue de faciliter les investissements dans la mise en valeur et la consolidation des forêts privées.

9	34	3	5							8			9
													1 741
													616
9	34	3	5							8			2 366

Ce programme vise à favoriser la rationalisation et le développement du secteur de la transformation des bois.

10	42	4	3						12	1			46 545
----	----	---	---	--	--	--	--	--	----	---	--	--	--------

Ce programme vise à recueillir toutes les informations relatives aux dimensions, à la configuration, à l'utilisation, à la délimitation et à la description du territoire.

183	503	34	11						369	5	17		20
	4												
183	507	34	11						369	5	17		20

ÉNERGIE ET RESSOURCES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 9
Sommaire: page 1-26**GESTION DES TERRES PUBLIQUES**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
TOTAL:	6 641	1	6 376	4 728	925	144	41	48

PROGRAMME 10
Sommaire: page 1-8**EXPLORATION GÉOLOGIQUE ET MINÉRALE**

1. Levées et études géoscientifiques	10 922	1	10 291	1 581	1 175	1 159	5 021	74
2. Assistance à l'exploitation minérale	7 671	1	5 556	2 605	303	233	949	23
TOTAL:	18 593	2	15 847	4 186	1 478	1 392	5 970	97

PROGRAMME 11
Sommaire: page 1-8**INDUSTRIE MINÉRALE ET ADMINISTRATION MINIÈRE**

1. Assistance à l'industrie minérale	39 809		39 227	1 480	291	115	81	137
2. Économie minérale	1 213		1 004	664	249	27	38	2
3. Fiscalité minière, permis et baux	6 173	1	5 879	1 305	112	61	17	3
TOTAL:	47 195	1	46 110	3 449	652	203	136	142

PROGRAMME 12
Sommaire: page 1-8**RECHERCHE MINÉRALE, ANALYSES ET ESSAIS**

1. Analyses et contrôles	2 983	1	2 900	1 672	194	25	77	27
2. Recherche et développement	3 690	1	3 674	2 153	250	56	249	43
3. Technologie minière	925		915	561	107	58	95	1
TOTAL:	7 598	2	7 489	4 386	551	139	421	71

PROGRAMME 13
Sommaire: page 1-10**RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ**

1. Contrôle et surveillance des distributeurs	1 414		1 307	1 140	70	27	31	2
2. Sécurité publique	985		905	802		40	4	18
TOTAL:	2 399		2 212	1 942	70	67	35	20

Ce programme vise à effectuer les diverses transactions relatives à l'aliénation ou à la location de certaines parties du domaine public et à contrôler l'utilisation de terres publiques.

				CAPITAL — PERSONNEL		CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT	
Loyers	Fourni- tures	Équipe- ment	Autres dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Loyers	Fourni- tures	Équipe- ment	Immo- bilisa- tions	Autres dépenses
64	236	20	4							166		

Ce programme vise à établir la connaissance géologique et minérale extensive du territoire et à faire la promotion de l'exploration minière au Québec.

224	521	165	1							314		56
28	250	3	2							64		1 096
252	771	168	3							378		1 152

Ce programme vise à connaître et stimuler l'activité minière, à promouvoir avec l'industrie certains projets de développement et la réalisation de certains investissements en infrastructures et également à régler certaines conditions d'exercice de l'activité minière.

122	74	2	10	112	12	181	850	25	73	30		35 632
11	8	1	2						2			
16	58		4 262						45			
149	140	3	4 274	112	12	181	850	25	120	30		35 632

Ce programme vise à favoriser l'exploitation, la transformation et l'utilisation des substances minérales par la recherche appliquée et la prestation de services analytiques et conseils techniques.

4	353	19	10						519			
8	297	28	15			9			365	201		
6	10	12	5						60			
18	660	59	30			9			944	201		

Ce programme vise à assurer la protection, en matière de prévention d'accidents, d'expropriation, de tarification et d'approvisionnement, aux consommateurs et aux distributeurs de gaz et d'électricité.

7	13	1	2						14			
1	35								5			
8	48	1	2						19			

ÉNERGIE ET RESSOURCES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 14
Sommaire: page 1-10**ÉTUDES, RECHERCHES ET INTERVENTIONS CONCERNANT L'ÉNERGIE**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Politiques et stratégies	1 738		1 554	855	137	57	252	15
2. Énergies conventionnelles	10 591	2	9 994	1 977	143	190	68	
3. Développement des économies d'énergie	11 892	2	9 635	735	769	83	238	31
4. Développement des énergies nouvelles	1 470		1 054	270	5	26	147	
TOTAL:	25 691	4	22 237	3 837	1 054	356	705	46
TOTAL DES PROGRAMMES:								
Votés	370 249	163	348 124	75 082	32 220	7 849	39 411	2 266
Permanents	1 915		1 857	85				
TOTAL:	372 164	163	349 981	75 167	32 220	7 849	39 411	2 266
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
				107 387		94 926		

Ce programme vise à favoriser la recherche de pétrole et de gaz naturel au Québec et à établir les orientations et les politiques gouvernementales concernant les hydrocarbures et l'électricité.

				CAPITAL — PERSONNEL		CAPITAL — AUTRES DÉPENSES							TRANSFERT
Loyers	Fourni- tures	Équipe- ment	Autres dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Loyers	Fourni- tures	Équipe- ment	Immo- bilisa- tions	Autres dépenses	
18	35	4	1							44			136
7	14	3	1										7 591
20	20	36	2							20			7 681
	2												604
45	71	43	4							64			16 012
9 513	28 777	2 617	4 462 31	5	922	91	766	2 786	1 265	6 595	4 452	47	128 998 1 741
9 513	28 777	2 617	4 493	5	922	91	766	2 786	1 265	6 595	4 452	47	130 739
				CAPITAL — PERSONNEL		CAPITAL — AUTRES DÉPENSES							TRANSFERT
				927		16 002							130 739

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, SCIENCE ET TECHNOLOGIE*

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-10

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Direction, soutien administratif et technique Permanents ¹	10 746 28	513	8 095 28	2 444 28	521	346	413
2. Soutien à l'emploi scientifique et technique	15 223		13 822		110	41	311
3. Soutien à des projets de déve- loppement scientifique et technique	1 583		1 528				
4. Soutien à des centres de recherche appliquée	16 490		210				
5. Conseil de la science et de la technologie	949		846	365	39	54	293
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de recherche et développe- ment scientifiques et technologiques	84						
TOTAL:	45 103	513	24 529	2 837	670	441	1 017

¹ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-10

**AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE
DE LA RECHERCHE**

1. Aide à la valorisation industrielle de la recherche	10 000	8 000	2 000				
2. Subvention à la gestion	1 041		1 041				
TOTAL:	11 041	8 000	3 041				

* En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2870-84 des programmes et des éléments de programmes du ministère de l'Éducation ont passé sous la juridiction du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie le 20 décembre 1984. Les crédits autorisés et les dépenses (Pages 1-108 à 1-115) apparaissent au ministère de l'Éducation pour la période du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985.

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	56 116	8 513	27 542	2 809	670	441	1 017
Permanents	28		28	28			
	56 144	8 513	27 570	2 837	670	441	1 017
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				3 507		1 846	

Ce programme vise à fournir les ressources humaines et financières nécessaires au développement, à la mise en œuvre et à la coordination de politiques en matière de science et de technologie.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
2	48	124	139	5	66	3 987
		1			22	13 337
						1 528
						210
2	4	45	17	1	26	
4	52	170	156	6	114	19 062

Ce programme vise à promouvoir l'innovation technologique et à contribuer à la mise en valeur des résultats de la recherche scientifique dans des applications industrielles ou commerciales.

						2 000
						1 041
						3 041
4	52	170	156	6	114	22 103
4	52	170	156	6	114	22 103
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
					114	22 103

ENVIRONNEMENT

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1
Sommaire: page 1-18**PROTECTION DU MILIEU**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Normalisation	2 406	1	2 277	1 745	195	82	10	8
2. Contrôle	6 220	4	6 020	4 813	273	462	52	68
3. Protection de la nature	976		964	312	79	16	94	1
TOTAL:	9 602	5	9 261	6 870	547	560	156	77

PROGRAMME 2
Sommaire: page 1-8**AMÉLIORATION DU MILIEU AMBIANT**

1. Ouvrages hydrauliques et aménagement des lacs et cours d'eau	20 137	2	18 030	4 078	614	1 076	2 584	179
2. Milieux atmosphérique et terrestre	11 579	1	11 215	3 926	479	385	1 037	52
3. Assainissement des eaux	88 744		80 139	4 496	2 122	696	1 770	42
TOTAL:	120 460	3	109 384	12 500	3 215	2 157	5 391	273

PROGRAMME 3
Sommaire: page 1-8**CONNAISSANCE**

1. Inventaires	6 931	6	6 737	4 305	740	613	508	59
2. Laboratoires et recherches	4 184		3 984	2 300	495	56	204	47
TOTAL:	11 115	6	10 721	6 605	1 235	669	712	106

PROGRAMME 4
Sommaire: page 1-8**GESTION INTERNE ET SOUTIEN**

1. Direction et administration centrale	8 608	13	8 253	5 210	413	483	519	84
Permanents ¹	37		36	36				
Permanents ²			6					
2. Administration régionale	2 445	2	2 252	1 714	122	202	37	8
TOTAL:	11 090	15	10 547	6 960	535	685	556	92

¹ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.² Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

Ce programme vise à prévenir la détérioration du milieu ambiant par l'énoncé de normes de rejets, la surveillance des agents qui affectent le milieu ambiant et la réalisation de mesures de protection.

				CAPITAL — PERSONNEL	CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT		
Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Autres rémunérations	Communications	Services	Loyers	Fournitures	Équipement	Immobilitisations	Autres dépenses	
	41	2	6						31			157
23	160	62	41						61			5
170	31	1	2						26	232		
193	232	65	49						118	232		162

Ce programme vise à améliorer et à restaurer les composantes du milieu ambiant de façon à leur redonner les caractéristiques qualitatives et quantitatives qui les rendent aptes à être utilisées pour les usages qui sont requis.

139	618	82	42	140	84	424	25	37	390	7 027	5	486
130	198	50	37			2		3	126	306		4 484
47	250	104	29			158			194			70 231
316	1 066	236	108	140	84	584	25	40	710	7 333	5	75 201

Ce programme vise à améliorer les connaissances sur les composantes du milieu ambiant au moyen d'inventaires biophysiques et par l'analyse des écosystèmes.

11	327	53	7						114			
16	580	12	7						130		18	119
27	907	65	14						244		18	119

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

124	421	268	18						73			640
			6									
2	45	22	19						81			
126	466	290	43						154			640

ENVIRONNEMENT

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 5

Sommaire: page 1-8

ORGANISMES-CONSEILS

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	1 245		1 203	675	82	125	248	2
2. Conseil consultatif de l'environne- ment et Conseil consultatif des réserves écologiques	439		432	299	30	20	69	
TOTAL:	1 684		1 635	974	112	145	317	2
TOTAL DES PROGRAMMES:								
Votés	153 914	29	141 506	33 873	5 644	4 216	7 132	550
Permanents	37		42	36				
	153 951	29	141 548	33 909	5 644	4 216	7 132	550
				FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				39 553		16 184		

Ce programme vise à assurer les consultations et les informations auprès de la population et à fournir au ministre de l'Environnement les avis requis par la loi sur diverses questions environnementales.

				CAPITAL — PERSONNEL	CAPITAL — AUTRES DÉPENSES							TRANSFERT
Loyers	Fourni- tures	Équipe- ment	Autres dépenses	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Loyers	Fourni- tures	Équipe- ment	Immo- bilisa- tions	Autres dépenses	
9	49	10	1						2			
	11		3									
9	60	10	4						2			
671	2 731	666	212 6	140	84	584	25	40	1 228	7 565	23	76 122
671	2 731	666	218	140	84	584	25	40	1 228	7 565	23	76 122
				CAPITAL — PERSONNEL	CAPITAL — AUTRES DÉPENSES							TRANSFERT
				140	9 549							76 122

FINANCES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-24

ÉTUDES DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Politiques fiscales	1 757		1 736	1 252	95	27	312	10
2. Recherche économique	790		774	560		4	173	3
TOTAL:	2 547		2 510	1 812	95	31	485	13

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-24

GESTION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE

1. Politiques et opérations financières Permanents ¹	4 388 29 800	1	4 340 34 109	3 497	119	30	171	43
2. Financement de la dette publique Permanents ¹	1 022 2 412 479		951 2 386 758	873	7	4	1	6
3. Gestion de certains emprunts à terme des organismes des réseaux des affaires sociales et de l'éducation	26 332		26 330					
TOTAL:	2 474 021	4	2 452 488	4 370	126	34	5 035	49

1. Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

PROGRAMME 3

Sommaire: page 1-24

COMPTABILITÉ GOUVERNEMENTALE

1. Services de comptabilité et gestion interne	17 204	2	16 687	14 952	345	169	662	100
2. Développement des systèmes et méthodes	2 418		1 927	1 450	143	3	210	9
3. Vérification des systèmes et des réclamations relatives aux ententes fédérales-provinciales	3 265		3 070	2 801		39	166	1
TOTAL:	22 887	2	21 684	19 203	488	211	1 038	110

Ce programme vise à conseiller le gouvernement en matière de politique financière, économique et fiscale ainsi que de relations financières avec le gouvernement fédéral.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Service de la dette	Équipement	
2	12	6	3		17	
6	6	1			21	
8	18	7	3		38	

Ce programme vise à gérer la caisse gouvernementale ainsi qu'à effectuer et administrer les emprunts du gouvernement et de certains organismes para-publics.

21	384	10	4	29 246	61	
21	4	4		2 386 758	31	
						26 330
42	388	14	4	2 416 004	92	26 330

Ce programme vise à exercer le contrôle de la régularité des dépenses, à préparer les états financiers et à apporter aux gestionnaires toute information comptable pertinente.

44	165	41	4		205	
2	13	1			96	
4	8	2			49	
50	186	44	4		350	

FINANCES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-24

FONDS DE SUPPLÉANCE

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Provision pour augmenter tout crédit, avec l'approbation du Conseil du trésor, à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas le montant le plus élevé de 100 000 \$ ou de 10% du crédit ainsi augmenté; tous les montants remboursés au présent crédit peuvent être utilisés à nouveau pour les mêmes fins	3 207							
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable aux traitements, salaires et allocations des employés du gouvernement et du secteur para-public	238							
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation par les ministères de projets de soutien et de développement économique	21 085							
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable au coût afférent aux arrérages dans les réseaux des affaires sociales et de l'éducation								
TOTAL:	24 530							

PROGRAMME 5

Sommaire: page 1-24

GESTION INTERNE ET SOUTIEN

TOTAL:	4 482	1	4 348	2 414	161	642	482	31
---------------	--------------	----------	--------------	--------------	------------	------------	------------	-----------

FINANCES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 6

Sommaire: page 1-12

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Contrôle et surveillance des compagnies d'assurance	3 119		2 991	2 601	149	114	50	3
2. Contrôle et surveillance des institutions de dépôts Permanents ²	5 929 48	11	4 952 44	4 386 44	82	321	116	6
3. Gestion du régime de l'assuran- ce-dépôts	261		240	216	17	4	2	
4. Administration générale et enre- gistrement des entreprises Permanents ³	6 570		6 193 10	4 885	313	214	165	49
TOTAL:	15 927	11	14 430	12 132	561	653	333	58

² Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.³ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.**PROGRAMME 7**

Sommaire: page 1-12

**CONTRÔLE, SURVEILLANCE ET DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE
DES VALEURS MOBILIÈRES**

Votés	3 810		3 768	2 702	261	176	409	6
Permanents ⁴	128		110	110				
TOTAL:	3 938		3 878	2 812	261	176	409	6

⁴ Loi sur les valeurs mobilières, L.R.Q., c. V-1.1.**PROGRAMME 8**

Sommaire: page 1-10

**STATISTIQUES, PRÉVISIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET
RECHERCHES D'ENSEMBLE**

TOTAL:	8 202	2	7 627	6 100	404	115	534	18
---------------	--------------	----------	--------------	--------------	------------	------------	------------	-----------

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	114 079	17	85 934	48 689	2 096	1 862	3 453	285
Permanents	2 442 455	3	2 421 031	154			4 863	
	2 556 534	20	2 506 965	48 843	2 096	1 862	8 316	285

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

	50 939	2 428 612
FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		
FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		

Ce programme vise à surveiller et inspecter les institutions financières et à assurer un contrôle sur la création et la modification des entreprises au Québec.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Service de la dette	Équipement	
8	58	4	1		3	
14	14	9			4	
		1				
157	292	27	33	10	58	
179	364	41	44		65	

Ce programme vise à accorder aux épargnants une protection contre les pratiques déloyales et frauduleuses ainsi qu'à assurer le bon fonctionnement du marché.

34	67	15	13		85	
34	67	15	13		85	

Ce programme vise à assurer l'analyse et la prévision des variables socio-économiques décrivant l'évolution et la structure de l'économie québécoise ainsi que la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion d'informations statistiques sur le Québec.

81	179	26	20		150	
454	1 412	177	92	10 2 416 004	959	26 455
454	1 412	177	102	2 416 004	959	26 455
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
					959	26 455

HABITATION ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1
Sommaire: page 1-20**ADMINISTRATION**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
Votés Permanents ¹	3 295	2	3 106 145	2 023	127	251	382
TOTAL:	3 295	2	3 251	2 023	127	251	382

¹ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.PROGRAMME 2
Sommaire: page 1-20**SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC**

1. Direction et gestion Permanents ²	21 764 66	12	21 119 66	12 483 66	2 732	1 307	3 284
2. Aide à la restauration de logements	48 609		48 308				
3. Acquisition de logements sous forme individuelle ou coopérative Permanents ³	62 683 1 812		62 664 1 565				
4. Aide au loyer	17 475		16 379				
5. Financement net des habitations à loyer modique	149 284		143 429				
6. Aide à la rénovation urbaine	226		226				
TOTAL:	301 919	12	293 756	12 549	2 732	1 307	3 284

² Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.³ Loi sur l'habitation familiale, L.R.Q., c. H-1.PROGRAMME 3
Sommaire: page 1-20**CONCILIATION ENTRE LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES**

TOTAL:	10 992	1	9 713	7 574	1 014	372	152
---------------	---------------	----------	--------------	--------------	--------------	------------	------------

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

					CAPITAL -- AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
2	52	95	76	4 145	22	72
2	52	95	76	149	22	72

Ce programme vise à assurer une plus grande accessibilité à des logements de qualité en favorisant d'une part, la restauration résidentielle et d'autre part, en supportant une partie des coûts encourus par certaines catégories de ménages ou par les municipalités offrant des logements sociaux.

118	45	767	115	23	136	109
						48 308
						62 664
						1 565
						16 379
						143 429
						226
118	45	767	115	23	136	272 680

Ce programme vise à concilier les relations entre locataires et propriétaires, et à régler leurs conflits.

90	81	138	67	74	151	
----	----	-----	----	----	-----	--

HABITATION ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4
Sommaire: page 1-26**PROTECTION DU CONSOMMATEUR**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
TOTAL:	10 051	3	9 609	5 841	607	262	1 925

PROGRAMME 5
Sommaire: page 1-26**QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DES ENTREPRENEURS
EN CONSTRUCTION**

TOTAL:	4 096	3	3 968	2 932	526	172	62
--------	-------	---	-------	-------	-----	-----	----

PROGRAMME 6
Sommaire: page 1-26**SÉCURITÉ DANS LES BÂTIMENTS ET DANS LES LIEUX PUBLICS**

1. Application des règles de sécurité	20 057	3	19 643	16 586	866	1 641	46
2. Soutien administratif et technique Permanents ⁴	4 726	5	4 517 18	3 786	351	105	50
TOTAL:	24 783	8	24 178	20 372	1 217	1 746	96

⁴ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	353 258	29	342 681	51 225	6 223	4 110	5 901
Permanents	1 878		1 794	66			
	355 136	29	344 475	51 291	6 223	4 110	5 901

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

FONCTIONNEMENT — PERSONNEL	57 514
FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	13 084

Ce programme vise à assurer la protection du public en exerçant un contrôle et une surveillance de certaines activités commerciales.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
5	87	161	38	12	7	664

Ce programme vise à permettre à la Régie des entreprises de construction de réglementer la compétence et la solvabilité des entreprises en construction.

24	37	120	12	4	79	
----	----	-----	----	---	----	--

Ce programme vise la protection du public en s'assurant de la sécurité et de l'hygiène dans les bâtiments, les lieux publics et les installations techniques.

15	61	269	88	27	44	
25	39	114	17	8	22	
				18		
40	100	383	105	53	66	

279	402	1 664	413	152	461	271 851
				163		1 565

279	402	1 664	413	315	461	273 416
-----	-----	-------	-----	-----	-----	---------

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
					461	273 416

INDUSTRIE ET COMMERCE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-10

GESTION INTERNE ET SOUTIEN

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Direction et soutien administratif	4 403	1	4 263	2 929	116	530	507
2. Soutien technique	4 667	2	4 350	2 975	228	432	157
3. Recherche et planification	1 712		1 634	1 477	37	42	47
TOTAL:	10 782	3	10 247	7 381	381	1 004	711

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-10

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUÉBEC

TOTAL:	105 328	2 292	74 783	5 570	1 212	483	327
---------------	----------------	--------------	---------------	--------------	--------------	------------	------------

PROGRAMME 3

Sommaire: page 1-10

**DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE, DES
ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX ET DES COOPÉRATIVES**

1. Politiques et stratégies sectorielles	82 981	1 213	73 986	4 794	202	648	420
Permanents ¹			4 040				
Permanents ²	22		22	22			
2. Société du parc industriel du centre du Québec	6 620		6 444	563	91	44	111
3. Infrastructure d'accueil à l'industrie	24 823		18 119	628	21	55	106
4. Services aux entreprises manufacturières et aux commerces	18 423	6	16 631	7 614	362	1 121	525
Permanents ²	51		52	52			
5. Normalisation	1 269		1 102	891	43	42	38
6. Contrôle, surveillance et développement des associations coopératives	3 664		2 595	652	20	56	42
Permanents ³	1 560		1 560				
TOTAL:	139 413	1 219	124 551	15 216	739	1 966	1 242

¹ Loi du ministère de l'Industrie et du Commerce, L.R.Q., c. M-17.² Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.³ Loi sur la Société de développement des coopératives, L.R.Q., c. S-10.001.

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
18	42	91	8	15	7	
36	150	266	56	7	43	
5	4	7		8	7	
59	196	364	64	30	57	

Ce programme vise à assurer le fonctionnement de l'organisme chargé de faciliter la transformation de la structure industrielle par une aide sélective à l'investissement et par l'octroi de crédits à des entreprises viables.

36	114	102	46	13	341	66 539
----	-----	-----	----	----	-----	--------

Ce programme vise à stimuler l'implantation de nouvelles entreprises, à faciliter l'adaptation et la croissance des entreprises manufacturières existantes et à favoriser le développement des entreprises commerciales et des associations coopératives.

26	77	52	10	16 4 040	54	67 687
320	49	313	11	4 924	18	
198	3	73	5	1		17 029
19	102	108	138	57	270	6 315
4	6	57	2	4	15	
2	2	11	4	1		1 805 1 560
569	239	614	170	9 043	357	94 396

INDUSTRIE ET COMMERCE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-10

SOUTIEN AUX SOCIÉTÉS ET ORGANISMES D'ÉTAT

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Centre de recherche industrielle du Québec Permanents ⁴	15 730		15 730				
2. Institut national de productivité	983		983				
3. Société Inter-Port	1 985		1 985				
4. SIDBEC	99 000		98 497				
TOTAL:	117 698		117 195				

⁴ Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec, L.R.Q., c. C-8.

PROGRAMME 5

Sommaire: page 1-10

**PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE
TOURISTIQUE**

1. Promotion du tourisme	9 354		9 354	1 728	833	4 782	912
2. Développement du tourisme Permanents ⁵	4 397		4 397	1 746	80	187	66
3. Formation professionnelle en tourisme	8 924		8 924	4 218	1 619	114	276
4. Société du Palais des congrès de Montréal	18 500		18 500				
5. Direction et soutien adminis- tratif	122	6	116	100		5	
TOTAL:	41 297*	6	41 292	7 792	2 532	5 088	1 254

⁵ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

* Excluant 26 861 758 \$ transférés au ministère du Tourisme pour la période du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985, en vertu de la Loi sur le ministère du Tourisme, L.Q., 1984, C. 36.

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	397 155	3 520	346 663	35 885	4 864	8 541	3 534
Permanents	17 363		21 405	74			
	414 518	3 520	368 068	35 959	4 864	8 541	3 534
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				40 823		26 601	

Ce programme vise à fournir le soutien financier du gouvernement à des sociétés et des organismes d'État.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	Équipe- ment	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fourni- tures	Équipe- ment	Autres dépenses			
							15 730
							983
							1 985
							98 497
							117 195

Ce programme vise à accroître les effets économiques du secteur touristique en améliorant la qualité du produit touristique, notamment au moyen de services de formation et de consultation ainsi que par la concertation des agents, et en diffusant de l'information sur les ressources touristiques axée sur notre spécificité culturelle.

11	18	86	11	51			922
1	18	6					2 293
				1			
1 036	51	1 490	37	39		44	
							18 500
	1	8	2				
1 048	88	1 590	50	91		44	21 715

1 712	637	2 670	330	5 136		799	282 555
				4 041			17 290
1 712	637	2 670	330	9 177		799	299 845
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES		TRANSFERT
						799	299 845

JUSTICE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-22

FORMULATION DE JUGEMENTS

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Magistrature Permanents ¹	8 267 17 161		7 990 18 830	7 990 17 582			
		1			156	1 092	
2. Déontologie judiciaire et perfectionnement des juges Permanents ¹	25 483		485	98		37	231
TOTAL:	25 936	1	27 305	25 670	156	1 129	231

¹ Loi sur les tribunaux judiciaires, L.R.Q., c. T-16 et Loi sur les coroners, L.R.Q., c. C-68.

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-22

SOUTIEN ADMINISTRATIF À L'ACTIVITÉ JUDICIAIRE

1. Soutien aux cours de justice civiles et criminelles	66 628	742	64 016	47 102	5 525	894	6 680
2. Soutien aux tribunaux administratifs	551		466	362	65	1	4
3. Tribunal de l'expropriation	1 196	1	1 075	954	36	50	14
TOTAL:	68 375	743	65 557	48 418	5 626	945	6 698

PROGRAMME 3

Sommaire: page 1-22

ENQUÊTES SUR LES DÉCÈS ET LES INCENDIES

TOTAL:	1 918	1 896*	1 008	12	10	843
---------------	--------------	---------------	--------------	-----------	-----------	------------

* Excluant des dépenses effectuées en excédent des crédits disponibles, établies à 159 300 \$ après examen.

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-22

PROTECTION DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

1. Commission des droits et libertés de la personne	4 149	4	3 757	2 609	355	148	455
2. Comité de la protection de la jeunesse	2 531	3	2 375	1 879	61	178	88
TOTAL:	6 680	7	6 132	4 488	416	326	543

Ce programme vise à rendre la justice par la formulation de jugements selon les juridictions des diverses cours de justice.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses		Équipement	Autres dépenses	
	1	2		116				
	1	2		116				

Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice.

268	394	1 723	745	207		478		
7	2	2	11	1		11		
	6	7	3	3		2		
275	402	1 732	759	211		491		

Ce programme vise à éclairer la justice par des enquêtes qui ont pour objet de déterminer quels décès ou incendies sont de nature criminelle.

2	6	11	3	1				
---	---	----	---	---	--	--	--	--

Ce programme vise à promouvoir les droits fondamentaux de la personne et, notamment ceux contenus dans la Charte des droits et libertés de la personne et de la Loi sur la protection de la jeunesse.

4	25	26	55	12		68		
4	12	12	10	7				124
8	37	38	65	19		68		124

JUSTICE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 5
Sommaire: page 1-22**AIDE AUX JUSTICIABLES**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Commission des services juridiques	58 964		58 964				
2. Aide aux recours collectifs	353		324				
3. Aide socio-économique aux justiciables	423		280	60		127	93
TOTAL:	59 740		59 568	60		127	93

PROGRAMME 6
Sommaire: page 1-22**ADMINISTRATION**

1. Direction Permanents ²	6 027 235	1	5 698 322	2 765	273	1 641 10	355 10
2. Administration du personnel	3 821	2	3 654	3 185	264	94	15
3. Gestion interne et soutien	4 126	1	4 007	2 090	99	174	8
4. Systèmes de gestion	18 967	26	15 640	3 630	290	160	2 830
TOTAL:	33 176	30	29 321	11 670	926	2 079	3 218

² Loi visant à favoriser le civisme, L.R.Q., c. C-20.PROGRAMME 7
Sommaire: page 1-26**ENREGISTREMENT OFFICIEL**

1. Enregistrement de l'état civil, des régimes matrimoniaux et de chan- gements de nom des individus	929	2	850	747	16	12	55
2. Enregistrement d'actes relatifs au patrimoine	13 111	1	12 380	10 985	540	200	31
TOTAL:	14 040	3	13 230	11 732	556	212	86

PROGRAMME 8
Sommaire: page 1-26**CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL**

TOTAL:	3 556	1	3 411	2 718	56	203	173
---------------	--------------	----------	--------------	--------------	-----------	------------	------------

Ce programme vise à assurer une aide juridique, financière ou sociale aux personnes économiquement faibles et défavorisées, ainsi qu'aux enfants et à la famille aux prises avec certains problèmes sociaux ayant un rapport avec la justice.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses		Équipement	Autres dépenses	
								58 964
								324
								59 288

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

4	24	55	15	249		36		281
				17				285
5	5	27	15	10		34		
33	252	1 134	172	2		43		
1 016	4 226	407	138	198		2 745		
1 058	4 507	1 623	340	476		2 858		566

Ce programme vise à assurer la conservation des actes de l'état civil, des actes relatifs au patrimoine et d'autres documents officiels.

	2	13	4	1				
28	99	190	37	31		239		
28	101	203	41	32		239		

Ce programme vise à protéger le public en contrôlant l'exploitation des débits d'alcool.

25	16	73	28	2		116		1
----	----	----	----	---	--	-----	--	---

JUSTICE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 9

Sommaire: page 1-26

**GARDE DES DÉTENUÉS ET RÉINSERTION SOCIALE
DES DÉLINQUANTS**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Services correctionnels	98 851	29	98 383	72 504	5 801	1 292	8 190
2. Commission québécoise des libérations conditionnelles	1 057		1 028	763	5	75	175
TOTAL:	99 908	29	99 411	73 267	5 806	1 367	8 365

PROGRAMME 10

Sommaire: page 1-24

SERVICES JURIDIQUES DU GOUVERNEMENT

TOTAL:	15 129	12	14 369	11 605	1 244	466	892
---------------	---------------	-----------	---------------	---------------	--------------	------------	------------

PROGRAMME 11

Sommaire: page 1-24

AFFAIRES LÉGISLATIVES

1. Révision des lois et des règlements du gouvernement	2 041		1 954	1 594	212	18	90
2. Élaboration des lois du ministère et recherche	2 181	1	2 047	1 057	228	11	56
3. Refonte des lois et des règlements	1 691		1 145	624	258	216	32
TOTAL:	5 913	1	5 146	3 275	698	245	178

PROGRAMME 12

Sommaire: page 1-26

AFFAIRES CRIMINELLES ET PÉNALES

Votés	17 374	1	16 864	13 999	809	572	848
Permanents ³	1 094		892				
TOTAL:	18 468	1	17 756	13 999	809	572	848

³ Code de la route, L.R.Q., c. C-24.

Ce programme vise à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle, des services pour faciliter leur réinsertion sociale.

					CAPITAL – AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	Autres dépenses
226	123	7 576	264	257	702	1 448
	1	5	1	3		
226	124	7 581	265	260	702	1 448

Ce programme vise à assurer un soutien d'ordre juridique à toutes les activités gouvernementales.

17	7	33	24	51	30	
----	---	----	----	----	----	--

Ce programme vise à assurer la rédaction de tous les projets de lois du ministère de la Justice et de certains ministères et organismes en vue de leur présentation à l'Assemblée nationale et d'examiner les projets de règlements soumis par les ministères et organismes du gouvernement.

3		13	1	19	4	
1	1	22		19		652
		5	7	3		
4	1	40	8	41	4	652

Ce programme vise à assurer l'application du Code criminel et des lois pénales du Québec.

19	63	238	102	57	152	5 892
19	63	238	102	57	152	897

JUSTICE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 13
Sommaire: page 1-26**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Recherche et programmation Permanents ⁴	1 998 27	1	1 948 29	601 29	81	123	30
2. Formation et perfectionnement des policiers	3 996	2	3 769	1 194	108	180	1 456
3. Sécurité et protection Permanents ⁵	12 769 2 316	6	12 740 2 267	9 934 2 237	60 18	451 3	1 653 3
4. Expertises médico-légales et police scientifique	3 606		3 567	2 694	50	73	398
TOTAL:	24 712	9	24 320	16 689	317	830	3 540

⁴ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.⁵ Loi sur l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. A-23.1.PROGRAMME 14
Sommaire: page 1-26**NORMALISATION ET SURVEILLANCE DE L'EXERCICE
DES FONCTIONS DE POLICE**

TOTAL:	3 213	3 031	2 538	44	167	254
---------------	--------------	--------------	--------------	-----------	------------	------------

PROGRAMME 15
Sommaire: page 1-26**SÛRETÉ DU QUÉBEC**

1. Protection de la société, des ci- toyens et de leurs biens	250 243	122	249 371	243 053	495	5 241	1
2. Gestion interne et soutien	64 790	112	63 241	26 261	1 501	2 960	2 789
TOTAL:	315 033	234	312 612	269 314	1 996	8 201	2 790

PROGRAMME 16
Sommaire: page 1-26**PROTECTION CIVILE**

Votés	4 686	2	4 311	2 764	409	241	314
Permanents ⁶	5 000	4	6 988				
TOTAL:	9 686	6	11 299	2 764	409	241	314

⁶ Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre, L.R.Q., c. P-38.1.

Ce programme vise à remplir les obligations qui, selon la Loi sur le ministère de la Justice, incombent au procureur général en matière de sécurité publique; il vise également à assurer la formation des policiers, la sécurité de personnes et d'édifices du gouvernement et à fournir, pour des fins d'administration de la justice, des expertises de médecine légale et de police scientifique.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses		Équipement	Autres dépenses	
2	2	37	15	3		19		1 035
62	11	546	50	5		157		
90	15	389 6	10	1		137		
37	12	191	6	12		94		
191	40	1 169	81	21		407		1 035

Ce programme vise à assurer l'élaboration de politiques et normes concernant les activités des corps de police du Québec, leur surveillance et leur coordination.

3	4	11	2	8				
---	---	----	---	---	--	--	--	--

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens contre toutes les formes d'activité criminelle.

				581				
2 732	8 200	10 750	726	786		5 772	1	763
2 732	8 200	10 750	726	1 367		5 772	1	763

Ce programme vise à assurer la protection de la population en cas de désastre.

95	49	177	100	6		149		7 6 988
95	49	177	100	6		149		6 995

JUSTICE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 17
Sommaire: page 1-18**INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
TOTAL: Permanents ⁷	12 575		12 662				1 518

⁷ Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, L.R.Q., c. 1-6.

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	679 167	1 072	664 551	479 269	18 897	15 978	28 822
Permanents	38 891	5	42 475	19 946	174	1 142	1 762
	<u>718 058</u>	<u>1 077</u>	<u>707 026</u>	<u>499 215</u>	<u>19 071</u>	<u>17 120</u>	<u>30 584</u>

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

				FONCTIONNEMENT — PERSONNEL	FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES
				<u>518 286</u>	<u>94 838</u>

Ce programme vise à assurer une compensation financière aux victimes d'actes criminels.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses		Équipement	Autres dépenses	
								11 144
4 683	13 557	23 673	2 544	2 535		10 988	1	63 604
	1	8		133				19 309
4 683	13 558	23 681	2 544	2 668		10 988	1	82 913
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
						10 989		82 913

LOISIR, CHASSE ET PÊCHE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-16

SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS ET AUX ORGANISMES DE LOISIR

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Soutien aux activités de loisir	8 059		8 040					
2. Soutien aux équipements de loisir	16 247		15 707				184	
3. Soutien aux organismes régionaux et de regroupement de loisir	10 545		10 541					
TOTAL:	34 851		34 288				184	

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-16

PROMOTION DU LOISIR SOCIO-CULTUREL

1. Loisir socio-éducatif	2 595		2 554					
2. Loisir culturel	4 229		4 212					
3. Loisir scientifique	853		841					
4. Loisir touristique	5 646	1	5 524			873	119	
TOTAL:	13 323	1	13 131			873	119	

PROGRAMME 3

Sommaire: page 1-16

PLEIN AIR, PARCS ET RÉSERVES

1. Promotion du plein air	3 594		3 526					
2. Parcs et réserves Permanents ¹	57 957	17	57 702	19 673	18 993	1 362	2 879	1 918
3. Implantation et amélioration d'équipements	25 213		24 883	17	81	9	574	348
4. Fonds renouvelable ²	100	100						
TOTAL:	86 864	117	86 112	19 690	19 074	1 371	3 453	2 266

¹ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.² Le fonds renouvelable du parc du Mont Ste-Anne a pour objet de défrayer les dépenses de fonctionnement relatives à la production et la mise en marché des services récréo-touristiques offerts. Les recettes provenant de la vente de ces services sont versées au fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-16

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DU SPORT

1. Activités physiques et dévelop- pement sportif de base	6 168		6 159			1	69	
2. Sport d'élite	7 949		7 900			16	40	
TOTAL:	14 117		14 059			17	109	

LOISIR, CHASSE ET PÊCHE

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 5

Sommaire: page 1-16

GESTION INTERNE ET SOUTIEN

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Administration centrale	25 462	22	25 027	12 079	1 887	1 951	2 475	38
Permanents ³	33		33	33				
Permanents ⁴			27					
2. Administration régionale	7 489	5	7 462	6 454	118	251	71	47
TOTAL:	32 984	27	32 549	18 566	2 005	2 202	2 546	85

³ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.⁴ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

PROGRAMME 6

Sommaire: page 1-16

RÉGIE DE LA SÉCURITÉ DANS LES SPORTS

TOTAL:	2 279	11	2 112	1 253	108	391	237	2
--------	-------	----	-------	-------	-----	-----	-----	---

PROGRAMME 7

Sommaire: page 1-16

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

TOTAL:	6 902		6 902					
--------	-------	--	-------	--	--	--	--	--

PROGRAMME 8

Sommaire: page 1-10

GESTION DES RESSOURCES FAUNIQUES

1. Amélioration et exploitation de la faune	17 538	11	17 175	8 297	1 337	639	1 213	221
2. Territoires fauniques	1 423		1 131	614	129	10	99	2
3. Protection et éducation Permanents ⁵	25 519	9	25 483	16 620	3 165	621	972	603
	42		41	41				
TOTAL:	44 522	20	43 830	25 572	4 631	1 270	2 284	826

⁵ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	235 767	176	232 881	65 007	25 818	6 124	8 932	3 179
Permanents	75		102	74				
	235 842	176	232 983	65 081	25 818	6 124	8 932	3 179

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

FONCTIONNEMENT — PERSONNEL	90 899
FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	34 856

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

				CAPITAL — PERSONNEL	CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT		
Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Autres rémunérations	Communications	Services	Loyers	Fournitures	Équipement	Immobilitisations	Autres dépenses	
1 179	577	121	32						179			4 509
			27									
127	232	48	18						96			
1 306	809	169	77						275			4 509

Ce programme vise à assurer la sécurité dans la pratique des sports par la promotion, l'éducation, la recherche, l'assistance technique et la surveillance de certaines manifestations sportives.

12	53	31	5						13			7
----	----	----	---	--	--	--	--	--	----	--	--	---

Ce programme vise à soutenir la Régie des installations olympiques dans ses dépenses d'opérations.

												6 902
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------

Ce programme vise à assurer le maintien, l'amélioration et la protection des ressources fauniques du territoire québécois en recherchant l'équilibre écologique du milieu et l'utilisation rationnelle de ces ressources.

440	1 199	152	45						274			3 358
23	19	10				35			65	125		
454	1 808	129	88						700			323
917	3 026	291	133			35			1 039	125		3 681

3 254	11 931	1 044	364 28	1 864	82	1 370	1 478	1 973	3 826	10 934	367	85 334
3 254	11 931	1 044	392	1 864	82	1 370	1 478	1 973	3 826	10 934	367	85 334
				CAPITAL — PERSONNEL	CAPITAL — AUTRES DÉPENSES							TRANSFERT
				1 864	20 030							85 334

MAIN-D'OEUVRE ET SÉCURITÉ DU REVENU

(en milliers de dollars)

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Direction	2 622	1	2 484	1 799	96	219	39
2. Planification et recherche	7 313	1	7 160	6 141	403	255	157
3. Réseau Travail - Québec	105 439	131	97 054	60 389	25 711	2 778	160
4. Soutien administratif Permanents ¹	24 932 46	2	23 282 46	11 897 46	1 106	2 782	1 033
TOTAL:	140 352	135	130 026	80 272	27 316	6 034	1 389

¹ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.

PROGRAMME 2		ADMINISTRATION DÉLÉGUÉE DE PROGRAMMES EN SÉCURITÉ DU REVENU					
Sommaire: page 1-18							
1. Administration des allocations familiales	5 930		5 179				5 179
2. Administration des régimes supplémentaires de rentes	1 498		1 277				1 277
3. Administration de l'aide sociale à la Ville de Montréal	24 025		24 025				24 025
4. Administration de l'assistance- maladie	5 678		5 539				5 539
TOTAL:	37 131		36 020				36 020

PROGRAMME 3		DIRECTION ET GESTION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES					
Sommaire: page 1-18							
TOTAL:	4 419	1	4 330	3 196	373	288	226

PROGRAMME 4		ALLOCATIONS FAMILIALES					
Sommaire: page 1-18							
1. Allocations familiales de base Permanents ² Permanents ³	191 003		186 638 11				
2. Allocations familiales supplémen- taires pour enfants handicapés Permanents ²	12 201		13 301				
TOTAL:	203 204		199 950				

² Loi sur les allocations familiales, L.R.Q., c. A-17.³ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, matérielles et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère et à favoriser l'acquisition des connaissances nécessaires à leur mise en oeuvre.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
2	13	33	10	5	12	256
16	6	65	28	19	34	36
37	319	1 578	1 433	2 786	92	1 771
732	2 514	881	1 011	229	1 097	
787	2 852	2 557	2 482	3 039	1 235	2 063

Ce programme vise à doter certains organismes administrant des programmes en sécurité du revenu des sommes nécessaires à cette administration.

Ce programme vise à procurer à la commission les ressources et les services nécessaires pour entendre toute demande, requête et appel relevant de sa juridiction.

24	46	51	50	4	72	
----	----	----	----	---	----	--

Ce programme vise à compenser une partie des charges familiales.

				11		186 638
						13 301
				11		199 939

MAIN-D'OEUVRE ET SÉCURITÉ DU REVENU

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 5
Sommaire: page 1-18**ALLOCATIONS DE MATERNITÉ**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
TOTAL:	9 530		9 334				

PROGRAMME 6
Sommaire: page 1-18**PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE**

Votés	2 061 232	4	2 010 581				8
Permanents ⁴			433				
TOTAL:	2 061 232	4	2 011 014				8

⁴ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.PROGRAMME 7
Sommaire: page 1-18**ASSISTANCE-MALADIE**

1. Prestations de médicaments, d'orthèses et de prothèses	84 215		83 674				
2. Prestations de services	38 617		35 140				
TOTAL:	122 832		118 814				

PROGRAMME 8
Sommaire: page 1-18**SÉCURITÉ DU REVENU DES CHASSEURS ET PIÉGEURS CRIS**

TOTAL:	12 169		11 619	86			
--------	--------	--	--------	----	--	--	--

Ce programme vise à assister financièrement la femme au travail bénéficiant d'un congé de maternité.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
						9 334

Ce programme vise à assurer à tout ménage un revenu fondé sur la différence entre ses ressources et ses besoins essentiels.

				433		2 010 573
				433		2 010 573

Ce programme vise à payer le coût de médicaments, d'appareils et de services dentaires et optométriques requis par les bénéficiaires de l'aide sociale.

						83 674
						35 140
						118 814

Ce programme vise à doter l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs des sommes requises pour leur assurer une garantie de revenu lorsqu'ils s'adonnent à des activités traditionnelles.

						11 533
--	--	--	--	--	--	--------

MAIN-D'OEUVRE ET SÉCURITÉ DU REVENU

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 9

Sommaire: page 1-12

FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
TOTAL:	31 438		25 663				

PROGRAMME 10

Sommaire: page 1-12

PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

1. Concertation, protection et reclassement	3 500		2 240				
2. Aide financière à la création d'emplois Permanents ⁵	64 356		54 934 220				
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets favorisant l'employabilité et l'emploi ⁶	36 172						
TOTAL:	104 028		57 394				

⁵ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.⁶ Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.**TOTAL DES PROGRAMMES:**

Votés	2 523 085	140	2 403 515	83 508	27 689	6 322	37 643
Permanents	203 250		200 649	46			
	2 726 335	140	2 604 164	83 554	27 689	6 322	37 643
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				111 243		56 521	

Ce programme vise à assurer aux organismes responsables de la formation professionnelle de la main-d'oeuvre les sommes requises pour doter la main-d'oeuvre de la formation nécessaire pour l'obtention et la conservation des emplois.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
						25 663

Ce programme vise à assurer la protection des emplois, à faciliter, au besoin, le reclassement de la main-d'oeuvre et à favoriser la réalisation de projets générateurs d'emplois.

						2 240
						54 934
					220	
					220	57 174

811	2 898	2 608	2 532	3 043 664	1 307	2 235 154 199 939
811	2 898	2 608	2 532	3 707	1 307	2 435 093
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
					1 307	2 435 093

ORGANISMES RELEVANT DU MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'ADMINISTRATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-24

SERVICE DES ACHATS DU GOUVERNEMENT

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Approvisionnement	5 624	3	5 443	4 784	159	122	96
2. Fonds renouvelable ¹	6 500	6 500					
3. Fonds renouvelable ²	2 000	2 000					
TOTAL:	14 124	8 503	5 443	4 784	159	122	96

¹ Le fonds renouvelable a pour objet de défrayer les coûts d'acquisition d'équipements informatiques. Les recettes provenant de la location de ces équipements aux ministères et organismes du gouvernement et de leur vente lors de la fin de leur vie utile, sont versées au fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

² Le fonds renouvelable a pour objet de pourvoir aux achats de fournitures et accessoires de bureau et de laboratoire qui sont gardés en magasin à la disposition des ministères et organismes du gouvernement; il vise également l'achat d'ameublement. Les recettes provenant de la vente de ces biens aux ministères et organismes du gouvernement sont versées au fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-22

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE*

TOTAL:	1 909	1 573	1 459	32	26	25
---------------	--------------	--------------	--------------	-----------	-----------	-----------

* Ce programme était sous la juridiction de la ministre déléguée à la Condition féminine du 1^{er} avril 1984 au 28 novembre 1984 et du ministre de l'Éducation du 29 novembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 171 de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1) et des décrets 681-84 et 2648-84.

PROGRAMME 3

Sommaire: page 1-22

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES*

Votés	7 074	2	6 260	5 568	167	104	69
Permanents ³	12 138	3	9 574	7 539	392	202	774
TOTAL:	19 212	5	15 834	13 107	559	306	843

³ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.

* Ce programme était sous la juridiction de la ministre déléguée à la Condition féminine du 1^{er} avril 1984 au 28 novembre 1984 et du ministre de l'Éducation du 29 novembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 171 de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1) et des décrets 681-84 et 2648-84.

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-22

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT À TITRE D'EMPLOYEUR*

TOTAL: Permanents⁴	146 714	146 540	132 393	14 147
--------------------------------------	----------------	----------------	----------------	---------------

⁴ Loi sur les employés publics, L.R.Q., c. E-6 et Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.

* Ce programme était sous la juridiction de la ministre déléguée à la Condition féminine du 1^{er} avril 1984 au 28 novembre 1984 et du ministre de l'Éducation du 29 novembre 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 171 de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1) et des décrets 681-84 et 2648-84.

Ce programme vise à effectuer les achats du gouvernement aux meilleures conditions pour l'économie du Québec et à assurer le fonctionnement du répertoire des fournisseurs et des loueurs de machinerie lourde.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
39	28	163	13	6	33	
39	28	163	13	6	33	

Ce programme vise à statuer sur les recours exercés par les membres du personnel de la fonction publique dans les domaines prévus par la loi, à vérifier le caractère impartial et équitable des décisions affectant les fonctionnaires de même que l'observation de la loi et des règlements relativement au système de recrutement et de promotion; il vise également à donner des avis au Conseil du trésor lorsque celui-ci décide de soustraire un emploi ou une catégorie d'emplois des dispositions de la Loi sur la fonction publique.

2	4	17	1	7	
---	---	----	---	---	--

Ce programme vise à assurer le recrutement, la sélection, la déclaration d'aptitudes des candidats à la nomination et à la promotion dans la fonction publique et la tenue des examens de changement de grade du personnel professionnel; il vise également à conseiller les ministères et organismes en matière de gestion des ressources humaines ainsi que le développement et le maintien d'un système intégré d'information pour la gestion des ressources humaines.

13	43	238	11	28	1	18
48	41	242	67	31	138	100
61	84	480	78	59	139	118

Ce programme vise le paiement des bénéfices marginaux et autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

ORGANISMES RELEVANT DU MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'ADMINISTRATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 5
Sommaire: page 1-22**COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE
RETRAITE ET D'ASSURANCES**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Régime de retraite des fonctionnaires Permanents ⁵	185 399		180 397	180 397			
2. Protection à la retraite de certains enseignants Permanents ⁶	1 925		1 885				
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics Permanents ⁷	100 464		102 811	102 811			
4. Assurance collective sur la vie des fonctionnaires ou employés publics	9 799		5 998	2 183			
5. Administration Permanents ⁷	12 139 50	3	12 087 196	9 414	490	312	977
TOTAL:	309 776	3	303 374	294 805	490	312	977

⁵ Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, L.R.Q., c. R-12.⁶ Loi concernant la protection à la retraite de certains enseignants, L.Q., 1978, c. 16.⁷ Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10.PROGRAMME 6
Sommaire: page 1-14**RÉGIME DE RETRAITE DES ENSEIGNANTS**

1. Service courant Permanents ⁸	110 746		97 244				
2. Service passé Permanents ⁸	367 112		360 790				
TOTAL:	477 858		458 034				

⁸ Loi sur le régime de retraite des enseignants, L.R.Q., c. R-11.

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	45 045	8 508	31 361	23 408	848	564	1 167
Permanents	924 548	3	899 437	423 140	14 539	202	774
	969 593	8 511	930 798	446 548	15 387	766	1 941
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				461 935		4 413	

FONCTIONNEMENT
— PERSONNELFONCTIONNEMENT
— AUTRES DÉPENSES

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1
Sommaire: page 1-18**RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE****Ce programme vise à défrayer le coût des services assurés dans le cadre du régime d'assurance-maladie et les frais d'administration afférents.**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		TRANSFERT
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	
1. Services médicaux Permanents ¹	1 196 054		1 153 916	1 153 916
2. Services optométriques Permanents ¹	28 289		30 543	30 543
3. Services dentaires Permanents ¹	65 097		68 034	68 034
4. Médicaments et services aux personnes âgées Permanents ¹	131 631		142 241	142 241
5. Autres services Permanents ¹	18 073		21 415	21 415
6. Administration Permanents ¹	43 312		40 361	40 361
TOTAL:	1 482 456		1 456 510	1 456 510

¹ Une prévision de 1 482 455 700 \$ et une dépense au Fonds des services de santé de 1 456 509 845 \$; y compris une contribution du Fonds consolidé du revenu de 701 769 321 \$ pour les dépenses en excédent de la moitié de la contribution des employeurs au Fonds des services de santé équivalent à 754 740 524 \$ (Voir page 1-43) concernant la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec, L.R.Q., c. R-5.

TOTAL DU PROGRAMME:

Permanents	<u>1 482 456</u>	<u>1 456 510</u>	<u>1 456 510</u>
------------	------------------	------------------	------------------

TRANSFERT

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

1 456 510



RELATIONS INTERNATIONALES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-24

AFFAIRES CANADIENNES*

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Relations fédérales-provinciales et interprovinciales	4 090	19	4 007	2 095	59	467	814
2. Coopération interprovinciale	1 242	2	1 204	15	15	221	170
TOTAL:	5 332	21	5 211	2 110	74	688	984

* Ce programme était sous la juridiction du Ministre délégué des Affaires intergouvernementales canadiennes au Conseil exécutif du 1^{er} avril 1984 au 31 mars 1985 en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 518-84.

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-24

AFFAIRES INTERNATIONALES

1. Représentation à l'étranger	15 137	669	14 449	4 810		3 181	4 407
2. Relations et coopération internationales	28 067	47	27 667	5 894	988	3 770	2 644
TOTAL:	43 204	716	42 116*	10 704	988	6 951	7 051

* Excluant des dépenses effectuées en excédent des crédits disponibles, établies à 168 900 \$ après examen.

PROGRAMME 3

Sommaire: page 1-24

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

1. Recrutement et préparation des stagiaires québécois	1 015		1 015				
2. Préparation du stage, accueil et encadrement des stagiaires français	1 002		1 002				
TOTAL:	2 017		2 017				

RELATIONS INTERNATIONALES

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-24

GESTION INTERNE ET SOUTIEN

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Direction	2 160	1	1 764	1 449	16	103	29
2. Soutien administratif	4 666	3	4 557	3 107	187	444	260
3. Service du protocole	915	1	831	331	7	47	334
TOTAL:	7 741	5	7 152	4 887	210	594	623
TOTAL DES PROGRAMMES:							
Votés	58 294	742	56 496	17 701	1 272	8 233	8 658
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
				18 973		20 319	

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	
6	8	22	6	2				123
41	20	297	78	19		84		20
11	2	67	1	31				
58	30	386	85	52		84		143
186	955	1 103	251	933	6	653	17	16 528
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
					676			16 528

REVENU

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1
Sommaire: page 1-24**ADMINISTRATION FISCALE**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Perception	70 625	29	68 284	41 296	19 313	6 615	515
Permanents ¹	1 700		1 689				1 689
Permanents ²	1 941		2 124				2 124
Permanents ³	8 243		8 990				8 990
Permanents ⁴	1 266		704				704
Permanents ⁵	39 784		27 679				
Permanents ⁶			5 658				
2. Vérification	34 909	43	33 867	30 956	54	2 078	211
3. Soutien technique	26 788	2	25 782	14 848	706	148	1 709
4. Direction et soutien administratif	11 373	30	10 677	7 801	680	373	427
Permanents ⁷	5		4	4			
5. Service au public et à l'entreprise	17 738	4	16 517	9 459	1 579	627	415
TOTAL:	214 372	108	201 975	104 364	22 332	9 841	16 784

¹ Loi concernant l'impôt sur la vente en détail, L.R.Q., c. I-1. (Indemnités allouées aux mandataires pour la perception et la remise des taxes)² Loi concernant la taxe sur les carburants, L.R.Q., c. T-1. (Indemnités allouées aux mandataires pour la perception et la remise des taxes)³ Loi concernant l'impôt sur le tabac, L.R.Q., c. I-2. (Indemnités allouées aux mandataires pour la perception et la remise des taxes)⁴ Loi concernant la taxe sur les repas et l'hôtellerie, L.R.Q., c. T-3. (Indemnités allouées aux mandataires pour la perception et la remise des taxes)⁵ Loi sur le ministère du Revenu, L.R.Q., c. M-31. (Intérêts sur remboursements de revenus)⁶ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6. (Radiation de créances irrécouvrables émises après le 31 mars 1980)⁷ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.PROGRAMME 2
Sommaire: page 1-18**SUPPLÉMENT AU REVENU DE TRAVAIL ET
ADMINISTRATION DE LOGIRENTE**

1. Supplément au revenu de travail	26 644	25 510	121	174	108
2. Administration de Logirente	357	232	24	62	135
TOTAL:	27 001	25 742	145	236	243

PROGRAMME 3
Sommaire: page 1-18**REMBOURSEMENTS À CERTAINS TRAVAILLEURS AUTONOMES
D'UNE PARTIE DE LEURS CONTRIBUTIONS AU RÉGIME DE RENTES
DU QUÉBEC**

TOTAL: Permanents⁸	442	455			
--------------------------------------	------------	------------	--	--	--

⁸ Loi sur le paiement d'allocations à certains travailleurs autonomes, L.R.Q., c. P-1.

Ce programme vise à percevoir les sommes dues par les mandataires et contribuables assujettis aux lois fiscales et à réprimer l'évasion et la fraude fiscales.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
		350	110		85	
				27 679		
				5 658		
18	4	519	15		12	
1 199	3 049	234	127	310	3 452	
108	356	690	32	149	51	10
		4 072	365			
1 325	3 409	5 865	649	33 796	3 600	10

Ce programme vise à fournir un supplément au revenu des travailleurs à faible revenu en leur versant des prestations basées sur le revenu du ménage; il vise également à administrer le programme d'allocation-logement en faveur des personnes âgées.

	26	6			1	25 074
	11					
	37	6			1	25 074

Ce programme vise à alléger la contribution de certains travailleurs autonomes au régime de rentes du Québec.

REVENU

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-26

CONTRÔLE DES JEUX DE HASARD ET DES COURSES

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
Votés	3 057	1	3 035	1 739	217	114	826
Permanents ⁹	15		2				
TOTAL:	3 072	1	3 037	1 739	217	114	826

⁹ Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, L.R.Q., c. L-6.**TOTAL DES PROGRAMMES:**

Votés	191 491	109	183 904	106 244	22 785	10 198	4 103
Permanents	53 396		47 305	4			13 507
	244 887	109	231 209	106 248	22 785	10 198	17 610

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

FONCTIONNEMENT — PERSONNEL	129 033
FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	73 001

Ce programme vise à protéger le public à l'occasion de l'organisation et la conduite de jeux de hasard et de courses sur lesquelles le pari mutuel est permis.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
21	21	55	5	2	35	
				2		
21	21	55	5	4	35	
1 346	3 430	5 957	660	461	3 636	25 084
				33 339		455
1 346	3 430	5 957	660	33 800	3 636	25 539
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
					3 636	25 539

TOURISME

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-10

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Promotion du tourisme Permanents ¹	7 543 1 218	52	6 696 1 014	589 20	282	3 868 907	654 62
2. Développement du tourisme Permanents ¹	1 969 365		1 493 298	579	33	61	105
3. Formation professionnelle en tourisme Permanents ¹	4 121 300		4 117 300	1 396	620	54 7	247 22
4. Société du Palais des congrès de Montréal	12 765		12 765				
5. Direction et soutien administratif Permanents ¹	464 150	2	436 107	115 19	25	38 33	19 3
TOTAL:	28 895*	54	27 226	2 718	960	4 968	1 112

¹ Loi sur le ministère du Tourisme, L.Q., 1984, c.36.

* Y compris 26 861 758 \$ transférés du ministère de l'Industrie et du Commerce pour la période du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985, en vertu de la Loi sur le ministère du Tourisme, L.Q., 1984, c.36.

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	26 862	54	25 507	2 679	960	4 021	1 025
Permanents	2 033		1 719	39		947	87
	28 895	54	27 226	2 718	960	4 968	1 112
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:				3 678		8 527	

Ce programme vise à accroître les effets économiques du secteur touristique en améliorant la qualité du produit touristique, notamment au moyen de services de formation et de consultation ainsi que par la concertation des agents, et en diffusant de l'information sur les ressources touristiques axée sur notre spécificité culturelle.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	Immobilitisations		
2	7	57	47	57	62	600	471	
							25	
8	9	36	9	11	119	41	482	
							298	
598	82	916	27	19	158			
74	4	185	5	3				
							12 765	
3	9	54	173					
1	4	15	32					
686	115	1 263	293	90	339	641	14 041	

611	107	1 063	256	87	339	641	13 718	
75	8	200	37	3			323	
686	115	1 263	293	90	339	641	14 041	
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES			TRANSFERT
					980			14 041

TRANSPORTS

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1
Sommaire: page 1-12**SYSTÈMES DE TRANSPORTS TERRESTRES**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Inventaires et recherches	7 272	4	5 619	4 495	189	202	251	43
2. Transport des personnes Permanents ¹	369 450 400	2	366 591 356	1 394	396	209	5 088	31
3. Transport des marchandises	1 204	2	1 019	731	76	49	80	4
TOTAL:	378 326	8	373 585	6 620	661	460	5 419	78

¹ Loi sur la Communauté urbaine de Québec, L.R.Q., c. C-37.3.PROGRAMME 2
Sommaire: page 1-12**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

TOTAL:	9 122	8 871	7 432	225	437	125	64
---------------	--------------	--------------	--------------	------------	------------	------------	-----------

PROGRAMME 3
Sommaire: page 1-12**CONSTRUCTION DU RÉSEAU ROUTIER***

1. Construction d'autoroutes	106 934	11	102 931				
2. Construction de routes principales	127 942	10	126 317				
3. Construction de routes régionales	62 812	3	62 072				
4. Construction d'autres routes	110 224	163	108 176				
TOTAL:	407 912	187	399 496				

* Ce programme était sous la juridiction du ministre délégué au Développement et à la Voirie des régions du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2873-84.

Ce programme vise à connaître, améliorer et coordonner les systèmes de transport et à apporter une aide financière aux services de transport en commun.

				CAPITAL — PERSONNEL	CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT			
Loyers	Fourni- tures	Équipe- ment	Autres dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Loyers	Fourni- tures	Équipe- ment	Immo- bilisa- tions	Autres dépenses	
6	54	30	9							124			216
61	114	138	9				759			302	8 082		350 008 356
	5	21	2							1			50
67	173	189	20				759			427	8 082		350 630

Ce programme vise à délivrer des permis de transport ou de location, à fixer des taux et tarifs de transport ou de location et à statuer sur l'adjudication ou le prix des contrats de transport d'écoliers.

109	148	27	6							298			
-----	-----	----	---	--	--	--	--	--	--	-----	--	--	--

Ce programme vise à l'implantation et à l'amélioration du réseau routier.

	19 975	3 678		1 674	6 655	728	3 102	1 440	62 814	2 865			
	18 898	6 579		2 235	4 412	2 758	5 868	1 631	83 354	582			
	11 016	6 371		624	1 036	1 775	4 272	196	36 557	225			
	10 002	2 851		1 221	1 555	12 584	12 384	9	67 078	492			
	59 891	19 479		5 754	13 658	17 845	25 626	3 276	249 803	4 164			

TRANSPORTS

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-12

CONSERVATION DU RÉSEAU ROUTIER*

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Conservation des infrastructures routières de transport	339 765	20	339 231	67 797	28 094	3 698	381	68 860
2. Activités de soutien	41 621	1	39 634	24 350	3 455	161	1 732	1 929
3. Soutien en matériel	56 013	1	54 862	17 983	1 624	205	382	2 932
TOTAL:	437 399	22	433 727**	110 130	33 173	4 064	2 495	73 721

* Ce programme était sous la juridiction du ministre délégué au Développement et à la Voirie des régions du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2873-84.

** Excluant des dépenses effectuées en excédent des crédits disponibles, établies à 1 070 200 \$ après examen.

PROGRAMME 5

Sommaire: page 1-12

GESTION INTERNE ET SOUTIEN

1. Direction	3 283	9	3 133	2 309	86	316	205	17
2. Soutien administratif Permanents ²	27 799	3	24 193 39	16 567	3 706	902	950	194
3. Soutien technique	6 648	3	6 216	2 746	312	51	2 103	140
4. Aide à l'amélioration du réseau municipal*	23 784		22 547		530	2	2	1 608
TOTAL:	61 514	15	56 128	21 622	4 634	1 271	3 260	1 959

² Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

* Cet élément de programme était sous la juridiction du ministre délégué au Développement et à la Voirie des régions du 20 décembre 1984 au 31 mars 1985, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18) et du décret 2873-84.

PROGRAMME 6

Sommaire: page 1-14

TRANSPORT SCOLAIRE

1. Aide au transport scolaire	295 425		292 793					
2. Soutien administratif	958		799	748	5	27	5	
TOTAL:	296 383		293 592	748	5	27	5	

TRANSPORTS

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 7
Sommaire: page 1-12**TRANSPORTS MARITIME ET AÉRIEN**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES		
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services	Entretien
1. Transport maritime	26 291	1	23 409	666	83	30	16	430
2. Transport aérien Permanents ³	35 673 100		30 640 80	695	128	70	1 949	82 76
TOTAL:	62 064	1	54 129	1 361	211	100	1 966	588

³ Loi sur la Société immobilière du Québec, L.R.Q., c. S-17.1.PROGRAMME 8
Sommaire: page 1-24**TRANSPORT AÉRIEN GOUVERNEMENTAL**

1. Transport des personnes et des marchandises	5 015		4 701	4 361	251			
2. Protection de la forêt	7 766	23	6 369	1 844	409	208	138	1 646
3. Fonds renouvelable ⁴	2 984	2 984						
TOTAL:	15 765	3 007	11 070	6 205	660	208	138	1 646

⁴ Le fonds renouvelable du service aérien a pour objet de défrayer les frais d'exploitation de la flotte aérienne affectée au transport des personnes et des marchandises et le coût du carburant de la flotte aérienne affectée à la protection de la forêt. Les recettes provenant de la vente de ces services sont versées au fonds renouvelable et réutilisées aux mêmes fins.

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	1 667 985	3 240	1 630 123	154 118	39 569	6 567	13 407	77 980
Permanents	500		475				1	76
	1 668 485	3 240	1 630 598	154 118	39 569	6 567	13 408	78 056

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

FONCTIONNEMENT — PERSONNEL	193 687
FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	228 100

TRAVAIL

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1
Sommaire: page 1-12**RELATIONS ET NORMES DE TRAVAIL**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Protection des droits d'association et d'accréditation	3 655	1	3 366	2 951	61	207	8
2. Relations du travail	3 516	1	3 256	2 384	28	349	407
Permanents ¹	150		110				110
Permanents ²	56						
Permanents ³			170	2	9		159
3. Soutien aux relations du travail dans la construction	565		275	200	7	9	44
TOTAL:	7 942	2	7 177	5 537	105	565	728

¹ Loi sur la mise en tutelle de certains syndicats ouvriers, L.Q., 1975, c. 57.
— Syndicat du transport de Montréal «Employés des services d'entretien, C.S.N.».

² Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.

³ Loi sur les commissions d'enquête, L.R.Q., c. C-37.

— Commission d'enquête sur le comité paritaire de l'industrie de la fourrure, section du gros, de Montréal.

— Commission d'enquête sur le comité paritaire de l'industrie de l'automobile de la région Saguenay — Lac-St-Jean.

— Commission d'enquête sur la tragédie du pont de la rivière Sainte-Marguerite à Sept-Îles.

9 000 \$

6 000 \$

155 000 \$

PROGRAMME 2
Sommaire: page 1-12**AIDE FINANCIÈRE À LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET
DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

TOTAL:	20 361	20 361		
---------------	---------------	---------------	--	--

PROGRAMME 3
Sommaire: page 1-12**CONSEIL DES SERVICES ESSENTIELS**

TOTAL: Permanents⁴	1 350	1 133	750	239	56
--------------------------------------	--------------	--------------	------------	------------	-----------

⁴ Code du travail, L.R.Q., c. C-27.

Ce programme vise à établir le cadre des relations entre employeurs ou associations d'employeurs et salariés ou associations de salariés, à favoriser ces relations et à étendre des conditions de travail déjà négociées à des groupes de travailleurs non soumis à des conventions collectives.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
10	11	63	10	3	17	25
	42	24	5	4		13
2		3	1	2	7	
12	53	90	16	9	24	38

Ce programme vise la protection des travailleurs en s'assurant de la sécurité et de l'hygiène au travail.

						20 361
--	--	--	--	--	--	--------

Ce programme vise à permettre aux citoyens de continuer à bénéficier de services jugés essentiels, lorsque des travailleurs exercent leur droit de grève dans les services de santé, dans les services sociaux et dans certains services publics.

5	13	18	18		34	
---	----	----	----	--	----	--

TRAVAIL

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4
Sommaire: page 1-12**DIRECTION ET GESTION INTERNE**

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Recherche et planification Permanents ⁵	4 771 1 466	22	4 204 1 010	2 960 49	141 312	270	303 649
2. Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre	369		323	233	12	21	36
3. Direction Permanents ⁶	1 239		1 163 10	960 10	17	119	13
4. Soutien administratif et technique	1 374	5	1 236	713	84	157	37
TOTAL:	9 219	27	7 946	4 925	566	567	1 038

⁵ Loi sur les commissions d'enquête, L.R.Q., c. C-37.

— Commission consultative et Conférence socio-économique sur le travail

⁶ Loi sur l'exécutif, L.R.Q., c. E-18.PROGRAMME 5
Sommaire: page 1-12**AIDE FINANCIÈRE RELATIVE AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT
DE L'OFFICE DE LA CONSTRUCTION**

TOTAL:	5 711		5 519				
---------------	--------------	--	--------------	--	--	--	--

TOTAL DES PROGRAMMES:

Votés	41 561	29	39 703	10 401	350	1 132	848
Permanents	3 022		2 433	811	321	239	974
	44 583	29	42 136	11 212	671	1 371	1 822

TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:

				FONCTIONNEMENT — PERSONNEL	FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES
				11 883	3 946

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes et à favoriser l'acquisition des connaissances nécessaires à la mise en œuvre de programmes et d'activités dans le domaine des relations du travail.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Équipement	
25	57	156	59	4	58	171
	1	8	3		9	
2	7	21	9		15	
12	20	100	26	9	78	
39	85	285	97	13	160	171

Ce programme vise à aider financièrement l'Office de la construction pour ses activités reliées au placement.

						5 519
51	138	375	113	22	184	26 089
5	13	18	18		34	
56	151	393	131	22	218	26 089
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES	TRANSFERT
					218	26 089

TRAVAUX PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 1

Sommaire: page 1-24

ALLOCATION DE L'ESPACE ET DE L'ÉQUIPEMENT

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
1. Acquisition et gestion de l'espace	115 613		57 024	1 319	132	88	6 471
Permanents ¹			28				
Permanents ²			7				
Permanents ³	22		1	1			
2. Construction d'immeubles	7 301		5 151	1 178	40	50	10
3. Aménagement fixe de l'espace	8 087		4 949	1 148	140	47	41
4. Fourniture d'ameublement et d'accessoires	2 219		1 493	139	18	405	
5. Service des achats du gouver- nement, approvisionnement de l'ameublement*	1 100		843	492		247	9
TOTAL:	134 342		69 496	4 277	330	837	6 531

¹ Loi électorale, L.R.Q., c. E-3.1.² Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre, L.R.Q., c. P-38.1.³ Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. F-3.1.1.* En vertu du décret 675-84, les crédits et dépenses de cet élément étaient sous la juridiction du ministre délégué à l'Administration du 1^{er} avril 1984 au 31 mars 1985.

PROGRAMME 2

Sommaire: page 1-24

EXPLOITATION DES IMMEUBLES

1. Conservation et réparation des immeubles	14 739	5 893	2 259	57	66	28
2. Opération des immeubles	52 088	25 893	5 021	219	61	51
3. Sécurité et stationnement	8 325	4 061	2 597	18	14	1 391
4. Gestion interne et soutien	8 970	3 867	2 893	471	252	16
TOTAL:	84 122	39 714	12 770	765	393	1 486

PROGRAMME 3

Sommaire: page 1-24

GESTION INTERNE ET SOUTIEN

1. Direction	1 852	782	620	30	47	68
2. Soutien administratif Permanents ⁴	4 920	2 092	1 576	48	29	70
		2				
TOTAL:	6 772	2 876	2 196	78	76	138

⁴ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

Ce programme vise à fournir, aménager et équiper les immeubles construits, achetés ou loués en fonction des besoins des ministères.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES				TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Services	Fournitures	Équipement	Immobili- sations	
4	48 754 28 7	24	19	171	10		26	6	
380		9	1		744	40		2 623	76
1 786	2	118	9	1	233		20	1 404	
		16	836				79		
7	2	40	16				30		
<u>2 177</u>	<u>48 793</u>	<u>207</u>	<u>881</u>	<u>172</u>	<u>987</u>	<u>40</u>	<u>155</u>	<u>4 033</u>	<u>76</u>

Ce programme vise à entretenir, gérer et assurer la sécurité des immeubles gouvernementaux et à fournir à leurs occupants certains services reliés à ces immeubles.

2 460	7	228	8		42	2	161	575	
9 574	279	10 486	55	14			133		
4		35	2						
15	22	109	35				54		
<u>12 053</u>	<u>308</u>	<u>10 858</u>	<u>100</u>	<u>14</u>	<u>42</u>	<u>2</u>	<u>348</u>	<u>575</u>	

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

		9					3		5
18	75	186	7	23 2			60		
<u>18</u>	<u>75</u>	<u>195</u>	<u>7</u>	<u>25</u>			<u>63</u>		<u>5</u>

TRAVAUX PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT

(en milliers de dollars)

PROGRAMME 4

Sommaire: page 1-24

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC

ÉLÉMENTS	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		FONCTIONNEMENT — PERSONNEL		FONCTIONNEMENT — AUTRES DÉPENSES	
		Prêts, Placements et Avances	Dépenses	Traite- ments	Autres rémuné- rations	Com- muni- cations	Services
TOTAL: Permanents ⁵	38 485		38 485				
TOTAL DES PROGRAMMES:							
Votés	225 214		112 048	19 242	1 173	1 306	8 155
Permanents	38 507		38 523	1			
	263 721		150 571	19 243	1 173	1 306	8 155
TOTAL DES SUPER-CATÉGORIES:							
				20 416		85 344	

⁵ Loi sur la Société immobilière du Québec, L.R.Q., c. S-17.1.

Ce programme vise à prévoir les sommes nécessaires à l'application de la loi sur la Société immobilière du Québec.

					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT
Entretien	Loyers	Fournitures	Équipement	Autres dépenses	Services	Fournitures	Équipement	Immobilitisations		
									38 485	
14 248	49 141	11 260	988	209	1 029	42	566	4 608	81	
	35			2					38 485	
14 248	49 176	11 260	988	211	1 029	42	566	4 608	38 566	
					CAPITAL — AUTRES DÉPENSES					TRANSFERT
					6 245					38 566

DÉPENSES DE TRANSFERT
SOMMAIRE DES CRÉDITS ET DÉPENSES
 Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

AFFAIRES CULTURELLES	Crédits	Dépenses
Institutions d'enseignement		
Subventions diverses	315	315
Municipalités		
Aide à la mise en valeur du patrimoine	6 380	6 373
Aide à l'implantation ou amélioration d'équipements culturels	4 126	4 126
Aide au fonctionnement des bibliothèques publiques	14 088	14 088
Organismes sans but lucratif		
Aide à la formation	1 144	1 144
Aide à la musique et à la danse	6 316	6 316
Aide à l'amélioration d'équipements culturels et à la mise en valeur du patrimoine	3 387	3 387
Aide au fonctionnement des bibliothèques centrales de prêt et bibliothèques spécialisées	5 444	5 444
Aide au théâtre	3 823	3 823
Aide aux musées et centres d'exposition	8 122	8 122
Aide financière à la diffusion du livre, des arts plastiques, de la chanson et du disque	3 623	3 533
Intervention régionale	2 331	2 331
Programme régionalisé de soutien aux arts	5 013	4 999
Soutien et promotion du cinéma	8 939	8 939
Autres	10 769	10 024
Personnes		
Protection et mise en valeur du patrimoine archivistique	18	18
Restauration d'immeubles historiques	3 037	3 037
Entreprises et organismes d'État		
Institut québécois de la recherche sur la culture	1 972	1 996
Société de la Place des Arts de Montréal	8 435	9 965
Société du Grand Théâtre de Québec	2 692	2 692
Musée du Québec	2 354	2 366
Musée d'Art contemporain de Montréal	1 362	1 351
Musée de la Civilisation	442	442
Société générale du cinéma	1 500	1 500
Institut québécois du cinéma	210	210
Total	105 842	106 541

AFFAIRES MUNICIPALES**Municipalités**

Amélioration des équipements communautaires	7 766	5 202
Amélioration des infrastructures des municipalités nordiques	1 509	1 508
Compensation de l'effet de plafonnement des taxes foncières sur les terres agricoles	12 902	12 902
Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du gouvernement	60 040	49 778
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux des affaires sociales et de l'éducation	219 830	207 149
Confection de rôles d'évaluation	10 315	7 124
Construction de réseaux d'aqueduc et d'égoûts	54 533	51 229

AFFAIRES MUNICIPALES (suite)	Crédits	Dépenses
Municipalités (suite)		
Élaboration des schémas d'aménagement	5 039	5 009
Financement des services municipaux nordiques	4 820	4 793
Fonctionnement des municipalités régionales de comté	7 975	7 975
Fonds de péréquation	14 600	14 600
Formule de transfert minimum	1 572	
Programme d'initiative municipale pour l'emploi	11 956	10 535
Remboursement des taxes d'affaires pour les PME	1 226	1 190
Rémunération des élus des municipalités régionales de comté	2 050	2 050
Restructuration municipale	1 226	1 221
Revitalisation des centres-villes	10 000	4 937
Subvention à l'administration régionale Kativik	2 418	2 255
Autres	286	238
Organismes sans but lucratif		
Subventions aux diverses associations oeuvrant dans le secteur municipal	458	445
Entreprises et organismes d'État		
Société immobilière du Québec	83 750	83 750
Société d'aménagement de l'Outaouais	5 488	5 488
Total	519 759	479 378

AFFAIRES SOCIALES

Entreprises

Transporteurs ambulanciers	4 697	4 602
----------------------------	-------	-------

Institutions de santé et établissements de services sociaux

Fonctionnement

Centres d'accueil d'hébergement	382 531	378 483
Centres de réadaptation	546 481	533 013
Centres de services sociaux	284 601	277 305
Centres hospitaliers	3 869 860	3 880 973
Centres locaux de services communautaires	307 489	298 091
Conseils régionaux de services sociaux et de santé	48 507	48 434

Investissements

Centres d'accueil d'hébergement	14 448	14 448
Centres de réadaptation	10 017	10 017
Centres de services sociaux	705	705
Centres hospitaliers	16 609	16 609
Centres locaux de services communautaires	5 635	5 635

DÉPENSES DE TRANSFERT
SOMMAIRE DES CRÉDITS ET DÉPENSES
 Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

AFFAIRES SOCIALES (suite)	Crédits	Dépenses
Service de la dette		
Centres d'accueil d'hébergement et centres hospitaliers de soins de longue durée	65 438	65 243
Centres de réadaptation	13 066	12 925
Centres de services sociaux	25	25
Centres hospitaliers	96 637	96 053
Centres locaux de services communautaires	5 048	4 988
Organismes sans but lucratif		
Centres et instituts de recherche	17 398	17 398
Organismes de maintien à domicile	4 622	4 622
Organismes de promotion et de services	13 703	13 703
Société canadienne de la Croix-Rouge	19 532	19 521
Autres	7 659	7 683
Personnes		
Bourses d'études et de perfectionnement	2 360	2 360
	5 737 068	5 712 836

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

Entreprises		
Améliorations foncières	28 773	24 856
Assurance-récolte	11 218	11 218
Assurance-stabilisation des revenus agricoles	68 304	68 304
Banque de terres arables	1 790	
Céréales: production, entreposage et transformation	7 899	6 629
Crédit agricole: mise en valeur des exploitations agricoles	6 125	5 467
Crédit agricole: prise en charge d'une partie de l'intérêt	67 963	65 643
Déplacement de la main-d'oeuvre	795	783
Développement de l'industrie des courses de chevaux	8 167	6 686
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	24 350	7 997
Fourrages: conservation	2 500	2 500
Fruits et légumes: production, entreposage et mise en marché	5 707	4 011
Pêches maritimes: construction de bateaux	3 412	2 978
Pêches maritimes: normalisation des usines de transformation	7 405	7 348
Pêches maritimes: paiement de primes d'assurance	600	599
Production bovine	4 853	4 729
Production laitière: analyse des troupeaux	2 400	2 256
Production laitière: entreposage des fumiers	2 000	335
Production laitière: insémination artificielle	2 150	2 117
Promotion des produits agro-alimentaires	2 352	2 206
Services-conseils en gestion agricole	825	765
Services vétérinaires	10 837	9 484
Taxes municipales et scolaires: remboursement partiel	22 978	22 976
Transformation des produits laitiers	600	419
Transformation des viandes	1 367	775
Autres	11 773	5 787

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION (suite)

	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>
Institutions d'enseignement		
Formation d'exploitants agricoles	1 052	985
Recherche universitaire	3 570	3 498
Municipalités		
Aménagement de cours d'eau	10 408	10 400
Inspection des aliments	4 501	4 241
Organismes sans but lucratif		
Subventions diverses	1 048	986
Personnes		
Bourses de recherche	120	116
Lait — école	10 769	10 764
Entreprises et organismes d'État		
Madelipêche Inc.	5 508	5 508
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires	153	153
Total	<u><u>344 272</u></u>	<u><u>303 519</u></u>

ASSEMBLÉE NATIONALE**Organismes sans but lucratif**

Financement des partis politiques	1 085	1 095
Total	<u><u>1 085</u></u>	<u><u>1 095</u></u>

COMMERCE EXTÉRIEUR**Entreprises**

Aide à la mise en place d'une stratégie de marketing à l'exportation	3 133	2 523
Aide à la promotion des exportations	1 743	1 742
Aide financière au développement des exportations	1 274	578

Municipalités

Subventions diverses	4	4
----------------------	---	---

Organismes sans but lucratif

Subventions diverses	163	163
----------------------	-----	-----

Personnes

Subventions diverses	40	40
----------------------	----	----

Total	<u><u>6 357</u></u>	<u><u>5 050</u></u>
--------------	---------------------	---------------------

1-198

DÉPENSES DE TRANSFERT SOMMAIRE DES CRÉDITS ET DÉPENSES

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET IMMIGRATION

	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>
Institutions d'enseignement		
Subventions à la recherche terminologique et socio-linguistique	308	308
Organismes sans but lucratif		
Accueil et adaptation des immigrants	1 189	1 189
Fonds d'aide aux sinistrés d'Éthiopie	3 776	3 776
Programmes des communautés culturelles	1 762	1 762
Autres	28	28
Personnes		
Prix et autres subventions	74	72
Total	<u><u>7 137</u></u>	<u><u>7 135</u></u>

COMMUNICATIONS

Entreprises

Programme d'aide à la recherche appliquée en communications	1 760	1 639
Autres	4 315	2 560

Organismes sans but lucratif

Programme d'aide aux média communautaires	2 350	2 347
Autres	1 441	1 348

Entreprises et organismes d'État

Société de radio-télévision du Québec	57 755	57 755
---------------------------------------	--------	--------

Total

<u><u>67 621</u></u>	<u><u>65 649</u></u>
----------------------	----------------------

CONSEIL EXÉCUTIF

Entreprises

Aide du fonds de développement régional au secteur privé de production des biens et services	200	200
Aide financière à l'intégration en entreprises de personnes handicapées	1 916	1 896
Programme de création d'emplois	28 000	26 465

Institutions d'enseignement

Aide financière à l'École nationale d'administration publique	100	100
---------------------------------------------------------------	-----	-----

Municipalités

Aide du fonds de développement régional à des fins d'acquisitions, d'immobilisations et d'aménagement d'équipements collectifs	5 600	5 507
Aide du fonds de développement régional à des fins de rénovation urbaine	50	50
Provision de crédits à des fins de développement régional	100	

CONSEIL EXÉCUTIF (suite)	Crédits	Dépenses
Organismes sans but lucratif		
Aide du fonds de développement régional à des fins d'immobilisations	5 999	5 824
Aide du fonds de développement régional au fonctionnement de divers organismes	3 400	3 206
Programme d'aide visant la réalisation de l'Année internationale de la Jeunesse	2 092	2 092
Aide financière au fonctionnement des conseils régionaux de développement	2 621	2 619
Subventions au fonctionnement des garderies	21 165	19 729
Subventions au Secrétariat permanent des peuples francophones, à l'Institut d'administration publique du Canada et à divers autres associations et organismes	693	692
Subventions aux associations et organismes autochtones	578	563
Subventions aux associations et organismes féminins	50	50
Subventions aux Centres de travail adapté pour les immobilisations et le fonctionnement	17 942	17 140
Subventions aux organismes de promotion des droits des personnes handicapées	1 688	1 676
Subventions de soutien aux garderies pour les enfants handicapés, le maintien des pouponnières, l'implantation, le logement et d'autres besoins spéciaux	9 638	6 861
Personnes		
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	7 394	6 384
Convention de la Baie James et du Nord québécois et Convention du Nord-Est québécois	1 790	1 790
Stages de formation pour les autochtones	41	41
Subventions aux parents pour les frais de garde	25 327	24 605
Total	136 384	127 490

ÉDUCATION

Commissions scolaires et institutions d'enseignement

Fonctionnement

Aide à la recherche	18 999	18 999
Enseignement collégial privé	64 182	62 636
Enseignement collégial public	718 099	731 307
Enseignement collégial public — Formation des adultes	33 754	33 754
Enseignement et recherche universitaire	887 770	888 254
Enseignement primaire et secondaire privé	195 685	191 352
Enseignement primaire et secondaire public	3 330 532	3 312 198
Enseignement primaire et secondaire public — Formation des adultes	132 543	132 018
Programmes de formation	13 320	11 427

Investissements et Service de la dette

Enseignement collégial public	79 285	79 285
Enseignement primaire et secondaire public	313 784	312 521
Enseignement universitaire	83 338	80 170

1-200

DÉPENSES DE TRANSFERT
SOMMAIRE DES CRÉDITS ET DÉPENSES
 Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

ÉDUCATION (suite)	Crédits	Dépenses
Organismes sans but lucratif		
Formation des adultes	9 951	9 866
Gestion du fonds pour la formation de chercheurs et action concertée (FCAC)	2 246	2 246
Autres	9 873	9 699
Personnes		
Aide financière aux étudiants	235 300	235 009
Formation des chercheurs	10 513	10 513
Rémunération des internes et résidents	57 525	57 525
Total	6 196 699	6 178 779
 ÉNERGIE ET RESSOURCES		
Entreprises		
Accélération des projets dans le secteur de l'énergie	8 000	7 591
Aide à la production forestière privée	18 935	18 935
Aide à l'exploration minérale	2 888	1 019
Assistance à l'industrie minérale	35 859	35 632
Crédit forestier: prise en charge d'une partie de l'intérêt	2 674	2 366
Développement de l'industrie forestière	46 860	45 639
Programme d'économie d'énergie	3 300	1 886
Voirie forestière	15 993	8 848
Autres	225	210
Institutions d'enseignement		
Travaux de recherche	1 111	1 076
Organismes sans but lucratif		
Développement des énergies nouvelles	663	393
Autres	970	900
Personnes		
Programme d'économie d'énergie	5 800	5 796
Autres	36	36
Entreprises et organismes d'État		
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec — REXFOR	350	350
Société québécoise d'exploration minière — SOQUEM	62	62
Total	143 726	130 739

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>
Entreprises		
Aide à la protection de l'emploi scientifique et technique	4 843	4 843
Aide à la valorisation industrielle de la recherche	2 000	2 000
Prêts de professeurs et de chercheurs aux entreprises	2 000	908
Programme de création d'emploi scientifique	4 166	3 954
Projets de développement scientifique et technique	1 583	1 528
Provision pour la réalisation de projets de recherche et développement scientifiques et technologiques	84	
Institutions d'enseignement		
Programme de création d'emploi scientifique	2 882	2 882
Soutien aux liaisons universités-industries	760	760
Organismes sans but lucratif		
Fondation pour le développement de la science et de la technologie	452	452
Autres	3 609	3 535
Entreprises et organismes d'État		
Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche	1 041	1 041
Centre québécois pour l'informatisation de la production	16 480	200
Total	<u>39 900</u>	<u>22 103</u>

ENVIRONNEMENT**Municipalités**

Assainissement de l'air	3 104	3 104
Assainissement de l'eau	77 644	70 230
Autres	1 429	1 056

Organismes sans but lucratif

Programmes de récupération et de recyclage	950	950
Subventions à des organismes oeuvrant dans le domaine de l'environnement	809	782

Total**83 936****76 122****FINANCES****Institutions de santé et établissements de services sociaux**

Centres d'accueil d'hébergement	214	214
Centres de réadaptation	138	138
Centres de services sociaux	388	388
Centres hospitaliers	17 929	17 928
Centres locaux de services communautaires	150	150

Commissions scolaires

Enseignement primaire et secondaire public	7 512	7 512
--------------------------------------------	-------	-------

1-202

DÉPENSES DE TRANSFERT SOMMAIRE DES CRÉDITS ET DÉPENSES

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

FINANCES (suite)	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>
Organismes sans but lucratif		
Soutien financier à la mise sur pied d'un marché à terme de bois de sciage	125	125
Provision de crédits pour la réalisation par les ministères de projets de soutien et de développement économique	21 085	
Total	<u><u>47 541</u></u>	<u><u>26 455</u></u>

HABITATION ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Municipalités		
Aide à la rénovation urbaine	226	226
Financement des déficits d'exploitation des logements sociaux	145 741	140 329
Organismes sans but lucratif		
Acquisition de logements sous forme coopérative	9 069	9 069
Financement des déficits d'exploitation des logements sociaux	3 542	3 101
Subventions à des organismes oeuvrant dans les secteurs de la consommation et de l'habitation	856	845
Personnes		
Accession à la propriété résidentielle	33 634	33 615
Corvée-Habitation	19 980	19 980
Programme d'encouragement québécois à la restauration résidentielle	30 021	28 219
Remise partielle d'intérêts en vertu de la Loi sur l'habitation familiale	1 812	1 565
Restauration de logements	18 589	20 089
Subventions au loyer pour personnes âgées	11 351	10 764
Supplément au loyer	6 124	5 614
Total	<u><u>280 945</u></u>	<u><u>273 416</u></u>

INDUSTRIE ET COMMERCE

Entreprises		
Aide financière à l'industrie pétrochimique	30 000	29 785
Aide financière à la création d'une industrie de pointe relative aux hélicoptères	34 419	29 531
Participation financière à des opérations de promotion touristique	922	922
Participation financière au programme gestion marketing et d'outils de gestion	4 425	4 051
Participation financière au programme UNI-PME	1 825	1 490
Programme d'aide à la capitalisation des corporations	8 000	6 807
Programme d'aide à la PME	13 744	11 623
Programme d'aide à l'exportation	8 955	3 200

INDUSTRIE ET COMMERCE (suite)	Crédits	Dépenses
Entreprises (suite)		
Programme d'aide à l'investissement pour les entreprises à technologie moderne et entreprises dynamiques	41 320	37 240
Programme d'aide à l'investissement pour les entreprises touristiques	3 257	3 221
Programme d'aide aux associations coopératives	1 246	1 200
Programme d'aide aux industries du textile, bonneterie, vêtement, meuble et chaussure	9 790	7 385
Programme d'aide pour le développement des industries électroniques et du tertiaire moteur	3 550	418
Programme d'aide pour le financement des entreprises	8 000	
Programme d'aide pour le regroupement d'entreprises	2 930	2 664
Programme de bourses d'affaires aux jeunes entrepreneurs	2 800	467
Programme de développement et de promotion du design québécois	522	331
Autres	904	898
Municipalités		
Infrastructure d'accueil à l'industrie	19 298	13 333
Programme d'aide à la rénovation de zones industrielles vétustes dans la région de Montréal	500	
Programme d'aide financière aux commissariats industriels	3 803	3 697
Organismes sans but lucratif		
Soutien financier à l'organisation et à la tenue d'événements constituant des attractions touristiques et au fonctionnement de divers organismes	798	798
Soutien financier aux associations industrielles	385	373
Soutien financier aux associations touristiques régionales	1 495	1 495
Autres	1 215	1 062
Entreprises et organismes d'État		
Sidbec	99 000	98 496
Centre de recherche industrielle du Québec	15 730	15 730
Institut national de productivité	983	983
Société de développement coopératif	3 060	2 160
Société du Palais des congrès de Montréal	18 500	18 500
Société Inter-Port	1 985	1 985
Total	343 361	299 845

DÉPENSES DE TRANSFERT
SOMMAIRE DES CRÉDITS ET DÉPENSES
 Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

JUSTICE	Crédits	Dépenses
Entreprises		
Indemnités aux victimes d'inondations	1 500	3 560
Municipalités		
Financement de certains corps de police	1 798	1 798
Indemnités aux victimes d'inondations	2 000	2 503
Remboursement à certaines municipalités des infractions au Code de la route	1 094	892
Organismes sans but lucratif		
Réinsertion sociale	1 448	1 448
Autres	770	741
Personnes		
Aide juridique	39 145	39 145
Indemnisation à des victimes d'actes criminels	10 781	11 144
Indemnités aux victimes d'inondations	1 500	932
Autres	435	278
Entreprises et organismes d'État		
Commission des services juridiques	19 819	19 819
Société québécoise d'information juridique	661	653
Total	80 951	82 913
LOISIR, CHASSE ET PÊCHE		
Entreprises		
Infrastructures de ski alpin	4 984	4 984
Municipalités		
Soutien aux activités de loisir municipal	6 490	6 475
Soutien aux équipements de loisir municipal	7 004	6 654
Organismes sans but lucratif		
Gestion des ressources fauniques	2 035	1 882
Loisir socio-culturel	11 696	11 618
Organismes de loisir	15 450	15 442
Organismes de plein air	8 896	8 688
Soutien aux équipements de loisir	7 911	7 595
Sport de base	6 096	6 088
Sport d'élite	7 741	7 696
Autres	1 204	1 173
Personnes		
Subventions diverses	137	137
Entreprises et organismes d'État		
Régie des installations olympiques	6 902	6 902
Total	86 546	85 334

MAIN-D'OEUVRE ET SÉCURITÉ DU REVENU	Crédits	Dépenses
Entreprises		
Programmes de création d'emplois	63 068	27 677
Organismes sans but lucratif		
Fonctionnement des Commissions de formation professionnelle	31 438	25 663
Programme de stage en milieu de travail — encadrement et formation	8 211	7 235
Programme favorisant l'emploi	16 219	14 830
Subventions aux comités de reclassement de la main-d'oeuvre	3 500	2 240
Subventions aux organismes autochtones pour le développement des ressources humaines	426	370
Autres	413	404
Personnes		
Allocations de maternité	9 530	9 334
Allocations familiales de base	191 003	186 638
Allocations familiales supplémentaires pour enfants handicapés	12 201	13 301
Prestations d'aide sociale	2 047 815	2 010 573
Prestations de médicaments, d'orthèses et prothèses	84 215	83 674
Programmes favorisant l'emploi	29 820	6 480
Sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	12 083	11 534
Services dentaires et optométriques	38 617	35 140
Total	2 548 559	2 435 093
ORGANISMES RELEVANT DU MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'ADMINISTRATION		
Institutions de santé et établissements de services sociaux		
Contribution au régime d'assurance collective sur la vie des fonctionnaires ou employés publics	2 618	1 679
Commissions scolaires et institutions d'enseignement		
Contribution au régime d'assurance collective sur la vie des fonctionnaires ou employés publics	3 332	2 136
Contribution au régime de retraite des enseignants	477 858	458 034
Protection à la retraite de certains enseignants	1 925	1 885
Autres	118	118
Total	485 851	463 852

1-206

DÉPENSES DE TRANSFERT SOMMAIRE DES CRÉDITS ET DÉPENSES

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

	<u>Crédits</u>	<u>Dépenses</u>
Personnes		
Bourses d'études, de recherche et primes	5 266	7 371
Médicaments et services pharmaceutiques aux personnes âgées	131 631	142 241
Prothèses et orthèses	12 807	14 044
Services dentaires	65 097	68 034
Services médicaux	1 196 054	1 153 916
Services optométriques	28 289	30 543
Entreprises et organismes d'État		
Régie de l'assurance-maladie du Québec — frais afférents à l'administration du régime d'assurance-maladie	43 312	40 361
Total	<u>1 482 456</u>	<u>1 456 510</u>

RELATIONS INTERNATIONALES

Institutions d'enseignement

Collèges Stanislas et Marie-de-France	4 752	4 752
Autres	598	598

Organismes sans but lucratif

Relations et coopération internationales	5 288	5 288
Subvention à l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse pour l'organisation de stages	2 017	2 017
Autres	272	250

Personnes

Accords internationaux concernant les médecins résidents	1 274	1 269
Bourses et allocations de séjour dans le cadre des programmes de coopération	2 138	2 104

Entreprises et organismes d'État

Centre de recherche industrielle du Québec	250	250
--------------------------------------------	-----	-----

Total

<u>16 589</u>	<u>16 528</u>
----------------------	----------------------

REVENU

Organismes sans but lucratif

Subventions diverses	10	10
----------------------	----	----

Personnes

Remboursements à certains travailleurs autonomes d'une partie de leurs contributions au Régime des rentes du Québec	442	455
Supplément au revenu du travail	25 958	25 074

Total

<u>26 410</u>	<u>25 539</u>
----------------------	----------------------

TOURISME	Crédits	Dépenses
Entreprises		
Participation financière à des opérations de promotion touristique	496	496
Organismes sans but lucratif		
Soutien financier à l'organisation et à la tenue d'événements constituant des attractions touristiques et au fonctionnement de divers organismes	608	608
Soutien financier aux associations touristiques régionales	220	172
Entreprises et organismes d'État		
Société du Palais des congrès de Montréal	12 765	12 765
Total	14 089	14 041

TRANSPORTS

Entreprises		
Transport aérien	441	391
Transport maritime	8 076	6 811
Commissions scolaires et institutions d'enseignement		
Transport scolaire	295 425	292 793
Municipalités		
Amélioration du réseau municipal	19 389	19 088
Entretien des chemins d'hiver	32 514	32 412
Transport en commun		
Fonctionnement	192 650	192 615
Investissement	6 520	6 518
Service de la dette-métro	102 900	102 886
Service de la dette-autres équipements	35 531	35 508
Transport adapté aux personnes handicapées	10 713	10 713
Organismes sans but lucratif		
Subventions diverses	2 430	2 418
Entreprises et organismes d'État		
Société des traversiers du Québec	15 218	13 943
Société québécoise des transports	19 700	16 062
Total	741 507	732 158

1-208

**DÉPENSES DE TRANSFERT
SOMMAIRE DES CRÉDITS ET DÉPENSES**

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

TRAVAIL	Crédits	Dépenses
Organismes sans but lucratif		
Subventions diverses	296	209
Entreprises et organismes d'État		
Commission de la santé et de la sécurité du travail — financement des activités d'inspection	20 361	20 361
Office de la construction du Québec — financement des activités de placement	5 712	5 519
Total	26 369	26 089
 TRAVAUX PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT		
Organismes sans but lucratif		
Subventions diverses	86	81
Entreprises et organismes d'État		
Société immobilière du Québec	38 485	38 485
Total	38 571	38 566

SECTION
2

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES

Cette catégorie d'opérations regroupe les activités de placements, les opérations du compte des régimes de retraite de même que les variations des comptes du fonds de roulement du Gouvernement (Autres comptes*), à l'exception de l'encaisse.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Sommaire	2-3
Placements	2-4
Compte des régimes de retraite	2-6
Autres comptes*	2-6

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES**Année financière terminée le 31 mars 1985**

(en milliers de dollars)

SOMMAIRE

Placements	- 171 826
Compte des régimes de retraite	+ 1 183 462
Autres comptes	<u>+ 218 835</u>
Surplus	<u>+ 1 230 471</u>

N.B.: Le signe (-) signifie un besoin de financement et
le signe (+) signifie une source de financement.

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

PLACEMENTS

SOMMAIRE

	Actions	Obligations et billets	Prêts et avances	Total
Entreprises du gouvernement du Québec	167 449	(5 165)	18 696	180 980
Municipalités et organismes municipaux		(1 537)	(43)	(1 580)
Particuliers, sociétés et autres	(7 108)		(466)	(7 574)(2)
	<u>160 341</u>	<u>(6 702)</u>	<u>18 187</u>	<u>171 826(2)</u>

DÉTAIL

	Déboursés(1)	Recettes	Redresse- ments	Total
Entreprises du gouvernement du Québec				
Actions et mise de fonds *				
Madripêche Inc.	5 175			5 175
Raffinerie de sucre du Québec	9 000			9 000
Société de développement autochtone de la Baie James	250			250
Société de développement des industries de la culture et des communications	2 000			2 000
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec	500			500
Société générale de financement du Québec	51 500			51 500
Société immobilière du Québec	1			1
Société nationale de l'amiante	35 015			35 015
Société québécoise des transports			7 108(3)	7 108
Société québécoise d'exploration minière	11 600			11 600
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires	5 400			5 400
Société québécoise d'initiatives pétrolières	39 900			39 900
	<u>160 341</u>		<u>7 108</u>	<u>167 449</u>
Obligations				
Société d'habitation du Québec		8 650	3 485(4)	(5 165)
Prêts et avances *				
Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche	8 000			8 000
Madripêche Inc.	1 950	3 871		(1 921)
Office de l'électrification rurale		355		(355)
Office du crédit agricole du Québec		11 900		(11 900)
Régie des assurances agricoles du Québec	40 000	40 000		
Sidbec	58 488	25 315	3 705(5)	36 878
Société de développement des coopératives		2 742		(2 742)
Société de développement industriel du Québec	2 290	2 210		80
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec	1 500			1 500
Société d'habitation du Québec	1 266	4 412	(3 485)(4)	(6 631)
Société du parc industriel du centre du Québec		4 213		(4 213)
	<u>113 494</u>	<u>95 018</u>	<u>220</u>	<u>18 696</u>
	<u>273 835</u>	<u>103 668</u>	<u>10 813</u>	<u>180 980</u>

* Excluant 80 000 000 \$ d'actions et 447 984 632 \$ d'avances à la Société immobilière du Québec portés au crédit de la dette nette lors de la cession des biens à la Société.

DÉTAIL (suite)	Déboursés (1)	Recettes	Redressements	Total
Municipalités et organismes municipaux				
Obligations et billets		1 537		(1 537)
Prêts et avances		43		(43)
		<u>1 580</u>		<u>(1 580)</u>
Particuliers, sociétés et autres				
Actions et mise de fonds				
Les Entreprises Bussières Ltée.			(3 737) (3)	(3 737)
Navigation Sonamar Inc.			(371) (3)	(371)
Propair Inc.			(3 000) (3)	(3 000)
			<u>(7 108)</u>	<u>(7 108)</u>
Prêts et avances				
Particuliers				
Étudiants	6 363	2 729	1 358 (6)	4 992
Pêcheurs	5 195	2 815		2 380
Producteurs agricoles	126			126
	<u>11 684</u>	<u>5 544</u>	<u>1 358</u>	<u>7 498</u>
Sociétés et autres				
Avances et fonds locaux aux employés du Gouvernement	3 159	18 271	(281) (7)	(15 393)
Bureau de Transfert Technologique et Trans-Technique International Inc.			(45) (8)	(45)
Comité organisateur du congrès 1984 de la F.M.V.J. - Cités Unies Inc.	300	124		176
Comterm Inc.	1 620			1 620
Coopératives		202		(202)
Corporations agricoles	237	1		236
Corporations industrielles	2 543	6 579	(4 040) (9)	(8 076)
Fonds renouvelable du Service aérien gouvernemental	2 984			2 984
Fonds renouvelable du Parc du Mont Ste-Anne	100			100
Fonds renouvelable du Service des achats du gouvernement du Québec	2 000			2 000
Fonds renouvelable pour les équipements informatiques	5 700		800(10)	6 500
Fonds renouvelable de la reprographie	1 269			1 269
Organismes voués aux intérêts et à la promotion de l'agriculture et de l'alimentation	319	35		284
Pêcheurs	908	431		477
Syndicats des producteurs de bois	125	19		106
	<u>21 264</u>	<u>25 662</u>	<u>(3 566)</u>	<u>(7 964)</u>
	<u>32 948</u>	<u>31 206</u>	<u>(2 208)</u>	<u>(466)</u>
	<u>32 948</u>	<u>31 206</u>	<u>(9 316)</u>	<u>(7 574)</u>

(1) Y compris les montants à payer.

(2) Excluant la variation de la provision pour créances irrécouvrables de 470 126 \$ portée à la dette nette.

(3) Cession à la Société québécoise des transports des actions détenues par le ministre des Transports dans les sociétés: Les Entreprises Bussières Ltée, Navigation Sonamar Inc. et Propair Inc., en contrepartie d'actions entièrement acquittées de la Société québécoise des transports remises au ministre des Finances.

(4) Obligations émises par la Société d'habitation du Québec en règlement d'avances consenties.

(5) Intérêts capitalisés.

(6) Montant formé principalement de revenus d'intérêts capitalisés de 1 564 217 \$ et de créances radiées de 206 012 \$ inscrites aux dépenses.

(7) Y compris 308 552 \$ transféré à la Société immobilière du Québec, L.R.Q., c. S-17.1, article 27.

(8) Montant de 45 000 \$ porté à la dépense.

(9) Montant formé de remises de dettes de 652 598 \$ et de créances radiées de 3 386 990 \$ inscrites aux dépenses.

(10) Montant de 800 000 \$ porté aux revenus «Ventes de biens et services».

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE

DÉTAIL	Cotisations des participants et contributions de certains organismes +	Contributions du Gouvernement à titre d'employeur -	Pensions et autres paiements =	Excédent
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.)	664	694 141	31 539	663 266
Régime de retraite des enseignants (R.R.E.)	97 901	469 919	212 613	355 207
Régime de retraite des fonctionnaires (R.R.F.)	63 182(1)	181 355	145 636	98 901
Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	11 447	59 892	10 253	61 086
Régime de retraite des membres de la Législature	578	3 337	3 915	
Régime de retraite des juges et coroners	1 563	7 990	4 551	5 002
	<u>175 335</u>	<u>1 416 634(2)</u>	<u>408 507</u>	<u>1 183 462</u>

(1) Y compris des contributions de certains organismes de 4 916 068 \$ pour le service courant et 17 000 000 \$ pour le service passé.

(2)	Service courant(a)	Service passé	Intérêt(b)	Manque à gagner	Total
R.R.E.G.O.P.					
affaires sociales	147 489		179 276	1 388	328 153
éducation	109 723		148 044	5 410	263 177
fonction publique	44 932		52 060	5 819	102 811
	<u>302 144</u>		<u>379 380</u>	<u>12 617</u>	<u>694 141</u>
Autres régimes					
Enseignants (R.R.E.)	107 244(c)	214 809	145 981	1 885	469 919
Fonctionnaires (R.R.F.)	37 408	93 989	49 958		181 355
Membres de la Sûreté du Québec	16 026	23 489	20 377		59 892
Membres de la Législature	809	2 503		25	3 337
Juges et coroners	2 188	2 169	2 099	1 534	7 990
	<u>465 819</u>	<u>336 959</u>	<u>597 795</u>	<u>16 061</u>	<u>1 416 634</u>

(a) 140% des cotisations des employés à l'exception du R.R.E.G.O.P., du R.R.E. et du R.R.F. où la contribution du Gouvernement à titre d'employeur est égale à celle de l'employé depuis le 1^{er} juillet 1982 (L.R.Q., c. R-10, R-11 et R-12).

(b) Intérêt sur le solde du compte au 31 mars précédent.

(c) Y compris 10 000 000 \$ à titre de second paiement pour couvrir les frais de retraite anticipée accordée aux employés des commissions scolaires.

AUTRES COMPTES

DÉTAIL	31 mars 1985	31 mars 1984	Montant porté à la dette nette	Variation(1)
Comptes d'actif:				
Espèces et effets en main et dépôts en circulation	69 203	53 780		- 15 423
Comptes à recevoir:				
Agents et mandataires	1 110 551	1 048 123		- 62 428
Autres débiteurs	728 513	809 553	(121 922)(2)	- 40 882
Intérêts courus	18 249	19 302		+ 1 053
Comptes de passif:				
Chèques en circulation	312 961	223 716		+ 89 245
Avances des fonds en fidéicommis	54 380	51 448		+ 2 932
Compte d'accords de perception fiscale	193 900	175 386		+ 18 514
Comptes à payer	1 125 289	1 077 980		+ 47 309
Intérêts courus	1 011 502	832 987		+ 178 515
Excédent des comptes du passif sur les comptes de l'actif	<u>(771 516)</u>	<u>(430 759)</u>	<u>(121 922)</u>	<u>+ 218 835</u>

(1) Le signe (-) signifie un besoin de financement et le signe (+) signifie une source de financement.

(2) Variation de la provision pour créances irrécouvrables de 121 921 772 \$.

SECTION **3**

FINANCEMENT

Cette section démontre de quelle façon le Gouvernement a financé l'ensemble de ses opérations.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Sommaire	3-3
Variation de l'encaisse	3-4
Nouveaux emprunts	3-4
Remboursements d'emprunts	3-6
Variation du change sur les remboursements d'emprunts en monnaie étrangère	3-10

FINANCEMENT

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

SOMMAIRE

Page	Besoins financiers nets	
1-2	Opérations budgétaires — déficit	- 3 232 472
2-3	Opérations non budgétaires — surplus	+ 1 230 471
		<u>- 2 002 001</u>
	Financement	
3-4	Variation de l'encaisse	- 210 995
3-4	Nouveaux emprunts	+ 3 281 015
3-6	Remboursements d'emprunts (1)	- 1 068 019
		<u>+ 2 002 001</u>

N.B. Le signe (-) signifie un besoin de financement et le signe (+) signifie une source de financement.

(1) Y compris 73 608 745 \$ de contributions aux fonds d'amortissement.

FINANCEMENT

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

VARIATION DE L'ENCAISSE

DÉTAIL	31 mars 1985	31 mars 1984	Variation
Espèces en banque	66 807	50 837	- 15 970
Placements temporaires	479 920	284 895	- 195 025
Encaisse	<u>546 727</u>	<u>335 732</u>	<u>- 210 995</u>

* Le signe (-) indique une augmentation de l'encaisse.

NOUVEAUX EMPRUNTS

SOMMAIRE

Obligations négociables	1 906 683	
remboursables à demande	1 233 941	
non négociables	<u>5 400</u>	3 146 024
Autres emprunts		<u>134 991</u>
		<u>3 281 015</u>

DÉTAIL

	Date d'émission	Date d'échéance	Taux %	Prix à l'acheteur	Valeur nominale	Montants
Obligations						
Négoiables						
En monnaie du Canada						
	1984-04-07	2003-04-07	13,00	100,878		50 000
	1984-05-25	1994-05-25	14,00	100,00		50 000
	1984-05-31	2004-05-31	14,625	99,84		150 000
	1984-08-13	1994-02-27	12,25	96,475		62 192
	1984-08-31	1994-08-31	13,25	99,673		150 000
	1984-11-29	1994-11-29	12,50	98,234		155 000
	1984-11-29	2004-11-29	12,75	98,50		95 000
	1984-12-10	1994-11-29	12,50	100,33		75 000
	1984-12-10	2004-11-29	12,75	100,20		75 000
	1984-12-28	1994-12-28	12,15	100,00		75 000
	1984-12-28	2004-12-28	12,60	100,00		75 000
	1985-01-15	1995-01-15	12,00A	100,00		150 000
						<u>1 162 192</u>

NOUVEAUX EMPRUNTS (suite)

DÉTAIL

Date d'émission	Date d'échéance	Taux %	Prix à l'acheteur	Valeur nominale	Montants
En monnaie des États-Unis					
1984-09-15	1994-09-15	12,75	99,50	100 000	131 951
1984-09-15	2014-09-15	13,25	99,339	150 000	197 925
1985-01-10	1995-01-10	8,25 A (1)	79,389	50 015	66 068
1985-01-29	1995-01-29	8,05 A (2)	78,00	49 998	66 291
1985-02-25	1992-02-25	8,1436 A (3)	82,30	100 406	134 890
				<u>450 419 \$ É.-U.</u>	<u>597 125 (4)</u>
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne					
1985-02-15	1995-02-15	7,625 A	100,25	<u>200 000 D.M.</u>	<u>81 552 (4)</u>
En monnaie du Royaume-Uni					
1984-07-12	2020-03-15	12,25	97,80	<u>37 500 L.S.</u>	<u>65 814 (4)</u>
					<u>1 906 683</u>
Remboursables à demande					
En monnaie du Canada					
Obligations d'épargne du Québec					
1983-06-01	1993-06-01	9,50—8,50 A	100,00		1 452
1984-06-01	1994-06-01	11,75—8,50 A	100,00		1 232 489
					<u>1 233 941</u>
Non négociables					
En monnaie du Canada					
Gouvernement du Canada					
Régime de pensions du Canada					
1984-1985	2004-2005	12,08—14,06	100,00		5 400
					<u>3 146 024</u>
Autres emprunts					
En monnaie du Canada					
Emprunt escompté					
1984-06-14	1988—1992-06-14	8,50 A	100,00		<u>1 386 (5)</u>
En monnaie du Japon					
1984-07-27	1989—1994-07-27	8,10	100,00	10 000 000	53 757
1985-02-28	1990—1995-02-28	7,60	100,00	15 000 000	79 848
				<u>25 000 000 Yens</u>	<u>133 605 (4)</u>
					<u>134 991</u>
					<u>3 281 015</u>

A Intérêts payables annuellement.

(1) Le taux effectif pour l'acheteur est de 11,88 % puisque les conditions de l'emprunt prévoient une valeur nominale de 63 000 000 \$ É.-U. à l'échéance pour un capital versé de 50 015 070 \$ É.-U.

(2) Le taux effectif pour l'acheteur est 11,93 % puisque les conditions de l'emprunt prévoient une valeur nominale de 64 100 000 \$ É.-U. à l'échéance pour un capital versé de 49 998 000 \$ É.-U.

(3) Le taux effectif pour l'acheteur est 12,03 % puisque les conditions de l'emprunt prévoient une valeur nominale de 122 000 000 \$ É.-U. à l'échéance pour un capital versé de 100 406 000 \$ É.-U.

(4) Équivalent canadien de la valeur de réalisation ou de la valeur nominale à la date de réalisation de l'emprunt.

(5) Ce montant représente la capitalisation de l'escompte sur un emprunt de 50 000 000 \$ réalisé pour 33 404 500 \$ le 14 juin 1982.

Le taux effectif pour l'acheteur est de 16,29 %.

FINANCEMENT**Année financière terminée le 31 mars 1985**

(en milliers de dollars)

REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS**SOMMAIRE**

Bons du trésor		80 000
Obligations — négociables	402 809	
— remboursables à demande	<u>501 979</u>	904 788
Autres emprunts		<u>9 622</u>
Emprunts remboursés		994 410
Contributions aux fonds d'amortissement: obligations	70 053	
autres emprunts	<u>3 556</u>	<u>73 609</u>
		<u>1 068 019</u>

REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (suite)

DÉTAIL

Bons du trésor

Émis	5 450 000
Remboursés	5 530 000

Diminution nette

80 000

Valeur nominale

Date d'échéance	Date d'émission	En monnaie étrangère	En équivalent canadien*
Obligations			
Négociables			
En monnaie du Canada			
1984-04-01	1978-04-05 (1)		3 400
1984-04-02	1962-04-02		33 771 (2)
1984-05-01	1979-05-01 (1)		1 765
1984-05-01	1979-05-01 (1)		1 380
1984-05-01	1979-05-01 (1)		1 328
1984-06-18 (3)	1981-06-18		985
1984-08-21	1979-02-21		120 000
1984-11-01	1973-11-01		870
1984-10-20 (4)	1981-10-20		344
1984-11-05 (5)	1980-11-05		140 961
1986-12-01 (6)	1966-12-01		133
			<u>304 937</u>
Assumées			
En monnaie du Canada			
Institut Armand-Frappier			
1984-04-01			187
			<u>305 124</u>
Négociables			
En monnaie des États-Unis			
1984-04-01	1976-04-01	50 000	49 305
1984-06-01	1972-06-01 (1)	6 000	5 902 (7)
1984-11-01	1977-11-01 (1)	1 800	2 002 (7)
1984-01-15	1973-01-15 (1)	2 000	1 997 (7)
1985-03-01	1970-03-01 (1)	2 400	2 570 (7)
		<u>62 200 \$ É.-U.</u>	<u>61 776</u>

* À la date de réalisation des emprunts.

(1) Remboursements contractuels.

(2) Excluant 526 662 \$ de contributions du Fonds d'amortissement.

(3) Obligations remboursées le 18 juin 1984 sur une émission de 150 000 000 \$ à 16,50 % dont les détenteurs ne se sont pas prévalus de l'option d'échange le 18 mars 1984 pour des obligations venant à échéance le 18 juin 1996.

(4) Obligations remboursées le 20 octobre 1984 sur une émission de 150 000 000 \$ à 17,25 % dont les détenteurs ne se sont pas prévalus de l'option d'échange le 20 juillet 1984 pour des obligations venant à échéance le 20 octobre 1996.

(5) Obligations remboursées le 5 novembre 1984 sur une émission de 175 000 000 \$ à 13,25 % dont les détenteurs ne se sont pas prévalus de l'option d'échange le 5 mai 1984 pour des obligations venant à échéance le 5 novembre 1984.

(6) Obligations encaissables par anticipation à toutes dates de paiement d'intérêts.

(7) La variation du change sur les remboursements d'emprunts en monnaie étrangère apparaît à la page 3-10.

FINANCEMENT**Année financière terminée le 31 mars 1985**

(en milliers de dollars)

REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (suite)

DÉTAIL

	Date d'échéance	Date d'émission	Valeur nominale	
			En monnaie étrangère	En équivalent canadien *
Assumées				
En monnaie des États-Unis				
Construction du boulevard				
Métropolitain de Montréal				
	1985-02-01	1960-02-01	1 246	1 262
	1984-11-01	1962-11-01	1 692	1 713
			<u>2 938 \$ É.-U.</u>	<u>2 975 (7)</u>
			<u>65 138 \$ É.-U.</u>	<u>64 751</u>
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne				
	1984-07-01	1972-07-01	<u>10 000 D.M.</u>	<u>3 122 (7)</u>
En monnaie de la France				
	1984-06-15	1972-06-15	<u>15 000 F.F.</u>	<u>3 019 (7)</u>
En monnaie du Japon				
	1984-09-28	1972-09-28	4 000 000	13 073 (7)
	1984-05-23	1978-05-23	2 400 000	11 708
			<u>6 400 000 Yens</u>	<u>24 781</u>
En unités de comptes européennes				
	1984-12-17	1979-12-17	<u>1 000 U.C.E.</u>	<u>2 012 (7)</u>
				402 809
Remboursables à demande				
En monnaie du Canada				
Obligations d'épargne du Québec				
	1988-06-01	1978-06-01		5 235
	1989-06-01	1979-06-01		4 563
	1993-06-01	1983-06-01		159 425
	1994-06-01	1984-06-01		190 183
	1995-06-01	1980-06-01		47 876
	1996-06-01	1981-06-01		14 568
	1997-06-01	1982-06-01		80 129
				<u>501 979</u>
				<u>904 788</u>

* À la date de réalisation des emprunts.

(7) La variation du change sur les remboursements d'emprunts en monnaie étrangère apparaît à la page 3-10.

REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (suite)

DÉTAIL

	Date d'échéance	Date d'émission	Valeur nominale	
			En monnaie étrangère	En équivalent canadien *
Autres emprunts				
En monnaie du Canada				
Gouvernement du Canada				
	Zones spéciales			
	1984-04-01	1972—1979-04-01		2 028
	Institutions universitaires (assumées)			518
				2 546
Office des autoroutes du Québec				
	1984-07-15	1982-04-01		1 250
En monnaie des États-Unis				
Convention de crédit				
	1984-11-02	1978-11-02	5 000\$ É.-U.	5 826
Office des autoroutes du Québec				
	1984-12-01	1982-04-01		(8) 9 622
Emprunts remboursés				
Contributions aux fonds d'amortissement				
	Obligations (pour détail, voir page 5-00)			70 053
	Autres emprunts (pour détail, voir page 5-00)			3 556
Total				1 068 019

* À la date de réalisation des emprunts.

(8) Excluant 13 720 000 \$ É.-U. équivalent canadien 16 833 068 \$ de contributions du Fonds d'amortissement.

FINANCEMENT

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

**Variation du change sur les remboursements
d'emprunts en monnaie étrangère**

	Valeur nominale	Équivalent canadien de la valeur nominale		Variation
		À la date de réalisation	À la date du remboursement	
En monnaie des États-Unis				
Obligations négociables				
1984-06-01 1972-06-01	6 000	5 902	7 767	1 865
1984-11-01 1977-11-01	1 800	2 002	2 369	367
1984-01-15 1973-01-15	2 000	1 997	2 648	651
1985-03-01 1970-03-01	2 400	2 570	3 312	742
1984-04-01 1976-04-01	50 000	49 305	63 884	14 579
Obligations assumées				
Construction du boulevard Métropolitain de Montréal				
	2 938	2 975	3 876	901
Autres emprunts				
1984-11-02 1978-11-02	5 000	5 826	6 570	744
1984-12-01 1982-04-01	13 720	16 833	18 138	1 305
	<u>83 858 \$ É.-U.</u>	<u>87 410</u>	<u>108 564</u>	<u>21 154</u>
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne				
1984-07-01 1972-07-01	<u>10 000 D.M.</u>	<u>3 122</u>	<u>4 687</u>	<u>1 565</u>
En monnaie de la France				
1984-06-15 1972-06-15	<u>15 000 F.F.</u>	<u>3 019</u>	<u>2 694</u>	<u>(325)</u>
En monnaie du Japon				
1984-09-28 1972-09-28	4 000 000	13 073	21 479	8 406
1984-05-23 1978-05-23	2 400 000	11 708	13 403	1 695
	<u>6 400 000 Yens</u>	<u>24 781</u>	<u>34 882</u>	<u>10 101</u>
En unités de compte européennes				
1984-12-17 1979-12-17	<u>1 000 U.C.E.</u>	<u>2 012</u>	<u>1 131</u>	<u>(881)</u>
Total		<u>120 344</u>	<u>151 958</u>	<u>31 614 (1)</u>

(1) Montant inscrit aux opérations de l'année.

SECTION

4

ACTIF ET PASSIF**DETTE NETTE**

TABLE DES MATIÈRES

ACTIF ET PASSIF

PAGE

Actif et passif

4-2

Dette nette

4-4

Notes complémentaires

4-5

4-2

ACTIF ET PASSIF

au 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

ACTIF

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
Page		
5-3 Espèces en banque	66 807	50 837
5-3 Placements temporaires	479 920	284 895
5-4 Espèces et effets en main et dépôts en circulation	69 203	53 780
5-4 Comptes à recevoir	1 839 064	1 857 676
5-5 Intérêts courus	18 249	19 302
	<u>2 473 243*</u>	<u>2 266 490</u>
5-6 Placements — actions, obligations, billets, prêts et avances		
5-6 Entreprises du gouvernement du Québec (notes 3 et 4)	7 074 050	6 365 085
5-16 Municipalités et organismes municipaux	69 569	71 149
5-24 Particuliers, sociétés et autres	145 663	153 707
	<u>7 289 282</u>	<u>6 589 941</u>
5-27 Autres éléments d'actif	<u>2 210</u>	<u>2 210</u>
TOTAL DE L'ACTIF	9 764 735	8 858 641
DETTE NETTE	<u>20 284 730</u>	<u>17 457 851</u>
	<u>30 049 465</u>	<u>26 316 492</u>

Le contrôleur des finances,
Roger Couture, c.a.
(par intérim)

Le sous-ministre des Finances,
Robert Normand

Québec, le 25 novembre 1985.

PASSIF

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
Page		
Chèques en circulation	312 961	223 716
Avances des fonds en fidéicomis	54 380	51 448
5-28 Compte d'accords de perception fiscale	193 900	175 386
5-29 Comptes à payer (note 5)	1 125 289	1 077 980
5-29 Intérêts courus	1 011 502	832 987
	<u>2 698 032*</u>	<u>2 361 517</u>
5-30 Compte des régimes de retraite (note 6)	<u>6 728 865</u>	<u>5 545 403</u>
5-30 Bons du trésor	1 405 000	1 485 000
5-31 Obligations moins fonds d'amortissement (note 7)	17 433 850	15 262 667
5-45 Autres emprunts moins fonds d'amortissement (note 7)	1 783 718	1 661 905
	<u>20 622 568</u>	<u>18 409 572</u>
TOTAL DU PASSIF	<u><u>30 049 465</u></u>	<u><u>26 316 492</u></u>

Passifs éventuels et engagements financiers (note 8)

* Ces actifs de 2 473 243 \$ et ces passifs de 2 698 032 \$ reflètent une situation déficitaire de 224 789 \$ du Fonds consolidé du revenu au 31 mars 1985.

4-4

DETTE NETTE

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
Solde au début	17 457 851	14 225 644
Déficit des opérations budgétaires	3 232 472	3 112 545
Montant porté à la provision pour créances irrécouvrables	122 392	61 159
Cession de biens à la Société immobilière du Québec (note 4)	(527 985)	
Annulation des créances à recevoir de la Société d'aménagement de l'Outaouais		<u>58 503</u>
Solde à la fin	<u><u>20 284 730</u></u>	<u><u>17 457 851</u></u>

1 — Conventions comptables

Les états financiers du gouvernement du Québec ont été préparés en conformité avec les conventions comptables apparaissant à la page 13. L'énoncé énumère les principales conventions comptables ayant fait l'objet de décisions du Conseil du trésor et l'exposé du Contrôleur des finances y apporte des précisions pour les fins de leur application pratique.

Ces états financiers comprennent les comptes relatifs au Fonds consolidé du revenu et ceux du Fonds des services de santé.

À ces comptes, sont généralement inscrites toutes les opérations financières des ministères listés à l'annexe 1 et celles des organismes figurant à cette même annexe pour autant que les dépenses de fonctionnement de ces derniers imputables sur les crédits et leurs paiements sont faits sur le Fonds consolidé du revenu ou sur le Fonds des services de santé et dont les revenus leur sont généralement crédités. Cette liste exclut les organismes et les entreprises d'État qui bénéficient de paiements de transfert à même ces fonds, sauf la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

2 — Dépenses en capital

a) Du gouvernement du Québec

Les dépenses en capital incluses dans les dépenses de l'année 1984-1985 et s'élevant à 575,9 millions de dollars (539,0 millions de dollars en 1983-1984) ainsi que la liste des biens en capital apparaissent à la section 2 du volume 2 des Comptes publics.

b) Contributions du Gouvernement aux dépenses en capital des personnes, corporations, commissions scolaires, institutions d'enseignement, de santé et établissements de services sociaux

À la page 1-7 apparaissent les paiements de transfert au montant de 19 192,8 millions de dollars (18 714,9 millions de dollars en 1983-1984) à des personnes, corporations, commissions scolaires, institutions d'enseignement, de santé et établissements de services sociaux. Ce montant inclut les contributions du Gouvernement de 697,4 millions de dollars pour leurs dépenses en capital.

3 — Placements

Les placements dans les entreprises du gouvernement du Québec sont inscrits comme suit:

	1985	1984
	(en millions de dollars)	
Hydro-Québec — au montant de ses réserves		
au 31 décembre 1980	4 374,1	4 374,1
Autres — au coût	2 699,9	1 991,0
	<u>7 074,0</u>	<u>6 365,1</u>

Les comptes des entreprises du gouvernement du Québec sont présentés à leurs propres états financiers et conséquemment, sont exclus de ceux du Gouvernement.

À titre d'information, l'annexe 2 montre l'Avoir du Gouvernement dans ses entreprises au montant de 8 516,1 millions de dollars (8 087,7 millions de dollars en 1984: montant redressé). Cet Avoir comprend les placements inscrits aux livres du Gouvernement au 31 mars 1985 augmentés des excédents et des réserves accumulés par certaines entreprises et diminués des déficits accumulés par d'autres.

4 — Transfert de biens meubles et immeubles à une entreprise du Gouvernement

La Loi sur la Société immobilière du Québec (L.R.Q., c. S-17-1) prévoit, entre autres, le transfert en faveur de la Société immobilière du Québec, moyennant considération et autres conditions déterminées par le Gouvernement, des biens meubles et immeubles faisant partie du domaine public et administrés auparavant par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

La Loi sur le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (L.R.Q., c. M-29) a été abrogée le 1^{er} octobre 1984 et la Société immobilière du Québec en a assumé les obligations et acquis les droits.

Suite au premier transfert de deux immeubles effectué le 30 mars 1984 pour la considération d'un montant payé comptant, le Gouvernement a transféré le 1^{er} octobre 1984 à la Société immobilière du Québec des biens immeubles au montant de 522,4 millions de dollars et des biens meubles de 5,6 millions de dollars.

Le règlement de ce transfert s'est effectué comme suit:

	(en millions de dollars)
Billet à demande en faveur du Ministre des Finances et ne portant pas intérêt	448,0
80 000 actions de la Société immobilière du Québec émises en faveur du Ministre des Finances	80,0
	<u>528,0</u>

Selon les dispositions de la Loi sur la Société immobilière du Québec, le montant de ce billet et la valeur des actions données en considération de ce transfert de 528,0 millions de dollars ont réduit la dette nette du Gouvernement du même montant.

5 — Comptes à payer

Le montant de 1 125,3 millions de dollars représente la partie non acquittée du coût des opérations du Gouvernement comptabilisée au 31 mars 1985 (1 078,0 millions de dollars en 1984). Cependant, en raison de certaines dispositions des conventions comptables et de la Loi sur l'administration financière, il arrive que, tant au cours des années antérieures qu'au cours de l'année courante, des dépenses effectuées n'aient pu être imputées sur un crédit et être portées aux comptes à payer. L'estimation de ces dépenses et de ces comptes à payer et frais courus non inscrits au 31 mars 1985 apparaît à l'annexe 3 et s'élève à 1 135,3 millions de dollars (789,4 millions de dollars en 1984: montant redressé).

6 — Compte des régimes de retraite

Ce passif est composé d'un montant de 4 182,6 millions de dollars pour le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'un montant de 2 546,3 millions de dollars pour les autres régimes. Au 31 mars 1984, les soldes se chiffraient respectivement à 3 519,3 millions de dollars et 2 026,1 millions de dollars.

a) Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics

Le montant de 4 182,6 millions de dollars ne comprend pas 1 641,1 millions de dollars pour d'autres obligations du Gouvernement envers ce Régime dont les estimations ont été établies aux dates mentionnées ci-après.

En effet, les obligations du Gouvernement relatives aux participants des régimes de retraite des fonctionnaires et des enseignants qui ont opté pour ce Régime et celles découlant des crédits de rentes octroyés à certains retraités du secteur des affaires sociales, sont estimées par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances à 1 015,7 millions de dollars au 31 décembre 1984 et cette estimation est basée sur les données de population et les hypothèses utilisées pour leur évaluation actuarielle au 31 décembre 1981 dont le montant s'élevait à 762,7 millions de dollars à cette date. Cette estimation tient compte des opérations financières effectuées au cours des années 1982 à 1984.

Les obligations représentant l'insuffisance de la contribution du Gouvernement au titre des intérêts depuis l'avènement du Régime, soit le 1^{er} juillet 1973, sont estimées à 597,2 millions de dollars au 31 mars 1985.

De plus, celles du Gouvernement relatives aux régimes supplémentaires de rentes gérés par la Commission s'élevaient à 28,2 millions de dollars selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 1981.

b) Autres régimes de retraite

Au 31 mars 1985, le montant inscrit aux livres du Gouvernement à l'égard du passif de ces régimes de retraite est de 2 546,3 millions de dollars (2 026,1 millions de dollars en 1984).

Les obligations envers les participants des régimes de retraite des fonctionnaires, des enseignants, des membres de la Sûreté du Québec, de l'Assemblée nationale et de la Magistrature sont à la charge du Gouvernement. La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances dont l'année financière correspond à l'année civile, a estimé le passif envers ces régimes à 13 455,6 millions de dollars au 31 décembre 1984. Au 31 décembre 1981, ce passif selon une évaluation actuarielle s'élevait à 9 640,8 millions de dollars.

7 — Obligations et autres emprunts moins fonds d'amortissement

Échéances	1985	1984
	(en millions de dollars)	
1984-1985		677,9
1985-1986	1 025,9	825,0
1986-1987	788,8	719,6
1987-1988	1 159,5	1 167,1
1988-1989	1 050,9	1 138,7
1989-1990	1 349,7	1 525,9
	5 374,8	6 054,2
1990-1995	8 107,3	5 720,0
1995-2000	3 290,7	3 348,3
2000-2005	2 038,7	1 649,1
2005-2010	37,7	34,3
2010 et plus	368,4	118,7
	<u>19 217,6</u>	<u>16 924,6</u>

Pour plus de détail des échéances, voir page 5-47.

Monnaies

	en millions d'unités	Équivalent canadien	
		1985	1984
	(en millions de dollars)		
En monnaie du Canada	13 681,8	13 681,8	12 158,0
En monnaie des États-Unis			
- Dollars des États-Unis	3 205,9	3 687,1	3 165,9
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne			
- Deutsche Marks	1 330,0	630,7	552,3
En monnaie de la France			
- Francs français	47,0	9,5	12,5
En monnaie du Japon			
— Yens	112 600,0	567,1	458,3
En monnaie de la Suisse			
- Francs suisses	300,0	183,3	183,3
En monnaie du Royaume-Uni			
- Livres sterling	140,0	284,4	218,6
En monnaie des Pays-Bas			
- Florins	100,0	45,6	45,6
En unités de comptes européennes — U.C.E.	35,0	70,4	72,4
En unités monétaires européennes — E.C.U.	50,0	57,7	57,7
		<u>19 217,6</u>	<u>16 924,6</u>

Si les obligations et autres emprunts en devises étrangères étaient convertis en équivalent canadien aux cours en vigueur à la fin de l'année financière, et considérant les contrats d'échange de devises, ces dettes augmenteraient de 582,7 millions de dollars (442,0 millions de dollars en 1984), dont 17,3 millions de dollars pour le montant venant à échéance au cours de l'année financière 1985-1986.

8 — Passifs éventuels et engagements financiers

Les emprunts garantis par le Gouvernement s'élèvent à 22 112,0 millions de dollars au 31 mars 1985 (20 544,7 millions de dollars en 1984: montant redressé) dont 19 873,4 millions de dollars se rapportent aux emprunts d'Hydro-Québec. Les engagements financiers totalisent 9 710,1 millions de dollars à cette date (8 070,8 millions de dollars en 1984: montant redressé). Ces passifs éventuels et engagements financiers sont présentés sommairement à l'annexe 4.

9 — Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'année financière terminée le 31 mars 1984 ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'année financière terminée le 31 mars 1985. Ces reclassements n'ont eu aucun effet sur le déficit des opérations budgétaires et la dette nette tels que déjà rapportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT⁽¹⁾

ANNEXE 1

Affaires culturelles	Finances
Commission des biens culturels	Commission des valeurs mobilières du Québec
Régie du cinéma	Inspecteur général des institutions financières
Affaires municipales	Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec	Habitation et Protection du consommateur
Commission municipale du Québec	Office de la protection du consommateur
Commission nationale de l'aménagement	Régie des entreprises de construction du Québec
Affaires sociales	Régie du logement
Conseil des affaires sociales et de la famille	Société d'habitation du Québec
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	Industrie et Commerce
Commission de protection du territoire agricole du Québec	Société de développement industriel du Québec
Office du crédit agricole du Québec	Société du parc industriel du centre du Québec
Régie des assurances agricoles du Québec	Justice
Régie des grains du Québec	Comité de protection de la jeunesse
Régie des marchés agricoles du Québec	Commission de police du Québec
Assemblée nationale	Commission de refonte des lois et des règlements
Commission de la représentation	Commission des droits et libertés de la personne du Québec
Commerce extérieur	Commission québécoise des libérations conditionnelles
Communautés culturelles et Immigration	Protection civile du Québec
Commission d'appel de francisation des entreprises	Régie des permis d'alcool du Québec
Commission de protection de la langue française	Tribunal de l'expropriation
Commission de toponymie	Loisir, Chasse et Pêche
Conseil de la langue française	Régie de la sécurité dans les sports
Office de la langue française	Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu
Communications	Commission des affaires sociales
Commission d'accès à l'information	Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration
Régie des services publics	Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
Conseil exécutif	Commission de la fonction publique
Conseil du statut de la femme	Office des ressources humaines
Office de planification et de développement du Québec	Service des achats du gouvernement
Office des personnes handicapées du Québec	Régie de l'assurance-maladie du Québec
Office des services de garde à l'enfance	Relations internationales
Conseil du trésor	Revenu
Éducation	Régie des loteries et courses du Québec
Conseil des collèges	Tourisme
Conseil des universités	Transports
Conseil supérieur de l'éducation	Commission des transports
Office des professions du Québec	Travail
Énergie et Ressources	Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre
Régie de l'électricité et du gaz	Conseil des services essentiels
Enseignement supérieur, Science et Technologie	Travaux publics et Approvisionnement
Conseil de la science et de la technologie	
Environnement	
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	
Conseil consultatif de l'environnement	

⁽¹⁾ Les ministères et organismes énumérés sont ceux dont les dépenses de fonctionnement imputables sur les crédits et leurs paiements sont faits sur le Fonds consolidé du revenu ou sur le Fonds des services de santé et dont les revenus leur sont généralement crédités. Ne sont pas compris, les organismes et les entreprises du Gouvernement qui bénéficient de paiements de transfert à même ces fonds, sauf la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)**AVOIR DANS LES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1)****ANNEXE 2**

(en milliers de dollars)

	Montant inscrit au 31 mars 1985	Excédents, réserves ou (déficits) accumulés(2)	Avoir du Gouvernement	
			1985	1984
			(redressé)	
ENTREPRISES DANS LESQUELLES LE GOUVERNEMENT DÉTIENT UN PLACEMENT				
Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche	8 000	2 728	10 728	183
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	10 000		10 000	10 000
Hydro-Québec (1984-12-31)	4 374 109	2 136 541	6 510 650	6 365 203
Loto-Québec	170	41 930	42 100	29 181
Madelipèche Inc. (1984-12-31)	13 053	(3 511)	9 542	9 799
Office de l'électrification rurale	1 350		1 350	1 705
Office du crédit agricole du Québec	160 500	1 632	162 132	176 032
Raffinerie de sucre du Québec	36 000	(20 839)	15 161	17 491
Régie de l'assurance-dépôts du Québec	6 400		6 400	6 400
Sidbec (1984-12-31)	652 835	(836 209) (3)	(183 374)	127 464
Société de cartographie du Québec	3 000	(2 669)	331	970
Société de développement autochtone de la Baie James	3 250		3 250	3 000
Société de développement de la Baie James (1984-12-31)	60 000	(59 280)	720	24 453
Société de développement des coopératives	19 878	(2 865)	17 013	22 436
Société de développement des industries de la culture et des communications	15 500	(1 791)	13 709	11 474
Société de développement industriel du Québec	35 329	12 363	47 692	47 508
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec — Rexfor	79 430	9 989	89 419	86 894
Société des alcools du Québec	30 000	68	30 068	41 613
Société des traversiers du Québec	1 500	2 165	3 665	3 263
Société d'habitation du Québec (1984-12-31)	130 188	140	130 328	146 647
Société du parc industriel du centre du Québec	36 043	3 379	39 422	42 690
Société générale de financement du Québec (1984-12-31)	289 434	64 785	354 219	283 726
Société immobilière du Québec	602 652	(13 765)	588 887	66 501
Société nationale de l'amiante	96 594	(136 506) (4)	(39 912)	34 628
Société québécoise des transports (1984-12-31)	42 233	(35 524)	6 709	(8 453)
Société québécoise d'exploration minière — Soquem	110 600	41 992	152 592	148 261
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires — Soquia	52 100	3 204	55 304	48 150
Société québécoise d'initiatives pétrolières — Soquip	203 900	10 750	214 650	167 168
Société du parc industriel, commercial et aéroportuaire de Mirabel et Société inter-port de Québec	2	10 752	10 754	9 748
	<u>7 074 050</u>	<u>1 229 459</u>	<u>8 303 509</u>	<u>7 924 135</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)**AVOIR DANS LES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1)****ANNEXE 2**

(en milliers de dollars)

	Montant inscrit au 31 mars 1985	Excédents, réserves ou déficits accumulés(2)	Avoir du Gouvernement	
			1985	1984
				(redressé)
ENTREPRISES DANS LESQUELLES LE GOUVERNEMENT NE DÉTIENT PAS DE PLACEMENT				
Centre québécois pour l'informatisation de la production		75	75	
Centre de recherche industrielle du Québec		26 794	26 794	21 220
Commission des normes du travail		57 723	57 723	42 743
Commission des services juridiques		1 625	1 625	711
Corporation d'hébergement du Québec		48 806	48 806	37 870
Fondation pour le développement de la science et de la technologie		284	284	130
Fonds d'aide aux recours collectifs		56	56	20
Fonds de la recherche en santé du Québec		2 213	2 213	3 495
Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche (1984-05-31)		51	51	
Institut national de productivité		80	80	210
Institut québécois de la recherche sur la culture		280	280	188
Institut québécois du cinéma		(42)	(42)	(3)
Musée d'art contemporain de Montréal		151	151	
Musée de la civilisation		375	375	
Musée du Québec		492	492	
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs (1984-06-30)		152	152	36
Régie des installations olympiques (1984-10-31)		1 776	1 776	(856)
Société d'aménagement de l'Outaouais		47 209	47 209	46 884
Société de la maison des sciences et des techniques		370	370	
Société de la Place des Arts de Montréal (1984-08-31)		11 883	11 883	10 051
Société de radio-télévision du Québec (1984-08-31)		8 538	8 538	9 710
Société d'exploitation des ressources éducatives du Québec (SEREQ) (1985-01-31)		183	183	124
Société du Grand Théâtre de Québec (1984-08-31)		(414)	(414)	(123)
Société du Palais des Congrès de Montréal		4 922	4 922	(5 846)
Société générale du cinéma		(587)	(587)	(1 122)
Société québécoise d'assainissement des eaux		(206)	(206)	(1 505)
Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)		(193)	(193)	(347)
		212 596	212 596	163 590
	7 074 050	1 442 055	8 516 105	8 087 725

(1) Les entreprises énumérées sont celles dont la majorité des administrateurs sont nommés par le Gouvernement à l'exception de la Société de développement autochtone de la Baie James. Ne sont pas compris, par ailleurs, les organismes gestionnaires de fonds d'assurance et ceux de type fiduciaire à l'exception des apports du Gouvernement consentis sous forme de dotation et d'avances au Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers et à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

(2) Au 31 mars 1985, sauf lorsque indiqué à une autre date à la suite du nom de l'entreprise. Ces excédents et réserves accumulés ou déficits sont ceux apparaissant aux états financiers vérifiés des entreprises selon les conventions comptables qui prévalent pour chacune d'elles, lesquelles diffèrent substantiellement de celles du Gouvernement.

(3) Y compris un montant de 343,3 millions de dollars pour la perte occasionnée par la cessation des activités de Sidbec-Normines, société en co-participation et par la fermeture de Ville Gagnon.

(4) Y compris une dotation de 75,6 millions de dollars à une provision qui procède de l'estimation de l'excédent du prix qui aurait été payé sur leur valeur aux livres à cette même date, par la Société nationale de l'amiante, pour les actions de Mines-SNA Inc. détenues par son co-actionnaire (General Dynamics Limited), si l'option de vente de ces actions avait été exercée le 31 mars 1985.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)**ESTIMATION DES DÉPENSES, COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS NON INSCRITS
AU 31 MARS 1985****ANNEXE 3**

(en milliers de dollars)

Pour des frais de fonctionnement et de capital effectués au 31 mars 1985 et non comptabilisés

	1985	1984 (redressé)
Marchandises livrées et services rendus	24 441	20 268
Indemnités d'expropriations afférentes à des biens dont le Gouvernement avait pris ou pouvait légalement prendre possession avant le 1 ^{er} avril	31 241	34 095
Solde dû sur les biens achetés à terme et sur les contrats de location-acquisition	8 146	14 928
	<u>63 828</u>	<u>69 291</u>

Pour des subventions (paiements de transfert) afférentes à des frais effectués au 31 mars 1985 et non comptabilisés

Commissions scolaires et institutions qui opèrent à budget dans le cadre de politiques ministérielles

	Année 1984-1985 (1)	Années antérieures (1)		
Institutions de santé et établissements de services sociaux (2)	88 581	269 134	88 581 269 134	302 243 302 243
Commissions scolaires Fonctionnement	(4 350)(3)	454 359 (4) 46 186 (6)	(4 350)(3) 454 359 (4-5) 46 186 (6)	(26 927)(3) 174 815 (4-5) 21 693 (6)
Transport	57 247 (5)		57 247	169 581 56 987
Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps)	8 467 (5-7)	(7 914)(7)	553 (7)	24 901
Universités	76 004 (5)		76 004	69 652
Institutions privées d'enseignement	27 798 (5)		27 798	26 704
	<u>253 747</u>	<u>761 765</u>	<u>1 015 512</u>	<u>650 068</u>
Commissions de transport pour les frais de fonctionnement			41 094 (8)	52 043 (8)
Divers organismes et personnes			14 853	17 984
			<u>55 947</u>	<u>70 027</u>
			<u>1 135 287</u>	<u>789 386</u>

(1) Des institutions subventionnées.

(2) Au cours de 1984-1985, une somme de 38,1 millions de dollars a été versée en règlement d'arrérages accumulés pour les années 1981 à 1984. Les déficits des années 1983-1984 et 1984-1985 sont susceptibles d'être révisés suite au parachèvement des travaux d'analyse de leurs états financiers. Par ailleurs, des déficits accumulés estimés de 29,4 millions de dollars sont exclus puisqu'ils sont à leur charge alors que des surplus estimés de 32,7 millions de dollars sont laissés à leur crédit.

(3) Excédent des paiements de transfert imputés sur les crédits par rapport aux frais de fonctionnement effectués au cours de l'année financière du Gouvernement.

(4) En 1985, pour le solde du dernier versement de 15 % de l'année scolaire 1983-1984, un montant de 40,0 millions de dollars a été versé par anticipation en 1984-1985 pour cette année scolaire. En 1984, pour le dernier versement de 15 % de l'année scolaire 1982-1983, un montant de 281,0 millions de dollars a été versé par anticipation en 1983-1984 pour cette année scolaire.

(5) Les dépenses à payer proviennent de la différence entre le coût réel des frais effectués par les institutions durant les années financières du Gouvernement et les paiements des dépenses de transfert imputés sur les crédits des années financières du Gouvernement.

	Dépenses annuelles des institutions en regard des années financières du Gouvernement		Répartition des dépenses de transfert imputées sur les crédits des années financières du Gouvernement		
	Année financière du Gouvernement en cours	Année financière du Gouvernement subséquente	Année financière du Gouvernement en cours	Année financière du Gouvernement subséquente	à compter de
	%	%	%	%	
Commissions scolaires					
Fonctionnement	70	30	70	15,15*	1979-1980
Transport	70	30	50	50	1975-1976
Cégeps	75	25	68	32	1979-1980
Universités	83,3	16,7	75	25	1970-1971
Institutions privées d'enseignement	70	30	60	40	1969-1970

* 15% au cours de la première année subséquente et 15% au cours de la deuxième année subséquente.

(6) Au cours de 1984-1985, une somme de 4,9 millions de dollars a été versée par le Gouvernement pour les années scolaires 1979-1980 et antérieures. Pour cette même période, un montant de 29,4 millions de dollars a été ajouté, suite à l'acceptation du Gouvernement, relativement au manque à percevoir de l'impôt foncier normalisé pour certaines commissions scolaires pour la période antérieure au 30 juin 1975.

(7) Subventions versées en trop pour l'année scolaire 1983-1984. De plus, une somme de 30,3 millions de dollars a été versée par anticipation relativement à l'année scolaire 1984-1985.

(8) Pour le déficit d'exploitation de 1979 de la C.T.C.U.M. et de la C.T.R.S.M.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS FINANCIERS

ANNEXE 4

(en milliers de dollars)

	1985	1984 (redressé)
EMPRUNTS GARANTIS		
Hydro-Québec	19 873 434	18 708 213
Régie des installations olympiques	667 159	658 540
Sidbec	578 883	348 350
Autres entreprises du gouvernement du Québec	339 953	275 675
Prêts aux étudiants	638 221	530 720
Municipalité, particuliers et sociétés	14 337	23 177
	<u>22 111 987</u>	<u>20 544 675</u>
ENGAGEMENTS FINANCIERS		
Budgetaires:		
Pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital		
Commissions scolaires et institutions d'enseignement	3 386 312	2 975 604
Institutions de santé et établissements de services sociaux	1 045 218	1 006 979
Municipalités et organismes municipaux		
Construction du Métro de Montréal et autres dépenses en capital	943 390	881 875
Assainissement des eaux	735 801	511 172
Sociétés d'État et divers organismes	71 707	60 075
Pour des marges de crédit bancaire autorisées en faveur des commissions scolaires, des institutions de santé et des établissements de services sociaux pour des dépenses en capital	558 997	710 215
Pour des dépenses en capital		
Municipalités et organismes municipaux		
Aqueducs, égouts et autres	236 087	217 394
Assainissement des eaux	2 068 294	1 080 846
Divers organismes et corporations de loisirs	191 086	221 801
Pour des congés de maladie accumulés par les employés du Gouvernement (engagement conditionnel)	365 000	228 959
Pour de l'aide financière à des entreprises du gouvernement du Québec, à l'habitation familiale et autres, imputable à des crédits permanents	51 809	69 916
	<u>9 653 701</u>	<u>7 964 836</u>
Non budgétaires:		
Solde à verser pour des apports de capitaux à des entreprises du gouvernement du Québec, imputable à des crédits permanents		
	56 350	106 000
	<u>9 710 051</u>	<u>8 070 836</u>

AUTRES PASSIFS ÉVENTUELS**Cautionnement par la Société générale de financement du Québec**

Le gouvernement du Québec a garanti les montants à être versés par cette Société aux termes du contrat de parachèvement relatif à la mise sur pied d'un complexe forestier intégré. Ce contrat prévoit principalement le versement de sommes en cas de manque de fonds de Donohue St-Félicien Inc. ou de défaut en regard du remboursement du capital et des intérêts des obligations émises par Donohue St-Félicien Inc. lesquelles s'élevaient au 31 mars 1985 à 139,5 millions de dollars (142,3 millions de dollars en 1984).

Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers

Le Ministre des Finances est autorisé à verser au Fonds, à la demande de ce dernier, les sommes requises pour parfaire le paiement de ses obligations envers les prêteurs lequel doit s'effectuer d'abord à même ses revenus et, si ces derniers sont insuffisants, à même toute partie du capital du Fonds qui excède 10 millions de dollars.

Au 31 mars 1985, l'avoir du Fonds s'élevait à 10,0 millions de dollars (10,0 millions de dollars en 1984) et le solde en principal des prêts consentis à 1 462,5 millions de dollars (1 429,0 millions de dollars en 1984).

Au cours de l'exercice, le Fonds a déboursé environ 9 millions de dollars des 53 millions de dollars qu'il estimait devoir rembourser aux prêteurs au 31 mars 1984. Selon une analyse des prêts assurés au 31 mars 1985, le montant des pertes que le Fonds sera appelé à rembourser aux prêteurs est estimé à 76 millions de dollars. Le déboursement de ce montant s'étalera sur les prochains exercices financiers du Fonds.

AUTRE ENGAGEMENT**Aluminerie de Bécancour**

En 1984, la Société générale de financement du Québec (S.G.F.) par l'intermédiaire d'Albecour, société en commandite, dont l'unique associé commanditaire est la Société générale d'aluminerie Inc., s'est engagée à participer au projet d'implantation d'une aluminerie à Bécancour dans une proportion de 24,95% en propriété indivise avec la société Pechiney Québec Inc., à 50,1% et la société Alumax Québec Inc., à 24,95%.

Le coût total du projet, estimé à 1,4 milliard de dollars, sera supporté par chaque propriétaire au prorata de sa participation et, dans le cas de la S.G.F., sera financé à même le produit de souscriptions d'actions par son actionnaire, le gouvernement du Québec, au montant maximum global de 150 millions de dollars et par un emprunt bancaire pouvant totaliser 215 millions de dollars en monnaie des États-Unis, garanti par le Gouvernement jusqu'à la date d'achèvement du projet. Après cette date, cette garantie prendra fin en autant que la compagnie rencontrera certaines exigences financières.

Au 31 mars 1985, le gouvernement du Québec a souscrit et payé 30,5 millions de dollars sur cet engagement de 150 millions de dollars laissant un solde de 119,5 millions de dollars à souscrire au cours des prochaines années financières.

La garantie du Gouvernement sur l'emprunt bancaire est de 22,0 millions de dollars en monnaie des États-Unis (équivalent canadien 30,1 millions de dollars) au 31 mars 1985 et est incluse aux emprunts garantis indiqués ci-haut.

SECTION 5

ANNEXES DE L'ACTIF ET DU PASSIF

AU 31 MARS 1984

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ACTIF	
Placements temporaires	5-3
Comptes à recevoir	5-4
Intérêts courus	5-5
Placements	5-6
Continuité de la provision pour créances irrécouvrables	5-26
Autres éléments d'actif	5-27
PASSIF	
Emprunts temporaires	5-28
Continuité du compte d'accords de perception fiscale	5-28
Comptes à payer	5-29
Intérêts courus	5-29
Continuité du compte des régimes de retraite	5-30
Bons du trésor	5-30
Obligations moins fonds d'amortissement	5-31
Autres emprunts	5-45
Échéancier sommaire des obligations et autres emprunts moins les fonds d'amortissement	5-47
Passifs éventuels	5-49
Engagements financiers	5-66
Échéancier sommaire des engagements financiers pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital	5-67
Détail des engagements financiers	
Budgétaires	5-68
Non budgétaires	5-85

ACTIF**PLACEMENTS TEMPORAIRES**

(en milliers de dollars)

	Date d'émission	Date d'échéance	Taux %	Montant	
				1985	1984
Détail					
En monnaie du Canada					
Banque Nationale du Canada	1985-03-27	1985-04-02	10,95	75 000	}
Banque Nationale du Canada	1985-03-28	1985-04-01	10,00	20 000	
Banque de Nouvelle-Écosse	1985-03-22	1985-04-01	10,7076947	70 000	}
Banque de Nouvelle-Écosse	1985-03-25	1985-04-01	10,681506	20 000	
Merrill Lynch Canada Inc.	1985-03-28	1985-04-01	10,00	50 000	}
Merrill Lynch Canada Inc.	1985-03-25	1985-04-01	11,00	35 000	
Midland Doherty Ltée	1895-03-25	1985-04-01	10,125	45 000	}
Banque Toronto Dominion	1985-03-28	1985-04-01	9,50	45 000	
Banque Toronto Dominion	1985-03-21	1985-04-01	10,625	10 000	}
Caisse Centrale Desjardins du Québec	1985-03-29	1985-04-01	10,05	30 000	
Banque d'Amérique du Canada	1985-03-28	1985-04-01	9,625	25 000	}
Levesque Beaubien Inc.	1985-03-21	1985-04-01	10,625	24 920	
Crédit Lyonnais Canada Ltée	1985-03-21	1985-04-01	10,20	15 000	}
Crédit Lyonnais Canada Ltée	1985-03-28	1985-04-01	9,75	10 000	
Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal	1985-03-28	1985-04-01	10,00	5 000	}
Banque Chemical du Canada					
Banque de Commerce Canadienne Impériale					50 000
Banque de Montréal					34 895
Banque Mercantile du Canada					25 000
				<u>479 920</u>	<u>284 895</u>

COMPTES À RECEVOIR

(en milliers de dollars)

Nature des comptes à recevoir	Agents et mandataires — remises d'avril		Autres débiteurs		Total	
	1985	1984	1985	1984	1985	1984
Revenus						
Impôts sur le revenu et les biens						
Impôt sur le revenu des particuliers	599 861	586 046	609 946	516 652	1 209 807	1 102 698
Contributions des employeurs au Fonds des services de santé	126 585	127 388			126 585	127 388
Impôt des sociétés			110 295	104 515	110 295	104 515
Droits de successions			7 115	8 890	7 115	8 890
Taxes à la consommation						
Ventes au détail	207 451	190 289	114 639	104 691	322 090	294 980
Carburants	86 503	80 769	6 991	6 762	93 494	87 531
Tabacs	34 456	28 283	2 454	2 649	36 910	30 932
Repas et hôtellerie	23 926	21 669	74 227	67 452	98 153	89 121
Autres	9 772	8 940	64	148	9 836	9 088
Droits et permis						
Ressources forestières			13 514	10 228	13 514	10 228
Véhicules automobiles	16 827				16 827	
Autres	5 134	4 739	7 914	8 662	13 048	13 401
Revenus divers						
Ventes de biens et services	36		41 970	28 391	42 006	28 391
Autres			114 851	110 951	114 851	110 951
Transferts des sociétés d'État						
Société des alcools du Québec			52 000	40 000	52 000	40 000
Total des comptes à recevoir afférents aux revenus autonomes	<u>1 110 551</u>	<u>1 048 123</u>	<u>1 155 980</u>	<u>1 009 991</u>	<u>2 266 531</u>	<u>2 058 114</u>
Transferts du gouvernement du Canada						
Accès aux ressources forestières				20 487		20 487
Aide au transport urbain			8 967	7 667	8 967	7 667
Aide juridique			7 042	7 042	7 042	7 042
Assurance-récolte			2 842	19 797	2 842	19 797
Bilinguisme				77 190		77 190
Bilinguisme en éducation				4 433		4 433
Coopération internationale			1 363	1 060	1 363	1 060
Déficits d'exploitation de logements			29 246	30 444	29 246	30 444
Déficits d'exploitation — habitations nordiques			1 397	370	1 397	370
Développement des transports				5 366		5 366
Développement touristique			1 532	7 720	1 532	7 720
École de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe			1 246	1 246	1 246	1 246
Économies d'énergie			1 790	510	1 790	510
Enseignement aux enfants indiens			15 385	18 517	15 385	18 517
Formation professionnelle des adultes			19 339	17 426	19 339	17 426
Immobilisations Côte-des-Neiges			1 000		1 000	
Indemnisation — victimes d'actes criminels			1 307	1 300	1 307	1 300
Infrastructures industrielles			4 709	3 615	4 709	3 615
Jeunes délinquants			11 149	11 149	11 149	11 149
Protection civile			1 249	1 610	1 249	1 610
Réseau routier de l'Outaouais			4 195	9 791	4 195	9 791
Autres (1)			4 467	5 685	4 467	5 685
Total des comptes à recevoir afférents aux transferts du gouvernement du Canada			<u>118 225</u>	<u>252 425</u>	<u>118 225</u>	<u>252 425</u>
Dépenses et autres			<u>91 633</u>	<u>76 740</u>	<u>91 633</u>	<u>76 740</u>
Total des comptes à recevoir	<u>1 110 551</u>	<u>1 048 123</u>	<u>1 365 838</u> (2)	<u>1 339 156</u>	<u>2 476 389</u>	<u>2 387 279</u>
Moins:						
Provision pour créances irrécouvrables			<u>637 325</u> (2)	<u>529 603</u>	<u>637 325</u>	<u>529 603</u>
Comptes à recevoir à leur valeur de réalisation	<u>1 110 551</u>	<u>1 048 123</u>	<u>728 513</u>	<u>809 553</u>	<u>1 839 064</u>	<u>1 857 676</u>

(1) Comprend des montants inférieurs à 1 000 000 \$.

(2) Après avoir déduit des créances radiées de 14 199 910 \$ au cours de l'année financière 1984-1985 contre la provision.

INTÉRÊTS COURUS

(en milliers de dollars)

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
Entreprises du gouvernement du Québec		
Office du crédit agricole du Québec	4 483	5 085
Sidbec	406	1 334
Société d'habitation du Québec	7 007	8 414
Autres	<u>362</u>	<u>131</u>
	12 258	14 964
Municipalités et organismes municipaux	4 575	3 426
Particuliers, sociétés et autres	551	539
Gouvernement du Canada	46	46
Placements temporaires et comptes de banques	<u>819</u>	<u>327</u>
	<u><u>18 249</u></u>	<u><u>19 302</u></u>

PLACEMENTS

(en milliers de dollars)

		Actions	
		1985	1984
Sommaire			
1	Entreprises du gouvernement du Québec	6 078 178	5 830 729
2	Municipalités et organismes municipaux (voir page 5-16)		
	Projets d'investissements dans le développement	A	
	Programmes des zones spéciales	B	
	Autres projets	C	
3	Particuliers, sociétés et autres (voir page 5-24)	2	7 110
		<u>6 078 180</u>	<u>5 837 839</u>

		Actions	
		1985	1984
Détail (selon la forme des placements)			
1	Entreprises du gouvernement du Québec		
1	Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche		
2	Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	10 000 (2)	10 000 (2)
3	Hydro-Québec	4 374 109	4 374 109
4	Loto-Québec	170	170
5	Madelipêche Inc.	5 175	
6	Office de l'électrification rurale		
7	Office du crédit agricole du Québec		
8	Raffinerie de sucre du Québec	36 000	27 000
9	Régie de l'assurance-dépôts du Québec		
10	Sibec	582 000	582 000
11	Société de cartographie du Québec	3 000	3 000
12	Société de développement autochtone de la Baie James	3 250	3 000
13	Société de développement de la Baie James	60 000	60 000
14	Société de développement des coopératives		
15	Société de développement des industries de la culture et des communications	15 500	13 500
16	Société de développement industriel du Québec	32 944 (2)	32 944 (2)
17	Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (Rexfor)	59 250	58 750
18	Société des alcools du Québec	30 000	30 000
19	Société des traversiers du Québec	1 500	1 500
20	Société d'habitation du Québec		
21	Société du parc industriel du centre du Québec		
22	Société générale de financement du Québec	274 434	222 934
23	Société immobilière du Québec	87 667 (2)	7 666 (2)
24	Société nationale de l'amiante	94 769	59 754
25	Société québécoise des transports	42 108	35 000
26	Société québécoise d'exploration minière	110 600	99 000
27	Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires	51 800	46 400
28	Société québécoise d'initiatives pétrolières	203 900	164 000
29	Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel		
30	et Société inter-port de Québec	2	2
		<u>6 078 178</u>	<u>5 830 729</u>

(1) Déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables.

(2) Dotation dont 7 666 100 \$ à la Société immobilière du Québec.

Obligations et billets		Prêts et avances		Total	
1985	1984	1985	1984	1985	1984
128 982	134 147	866 890	400 209	7 074 050	6 365 085
13 627	14 422			13 627	14 422
48 355	49 021	7 015	7 058	55 370	56 079
572	648			572	648
62 554	64 091	7 015	7 058	69 569	71 149
		145 661 (1)	146 597 (1)	145 663 (1)	153 707 (1)
191 536	198 238	1 019 566	553 864	7 289 282	6 589 941

Obligations et billets		Prêts et avances		Total		
1985	1984	1985	1984	1985	1984	
		8 000		8 000		1
				10 000	10 000	2
				4 374 109	4 374 109	3
				170	170	4
		7 878	9 799	13 053	9 799	5
		1 350	1 705	1 350	1 705	6
		160 500	172 400	160 500	172 400	7
				36 000	27 000	8
		6 400	6 400	6 400	6 400	9
		70 835	33 957	652 835	615 957	10
				3 000	3 000	11
				3 250	3 000	12
				60 000	60 000	13
		19 878	22 620	19 878	22 620	14
				15 500	13 500	15
		2 385	2 305	35 329	35 249	16
		20 180	18 680	79 430	77 430	17
				30 000	30 000	18
				1 500	1 500	19
128 982	134 147	1 206	7 837	130 188	141 984	20
		36 043	40 256	36 043	40 256	21
		15 000	15 000	289 434	237 934	22
		514 985	67 000	602 652	74 666	23
		1 825	1 825	96 594	61 579	24
		125	125	42 233	35 125	25
				110 600	99 000	26
		300	300	52 100	46 700	27
				203 900	164 000	28
				2	2	29-30
128 982	134 147	866 890	400 209	7 074 050	6 365 085	

NOTES EXPLICATIVES SUR LES PLACEMENTS

Entreprises du Gouvernement du Québec

	1985	1984
1		
Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche		
L.R.Q., c. A-7.1, a.40		
Prêts	8 000 000 \$	
<p>Pour l'exécution de son mandat, des prêts ont été consentis par le Ministre de l'Enseignement supérieur, Science et Technologie à même les crédits votés. Ces prêts ne portent pas intérêt et seront remboursés annuellement selon les disponibilités du compte de revenus de l'Agence et à la demande du Gouvernement.</p> <p>Au 31 mars 1985, le total des prêts est de 8 000 000 \$.</p>		
2		
Fonds d'assurances-prêts agricoles et forestiers		
L.R.Q., c. A-29.1, a. 20		
Dotations	10 000 000	10 000 000
<p>Le Ministre des Finances est autorisé à verser au fonds, à même le Fonds consolidé du revenu, en 3 versements annuels, égaux et consécutifs, 10 000 000 \$ pour la constitution d'une dotation en faveur du fonds.</p> <p>Au 31 mars 1985, le Ministre a versé au fonds 10 000 000 \$.</p>		
3		
Hydro-Québec		
L.R.Q., c. H-5, a. 3		
Actions	4 374 109 000	4 374 109 000
<p>Le fonds social autorisé de la Société est de 5 000 000 000 \$ divisé en 50 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Ces actions sont attribuées au Ministre des Finances et peuvent être acquises par ce dernier avec l'approbation préalable du Gouvernement.</p> <p>Au 31 mars 1985, le Ministre des Finances détient 1 certificat totalisant 43 741 090 actions. Ces actions ont été attribuées au Ministre des Finances et imputées au total des réserves de la Société au 31 décembre 1980.</p>		
4		
Loto-Québec		
L.R.Q. c. S-13.1 a. 5 et 6		
Actions	170 000	170 000
<p>Le fonds social autorisé de la Société est de 170 000 \$ divisé en 1 700 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune et attribuées au Ministre des Finances en considération de la remise des actifs reçus par la Société.</p> <p>Au 31 mars 1985, le Ministre détient 1 certificat totalisant 1 700 actions.</p>		
5		
Madelipèche Inc.		
Actions	5 175 000	
Avances	7 878 139	9 799 294
	13 053 139	9 799 294
<p>Lors de la réorganisation financière de Madelipèche Inc. dont les actionnaires à ce moment étaient la Société québécoise des pêches et la Société de développement industriel du Québec, le Gouvernement du Québec a autorisé le Ministre de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation à acquérir 51 750 actions ordinaires de Madelipèche Inc. pour un montant total de 5 175 000 \$ à même les crédits votés.</p> <p>Au 31 mars 1985, le ministre détient un certificat totalisant 51 750 actions.</p> <p>En vertu de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le Gouvernement a consenti des avances à Madelipèche Inc. pour l'achat, la réparation et la transformation de ses bateaux et pour couvrir les pertes d'opérations de la Société pour les années 1978 à 1982.</p> <p>Au 31 mars 1985, le total des avances consenties s'établit à 7 878 139 \$, ne porte pas intérêt et est remboursable jusqu'en 1993.</p>		
6		
Office de l'électrification rurale		
L.Q. 9, Geo. VI, C. 48, a. 15		
Avances	1 350 050	1 704 885
<p>Pour l'exécution de son mandat, ces avances sont consenties par le Ministre des Finances, sur autorisation du Gouvernement, à même les crédits votés.</p>		
7		
Office du crédit agricole du Québec		
L.R.Q., c. C-75, a. 18		
L.R.Q., c. C-78, a. 46.3		
Avances	160 500 000	172 400 000
<p>Pour l'exécution du mandat de la Loi sur le crédit agricole et de celui de la Loi sur le crédit forestier, ces avances sont consenties à même le Fonds consolidé du revenu, par le Ministre des Finances sur autorisation du Gouvernement.</p> <p>Les remboursements en capital perçus par l'Office sur les prêts qu'il consent pour le crédit agricole sont remis au Ministre des Finances qui en dispose conformément à l'article 19 de la Loi sur le crédit agricole; les remboursements en capital sur les prêts consentis relativement à la Loi sur le crédit forestier sont remis au Fonds consolidé du revenu.</p> <p>Pour le solde non remboursé, au début de l'année financière, les intérêts sont calculés au taux moyen des emprunts à long terme ayant prévalu au cours de l'année où les avances ont été effectuées. Cependant, un montant de 550 000 \$ pour fonds de roulement ne porte pas intérêt.</p>		

	1985	1984
8 Raffinerie de sucre du Québec L.R.Q., C. R-0.1, a. 16 à 21		
Le fonds social autorisé de la Société est de 50 000 000 \$ divisé en 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pouvant être acquises par le Ministre des Finances dont 160 000 actions sur approbation préalable du Gouvernement.		
Au 31 mars 1985, 360 000 actions ont été attribuées au Ministre des Finances dont 20 000 en paiement des avances de 2 000 000 \$ qu'il a faites en vertu de l'article 12 de la Loi sur l'établissement d'une manufacture de sucre de betterave à St-Hilaire (L.R.Q., C. E-13) et 110 000 actions à même les bénéfices non répartis de la Société au 31 mars 1982, en contrepartie des biens que lui a cédés le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.		
Au 31 mars 1985, le Ministre des Finances détient 6 certificats totalisant 360 000 actions. Un solde de 3 000 000 \$ apparaît comme engagement non budgétaire à la page 5-85.		
9 Régie de l'assurance-dépôts du Québec L.R.Q., c. A-26, a. 53 et 55		
Sur l'autorisation du Gouvernement, ces avances sont consenties par le Ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu lorsque les ressources de la Régie sont insuffisantes pour le paiement de ses obligations ou l'exercice des pouvoirs spéciaux qui lui sont conférés par la Loi.		
La somme des avances consenties à la Régie et non remboursées par celle-ci et le montant des engagements garantis par le Ministre des Finances ne doivent pas excéder 700 000 000 \$.		
Au 31 mars 1985, 6 400 000 \$ avaient été avancés sans intérêt par le Ministre des Finances et la date d'échéance la plus tardive est le 2 mars 1986.		
10 Sidbec L.R.Q., c. E-14, a. 1, 5, 6, 7, 8 et 14		
	Actions	582 000 000
	Avances	70 835 290
	<hr/>	<hr/>
	652 835 290	582 000 000 33 957 430
	<hr/>	<hr/>
		615 957 430
Le fonds social autorisé de la Compagnie est de 1 130 000 000 \$ divisé en 56 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 \$ chacune et en 56 500 000 actions à dividende différé d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, dont 56 433 400 sont attribuées au Gouvernement et payables par le Ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu.		
Au 31 mars 1985, le Ministre des Finances avait acquis 56 433 400 actions à dividende différé pour 582 000 000 \$ comprenant une prime de 17 666 000 \$ et détient 6 certificats totalisant 56 433 400 actions.		
Pour l'exécution de son mandat, des avances sont consenties à même le fonds consolidé du revenu par le Ministre des Finances sur autorisation du Gouvernement, pour un terme n'excédant pas 2 ans.		
Au 31 mars 1985, les avances consenties par le Ministre des Finances totalisent 70 835 290 \$ et portent intérêt au taux bancaire préférentiel. L'intérêt est payable semestriellement et capitalisé s'il demeure impayé à l'échéance.		
11 Société de cartographie du Québec L.R.Q., C. S-9, a. 4 et 5		
Le fonds social autorisé est de 3 000 000 \$ divisé en 300 000 actions d'une valeur nominale de 10 \$ chacune pouvant être acquises par le Ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu.		
Au 31 mars 1985, le Ministre détient 6 certificats pour 300 000 actions.		
12 Société de développement autochtone de la Baie James L.R.Q., c. S-9.1, a. 11, 15 et 16		
Le fonds social autorisé de la Société est de 15 000 000 \$ divisé en 100 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 \$ chacune et en 14 999 actions de catégorie A d'une valeur nominale de 1 000 \$ chacune. Les actions de catégorie A peuvent être acquises par le Ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu. L'autorisation du Gouvernement est requise pour l'acquisition de 10 999 actions de catégorie A.		
Au 31 mars 1985, le Ministre détient 7 certificats totalisant 3 250 actions de catégorie A. Un solde de 750 000 \$ apparaît comme engagement non budgétaire à la page 5-85.		
	Actions	3 250 000
		3 000 000
	<hr/>	<hr/>

NOTES EXPLICATIVES SUR LES PLACEMENTS (suite)

Entreprises du Gouvernement du Québec

	1985	1984
13		
Société de développement de la Baie James		
L.R.Q., c. D-8, a. 24 et 25		
Actions	60 000 000 \$	60 000 000 \$
Le fonds social autorisé de la Société est de 100 000 000 \$ divisé en 10 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 10 \$ chacune pouvant être acquises par le Ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu, et ce, au rythme de 10 000 000 \$ par année durant 10 ans. Cependant, advenant que le versement à l'égard d'une année ne soit pas fait ou ne le soit que partiellement, il peut être versé subséquemment.		
Au 31 mars 1985, le Ministre détient 54 certificats totalisant 6 000 000 d'actions. Le Ministre des Finances a cessé de souscrire le 2 mars 1977.		
14		
Société de développement des coopératives		
L.R.Q., c. S-10.001 a. 42 et 47		
Avances	19 877 938	22 620 142
Le 6 juin 1984, la Société a remplacé la Société de développement coopératif et en acquiert les droits et en assume les obligations dont celle de rembourser, à même les remboursements des aides financières consenties, les avances consenties par les coopérateurs-souscripteurs et le Gouvernement.		
Au 31 mars 1985 les avances consenties par le Ministre des Finances et non remboursées totalisent 19 877 938 \$.		
Les avances doivent être remboursées sur 15 ans après qu'elles ont été versées et l'intérêt est calculé à des taux pouvant varier entre 3 % et le taux bancaire préférentiel plus 1/2 de 1 %.		
15		
Société de développement des industries de la culture et des communications		
L.R.Q., c. S-10.01, a. 17, 18 et 19		
Actions	15 500 000	13 500 000
Le fonds social autorisé de la Société est de 20 000 000 \$ divisé en 200 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune pouvant être acquises par le Ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu; les paiements peuvent être faits en un ou plusieurs versements dont le montant et les conditions sont déterminés par le Gouvernement.		
Au 31 mars 1985, le Ministre des Finances a versé 15 500 000 \$ et détient 13 certificats pour 150 000 actions.		
16		
Société de développement industriel du Québec		
L.R.Q., c. S-11.01, a. 45 et 46		
Dotation	32 944 115	32 944 115
Prêts	2 385 336	2 305 232
	35 329 451	35 249 347
Le Ministre des Finances est autorisé à payer à la Société, sur le Fonds consolidé du revenu, 100 000 000 \$ pour la constitution d'une dotation qui doit être affectée au remboursement d'avances consenties par le Ministre des Finances à la Société.		
Au 31 mars 1985, le Ministre avait versé 32 944 115 \$ à ce titre qui furent appliqués au remboursement des avances consenties par le Ministre. La Société reconnaît que cette dotation constitue un avoir du Gouvernement au même titre que du capital-actions ordinaires d'une entreprise à fonds social.		
De plus, le ministère Industrie et Commerce a prêté à divers taux à la Société, 2 385 336 \$ à même les crédits votés.		
17		
Société de récupération d'exploitation et de développement forestiers du Québec (Rexfor)		
L.R.Q., c. S-12, a. 4, 6, 7 et 22		
Actions	59 250 000	58 750 000
Avances	20 180 000	18 680 000
	79 430 000	77 430 000
Le fonds social autorisé de la Société est de 125 000 000 \$ divisé en 1 250 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune pouvant être acquises par le Ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu dont 1 112 500 actions avec l'approbation préalable du Gouvernement.		
Au 31 mars 1985, le Ministre des Finances détient 26 certificats totalisant 592 500 actions. Un solde de 12 500 000 \$ apparaît comme engagement non budgétaire à la page 5-85.		
De plus, le Gouvernement peut autoriser le Ministre des Finances à avancer à la Société tout montant jugé nécessaire pour l'exécution du mandat de la Société, y compris une somme maximale de 25 000 000 \$ pour l'acquisition de machinerie, d'équipement, l'aménagement d'installations et l'érection de constructions.		
Au 31 mars 1985, les avances en cours totalisent 20 180 000 \$ dont 13 680 000 \$ (valeur nominale) pour le financement de l'accord avec les industries I.T.T. du Canada Ltée (13 680 000 \$ au 31 mars 1984) et 6 500 000 \$ pour le financement de Nouveler Inc. (5 000 000 \$ au 31 mars 1984). Ces avances sont sans intérêt et remboursables jusqu'en l'an 2000.		

	1985	1984
18 Sociétés des alcools du Québec L.R.Q., c. S-13, a. 5 et 6		
Actions	30 000 000 \$	30 000 000 \$
Le fonds social autorisé de la Société est de 30 000 000 \$ divisé en 300 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune et attribuées au Ministre des Finances en considération de la remise des actifs reçus par la Société.		
Au 31 mars 1985, le Ministre des Finances détient 1 certificat totalisant 300 000 actions.		
19 Société des traversiers du Québec L.R.Q., c. S-14, a. 4 et 5		
Actions	1 500 000	1 500 000
Le fonds social autorisé de la Société est de 10 000 000 \$ divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune réservées au Ministre des Finances.		
Au 31 mars 1985, le Ministre détient 2 certificats totalisant 15 000 actions.		
20 Société d'habitation du Québec L.R.Q., c. S-8, a. 88 et 89		
Obligations	128 982 118	134 147 045
Avances	1 206 128	7 836 986
	<u>130 188 246</u>	<u>141 984 031</u>
La Loi prévoit que le Gouvernement peut, sur la recommandation du Conseil du trésor, autoriser le Ministre des Finances à avancer à la Société, sur le Fonds consolidé du revenu, tout montant jugé nécessaire pour l'exécution de son mandat. De plus, le Ministre des Finances est autorisé à verser, à même le Fonds consolidé du revenu, une somme n'excédant pas 1 500 000 \$ pour la constitution d'un fonds de roulement destiné à protéger les investissements de la Société. Les sommes avancées au 31 mars 1985 sont composées d'avances temporaires et portent intérêt aux taux de la majorité des banques à charte canadienne.		
Une partie de ces avances temporaires est retournée au Fonds consolidé du revenu lorsque la Société est remboursée et l'autre partie est convertie sur autorisation du gouvernement en obligations.		
Au 31 mars 1985, le taux d'intérêt sur les obligations détenues par le Gouvernement, varie de 6.875 % à 15.125 % et l'échéance la plus éloignée est le 1 ^{er} juillet 2032.		
21 Société du parc industriel du centre du Québec L.R.Q., c. S-15, a. 30 et 31		
Avances	36 042 930	40 255 600
Le Gouvernement peut, aux conditions qu'il détermine, autoriser le Ministre des Finances à avancer à la Société tout montant jugé nécessaire pour l'exécution de son mandat. Les sommes requises sont prises à même le Fonds consolidé du revenu. Au 31 mars 1985, les avances en cours se chiffrent à 36 042 930 \$.		
Après avoir pourvu au paiement des taxes et au remboursement des emprunts et autres obligations de la Société, l'excédent provenant de ses opérations est remis au Fonds consolidé du revenu. L'intérêt sur les avances est calculé à des taux variant de 8,3 % à 17,12 % dans la majorité des cas, soit le taux moyen sur les emprunts de la Province d'un terme de plus de 10 ans contractés au cours de l'année financière où l'avance a été consentie.		

NOTES EXPLICATIVES SUR LES PLACEMENTS (suite)

Entreprises du Gouvernement du Québec

	1985	1984
22		
Société générale de financement du Québec		
L.R.Q., c. S-17, a. 6, 8, 10, 11 et 12		
Actions	274 433 501 \$	222 933 501 \$
Prêts	15 000 000	15 000 000
	<u>289 433 501</u>	<u>237 933 501</u>

Le fonds social autorisé de la Société est de 415 000 000 \$ divisé en 41 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 \$ chacune. Les actions de la Société sont réservées au Gouvernement. Le Ministre des Finances est autorisé à acquérir, à même le Fonds consolidé du revenu, 41 500 000 actions ordinaires.

Au 31 mars 1985, le Ministre des Finances détient 37 certificats totalisant 25 256 497 actions ordinaires suite à la conversion des 3 700 000 actions à dividende différé en actions ordinaires. À cette date, le Ministre des Finances a versé pour ces actions 274 433 501 \$, soit 235 210 051 \$ pour les actions ordinaires et 39 223 450 \$ pour les actions à dividende différé (y compris une prime de 2 223 450 \$).

L'écart de 21 868 481 \$ avec le capital-actions émis et payé indiqué dans les états financiers de la S.G.F. s'explique par la capitalisation, conformément aux prescriptions de la Loi, de la prime de 2 223 450 \$ indiquée au paragraphe précédent, par un montant de 4 954 919 \$ représentant la différence entre la valeur nominale et le prix payé pour les actions rachetées par le Gouvernement, par la détention de 50 \$ de capital-actions par un autre actionnaire, par la discordance dans les dates de fin d'exercice, ce qui explique pourquoi les états financiers de la S.G.F. ne tiennent pas compte du paiement de 25 600 000 \$ effectué par le Gouvernement en 1985 pour l'achat de 2 560 000 actions.

De plus, pour le financement d'un complexe forestier intégré dans la région de St-Félicien, le Ministre des Finances a consenti un prêt de 15 000 000 \$ à même le Fonds consolidé du revenu au taux de 10 1/4 % l'an payable semi-annuellement et remboursable en 5 versements de 3 000 000 \$ le 31 décembre de chacune des années 1988 à 1992.

23
Société immobilière du Québec
L.R.Q., c. S-17.1, a. 24, 31, 32 et 64

Actions	80 001 000	
Dotation	7 666 100	7 666 100 \$
Avances	514 984 632	67 000 000
	<u>602 651 732</u>	<u>74 666 100</u>

Le fonds social autorisé de la Société est de 100 000 000 \$ divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 1 000 \$.

Le 1^{er} octobre 1984, la Société est substituée à la Société de développement immobilier du Québec et, en cette qualité, elle en assume les pouvoirs et les obligations et en acquiert les droits. Une somme de 7 666 100 \$ ne portant pas intérêt et sans condition de remboursement avait été versée par le Ministre des Finances à la Société de développement immobilier du Québec. Ce montant avait servi à l'acquisition de Place Desjardins Inc. et représente au 31 mars 1985 une dotation du Ministre des Finances en faveur de la nouvelle Société. De plus, le Ministre des Finances avait avancé à la Société de développement immobilier du Québec des sommes totalisant 67 000 000 \$. Au 31 mars 1985, ces avances présentent les mêmes taux d'intérêt et conditions de remboursement que les débetures de Place Desjardins Inc. détenues par la Société.

Pour l'exécution de son mandat, le Gouvernement a transféré à la Société des biens meubles et immeubles pour une valeur de 527 984 632 \$. À titre de paiement, la Société a émis 80 000 000 \$ d'actions et un billet à demande de 447 984 632 \$, ne portant pas intérêt, en faveur du Ministre des Finances.

Au 31 mars 1985, le Ministre des Finances détient 2 certificats totalisant 80 001 actions.

24
Société nationale de l'amiante
L.R.Q., c. S-18.2, a. 11, 13 et 15

Actions	94 769 000	59 754 000
Avances	1 825 420	1 825 420
	<u>96 594 420</u>	<u>61 579 420</u>

Le fonds social autorisé de la Société est de 250 000 000 \$ divisé en 250 000 actions d'une valeur nominale de 1 000 \$ chacune pouvant être acquises par le Ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu, sur approbation préalable du Gouvernement.

Au 31 mars 1985, le Ministre des Finances détient 52 certificats totalisant 94 769 actions.

Les avances portent intérêt au taux bancaire préférentiel plus 1/2 de 1 %.

	1985	1984
25 Société québécoise des transports L.R.Q., c. S-22, a. 23 et 25		
Actions	42 108 400 \$	35 000 000 \$
Avances	125 000	125 000
	<u>42 233 400</u>	<u>35 125 000</u>

Le fonds social autorisé de la Société est de 75 000 000 \$ divisé en 750 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune pouvant être acquises par le Ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu sur approbation préalable du Gouvernement.

Au cours de l'exercice 1984-85 le Ministre des Transports a cédé à la Société les actions qu'il détenait dans «Les Entreprises Bussières Ltée» (3 737 319 \$), «Navigation Sonamar Inc» (371 000 \$) et «Propair Inc» (3 000 000 \$) en échange de 71 084 actions de la Société, ayant une valeur de 7 108 400 \$, qui doivent être remises au Ministre des Finances.

Au 31 mars 1985, le Ministre des Finances détient 1 certificat pour 200 000 actions ordinaires.

De plus, le Ministre des Transports détient 3 certificats pour 6 666 666 actions privilégiées de catégorie «B», participantes, convertibles, sans valeur nominale de 1848-7199 Québec Inc. qu'il a acquis en 1981 pour 15 000 000 \$ et a consenti en 1983-1984 des avances de 125 000 \$ à Québecair Inc.

Ces montants sont regroupés sous «Entreprises du Gouvernement» puisque ces compagnies sont la propriété exclusive de la Société québécoise des transports.

26
Société québécoise d'exploration minière
L.R.Q., c. S-19, a. 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11

Actions	<u>110 600 000</u>	<u>99 000 000</u>
----------------	--------------------	-------------------

Le fonds social autorisé de la Société est de 125 000 000 \$ divisé en 12 500 000 actions d'une valeur nominale de 10 \$ chacune pouvant être acquises par le Ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu, dont 6 750 000 actions sur approbation préalable du Gouvernement.

Au 31 mars 1985, le Ministre a versé 110 600 000 \$ et détient 21 certificats totalisant 10 870 000 actions.

27
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires
L.R.Q., c. S-21, a. 5 et 7

Actions	51 800 000	46 400 000
Prêts	300 000	300 000
	<u>52 100 000</u>	<u>46 700 000</u>

Le fonds social autorisé de la Société est de 85 000 000 \$ divisé en 850 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, payables par le Ministre des Finances sur le Fonds consolidé du revenu dont 560 000 actions avec l'approbation préalable du Gouvernement.

Au 31 mars 1985, le Ministre détient 21 certificats totalisant 518 000 actions. Un solde de 4 000 000 \$ apparaît comme engagement non budgétaire à la page 5-85.

De plus, le Ministre de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation a prêté sans intérêt à la Société, 300 000 \$ à même des crédits votés.

28
Société québécoise d'initiatives pétrolières
L.R.Q., c. S-22, a. 4, 6, 7, 8 et 9

Actions	<u>203 900 000</u>	<u>164 000 000</u>
----------------	--------------------	--------------------

Le fonds social autorisé de la Société est de 255 000 000 \$ divisé en 5 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 \$ chacune pouvant être acquises par le Ministre des Finances à même le Fonds consolidé du revenu, dont 800 000 actions sur approbation préalable du Gouvernement.

Au 31 mars 1985, le Ministre a versé 203 900 000 \$ et détient 19 certificats totalisant 3 280 000 actions. Un solde de 36 100 000 \$ apparaît comme engagement non budgétaire à la page 5-85.

NOTES EXPLICATIVES SUR LES PLACEMENTS (suite)

Entreprises du Gouvernement du Québec

	1985	1984
29 Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel L.R.Q., c. S-16, a. 22 et 23	1 000 \$	1 000 \$
30 Société inter-port de Québec L.R.Q., c. S-18, a. 11 et 12	600	600
	1 600	1 600

Le fonds social autorisé de chacune de ces Sociétés est de 1 000 \$ divisé en 1 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 \$ chacune, lesquelles peuvent être attribuées aux gouvernements du Québec et du Canada dans des proportions respectives de 60 % et 40 %.

Le Ministre des Finances est autorisé à souscrire au nom du gouvernement du Québec 600 \$ payables à même le Fonds consolidé du revenu pour 600 actions ordinaires de chacune de ces Sociétés. De plus, il est autorisé à acheter, à leur valeur nominale, les actions de chacune de ces Sociétés détenues par le gouvernement du Canada, sur réception d'un avis du Ministre de l'Expansion économique régionale du Canada indiquant l'intention du gouvernement du Canada de retirer sa participation dans chacune de ces sociétés.

Conformément aux dispositions de la Loi, le Ministre des Finances a procédé au rachat des actions ordinaires détenues par le gouvernement canadien dans la Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel (S.P.I.C.A.M.).

Au 31 mars 1985, le Ministre des Finances avait versé 1 000 \$ dans S.P.I.C.A.M. et 600 \$ dans la Société inter-port de Québec. Le Ministre de l'Industrie et du Commerce détient 2 certificats totalisant 1 000 actions de S.P.I.C.A.M. et 1 certificat totalisant 600 actions de la Société inter-port de Québec.

NOTE:

Pour plus de détails concernant ces entreprises dans lesquelles le Gouvernement a investi, il faut consulter les états financiers de ces entreprises ou le volume «états financiers des entreprises du gouvernement du Québec» publié annuellement qui comprend la plupart de ces états financiers.

PLACEMENTS (suite)

DÉTAIL (suite)

			Obligations et billets
			Taux %
2	Municipalités et organismes municipaux		
	Municipalités		
1	Alma	A	8 ¹ / ₈
2	Alma	B	6,7057
3	Beauceville	A	8 ²⁷ / ₆₄
4	Beauport (Giffard)	B	6,948
5	Bécancour	A	8 ²⁷ / ₆₄
6	Bécancour	B	8,5437
7	Bedford	A	8 ²⁷ / ₆₄
8	Bernierville	A	8 ¹ / ₈
9	Berthier-sur-Mer	A	8 ²⁷ / ₆₄
10	Berthierville	A	8 ²⁷ / ₆₄
11	Boisbriand	A	8 ¹ / ₈
12	Bonaventure	A	8 ²⁷ / ₆₄
13	Boucherville	A	8 ²⁷ / ₆₄
14	Cap-aux-Meules	A	8 ²⁷ / ₆₄
15	Cap-de-la-Madeleine	B	7,2954
16	Carleton	A	8 ²⁷ / ₆₄
17	Chambly	A	8 ²⁷ / ₆₄
18	Charlesbourg	B	7,8293
19	Charlesbourg (Orsainville)	A	8 ²⁷ / ₆₄
20	Charny	A	8 ²⁷ / ₆₄
21	Châteauguay	A	8 ²⁷ / ₆₄
22	Chibougamau	C	5,0
23	Chicoutimi (Chicoutimi-Nord)	A	8 ²⁷ / ₆₄
24	Cloridorme	A	8 ¹ / ₈
25	Delisle (St-Coeur-de-Marie)	A	8 ²⁷ / ₆₄
26	Deux-Montagnes	A	8 ¹ / ₈
27	Deux-Montagnes	B	8,4977
28	Dorion	A	8 ²⁷ / ₆₄
29	Dorion	A	8 ²⁷ / ₆₄
30	East Broughton	A	8 ²⁷ / ₆₄
31	Escoumins	A	8 ¹ / ₈
32	Gaspé	A	8 ²⁷ / ₆₄
33	Gatineau	A	8 ¹ / ₈
34	Grande-Île	A	8 ²⁷ / ₆₄
35	Grande-Rivière	A	8 ²⁷ / ₆₄
36	Grand-Mère	B	7,5053
37	Hébertville	A	8 ²⁷ / ₆₄
38	Iberville	A	8 ²⁷ / ₆₄
39	Kingsbury	A	8 ¹ / ₈
40	La Baie (Bagotville)	A	8 ²⁷ / ₆₄
41	Lachute	B	9,6455
42	Lachute	B	8,1152
43	Lac-Mégantic	A	8 ²⁷ / ₆₄
44	La Pocatière	A	8 ¹ / ₈
45	Lauzon	B	7,9396
46	Lebel-sur-Quévillon	A	8 ¹ / ₈
47	Lévis	A	8 ²⁷ / ₆₄
48	Lévis	B	7,4869
49	Longue-Pointe	A	8 ²⁷ / ₆₄
50	Lorraine	A	8 ²⁷ / ₆₄
51	Louiseville	A	8 ²⁷ / ₆₄
52	Macamic	A	8 ²⁷ / ₆₄
53	Maniwaki	A	8 ²⁷ / ₆₄

Échéance	Obligations et billets		Prêts et avances		Total		
	1985	1984	1985	1984	1985	1984	
1994-12-15	667 209 \$	709 158 \$			667 209 \$	709 158 \$	1
2002-03-31	310 469	320 155			310 469	320 155	2
1995-11-01	12 884	13 574			12 884	13 574	3
2002-03-31	148 335	157 078			148 335	157 078	4
1995-03-01	107 623	114 272			107 623	114 272	5
2006-04-01	205 509	205 509			205 509	205 509	6
1995-12-01	150 210	158 258			150 210	158 258	7
1994-12-01	39 061	41 517			39 061	41 517	8
1995-03-01	39 658	42 108			39 658	42 108	9
1996-02-01	106 046	111 728			106 046	111 728	10
1994-12-15	26 662	28 339			26 662	28 339	11
1996-03-01	33 045	34 815			33 045	34 815	12
1995-06-01	51 689	54 458			51 689	54 458	13
1995-05-01	153 098	161 300			153 098	161 300	14
2005-04-01	168 067	168 067			168 067	168 067	15
1995-11-01	27 737	29 223			27 737	29 223	16
1995-05-01	118 319	124 658			118 319	124 658	17
2005-04-01	1 139 634	1 139 634			1 139 634	1 139 634	18
1995-08-01	745 924	785 888			745 924	785 888	19
1995-03-01	55 131	58 537			55 131	58 537	20
1995-04-01	39 422	41 534			39 422	41 534	21
1991-11-01	104 500	116 500			104 500	116 500	22
1995-10-01	357 988	377 168			357 988	377 168	23
1994-12-01	13 491	14 339			13 491	14 339	24
1995-12-01	133 402	140 549			133 402	140 549	25
1994-12-01	17 723	18 837			17 723	18 837	26
2007-04-01	183 312	185 910			183 312	185 910	27
1995-03-01	91 542	97 197			91 542	97 197	28
1995-11-01	238 470	251 246			238 470	251 246	29
1995-12-01	58 742	61 890			58 742	61 890	30
1994-12-01	16 180	17 198			16 180	17 198	31
1996-02-01	73 245	77 170			73 245	77 170	32
1994-12-15	81 033	86 128			81 033	86 128	33
1995-06-01	108 432	114 241			108 432	114 241	34
1996-03-31	329 525	347 179			329 525	347 179	35
1994-04-01	44 446	44 446			44 446	44 446	36
1995-03-01	39 242	41 666			39 242	41 666	37
1996-03-31	71 594	75 429			71 594	75 429	38
1994-12-15	116 030	123 325			116 030	123 325	39
1995-10-01	545 194	574 404			545 194	574 404	40
2007-04-01	515 887	515 887			515 887	515 887	41
2005-04-01			301 230 \$	301 230 \$	301 230	301 230	42
1995-03-01	50 292	53 399			50 292	53 399	43
1994-09-01	171 303	182 073			171 303	182 073	44
2006-04-01	806 453	806 453			806 453	806 453	45
1994-12-01	185 105	196 743			185 105	196 743	46
1995-12-01	283 112	298 280			283 112	298 280	47
2004-04-01	2 222 527	2 270 344			2 222 527	2 270 344	48
1995-10-01	120 137	126 573			120 137	126 573	49
1995-05-01	52 988	55 827			52 988	55 827	50
1996-03-31	95 119	100 216			95 119	100 216	51
1995-12-01	56 093	59 098			56 093	59 098	52
1996-03-01	878 949	926 039			878 949	926 039	53

PLACEMENTS (suite)**DÉTAIL** (suite)

			Obligations et billets
			Taux %
2 Municipalités et organismes municipaux			
Municipalités (suite)			
54	Maple Grove	A	8 ²⁷ / ₆₄
55	Matagami	C	5,5
56	Matane	A	8 ²⁷ / ₆₄
57	McMasterville	A	8 ¹ / ₈
58	Métabetchouan	A	8 ²⁷ / ₆₄
59	Mirabel	B	10,0095
60	Mistassini	A	8 ²⁷ / ₆₄
61	Murdochville	A	8 ²⁷ / ₆₄
62	Normandin	A	8 ¹ / ₈
63	Notre-Dame-de-Laterrière	A	8 ²⁷ / ₆₄
64	Notre-Dame-du-Lac	A	8 ²⁷ / ₆₄
65	Oka	B	8,2812
66	Pont-Rouge	A	8 ²⁷ / ₆₄
67	Port-Cartier	B	7,3603
68	Port-Cartier	B	8,2048
69	Port-Cartier	B	7,7314
70	Port-Cartier	B	8,1621
71	Port-Cartier	B	8,3477
72	Port-Cartier	B	9,3933
73	Port-Cartier	B	7,3540
74	Port-Cartier	B	9,4738
75	Port-Cartier	B	9,9874
76	Princeville	A	8 ²⁷ / ₆₄
77	Québec	B	7,5744
78	Québec	B	7,5846
79	Québec	B	7,9737
80	Québec	B	9,9091
81	Québec	B	9,4283
82	Rivière-du-Loup	A	8 ²⁷ / ₆₄
83	Rouyn	A	8 ²⁷ / ₆₄
84	Sacré-Coeur	A	8 ²⁷ / ₆₄
85	Sayabec	A	8 ¹ / ₈
86	Schefferville	A	8 ²⁷ / ₆₄
87	Sept-Îles	B	7,0181
88	Sept-Îles	B	7,2127
89	Sept-Îles	B	7,3766
90	Sept-Îles	B	7,5324
91	Sept-Îles	B	8,6548
92	Sept-Îles	B	9,831
93	Shawinigan-Sud	A	8 ²⁷ / ₆₄
94	Shipshaw	A	8 ¹ / ₈
95	St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup	A	8 ²⁷ / ₆₄
96	St-Basile-le-Grand	A	8 ²⁷ / ₆₄
97	St-Bernard	A	8 ²⁷ / ₆₄
98	St-Bruno	A	8 ¹ / ₈
99	St-Bruno-de-Montarville	A	8 ²⁷ / ₆₄
100	St-Bruno-de-Montarville	A	8 ²⁷ / ₆₄
101	St-Césaire	A	8 ²⁷ / ₆₄
102	St-David-de-L'Auberivière	B	7,2694
103	Ste-Agathe-des-Monts	A	8 ²⁷ / ₆₄
104	Ste-Anne-de-Bellevue	A	8 ¹ / ₈
105	Ste-Anne-d'Yamachiche	A	8 ²⁷ / ₆₄

Échéance	Obligations et billets		Prêts et avances		Total		
	1985	1984	1985	1984	1985	1984	
1995-05-01	35 706 \$	37 619 \$			35 706 \$	37 619 \$	54
1990-12-01	465 644	529 721			465 644	529 721	55
1995-04-01	384 141	404 721			384 141	404 721	56
1994-09-01	32 289	34 319			32 289	34 319	57
1995-11-01	223 817	235 808			223 817	235 808	58
1997-04-01	311 697	323 244			311 697	323 244	59
1995-10-01	12 925	13 618			12 925	13 618	60
1996-02-01	401 085	422 574			401 085	422 574	61
1994-09-01	40 956	43 531			40 956	43 531	62
1985-03-01		8 803				8 803	63
1995-07-01	43 653	45 992			43 653	45 992	64
2005-04-01	458 064	466 180			458 064	466 180	65
1995-07-01	258 211	272 045			258 211	272 045	66
2003-04-01	393 993	393 993			393 993	393 993	67
2006-04-01	2 627 606	2 627 606			2 627 606	2 627 606	68
2005-04-01	221 440	221 440			221 440	221 440	69
2005-04-01	296 779	296 779			296 779	296 779	70
2007-04-01	250 450	250 450			250 450	250 450	71
2007-04-01	441 002	441 002			441 002	441 002	72
2004-04-01			8 391 \$	8 391 \$	8 391	8 391	73
2009-04-01			1 525 150	1 525 150	1 525 150	1 525 150	74
2009-04-01			1 562 133	1 562 133	1 562 133	1 562 133	75
1995-06-01	35 070	36 948			35 070	36 948	76
2004-04-01	505 349	516 108			505 349	516 108	77
2004-04-01	3 451 128	3 517 922			3 451 128	3 517 922	78
2005-04-01	1 203 586	1 225 762			1 203 586	1 225 762	79
2007-04-01	7 311 410	7 396 076			7 311 410	7 396 076	80
2009-04-01	380 063	383 911			380 063	383 911	81
1995-05-01	131 003	138 022			131 003	138 022	82
1995-06-01	121 238	127 733			121 238	127 733	83
1995-05-01	200 686	211 438			200 686	211 438	84
1994-12-01	33 822	35 948			33 822	35 948	85
1995-11-01	108 769	114 597			108 769	114 597	86
2002-03-31	424 797	436 452			424 797	436 452	87
2003-04-01	102 850	105 361			102 850	105 361	88
2004-04-01	1 313 284	1 341 913			1 313 284	1 341 913	89
2004-04-01	3 409 738	3 482 700			3 409 738	3 482 700	90
2006-04-01	214 443	217 722			214 443	217 722	91
2009-04-01	3 067 995	3 097 128			3 067 995	3 097 128	92
1985-03-01		15 825				15 825	93
1994-12-01	66 388	70 562			66 388	70 562	94
1996-03-31	95 119	100 216			95 119	100 216	95
1995-07-01	272 622	287 227			272 622	287 227	96
1996-03-31	39 496	41 612			39 496	41 612	97
1984-12-01		2 725				2 725	98
1995-07-01	155 934	164 288			155 934	164 288	99
1996-03-31	184 576	194 465			184 576	194 465	100
1996-02-01	184 191	194 059			184 191	194 059	101
2003-04-01	419 800	419 800			419 800	419 800	102
1995-05-01	31 449	33 134			31 449	33 134	103
1994-12-01	23 405	24 876			23 405	24 876	104
1995-03-01	17 153	18 213			17 153	18 213	105

PLACEMENTS (suite)**DÉTAIL** (suite)

			Obligations et billets
			Taux %
2 Municipalités et organismes municipaux			
Municipalités (suite)			
106	Ste-Catherine	A	8 ²⁷ / ₆₄
107	Ste-Foy	B	8,2850
108	Ste-Foy	B	9,3614
109	Ste-Lucie-de-Beaugard	C	
110	Ste-Marie-de-Blandford	A	8 ²⁷ / ₆₄
111	Ste-Thècle	A	8 ²⁷ / ₆₄
112	Ste-Thérèse	B	9,3594
113	Ste-Thérèse	B	9,4146
114	Ste-Thérèse	B	8,2758
115	Ste-Thérèse	B	8,6546
116	St-Eugène	A	8 ²⁷ / ₆₄
117	St-Eustache	A	8 ²⁷ / ₆₄
118	St-Eustache	A	8 ²⁷ / ₆₄
119	St-Eustache	B	8,5359
120	St-Eustache	B	9,2891
121	St-Eustache	B	9,1454
122	St-Fabien-de-Panet	A	8 ²⁷ / ₆₄
123	St-Félicien	A	8 ²⁷ / ₆₄
124	St-Ferréol-les-Neiges	B	7,8852
125	St-Georges	A	8 ²⁷ / ₆₄
126	St-Henri	B	7,1832
127	St-Hyppolyte	A	8 ²⁷ / ₆₄
128	St-Hyacinthe	A	8 ²⁷ / ₆₄
129	St-Hyacinthe (La Providence)	A	8 ²⁷ / ₆₄
130	St-Jérôme	B	8,5155
131	St-Jérôme	B	9,6175
132	St-Jovite	A	8 ²⁷ / ₆₄
133	St-Narcisse	A	8 ²⁷ / ₆₄
134	St-Narcisse-de-Beaurivage	A	8 ²⁷ / ₆₄
135	St-Pascal	A	8 ²⁷ / ₆₄
136	St-Philémon	A	8 ²⁷ / ₆₄
137	St-Raymond	A	8 ²⁷ / ₆₄
138	St-Romuald	B	7,2694
139	St-Timothée	A	8 ¹ / ₈
140	St-Tite	A	8 ²⁷ / ₆₄
141	St-Zénon	A	8 ¹ / ₈
142	Terrebonne	A	8 ²⁷ / ₆₄
143	Terrebonne	B	8,2094
144	Tingwick (Chénier)	A	8 ²⁷ / ₆₄
145	Trois-Rivières	B	6,9939
146	Trois-Rivières	B	7,6297
147	Trois-Rivières	B	7,2551
148	Trois-Rivières	B	7,4796
149	Trois-Rivières	B	6,3008
150	Trois-Rivières	B	9,5147
151	Trois-Rivières-Ouest	A	8 ²⁷ / ₆₄
152	Vaudreuil	A	8 ²⁷ / ₆₄
153	Vaudreuil	A	8 ²⁷ / ₆₄
154	Warwick	A	8 ²⁷ / ₆₄
155	Waterloo	A	8 ²⁷ / ₆₄

Échéance	Obligations et billets		Prêts et avances		Total	
	1985	1984	1985	1984	1985	1984
1995-12-01	131 269 \$	138 302 \$			131 269 \$	138 302 \$
2006-04-01	545 987	554 761			545 987	554 761
2006-04-01	2 450 747	2 484 794			2 450 747	2 484 794
2000-11-01	1 600	1 700			1 600	1 700
1996-02-01	19 555	20 603			19 555	20 603
1996-02-01	37 806	39 832			37 806	39 832
2006-04-01	56 553	57 339			56 553	57 339
2006-04-01	167 481	169 791			167 481	169 791
2005-04-01	112 542	114 537			112 542	114 537
2006-04-01			371 591 \$	377 273 \$	371 591	377 273
1995-03-01	67 303	71 461			67 303	71 461
1995-05-01	76 023	80 096			76 023	80 096
1996-02-01	306 309	322 720			306 309	322 720
2006-04-01	263 453	267 972			263 453	267 972
2007-04-01	407 517	413 235			407 517	413 235
2007-04-01	46 252	46 913			46 252	46 913
1996-03-31	19 612	20 663			19 612	20 663
1996-03-01	191 899	202 180			191 899	202 180
2005-04-01	351 761	358 315			351 761	358 315
1995-06-01	434 595	457 879			434 595	457 879
2002-03-31	14 878	15 280			14 878	15 280
1995-11-01	67 304	70 910			67 304	70 910
1996-03-01	50 593	53 303			50 593	53 303
1995-08-01	460 358	485 022			460 358	485 022
2006-04-01	678 905	690 580			678 905	690 580
2009-04-01	77 375	78 217			77 375	78 217
1996-02-01	155 591	163 927			155 591	163 927
1995-03-01	32 511	34 520			32 511	34 520
1985-05-01	2 318	4 453			2 318	4 453
1995-12-01	112 983	119 036			112 983	119 036
1995-11-01	39 306	41 412			39 306	41 412
1995-05-01	68 505	72 175			68 505	72 175
2003-04-01	105 838	108 406			105 838	108 406
1994-09-01	26 843	28 531			26 843	28 531
1995-03-01	66 100	70 183			66 100	70 183
1994-09-01	16 328	17 354			16 328	17 354
1995-03-01	169 617	180 096			169 617	180 096
2006-04-01	370 597	370 597			370 597	370 597
1995-06-01	30 777	32 426			30 777	32 426
2002-03-01	895 184	895 184			895 184	895 184
2005-04-01	272 180	272 180			272 180	272 180
2003-04-01	448 512	448 512			448 512	448 512
2004-04-01	208 793	208 793			208 793	208 793
2005-04-01	70 670	70 670			70 670	70 670
2007-04-01	1 865 849	1 865 849			1 865 849	1 865 849
1995-03-01	239 677	268 118			239 677	268 118
1995-12-01	367 443	387 129			367 443	387 129
1996-02-01	79 728	84 000			79 728	84 000
1996-02-01	311 169	327 840			311 169	327 840
1996-03-01	352 586	371 476			352 586	371 476
	<u>56 159 392</u>	<u>57 537 024</u>	<u>3 768 495</u>	<u>3 774 177</u>	<u>59 927 887</u>	<u>61 311 201</u>

PLACEMENTS (suite)**DÉTAIL** (suite)

			Obligations et billets
			Taux %
2 Municipalités et organismes municipaux (suite)			
Organismes municipaux			
156	Comité d'enfouissement sanitaire Argenteuil/Deux-Montagnes (Lachute)	B	9,9821
157	Comité intermunicipal Deux-Montagnes (St-Eustache)	B	9,7125
158	Communauté urbaine de Québec (B.A.E.Q.M.)	B	7,445
159	Communauté urbaine de Québec (B.A.E.Q.M.)	B	7,4754
160	Communauté urbaine de Québec	B	7,3589
161	Communauté urbaine de Québec	B	8,3052

Échéance	Obligations et billets		Prêts et avances		Total		
	1985	1984	1985	1984	1985	1984	
2009-04-01			459 522 \$	463 360 \$	459 522 \$	463 360 \$	156
2007-04-01			489 526	489 526	489 526	489 526	157
2002-03-31	4 642 270 \$	4 764 017 \$			4 642 270	4 764 017	158
2004-04-01	733 531	749 334			733 531	749 334	159
2004-04-01	1 018 360	1 040 607			1 018 360	1 040 607	160
2007-04-01			2 297 803	2 331 268	2 297 803	2 331 268	161
	<u>6 394 161</u>	<u>6 553 958</u>	<u>3 246 851</u>	<u>3 284 154</u>	<u>9 641 012</u>	<u>9 838 112</u>	
	<u>62 553 553 \$</u>	<u>64 090 982 \$</u>	<u>7 015 346 \$</u>	<u>7 058 331 \$</u>	<u>69 568 899 \$</u>	<u>71 149 313 \$</u>	

PLACEMENTS (suite)

DÉTAIL (suite)

		Actions	
		1985	1984
3	Particuliers, sociétés et autres		
	Particuliers		
1	Étudiants		
2	Pêcheurs		
3	Producteurs agricoles		
4	Moins provision pour créances irrécouvrables		
	Sociétés et autres		
5	Avances et fonds locaux aux employés du Gouvernement		
6	Bureau de Transfert Technologique et Trans-Technique International Inc.		
7	Comité organisateur du congrès 1984 de la F.M.V.J. — Cités unies Inc.		
8	Comterm Inc.		
9	Coopératives		
10	Corporations agricoles		
11	Corporations industrielles		
12	Corporations minières		
13	Dentrite Associates Inc.	1 900 \$	1 900 \$
14	Éditions Quinze Inc.		
15	Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)		
16	Fonds renouvelable des moyens d'enseignement		
17	Fonds renouvelable des ententes sur les prêts de services d'enseignants		
18	Fonds renouvelable des publications gouvernementales		
19	Fonds renouvelable de la Direction des services informatiques aux réseaux d'enseignement		
20	Fonds renouvelable du Service aérien gouvernemental		
21	Fonds renouvelable du Parc du Mont-Ste-Anne		
22	Fonds renouvelable du Service de la cartographie		
23	Fonds renouvelable du Service des achats du gouvernement du Québec		
24	Fonds renouvelable pour les équipements informatiques		
25	Fonds renouvelable de la reprographie		
26	Fonds renouvelable — Télécommunications		
27	Hôpitaux (fonds de roulement)		
28	Les Entreprises Bussières Ltée		3 737 319
29	Librairie Dussault Ltée		
30	Navigation Sonamar Inc.		371 000
31	Organismes voués aux intérêts et à la promotion de l'agriculture et de l'alimentation		
32	Pêcheurs		
33	Propair Inc.		3 000 000
34	Société de la Loterie Inter-provinciale Inc.	1	1
35	Syndicats des producteurs de bois		
36	Université de Sherbrooke		
		-----	-----
		1 901	7 110 220
37	Moins provision pour créances irrécouvrables		
		-----	-----
		1 901	7 110 220
		-----	-----
		1 901 \$	7 110 220 \$

Obligations et billets		Prêts et avances		Total		
1985	1984	1985	1984	1985	1984	
		23 898 957 \$ (1)	19 075 207 \$ (1)	23 898 957 \$ (1)	19 075 207 \$	1
		22 783 494	20 404 218	22 783 494	20 404 218	2
		1 066 545	940 080	1 066 545	940 080	3
		47 748 996	40 419 505	47 748 996	40 419 505	
		8 439 000 (1)	7 645 257	8 439 000 (1)	7 645 257	4
		39 309 996	32 774 248	39 309 996	32 774 248	
		17 360 815	32 753 741	17 360 815	32 753 741	5
			45 000		45 000	6
		376 226	200 000	376 226	200 000	7
		1 620 000		1 620 000		8
		3 424 347	3 626 013	3 424 347	3 626 013	9
		829 225 (1)	812 666	829 225 (1)	812 666	10
		32 902 988	40 978 812	32 902 988	40 978 812	11
		1 192 752	1 192 752	1 192 752	1 192 752	12
			1 900		1 900	13
		81 694	81 694	81 694	81 694	14
		10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	15
		1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	16
		200 000	200 000	200 000	200 000	17
		1 951 427	1 951 427	1 951 427	1 951 427	18
		2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000	19
		2 984 000		2 984 000		20
		100 000		100 000		21
		448 436	448 436	448 436	448 436	22
		3 943 379	1 943 379	3 943 379	1 943 379	23
		14 693 000	8 193 000	14 693 000	8 193 000	24
		1 268 750		1 268 750		25
		1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	26
		2 775 000	2 775 000	2 775 000	2 775 000	27
					3 737 319	28
		2 508 440	2 508 440	2 508 440	2 508 440	29
					371 000	30
		559 018	274 900	559 018	274 900	31
		2 738 179	2 261 585	2 738 179	2 261 585	32
					3 000 000	33
				1	1	34
		506 500	400 000	506 500	400 000	35
		5 107 330	5 107 330	5 107 330	5 107 330	36
		113 471 506	121 654 175	113 473 407	128 764 395	
		7 121 000	7 831 729	7 121 000	7 831 729	37
		106 350 506	113 822 446	106 352 407	120 932 666	
		145 660 502 \$	146 596 694 \$	145 662 403 \$	153 706 914 \$	

(1) Après avoir déduit des créances radiées de 218 967 \$ pour les abattoirs de cailles et de 168 145 \$ pour les étudiants au cours de l'année financière 1984-1985.

CONTINUITÉ DE LA PROVISION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES
Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

	Solde au 1 ^{er} avril 1984	Radiations débitées à la provision	Solde après radiations	Provision au 31 mars 1985	Montant porté à la dette nette
COMPTES À RECEVOIR					
Ministères					
Affaires sociales	228	44	184	159	(25)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 023		1 023	1 349	326
Commerce extérieur				104	104
Énergie et Ressources	1 902	1	1 901	670	(1 231)
Environnement	392		392	388	(4)
Habitation et Protection du consommateur	1 442	200	1 242	1 282	40
Industrie et Commerce	146		146	208	62
Loisir, Chasse et Pêche	301		301	288	(13)
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	85 052	2 706	82 346	100 404	18 058
Revenu	438 250	10 890	427 360	532 187	104 827
Transports	775	343	432	143	(289)
Autres (1)	92	16	76	143	67
	<u>529 603</u>	<u>14 200</u>	<u>515 403</u>	<u>637 325</u>	<u>121 922</u>
PRÊTS ET AVANCES					
Particuliers					
Étudiants	7 552	168	7 384	8 281	897
Pêcheurs	93		93	158	65
	<u>7 645</u>	<u>168</u>	<u>7 477</u>	<u>8 439</u>	<u>962</u>
Sociétés et Autres					
Coopératives	1 237		1 237	1 192	(45)
Pêcheurs	18		18	18	
Corporations agricoles	330	219	111	63	(48)
Corporations industrielles	6 246		6 246	3 339	(2 907)
Librairie Dussault				2 508	2 508
Autres	1		1	1	
	<u>7 832</u>	<u>219</u>	<u>7 613</u>	<u>7 121</u>	<u>(492)</u>
	<u>15 477</u>	<u>387</u>	<u>15 090</u>	<u>15 560</u>	<u>470</u>
Total	<u>545 080</u>	<u>14 587</u>	<u>530 493</u>	<u>652 885</u>	<u>122 392</u>

**Tableau comparatif des comptes à recevoir
(autres débiteurs)**

	31 mars 1984	31 mars 1985
Ministères		
Affaires sociales	12 809	13 497
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	23 535	7 344
Commerce extérieur	127	471
Énergie et Ressources	20 015	24 561
Environnement	2 217	2 184
Habitation et Protection du consommateur	35 879	33 883
Industrie et Commerce	2 992	1 169
Loisir, Chasse et Pêche	1 346	5 209
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	158 896	172 521
Revenu	816 344	930 815
Transports	25 808	21 794
Autres (1)	239 188	152 391
	<u>1 339 156</u>	<u>1 365 839</u>

(1) «Autres» comprend tout ministère dont le montant de la provision est inférieur à 100 000 \$ au début et à la fin de la période.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

(en milliers de dollars)

	1985	1984
GOUVERNEMENT DU CANADA		
Dû au gouvernement du Québec	2 549	2 549
Montant capitalisé pour la période de 1867 à 1873 après révision de la dette assumée par le gouvernement du Canada, en vertu de l'article 112 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (Canada, 36 Vict., c. 30 et 47 Vict., c. 41). L'intérêt est payé semestriellement au taux annuel de 5%.		
Dû par le gouvernement du Québec	1 473	1 473
Ce montant représente le solde du compte général entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec pour la période de 1867 à 1903. Le Québec paie semestriellement un intérêt au taux annuel de 4% sur ce solde.		
	1 076	1 076
Fonds des écoles communes	1 134	1 134
Ce montant représente la part du gouvernement du Québec dans un fonds permanent de 2 677 771 \$ gardé en fidéicommiss par le gouvernement du Canada pour les gouvernements du Québec et de l'Ontario. Le Fonds provient de la vente des terres de la Couronne réservées pour le bénéfice des écoles communes, en vertu des lois antérieures à la Confédération et il n'a pas varié depuis 1942. Le montant attribué aux provinces est révisé après chaque recensement décennal en proportion de leur population et le gouvernement du Canada paie semestriellement un intérêt au taux annuel de 5% sur les parts ainsi établies. La dernière répartition du Fonds a été faite après le recensement de 1981.		
	2 210	2 210

PASSIF**EMPRUNTS TEMPORAIRES**

Année financière terminée le 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

Détail	Émissions	Remboursements	Solde
En monnaie du Canada			
Banque Royale du Canada	608 856	608 856	
Banque de Montréal	514 783	514 783	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	444 271	444 271	
Banque Nationale du Canada	1 501 062	1 501 062	
Banque Toronto-Dominion	207 611	207 611	
Banque de Nouvelle-Écosse	354 771	354 771	
Caisse Centrale Desjardins du Québec	930 890	930 890	
Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal	140 000	140 000	
Banque Continentale du Canada	40 000	40 000	
Banque Mercantile du Canada	80 000	80 000	
Caisse de dépôt et placement du Québec	190 000	190 000	
Banque Morgan du Canada	165 000	165 000	
Banque d'Amérique du Canada	95 000	95 000	
Banque Barclays du Canada Ltée	95 000	95 000	
Banque Chase Manhattan du Canada	35 000	35 000	
Banque Nationale de Paris (Canada)	110 000	110 000	
Crédit Lyonnais Canada Ltée	235 000	235 000	
Société Générale S.A. (Canada) Ltée	15 000	15 000	
Banque B T du Canada	25 000	25 000	
Chemical New-York Ltd	45 000	45 000	
Crédit Commercial de France (Canada)	85 500	85 500	
Banque Commerciale du Canada	10 000	10 000	
Fonds d'amortissement des emprunts du Québec	263 000	263 000	
Fonds d'amortissement des emprunts de commissions scolaires	5 000	5 000	
Richardson Greenshields du Canada Ltée	620 000	620 000	
Merrill Lynch Canada Inc.	732 430	732 430	
Midland Doherty Ltée	998 300	998 300	
Dominion securities Pitfield Ltée	359 000	359 000	
Dominion securities Ames Ltée	100 000	100 000	
Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Ltée	45 000	45 000	
Burns Fry Ltée	540 000	540 000	
Nesbitt, Thomson, Bongard Inc.	215 000	215 000	
McLeod, Young, Weir Ltée	246 000	246 000	
Wood Gundy Ltée	605 700	605 700	
Levesque Beaubien Inc.	282 000	282 000	
Bell Gouinlock Ltée	602 000	602 000	
	<u>11 541 174</u>	<u>11 541 174</u>	<u>0</u>

CONTINUITÉ DU COMPTE D'ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE

(en milliers de dollars)

	Diverses municipalités	Régie de l'assurance automobile du Québec	Fonds spécial olympique	Régie des rentes du Québec	Total
Solde au début	179 528	(1 680)	2 327	(4 789)	175 386
Encaissements	205 274 (1)	1 680	110 646	1 267 128 (1)	1 584 728
Remises	186 388		115 627	1 264 199	1 566 214
Solde à la fin	<u>198 414</u>		<u>(2 654)</u>	<u>(1 860)</u>	<u>193 900</u>

(1) Les frais de perception portés aux revenus «Ventes de biens et services» ont été diminués des encaissements de 3 036 663 \$ pour les Diverses municipalités et de 18 836 469 \$ pour la Régie des rentes du Québec.

COMPTES À PAYER

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Affaires culturelles	10 613	13 392
Affaires municipales	14 032	32 720
Affaires sociales	234 564	217 514
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	22 894	20 842
Assemblée nationale	5 179	2 609
Commerce extérieur	3 246	1 253
Communautés culturelles et Immigration	3 429	2 820
Communications	13 757	11 323
Conseil exécutif	22 949	13 467
Conseil du trésor	685	501
Éducation	260 853	257 618
Énergie et Ressources	56 230	33 891
Enseignement supérieur, Science et Technologie	5 659	973
Environnement	6 694	5 856
Finances	11 105	13 530
Habitation et Protection du consommateur	12 869	22 808
Industrie et Commerce	40 014	9 580
Justice	26 981	24 277
Loisir, Chasse et Pêche	25 884	20 695
Main d'oeuvre et Sécurité du revenu	19 175	30 750
Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration	57 020	81 060
Régie de l'assurance-maladie du Québec	162 510	141 998
Relations internationales	3 389	2 810
Revenu	7 409	5 340
Tourisme	5 749	4 024
Transports	89 867	78 064
Travail	2 533	2 175
Travaux publics et Approvisionnement		26 090
	<u>1 125 289</u>	<u>1 077 980</u>

INTÉRÊTS COURUS

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Bons du trésor	(21 654)	(19 550)
Obligations	982 433	802 264
Autres emprunts	50 723	50 273
	<u>1 011 502</u>	<u>832 987</u>

CONTINUITÉ DU COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE

(en milliers de dollars)

	Solde au début	Excédent des contributions et cotisations sur les pensions et autres paiements	Solde à à la fin
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	3 519 291	663 266	4 182 557
Régime de retraite des enseignants	1 354 185	355 207 (1)	1 709 392
Régime de retraite des fonctionnaires	463 429	98 901	562 330
Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	189 026	61 086	250 112
Régime de retraite des juges et coroners	19 472	5 002	24 474
	<u>5 545 403</u>	<u>1 183 462 (2)</u>	<u>6 728 865</u>

(1) Incluant 10 000 000 \$ à titre de second paiement pour couvrir les frais de retraite anticipée accordée aux employés des Commissions scolaires.

(2) Voir détail à la page 2-6.

BONS DU TRÉSOR

(en milliers de dollars)

Continuité

Solde du début		1 485 000
Moins: Remboursés	5 530 000	
Émis	<u>5 450 000</u>	<u>80 000</u>
Solde à la fin		<u>1 405 000</u>

Détail

Date d'échéance	Date d'émission	Taux de rendement	Montant
1985-04-04	1984-10-04	12,260	50 000
1985-05-02	1984-11-01	11,580	50 000
1985-06-06	1984-12-06	10,602	50 000
1985-07-04	1985-01-04	10,248	50 000
1985-08-08	1985-02-07	10,460	50 000
1985-09-05	1985-03-07	12,543	50 000
1985-04-04	1985-01-04	9,819	85 000
1985-04-11	1985-01-10	9,611	85 000
1985-04-18	1985-01-17	9,594	85 000
1985-04-25	1985-01-24	9,505	85 000
1985-05-02	1985-01-31	9,497	85 000
1985-05-09	1985-02-07	10,141	85 000
1985-05-16	1985-02-14	10,475	85 000
1985-05-23	1985-02-21	10,500	85 000
1985-05-30	1985-02-28	11,194	85 000
1985-06-06	1985-03-07	11,601	85 000
1985-06-13	1985-03-14	11,529	85 000
1985-06-20	1985-03-21	11,181	85 000
1985-06-27	1985-03-28	10,614	85 000
			<u>1 405 000</u>

OBLIGATIONS

(en milliers de dollars)

Sommaire

Obligations		17 639 549
Moins:		
Fonds d'amortissement (voir page 5-39)		<u>205 699</u>

17 433 850

Continuité

Solde au début		15 429 956 (1)
Plus:		
Emprunts effectués (voir page 3-4)		<u>3 146 024</u>

18 575 980

Moins:

Emprunts remboursés (voir page 3-6)	905 315	
Obligations annulées détenues dans les fonds d'amortissement	<u>31 116 (3)</u>	<u>936 431</u>

Solde à la fin 17 639 549 (1)**Détail**

Négociables

En monnaie du Canada	10 659 774	
En monnaie des États-Unis	2 397 402 (2)	
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne	553 814 (2)	
En monnaie de la France	9 458 (2)	
En monnaie du Japon	433 530 (2)	
En unités de compte européennes (U.C.E.)	70 408 (2)	
En monnaie de la Suisse	183 248 (2)	
En monnaie du Royaume-Uni	228 836 (2)	
En monnaie des Pays-Bas	45 641 (2)	
En unités monétaires européennes (E.C.U.)	<u>57 719 (2)</u>	14 639 830

Remboursables à demande

Obligations d'épargne du Québec		2 666 929
---------------------------------	--	-----------

Non négociables

En monnaie du Canada		
Gouvernement du Canada		
Aide à la croissance de l'emploi	222 916	
Régime de pensions du Canada	<u>109 874</u>	<u>332 790</u>

17 639 549

(1) Y compris, en obligations assumées 11 154 015 \$ au début et 7 992 177 \$ à la fin.

(2) Équivalent canadien aux dates de réalisation des emprunts et d'acceptation des obligations assumées.

(3) Voir liste détaillée à la page 5-32.

OBLIGATIONS (suite)
(en milliers de dollars)

Obligations annulées		Valeur nominale	
		En monnaie étrangère	En équivalent canadien
Date d'échéance	Année d'émission		
Négociables			
En monnaie du Canada			
1985-08-01	1961		466
1986-02-01	1961		84
1987-12-15	1962		303
1988-01-15	1968		380
1989-01-15	1965		17
1989-12-01	1967		43
1990-10-15	1965		266
1991-06-01	1966		332
1991-06-01	1970		89
1991-08-01	1970		1
1991-08-01	1967		358
1991-10-01	1966		363
1992-08-01	1970		87
1992-08-01	1976		38
1993-04-07	1983		3 702
1993-08-01	1972		446
1993-09-15	1968		286
1994-02-08	1971		386
1994-02-08	1973		152
1994-10-01	1968		252
1995-01-01	1973		450
1995-09-05	1973		377
1995-10-01	1970		336
1995-11-19	1976		231
1995-11-19	1974		14
1995-12-02	1970		223
1996-03-15	1972		432
1996-12-15	1971		822
1998-12-15	1973		102
1999-03-01	1974		432
1999-09-04	1974		22
1999-09-04	1974		163
2000-11-10	1975		7
2000-11-10	1976		4
2001-03-01	1976		14
2001-05-04	1976		1 182
2001-05-04	1976		1 172
2003-04-07	1983		1 050
2003-04-07	1984		1 180
			16 264
Aux États-Unis			
1989-04-15	1968	520	559
1997-03-01	1967	409	442
1997-06-01	1971	1 637	1 667
1999-05-01	1969	387	416
2000-05-15	1975	1 117	1 150
2001-06-15	1976	1 180	1 144
2003-04-01	1973	1 756	1 756
2004-04-15	1974	1 523	1 479
1994-02-01	1984 (A)	5 000	6 239
		13 529	14 852
		13 529	14 852
			31 116

Date d'échéance	Année d'émission	Taux %	Notes					Valeur nominale		Fonds d'amortis- sement	Solde
			a	b	c	d	e	En monnaie étrangère	En équivalent canadien (1)		
NÉGOCIABLES											
Conventionnelles											
En monnaie du Canada											
1985-08-01	1961	5,25	1					30 778		141	30 637
1985-10-01	1970	9,00						453			453
1985-12-22	1980	13,25			1			63 000			63 000
1985-12-22	1980	13,25			1			137 000			137 000
1985-12-22	1981	13,25			1			118 000			118 000
1985-12-22	1981	13,25			1			32 000			32 000
1986-02-01	1961	5,75	1					27 590		468	27 122
1986-02-15	1982	16,50						150 000			150 000
1986-02-27	1980	13,125						150 000			150 000
1986-03-31	1976	10,00						50 000			50 000
1986-04-01	1981	17,25			2			100 000			100 000
1986-04-15	1979 (A)	10,25						50 000			50 000
1986-06-15	1964	5,50	1					39 868		950	38 918
1986-06-23	1981	15,25			2			50 000			50 000
1986-12-01	1966	6,75	1			1		1 730		1 946	(216)
1986-12-05	1983	10,65						100 000			100 000
1987-03-22	1977	9,25						15			15
1987-03-22	1982	16,25			4			175 000			175 000
1987-10-15	1981 (A)	18,00		86				50 000			50 000
1987-11-10	1982	12,75						150 000			150 000
1987-11-15	1981 (A)	17,50		86				50 000			50 000
1987-12-15	1962	5,25		84				30 010			30 010
1988-01-15	1968	7,50		85				37 270		2	37 268
1988-03-12	1982 (A)	17,00	1	86				50 000			50 000
1988-03-30	1981	14,35	1			1		150 000*			150 000
1988-05-01	1973	6,00						363			363
1988-05-01	1973	7,00						4 940			4 940
1988-05-01	1973	8,00						7 023			7 023
1988-05-01	1982	17,20						150 000			150 000
1988-06-15	1983	11,55						125 000			125 000
1988-07-25	1983	11,00						125 000			125 000
1988-09-01	1982 (A)	16,75		86				50 000			50 000
1988-10-15	1963	6,00	1	86				45 722		900	44 822
1989-01-15	1965	5,50	1	86				39 357		852	38 505
1989-04-15	1982 (A)	16,50		87				50 000			50 000
1989-04-18	1982	14,45						150 000			150 000
1989-09-08	1982	15,25						125 000			125 000
1989-11-15	1969	8,50	1					16		1	15
1989-12-01	1967	7,50	1	86				4 296		1	4 295
1990-03-09	1981	14,00						100 000			100 000
1990-04-01	1965	5,50	1	87				39 720		856	38 864
1990-10-15	1965	5,75	1	87				38 970		136	38 834
1991-06-01	1966	6,00	1					31 403			31 403
1991-06-01	1970	9,25	1	90				1 120		320	800
1991-08-01	1970	9,25	1	90				483		41	442
1991-08-01	1967	6,75	1	88				34 949		1	34 948
1991-09-30	1981	13,75						100 000			100 000
1991-10-01	1966	6,50	1	88				36 027		1	36 026
1992-04-01	1967	6,25	1	89				40 677		464	40 213
1992-06-01	1967	6,50	1	89				25 023		1 301	23 722
1992-08-01	1970	9,75	1	89				22 848		7 013	15 835
1992-08-01	1974	9,75	1	89				23 700		4 242	19 458
1992-08-01	1976	9,75	1	89				74 962		13 460	61 502
1992-10-01	1971	8,375	1	89				49 750		21 881	27 869
1992-11-23	1982	13,75						50 000			50 000
1992-12-22	1982	12,75						160 000			160 000
1993-03-15	1983	12,35						50 000			50 000
1993-04-07	1983	12,00		2				173 298			173 298
1993-07-06	1983 (A)	12,00						50 000			50 000
1993-08-01	1972	8,375	1	90				44 189			44 189
1993-08-25	1983	12,50						150 000			150 000
1993-09-15	1968	7,50	1	90				28 239		1	28 238
1993-11-05	1980	13,25						34 039			34 039
1993-11-07	1981	15,00				2		100 000			100 000
1993-11-07	1981	15,00				3		100 000			100 000
1993-12-05	1983	12,125						125 000			125 000

* Le capital, la prime et les intérêts sont payés sans déduction de taxes ou droits, présents ou futurs, établis par une autorité fiscale au Canada. Si de tels droits ou taxes viennent à être imposés, le Québec devra payer les fonds complémentaires pour couvrir ces droits ou taxes. Devant cette obligation, le Québec aura le privilège de racheter la totalité des obligations en cours à leur valeur nominale.

OBLIGATIONS (suite)
(en milliers de dollars)

Date d'échéance	Année d'émission	Taux %	Notes					Valeur nominale		Fonds d'amortis- sement	Solde
			a	b	c	d	e	En monnaie étrangère	En équivalent canadien (1)		
NÉGOCIABLES											
Conventionnelles (suite)											
En monnaie du Canada											
1993-12-05	1983	12,125						75 000		75 000	
1994-02-08	1971	8,00	1	90				38 234		38 234	
1994-02-08	1973	8,00	1	90				42 968	996	41 972	
1994-02-17	1984	12,25						62 192		62 192	
1994-02-27	1984	12,25						132 000		132 000	
1994-05-01	1979	10,60	89		2			41 659		41 659	
1994-05-25	1984	14,00						50 000		50 000	
1994-05-27	1976	10,25		91				50 000		50 000	
1994-05-27	1976	10,25		91				50 000		50 000	
1994-08-31	1984	13,25						150 000		150 000	
1994-11-29	1984	12,50						155 000		155 000	
1994-11-29	1984	12,50						75 000		75 000	
1994-10-01	1968	7,50	1	91				29 200	15 776	13 424	
1994-10-01	1968	7,00	1	91				24 925		24 925	
1994-10-17	1979	11,25						75 000		75 000	
1994-12-28	1984	12,15						75 000		75 000	
1995-01-01	1973	8,00	1	92				44 550		44 550	
1995-01-15	1984	12,00						150 000		150 000	
1995-05-28	1980	12,78						200 000		200 000	
1995-09-05	1973	8,75	1	91				46 688	102	46 586	
1995-10-01	1970	9,50	1	92				33 234		33 234	
1995-11-01	1975	10,55						15 000		15 000	
1995-11-19	1976	10,25	1	91				97 825	1 362	96 463	
1995-11-19	1974	10,25	1	91				59 479	1 023	58 456	
1995-11-19	1975	10,25	1	91				75 000	2 740	72 260	
1995-12-02	1970	9,50	1	92				22 155	277	21 878	
1995-12-02	1975	9,50	1	92				40 000	4 361	35 639	
1995-12-22	1980	13,75				3		62 000		62 000	
1995-12-22	1980	13,75				3		63 000		63 000	
1995-12-22	1981	13,75				3		82 000		82 000	
1995-12-22	1981	13,75				3		93 000		93 000	
1996-03-15	1972	8,00	1	93				42 795	1	42 794	
1996-06-18	1981	16,50						149 015		149 015	
1996-10-08	1980	13,40						200 000		200 000	
1996-10-20	1981	17,25		2				149 656		149 656	
1996-10-20	1981	17,25		2				50 000		50 000	
1996-11-01	1976	10,15			5			15 000		15 000	
1996-11-06	1976	10,25		93				50 000		50 000	
1996-12-15	1971	7,75	1	93				33 402	97 793*	(64 391)	
1996-12-16	1977	9,75		93				125 000		125 000	
1996-12-16	1978	9,75		93				110 000		110 000	
1997-03-22	1977	9,75	1	93				1		1	
1997-07-15	1977	9,75		94				100 000		100 000	
1997-07-15	1977	9,75		94				100 000		100 000	
1997-08-15	1980	12,15						200 000		200 000	
1997-11-01	1977	9,80		6				15 000		15 000	
1998-02-01	1978	10,00		7				600		600	
1998-04-01	1978	10,25		93		4		71 400		71 400	
1998-06-12	1978	10,00		95				100 000		100 000	
1998-06-12	1978	10,00		95				100 000		100 000	
1988-11-01	1978	10,35			8			15 000		15 000	
1998-12-15	1973	8,50	1	95				45 344	727	44 617	
1999-02-01	1979	10,55			9			600		600	
1999-03-01	1974	8 625	1	96				42 795	1	42 794	
1999-05-01	1979	10,70		94		5		54 480		54 480	
1999-05-01	1979	10,70		94		5		67 879		67 879	
1999-09-04	1974	10,375	1	95				761		761	
1999-09-04	1974	10,75	1	95				34 242	1 598	32 644	
1999-09-04	1974	10,75	1	95				35 000	2 856	32 144	
1999-09-04	1975	10,75	1	95				69 149	748	68 401	
1999-09-04	1976	10,75	1	95				80 674	872	79 802	
1999-11-01	1979	12,00			10			15 000		15 000	
2000-02-01	1980	12,85			11			600		600	
2000-09-09	1975	9,50	1	96				1 316	14	1 302	
2000-09-09	1975	10,50	1	96				54 959	594	54 365	
2000-10-16	1978	10,00		96				125 000		125 000	
2000-11-10	1975	9,875	1	96				758	1	757	

(*) Montant viré du fonds d'amortissement du système routier depuis le 20 mars 1973

Date d'échéance	Année d'émission	Taux %	Notes					Valeur nominale		Fonds d'amortissement	Solde
			a	b	c	d	e	En monnaie étrangère	En équivalent canadien (1)		
NÉGOCIALES											
Conventionnelles (suite)											
En monnaie du Canada											
2000-11-10	1976	9,875	1	96				410		410	
2001-02-01	1981	13,77			12			600		600	
2001-03-01	1976	9,375	1	97				1 450	1	1 449	
2001-03-15	1977	9,75	92	97	13			125 000		125 000	
2001-05-04	1976	10,25	1	97				91 471		91 471	
2001-05-04	1976	10,25	1	97				114 812	532	114 280	
2002-02-01	1982	16,90			14			600		600	
2002-06-15	1979	10,35		97				150 000		150 000	
2002-12-15	1978	10,00		98				150 000		150 000	
2002-12-15	1979	10,00		98				150 000		150 000	
2002-12-22	1982	13,25						40 000		40 000	
2003-04-07	1983	13,00	2					51 950	45	51 905	
2003-04-07	1984	13,00	2					91 820	835	90 985	
2003-04-07	1984	13,00	2					75 000	1 712	73 288	
2003-04-07	1984	13,00	2					50 000		50 000	
2003-04-17	1979	10,625		98				150 000		150 000	
2004-05-31	1984	14,625						150 000		150 000	
2004-09-24	1979	10,90			15			125 000		125 000	
2004-11-29	1984	12,75	2					95 000		95 000	
2004-11-29	1984	12,75	2					75 000		75 000	
2004-12-27	1979	11,70		98				75 000		75 000	
2004-12-28	1984	12,60						75 000		75 000	
								10 657 476	189 945	10 467 531	
Assumées											
En monnaie du Canada											
Institut Armand-Frappier											
1985-87-04-01	1964	5.50-6.25	1					2 298	318	1 980	
Total des obligations en monnaie du Canada								10 659 774	190 263	10 469 511	
Conventionnelles											
En monnaie des États-Unis											
Aux États-Unis											
								\$ É.-U.			
1989-04-15	1968	7,00	1	83				45 225	1	45 224	
1989-09-22	1982	14,25 (A)						50 000		61 844	
1993-10-01	1983	12,1256						100 000		123 244	
1993-11-15	1973	note 1	1					1 500	3 551	(2 075)	
1993-11-15	1973	note 2	1	16				15 000	6 648	8 130	
1994-09-15	1984	12,75						100 000		131 951	
1995-01-03	1974	note 3		85				3 000		2 975	
1995-07-15	1975	note 4	1					1 000	49	981	
1995-07-15	1975	note 5	1	17				16 000	1 181	15 155	
1997-03-01	1967	5,875	1	87				36 265	66	39 103	
1997-06-01	1971	9,00	1	86				60 001	1	61 097	
1997-06-01	1972	8,125		87	6			108 000		106 235	
1999-05-01	1969	7,875	1	84				31 413		33 760	
2000-05-15	1975	9,875	1	90				86 088	1	88 594	
2001-06-15	1976	9,50	1	91				86 874	2	84 249	
2003-04-01	1973	7,90	1	88				105 868	396	105 458	
2004-04-15	1974	9,20	1	89				128 001	249	124 134	
2013-10-01	1983	13,00	2	98				100 000	2 812	120 431	
2014-09-15	1984	13,25						150 000		197 925	
								1 221 050	1 363 372	1 348 415	
En Europe											
1986-07-01	1981	14,75 (A)		7				75 000		90 106	
1988-01-15	1973	7,50 (A)			7			18 000		17 981	
1989-12-15	1981	15,25 (A)						150 000		178 151	
1990-11-01	1982	13,00 (A)						150 000		183 717	
1992-02-25	(1)1985	8,1436 (A)						100 406	88	134 890	
1994-02-01	1984	12,25 (A)	3					145 000	479	180 445	
1995-01-10	(2)1985	8,25 (A)						50 015		66 068	
1995-01-29	(3)1985	8,05 (A)						49 998		66 291	
1995-05-24	1983	10,00 (A)						50 000		61 493	
1995-11-01	1977	9,00 (A)	87		8			43 800		48 715	
								832 219	1 028 336	1 027 857	

(1) Le taux effectif pour l'acheteur est 11,88% puisque les conditions de l'emprunt prévoient une valeur nominale de 63 000 000 \$ É.-U. à l'échéance pour un capital versé de 50 015 070 \$ É.-U.

(2) Le taux effectif pour l'acheteur est 11,93% puisque les conditions de l'emprunt prévoient une valeur nominale de 64 100 000 \$ É.-U. à l'échéance pour un capital versé de 49 998 000 \$ É.-U.

(3) Le taux effectif pour l'acheteur est 12,03% puisque les conditions de l'emprunt prévoient une valeur nominale de 122 000 000 \$ É.-U. à l'échéance pour un capital versé de 100 406 000 \$ É.-U.

OBLIGATIONS (suite)

(en milliers de dollars)

Date d'échéance	Année d'émission	Taux %	Notes					Valeur nominale		Fonds d'amortissement	Solde
			a	b	c	d	e	En monnaie étrangère	En équivalent canadien (1)		
Assumées											
Emprunts pour la construction du boulevard Métropolitain de Montréal											
1984 — 1987	1962	5,00						5 623	5 694	5 694	
Total des obligations en monnaie des États-Unis								2 058 892	2 397 402	15 436	2 381 966
Notes (taux):											
1 — 8% le 1973-11-15 et 8,25% le 1980-11-15											
2 — 8,125% le 1973-11-15 et 8,25% le 1985-11-15											
3 — 9,75% le 1974-11-15, 9,875% le 1980-01-03 et 10% le 1985-01-03											
4 — 8,25% le 1975-07-15 et 9,375% le 1980-07-15											
5 — 8,75% le 1975-07-15 et 9,375% le 1985-07-15											
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne											
D.M.											
1985 — 1987-07-01	1972	6,50 (A)	78		9			30 000	9 368	9 368	
1987-02-01	1977	7,50 (A)	82					150 000	63 211	63 211	
1987-06-01	1977	7,25 (A)	82					150 000	66 804	66 804	
1985 — 1990-05-01*	1978	6,00 (A)	85		10			150 000	81 655	81 655	
1991-04-15**	1983	7,50 (A)						200 000	101 120	101 120	
1991-09-01	1981	10,75 (A)						150 000	73 886	73 886	
1992-02-15	1982	10,125(A)						150 000	76 218	76 218	
1995-02-15	1985	7,625(A)						200 000	81 552	81 552	
								1 180 000	553 814	553 814	
* Un contrat d'échange de monnaie en date du 16 décembre 1983 est rattaché à cet emprunt pour 100 000 000 D.M. dont l'équivalent canadien à la date de réalisation est de 54 436 581 \$ pour un coût en monnaie du Canada lors du remboursement à l'échéance de 52 544 381 \$. L'équivalent canadien à la date du contrat d'échange est de 45 658 198 \$.											
** Un contrat d'échange de monnaie en date du 24 janvier 1985 est rattaché à cet emprunt dont l'équivalent canadien à la date de réalisation est de 101 119 714 \$ pour un coût en monnaie du Canada lors du remboursement à l'échéance de 84 352 595 \$. L'équivalent canadien à la date du contrat d'échange est de 83 978 800 \$.											
En monnaie de la France											
F.F.											
1985 — 1987-06-15*	1972	7,50 (A)	79		11			47 000	9 458	9 458	
* Un contrat d'échange de monnaie est rattaché à cet emprunt pour un coût en monnaie des États-Unis lors du remboursement à l'échéance de 6 012 335 \$ É.-U. Le contrat d'échange en date du 7 décembre 1982 couvrirait 74 000 000 F.F. dont l'équivalent en monnaie des États-Unis à cette date était de 10 825 836 \$ É.-U.											
En monnaie du Japon											
Yens											
1985 — 1990-05-23	1978	6,40	84		12			27 600 000	134 645	134 645	
1986 — 1990-01-30	1980	8,30	86		13			20 000 000	97 070	97 070	
1987 — 1993-07-27	1981	8,60	87		14			20 000 000	103 720	103 720	
1988 — 1992-08-27	1982	8,70	88		15			20 000 000	98 095	98 095	
								87 600 000	433 530	433 530	
En unités de compte européennes											
U.C.E.											
1985 — 1994-12-17	1979	9,25 (A)	85		16			35 000	70 408	70 408	
En monnaie de la Suisse											
F.S.											
1985 — 1992-03-11	1982	7,375(A)	88		17			100 000	65 385	65 385	
1985 — 1992-12-29	1982	5,75 (A)	87		17			100 000	60 761	60 761	
1986 — 1993-11-16	1983	5,625(A)	88		18			100 000	57 102	57 102	
								300 000	183 248	183 248	
En monnaie du Royaume-Uni											
L.S.											
1987-04-01	1982	15,50 (A)						35 000	76 755	76 755	
1989-08-15*	1982	14,50 (A)						30 000	64 203	64 203	
2020-03-15	1984	12,25 (A)						50 000	87 878	87 878	
								115 000	228 836	228 836	

* Un contrat d'échange de monnaie en date du 8 août 1983 est rattaché à cet emprunt en totalité pour un coût en monnaie des États-Unis lors du remboursement à l'échéance de 52 440 000 \$ É.-U., soit l'équivalent de cette monnaie à la date du contrat d'échange.

Date d'échéance	Année d'émission	Taux %	Notes a b c d e					Valeur nominale		Fonds d'amortissement	Solde
								En monnaie étrangère	En équivalent canadien (1)		
En monnaie des Pays-Bas							Florins				
1988-02-15*	1983	7,50 (A)					100 000	45 641		45 641	
En unités monétaires européennes							É.C.U.				
1989-03-10	1983	11,50 (A)					50 000	57 719		57 719	
								14 639 830	205 699	14 434 131	

* Un contrat d'échange de monnaie en date du 5 août 1983 est rattaché à cet emprunt en totalité pour un coût en monnaie du Canada lors du remboursement à l'échéance de 41 182 348 \$. L'intérêt annuel sur ce contrat d'échange est de 4 505 349 \$ en monnaie du Canada.

NOTES

(A) Intérêt annuel

a) Avec fonds d'amortissement

- 1) 1% du solde en cours.
85—92 — 1% du solde en cours commençant l'année indiquée, à la date anniversaire de l'émission.
- 2) 2% du solde en cours pour les 10 premières années et 1% jusqu'à l'échéance

3) Possibilités d'annuités d'amortissement jusqu'à concurrence d'une valeur nominale de 5 000 000 \$ É.-U. le 1^{er} février de chacune des années 1985 à 1989.

b) Rachetables par le Gouvernement par anticipation à compter de l'année indiquée, à des pourcentages variant de 100 @ 104 sur préavis de 30 jours à 3 mois.

c) Échangeables

	Le ou avant	Pour des obligations venant à échéance	Taux %
1 —	1985-10-22	1994-12-22	13,25 ou plus
2 —	1986-01-01	1993-04-01	17,25 ou plus
3 —	1986-03-23	1991-06-23	15,25 ou plus
4 —	1986-09-22	1997-03-22	16,50 ou plus
5 —	1986-01-01	1993-07-01	14,75

d) Encaissables par anticipation à 100 au gré du détenteur

- 1 — Le 1^{er} décembre 1978 ou à toutes dates de paiement
- 2 — Le 7 novembre 1987 sur préavis de 6 à 12 mois
- 3 — Le 7 novembre 1989 sur préavis de 6 à 12 mois
- 4 — Le 1^{er} novembre 1985 ou le 1^{er} novembre 1990 sur préavis de 6 à 12 mois
- 5 — Le 1^{er} novembre 1986 ou le 1^{er} novembre 1991 sur préavis de 6 à 12 mois
- 6 — Le 1^{er} novembre 1987 ou le 1^{er} novembre 1992 sur préavis de 6 à 12 mois
- 7 — Le 1^{er} février 1988 ou le 1^{er} février 1993 sur préavis de 6 à 12 mois
- 8 — Le 1^{er} novembre 1988 ou le 1^{er} novembre 1993 sur préavis de 6 à 12 mois
- 9 — Le 1^{er} février 1989 ou le 1^{er} février 1994 sur préavis de 6 à 12 mois
- 10 — Le 1^{er} novembre 1989 ou le 1^{er} novembre 1994 sur préavis de 6 à 12 mois
- 11 — Le 1^{er} février 1990 ou le 1^{er} février 1995 sur préavis de 6 à 12 mois
- 12 — Le 1^{er} février 1991 ou le 1^{er} février 1996 sur préavis de 6 à 12 mois
- 13 — Le 15 mars 1991 sur préavis entre le 15 juillet 1990 et le 15 octobre 1990
- 14 — Le 1^{er} février 1992 ou le 1^{er} février 1997 sur préavis de 6 à 12 mois
- 15 — Le 24 septembre 1991 sur préavis de 6 à 12 mois
- 16 — Le 15 novembre 1985 sur préavis de 6 à 12 mois
- 17 — Le 15 juillet 1985 si le coupon boni attaché

OBLIGATIONS (suite)
(en milliers de dollars)

NOTES (suite)

e) Échéant en série à raison de	
1 —	50 000 000 \$ par année de 1986 à 1988
2 —	2,75% par année
3 —	20% par année de 1991 à 1995
4 —	4% par année de 1981 à 1997 et 27 200 000 \$ le 1998-04-01
5 —	2,3% par année
6 —	6 000 000 \$ E.-U. par année
7 —	1 000 000 \$ E.-U. par année de 1961 à 1983
	2 000 000 \$ E.-U. par année de 1984 à 1985
	6 000 000 \$ E.-U. par année de 1986 à 1988
8 —	2 400 000 \$ E.-U. par année de 1978 à 1983
	1 800 000 \$ E.-U. par année de 1984 à 1989
9 — D.M.	10 000 000 par année de 1978 à 1987
10 — D.M.	25 000 000 par année de 1985 à 1990
11 — F.F.	9 000 000 par année de 1978 à 1980
	F.F. 12 000 000 par année de 1981 à 1983
	F.F. 15 000 000 par année de 1984 à 1986
	F.F. 17 000 000 en 1987
12 — Yens	2 400 000 000 par année de 1984 à 1989
13 — Yens	2 000 000 000 par année de 1986 à 1989
14 — Yens	1 600 000 000 par année de 1987 à 1992
15 — Yens	2 000 000 000 par année de 1988 à 1991
16 — U.C.E.	1 000 000 par année de 1980 à 1988
	U.C.E. 2 000 000 en 1989
	U.C.E. 5 000 000 en 1990
	U.C.E. 6 000 000 par année de 1991 à 1994
17 — F.S.	4 000 000 par année de 1985 à 1991
18 — F.S.	4 000 000 par année de 1986 à 1992

	Date d'échéance	Année d'émission	Taux %	Notes	Montant
NON NÉGOCIABLES					
En monnaie du Canada					
Gouvernement du Canada					
Aide à la croissance de l'emploi					
	Diverses dates				
	1991 — 1996	1971 — 1976	6,75 — 8,3919	a	222 916
Régime de pensions du Canada					
	Diverses dates				
	1987 — 2005	1967 — 1985	5,36 — 17,51	b	109 874
					<u>332 790</u>

REMBOURSABLES À DEMANDE

En monnaie du Canada

Obligations d'épargne du Québec

1988-06-01	1978	9,0 (A)	c	61 058
1989-06-01	1979	10,9 (A)	c	49 666
1993-06-01	1983	9,5 8,5 (A)	d	468 697
1994-06-01	1984	11,75 8,5 (A)	e	1 042 306
1995-06-01	1980	14,0 10,5 (A)	c	439 301
1996-06-01	1981	16,0 10,5 (A)	c	139 171
1997-06-01	1982	16,5 10,5 (A)	f	466 730
				<u>2 666 929</u>

(A) Intérêts payables annuellement.

- a) Obligations émises en vertu des A.C. 715-71, 3620-73, 3811-73 et 1002-77 pour des prêts du gouvernement du Canada au gouvernement du Québec dans le cadre du programme spécial fédéral-provincial destiné à stimuler la croissance de l'emploi. Le taux d'intérêt est fixé au moment de chaque émission. Ces obligations échoient vingt ans après leur émission mais elles sont rachetables par anticipation en tout temps, en totalité ou en partie, sur préavis de 30 jours.
- b) Obligations émises au fonds de placement du Régime de pensions du Canada en compensation de la cotisation de certains fonctionnaires fédéraux qui travaillent au Québec et qui contribuent au Régime de pensions du Canada plutôt qu'au Régime de rentes du Québec. Ces obligations, détenues par le Ministre des Finances du Canada, peuvent être rachetées à leur valeur nominale à six mois d'avis à la demande du fonds de placement du Régime de pensions du Canada.
- c) Rachetables au pair et sur demande, à toute banque.
Les taux d'intérêts sur les obligations d'épargne ont été fixés à compter du 1^{er} octobre 1981 à 19,5%, 1^{er} octobre 1982 à 16,5%, 1^{er} juin 1983 à 10,5%, 1^{er} juin 1984 à 11,75%, et du 1^{er} juin 1985 jusqu'à l'échéance à 10,5%.
- d) Le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne émises le 1^{er} juin 1983 est de 9,5% pour la première année, 11,75% du 1^{er} juin 1984 au 1^{er} juin 1985 et 8,5% jusqu'à l'échéance.
- e) Le taux d'intérêt sur les obligations émises le 1^{er} juin 1984 est de 11,75% pour la première année puis de 8,5% jusqu'à l'échéance.
- f) Le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne émises le 1^{er} juin 1982 est de 16,5% pour la première année, de 10,5% pour la deuxième année, de 11,75% pour la troisième année et 10,5% jusqu'à l'échéance.

FONDS D'AMORTISSEMENT

(en milliers de dollars)

Continuité

Solde au début		167 289
Plus:		
Versements du Fonds consolidé du revenu et revenu de placements		
Versements	44 888	
Escomptes sur achats et ventes	5 874	
Intérêts gagnés	19 291	
		<u>70 053 (1)</u>
		237 342
Moins:		
Obligations annulées au cours de l'année financière (voir page 5-32)	31 116	
Fonds utilisés pour remboursements d'emprunts spécifiques (voir page 5-42)	527	
		<u>31 643</u>
Solde à la fin		<u><u>205 699</u></u>

Situation au 31 mars 1985

Obligations		
Gouvernement du Québec		182 838 (2)
Garanties par le gouvernement du Québec		3 544 (2)
Autres valeurs		
Cité de St-Lambert 3,5% — 1985 — 1995-03-01		162
Encaisse		586
Intérêts courus		5 850
Comptes à recevoir		16
Certificats de dépôt		12 703
		<u>205 699</u>

(1) Voir le détail par fonds aux pages 5-43 et 5-44.

(2) Voir le détail aux pages 5-40 et 5-41.

FONDS D'AMORTISSEMENT (suite)

(en milliers de dollars)

OBLIGATIONS (détenues dans le fonds)	Taux %	Échéance	Valeur nominale	
			En monnaie étrangère	En monnaie du Canada
Gouvernement du Québec	5,5	1986-06-15		282
	5,5	1990-04-01		2 401
	6	1988-05-01		72
	6	1991-06-01		2 596
	6	1988-10-15		6
	6,4	1990-05-23	2 750 000 Yens (3)	13 416
	6,5	1991-10-01		1 359
	6,75	1991-08-01		1 395
	7	1988-05-01		583
	7	1989-04-15	1 252 É.-U. (1)	1 347
	7	1994-10-01		250
	7,5	1985-1987-06-15	9 760 F.F. (2)	1 964
	7,5	1988-01-15	289 É.-U. (1)	289
	7,5	1989-12-01		2 723
	7,875	1999-05-01	5 297 É.-U. (1)	5 693
	7,9	2003-04-01	99 É.-U. (1)	99
	8	1996-03-15		687
	8	1995-01-01		2 674
	8	1994-02-08		717
	8	1988-05-01		152
	8,375	1993-08-01		1 605
	8,5	1998-12-15		290
	8,625	1999-03-01		1 149
	8,75	1995-09-05		51
	9	1997-06-01	1 161 É.-U. (1)	1 182
	9	1995-11-01	2 389 É.-U. (1)	2 657
	9	1985-10-01		12
	9,2	2004-04-15	105 É.-U. (1)	102
	9,25	1991-08-01		50
	9,375	2001-03-01		1 049
	9,5	1995-12-02		200
	9,5	1995-10-01		77
	9,5	2001-06-15	1 881 É.-U. (1)	1 824
	9,5	2000-09-09		552
	9,75	1992-08-01		12 377
	9,75	1996-12-16		3 000

OBLIGATIONS (détenues dans le fonds) (suite)	Taux %	Échéance	Valeur nominale	
			En monnaie étrangère	En monnaie du Canada
Gouvernement du Québec	9,875	2000-05-15	4 956 É.-U. (1)	5 100
	9,875	2000-11-10		669
	10,25	1995-11-19		10
	10,25	2001-05-04		244
	10,375	1998-04-01		504
	10,375	1999-09-04		494
	10,5	2000-09-09		12 593
	10,6	1994-05-01		1 388
	10,7	1999-05-01		2 799
	10,75	1999-09-04		7 142
	12	1993-04-07		15 058
	12,25	1994-02-27		14 030
	12,5	1994-11-29		47
	12,75	1992-12-22		4 550
	12,75	2004-11-29		12 100
	13	2003-04-07		17 180
	13,25	2002-12-22		7 853
	13,25	1985-12-22		7 034
	13,75	1995-12-22		4 111
	13,75	1991-09-30		5 000
	16,5	1985-04-15		5
	17,25	1996-10-20		45
				<u>182 838</u>
Obligations garanties par le gouvernement du Québec:				
Hydro-Québec	9,75	2000-02-06		125
	10	1997-06-01		233
	10	2003-07-05		820
	10	2009-02-01	100 É.-U. (1)	116
	10,25	2003-05-15		1 000
	12,25	2006-02-06		500
	14,25	1994-06-18		750
				<u>3 544</u>

(1) En dollars des États-Unis.

(2) En francs français (F.F.).

(3) En yens japonais (Yens).

PROVENANCE ET UTILISATION DES FONDS D'AMORTISSEMENT

(en milliers de dollars)

Provenance des fonds

Du Fonds consolidé du revenu et revenu de placements		70 053(1)
Moins:		
Augmentation du compte à recevoir		<u>16</u>
		70 037
Moins:		
Augmentation des intérêts courus		<u>1 051</u>
		68 986
Valeurs échues ou vendues		<u>1 617 400</u>
		<u><u>1 686 386</u></u>

Utilisation des fonds

Achats d'obligations et de billets	1 686 489	
Plus:		
Fonds utilisés pour remboursement d'emprunts spécifiques	<u>527</u>	1 687 016
Moins:		
Diminution du solde de banque		<u>630</u>
		<u><u>1 686-386</u></u>

(1) Voir le «détail par fonds» aux pages 5-43 et 5-44.

(1) Détail par fonds

Date d'échéance	Année d'émission	Taux %	Revenu de placements	Versements	Total
En monnaie du Canada					
1985-08-01	1961	5,25	25	312	337
1986-02-01	1961	5,75	38	277	315
1986-06-15	1964	5,50	106	399	505
1986-12-01	1966	6,75	239	18	257
1987-04-01	1964	5,50-6,25	39	21	60
1987-12-15	1962	5,25		303	303
1988-01-15	1968	7,50		377	377
1988-10-15	1963	6,00	82	457	539
1989-01-15	1965	5,50	71	394	465
1989-11-15	1969	8,50	1		1
1989-12-01	1967	7,50	1	43	44
1990-04-01	1965	5,50	106	397	503
1990-10-15	1965	5,75	9	392	401
1991-06-01	1966	6,00		317	317
1991-06-01	1970	9,25	42	12	54
1991-08-01	1970	9,25	4	5	9
1991-08-01	1967	6,75	4	353	357
1991-10-01	1966	6,50		364	364
1992-04-01	1967	6,25	57	407	464
1992-06-01	1967	6,50	154	250	404
1992-08-01	1970	9,75	861	229	1 090
1992-08-01	1974	9,75	514	237	751
1992-08-01	1976	9,75	1 633	750	2 383
1992-10-01	1971	8,375	2 672	498	3 170
1993-04-07	1983	12,00	162	3 540	3 702
1993-08-01	1972	8,375		446	446
1993-09-15	1968	7,50	1	285	286
1994-02-08	1971	8,00		128	128
1994-02-08	1973	8,00	95	689	784
1994-10-01	1968	7,50	1 931	292	2 223
1994-10-01	1968	7,00		251	251
1995-01-01	1973	8,00		450	450
1995-09-05	1973	8,75	7	471	478
1995-10-01	1970	9,50		336	336
1995-11-19	1976	10,25	197	1 340	1 537
1995-11-19	1974	10,25		236	236
1995-11-19	1975	10,25	284	750	1 034
1995-12-02	1970	9,50	34	224	258
1995-12-02	1975	9,50	505	400	905
1996-03-15	1972	8,00		432	432
1996-12-15	1971	7,75	12 129	342	12 471
1998-12-15	1973	8,50	60	455	515
1999-03-01	1974	8,625		432	432
1999-09-04	1974	10,375		21	21
1999-09-04	1974	10,75	188	344	532
1999-09-04	1974	10,75	335	350	685
1999-09-04	1975	10,75	56	692	748
1999-09-04	1976	10,75	65	807	872
2000-09-09	1975	9,50	1	13	14
2000-09-09	1975	10,50	44	550	594
2000-11-10	1975	9,875		8	8
2000-11-10	1976	9,875		4	4
2001-03-01	1976	9,375		15	15
2001-05-04	1976	10,25	113	1 069	1 182
2001-05-04	1976	10,25		1 018	1 018
2003-04-07	1983	13,00	35	1 060	1 095
2003-04-07	1984	13,00	155	1 860	2 015
2003-04-07	1984	13,00	212	1 500	1 712
			23 267	27 622	50 889

FONDS D'AMORTISSEMENT (suite)

(en milliers de dollars)

(1) Détail par fonds (suite)

Date d'échéance	Année d'émission	Taux %	Revenu de placements	Versements	Total
En monnaie des États-Unis					
1989-04-15	1968	7,00	16	544	560
1993-11-15	1973	8,00, 8,25	437	20	457
1993-11-15	1973	8,125, 8,25	807	198	1 005
1995-07-15	1975	8,25, 9,375	6	13	19
1995-07-15	1975	8,75, 9,375	139	213	352
1997-03-01	1967	5,875	1	506	507
1997-06-01	1971	9,00	24	798	822
1999-05-01	1969	7,875	7	408	415
2000-05-15	1975	9,875	22	1 129	1 151
2001-06-15	1976	9,50	1	1 145	1 146
2003-04-01	1973	7,90	98	1 375	1 473
2004-04-15	1974	9,20	71	1 656	1 727
2013-01-10	1983	13,00	180	2 632	2 812
1994-02-01	1984	12,25 (A)	89	6 629	6 718
			1 898	17 266	19 164
			25 165	44 888	70 053
Moins:					
Contribution au Fonds consolidé du revenu pour le remboursement d'emprunt					527
					69 526

**Répartition des valeurs détenues par fiduciaire
dans les fonds d'amortissement au 31 mars 1985**

	Valeur au pair	Équivalent canadien
Fiducie du Québec		152 708
Bank of Montreal New-York	14 751 \$ É.-U.	15 348
Crédit Lyonnais Luxembourg	9 760 F.F.	1 964
Bank of Tokyo Japon	2 750 000 Yens	13 416
Bank of Montreal Londres	2 678 \$ É.-U.	2 946
Banque Nationale du Canada		12 703
		199 085 (*)

(*) Excluant un billet au montant de 161 728 \$ de la cité de St-Lambert détenu par le ministère des Finances.

AUTRES EMPRUNTS

(en milliers de dollars)

Sommaire

Emprunts		1 800 999
Moins:		
Fonds d'amortissement		<u>17 281</u>
		<u>1 783 718</u>

Continuité

Solde au début		1 692 463 (1)
Plus:		
Emprunts effectués (voir page 3-4)		<u>134 991</u>
		<u>1 827 454</u>
Moins:		
Emprunts remboursés (voir page 3-6)		<u>26 455</u>
Solde à la fin		<u>1 800 999</u>

Détail

En monnaie du Canada		
Gouvernement du Canada		
Zones spéciales		121 443
Institutions universitaires (assumées)		41 191
Emprunts à fort taux d'escompte		35 981
Office des autoroutes du Québec		<u>31 250</u>
		<u>229 865</u>
En monnaie des États-Unis	<u>\$ É.-U.</u>	
Euro-dollars	<u>1 147 000</u>	<u>1 305 063</u>
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne	<u>D.M.</u>	
	<u>150 000</u>	<u>76 921 (2)</u>
En monnaie du Royaume-Uni	<u>L.S.</u>	
	<u>25 000</u>	<u>55 545 (2)</u>
En monnaie du Japon	<u>Yen</u>	
	<u>25 000 000</u>	<u>133 605 (2)</u>
		<u>1 800 999</u>

(1) Y compris en emprunts assumés 41 708 657 \$ au début et 41 190 641 \$ à la fin.

(2) Équivalent canadien aux dates de réalisation.

AUTRES EMPRUNTS (suite)

(en milliers de dollars)

Date d'échéance	Année d'émission	Taux %	Notes	Montant	Total	Fonds d'amortissement	Solde
En monnaie du Canada							
Gouvernement du Canada							
Zones spéciales							
Projets terminés							
1985 — 2009-04-01	1972 — 1979	(divers taux)	(a)		121 443		121 443
Institutions universitaires (assumées)							
Société centrale d'hypothèque et de logement							
1985 — 2017-03-01	1960	5,125-5,75		38 391			
Université Concordia							
1990 — 1994-03-01	1964	8		2 800	41 191		41 191
Emprunts escomptés							
1988 — 1992-06-14	1982	8,50 (A)	(f)		35 981		35 981
Office des autoroutes du Québec							
1985 — 1989-07-15	1982	5,75			31 250	17 281 (i)	13 969
					229 865		212 584
						17 281	
En monnaie des États-Unis							
Aux États-Unis							
1986-06-30	1983	11,25	2 000	2 461			
1988-08-03	1983	12,20	2 000	2 470			
1988-08-18	1983	12,625	2 000	2 466			
1988-09-15	1983	12,375	1 000	1 231	8 628		8 628
				7 000			
En Europe							
1991 — 1993-12-13	1981	9,3125	(b) 150 000	177 480			
1991 — 1994-12-13	1977	9,6875	(b) 300 000	314 640			
1991 — 1994-12-13	1978	9,6875	(b) 100 000	117 427			
1991 — 1994-12-13	1980	9,50	(b) 300 000	344 790			
1985 — 1993-11-02	1978	9,75 (A)	(c) 95 000	110 700			
1989 — 1994-06-15	1979	9,75 (A)	(d) 70 000	82 053			
1989 — 1994-08-09	1979	9,85 (A)	(e) 75 000	87 844			
1987 — 1993-11-13	1983	(1)	(g),(h) 50 000	61 501	1 296 435		1 296 435
				1 147 000	1 305 063		1 305 063
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne							
1992-02-17							
1982	10,65 (A)		D.M. 150 000		76 921		76 921
En monnaie du Royaume-Uni							
1992-07-09							
1982	15		L.S. 25 000		55 545		55 545
En monnaie du Japon							
1989 — 1994-07-27							
1984	8,10		Yens 10 000 000		53 757		53 757
1990 — 1995-02-28	1985	7,60	15 000 000		79 848		79 848
			25 000 000		133 605		133 605
					1 800 999	17 281	1 783 718

(1) Taux du LIBOR plus 0,475%.

(A) Taux annuel.

(a) Ce montant comprend le principal et l'intérêt couru capitalisé sur les avances progressives pour les projets terminés au 1er avril 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978 et 1979 en vertu de l'entente Canada-Québec sur les zones spéciales.

(b) Emprunt contracté de banques européennes en 1977, en monnaie des États-Unis, pour un montant de 300 000 000 \$ équivalent canadien 314 640 000 \$ échéant de 1979 à 1984 aux taux du LIBOR plus 1,125% substitué en 1978 pour un montant de 500 000 000 \$ dont 300 000 000 \$ É.-U. par substitution et 100 000 000 \$ É.-U. encaissés, équivalent canadien 117 427 000 \$, échéant de 1984 à 1988 au taux du LIBOR plus 0,625% pour les 2 premières années et de 0,75 de 1% pour les années subséquentes. Substitué en 1980 pour un montant de 1 000 000 000 \$ dont 400 000 000 \$ É.-U. par substitution et 300 000 000 \$ É.-U. équivalent canadien 344 790 000 \$ et 150 000 000 \$ É.-U. équivalent canadien 177 480 000 \$ encaissés en 1981 échéant à raison de 10% en 1986, 15% en 1987, 20% en 1988, 25% en 1989 et 30% en 1990 au taux du LIBOR plus 0,375% jusqu'au 21 novembre 1984 et 0,5 pour les années subséquentes. Substitué à nouveau en 1984 pour un montant de 1 000 000 000 \$ dont 850 000 000 \$ par substitution, échéant à raison de 25% en 1991, 35% en 1992 et 40% en 1993 au taux du LIBOR plus 0,25 du 13 décembre 1984 au 12 décembre 1986 et ,375 pour les années subséquentes.

(c) Emprunt contracté de banques européennes en 1978, en monnaie des États-Unis, échéant à raison de 5% de 1984 à 1987, 10% de 1988 à 1992 et 30% en 1993.

(d) Emprunt contracté de banques européennes en 1979, en monnaie des États-Unis, échéant à raison de 6 300 000 \$ É.-U. à tous les 6 mois du 15 juin 1989 au 15 décembre 1993 et 7 000 000 \$ le 15 juin 1994.

(e) Emprunt contracté de banques européennes en 1979, en monnaie des États-Unis, échéant à raison de 6 750 000 \$ É.-U. tous les 6 mois du 9 août 1989 au 9 février 1994 et 7 500 000 \$ le 9 août 1994.

(f) Emprunt de 50 000 000 \$ à 8,5%, vendu le 14 juin 1982 à 66,809 pour 33 404 000 \$ donnant un rendement de 16,2888%. L'escompte est ajouté à la date d'anniversaire de l'emprunt jusqu'à l'échéance.

(g) Échéant en 14 remboursements semestriels égaux à compter du 13 mai 1987.

(h) Un contrat d'échange de monnaie prévoit les paiements d'intérêt et les remboursements en dollars canadiens. Ce contrat d'échange concerne 47 743 902 \$ É.-U. dont l'équivalent canadien à la date de réalisation est de 58 725 000 \$ pour un coût en monnaie du Canada lors du remboursement de 60 000 000 \$.

(i) Montant viré de l'emprunt de l'Office des autoroutes du Québec en monnaie des États-Unis, après avoir remboursé le montant à échéance. Y compris 16 669 720 \$ viré le 1^{er} décembre 1984 du fonds d'amortissement sur le billet en monnaie des États-Unis à titre de l'excédent de la dette à rembourser.

**ÉCHÉANCIER SOMMAIRE DES OBLIGATIONS ET AUTRES EMPRUNTS
MOINS LES FONDS D'AMORTISSEMENT**
Au 31 mars 1985

(en milliers de dollars)

Échéance	En monnaie du Canada	En monnaie des États-Unis (1)	En monnaie de la République fédérale d'Allemagne (1)	En monnaie du Japon (1)	En monnaie du Royaume-Uni (1)	En unités de compte européennes (U.C.E.) (1)	En monnaie de la Suisse (1)	En monnaie de la France (1)	En monnaie des Pays-Bas (1)	En unités monétaires européennes (E.C.U.) (1)	Total
1985-1986	931 283	46 392	16 732	21 415		2 012	5 045	3 019			1 025 898
1986-1987	636 366	38 658	79 943	21 415		2 012	7 329	3 019			788 742
1987-1988	866 100	44 992	83 535	29 713	76 755	2 012	7 329	3 420	45 641		1 159 497
1988-1989	881 850	48 881	13 609	39 522		2 012	7 329			57 719	1 050 922
1989-1990	822 553	349 957	13 609	88 057	64 203	4 023	7 329				1 349 731
1985 — 1990	4 138 152	528 880	207 428	200 122	140 958	12 071	34 361	9 458	45 641	57 719	5 374 790
1990 — 1995	4 836 936	2 217 260	423 307	367 013	55 545	58 337	148 887				8 107 285
1995 — 2000	2 981 969	308 726									3 290 695
2000 — 2005	1 683 883	354 771									2 038 654
2005 — 2010	29 819	7 906									37 725
2010 et plus	11 055	269 486			87 878						368 419
	<u>13 681 814</u>	<u>3 687 029</u>	<u>630 735</u>	<u>567 135</u>	<u>284 381</u>	<u>70 408</u>	<u>183 248</u>	<u>9 458</u>	<u>45 641</u>	<u>57 719</u>	<u>19 217 568</u>

NOTE: Cet échéancier est établi en tenant compte des dates d'options de rachat au gré du détenteur et non au gré du Gouvernement et d'une prévision de remboursement avant échéance des obligations remboursables à demande, dont 400,0M \$ (millions de dollars) en 1985-1986, 340,0M \$ en 1986-1987, 289,0M \$ en 1987-1988, 277,6M \$ en 1988-1989 et 226,1M \$ en 1989-1990.

De plus, il tient compte des dates les plus éloignées dans le cas des options d'échange.

Par ailleurs, les contributions futures aux fonds d'amortissement ont été considérées comme remboursements d'emprunts dans l'année où elles seront versées, diminuant ainsi le solde à rembourser lors de l'échéance.

(1) En équivalent canadien de la valeur de réalisation ou de la valeur nominale aux dates de réalisation des emprunts et d'acceptation des dettes assumées.

FONDS D'AMORTISSEMENT — OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

(en milliers de dollars)

Continuité

Solde au début		30 558
Plus:		
Versements du Fonds consolidé du revenu et revenu de placements		
Versements	1 250	
Escomptes sur achats	823	
Intérêts gagnés	2 733	4 806
		<u>35 364</u>
Moins:		
Obligations annulées	1 250	
Vente d'obligations	16 833	18 083
Solde à la fin		<u><u>17 281</u></u>

Situation au 31 mars 1985

Obligations(*)	
Gouvernement du Québec	8 509 (1)
Office des autoroutes du Québec	7 220 (1)
Hydro-Québec	1 176 (1)
Autres valeurs	
Encaisse	51
Intérêts courus	325
	<u>17 281</u>

(*) Voir détail à la page 5-48.

(1) Le gardien de ces obligations est la Fiducie du Québec (Montréal).

FONDS D'AMORTISSEMENT — OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

(en milliers de dollars)

OBLIGATIONS (détenues dans le fonds)	Taux %	Échéance	Valeur nominale	
			En monnaie étrangère	En monnaie du Canada
Gouvernement du Québec	5,25	1987-12-15		60
	7,50	1988-01-15		412
	5,75	1990-10-15		1 421
	6,25	1992-04-01		2 303
	6,50	1992-06-01		1 412
	9,75	1992-08-01		310
	7,50	1993-09-15		1 305
	9,50	1995-12-02		660
	16,50	1996-06-18		626
				<u>8 509</u>
Office des autoroutes du Québec	5,75	1989-07-15		<u>7 220</u>
Obligations garanties par le Gouvernement du Québec Hydro-Québec	5,50	1985-11-01		379
	5,25	1986-06-01		77
	15,75	1996-07-09		720
				<u>1 176</u>

PASSIFS ÉVENTUELS

EMPRUNTS GARANTIS

(en milliers de dollars)

Sommaire

Détail page	1985	1984
ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
5-48 Commission municipale du Québec	50 215	53 184
5-48 Hydro-Québec	19 873 434 (2),(3)	18 708 213
5-00 Madelipêche Inc.	1 491	
5-53 Office du crédit agricole du Québec	14 000	14 000
5-54 Régie de l'assurance-dépôts du Québec	10 400	3 300
5-54 Régie de l'assurance-maladie du Québec	17 359	17 605
5-55 Régie des installations olympiques	667 159 (2)	658 540
5-56 Sidbec	578 883	348 350
5-56 Société de développement de la Baie James	12 600	7 800
5-57 Société de développement industriel du Québec	51 800	56 600
5-57 Société d'habitation du Québec		63 424
5-57 Société du Palais des congrès de Montréal	86 500 (2)	30 000
5-00 Société générale de financement du Québec	30 074 (5)	
5-58 Société nationale de l'amiante	23 500	23 500
5-58 Société québécoise d'assainissement des eaux	42 014 (2)	6 262 (1)
	<u>21 459 429</u>	<u>19 990 778 (1)</u>
MUNICIPALITÉ, PARTICULIERS ET SOCIÉTÉS		
5-58 Ville de Longueuil (Cité de Jacques-Cartier)	1 247	1 431
5-58 Agriculteurs	8 306	14 284
5-59 Éditeurs et libraires	325	370
5-59 Étudiants	638 221 (4)	530 720
5-59 Fonds des personnes incarcérées des établissements de détention	688	355
5-60 Producteurs agricoles et propriétaires forestiers	966	1 190
5-61 Sociétés coopératives agricoles et corporations exerçant des activités similaires	1 285	1 367
5-62 Usines laitières régionales	1 520	4 180
	<u>652 558</u>	<u>553 897</u>
	<u>22 111 987</u>	<u>20 544 675 (1)</u>

(1) Montant redressé pour fins de comparaison.

(2) Les emprunts en monnaie étrangère apparaissent en équivalent canadien de la valeur nominale au taux de change en vigueur au 31 mars 1985 aux taux de conversion suivants exprimés en dollar(s) canadien(s):

En monnaie des États-Unis, dollar É.-U.	= 1,367
En monnaie du Japon, yen	= 0,005447
En monnaie des Pays-Bas, florin néerlandais	= 0,3934
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne, deutsche mark	= 0,4442
En monnaie du Royaume-Uni, livre sterling	= 1,6958
En monnaie de la Suisse, franc suisse	= 0,5258
En unités monétaires européennes, E.C.U. (European Currency Unit)	= 0,994319

(3) Y compris 4 719 699 \$ pour les obligations d'Hydro-Québec détenues par le gouvernement du Québec aux fonds d'amortissement (voir pages 5-41 et 5-48).

(4) Les intérêts sur ces prêts sont payés par le gouvernement du Québec tant que l'emprunteur est étudiant.

(5) Emprunt effectué par la Société Québécoise d'Aluminium Inc., filiale de la Société générale de financement du Québec.

ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Commission municipale du Québec

L.R.Q., c. D-7

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Loi sur les dettes et les emprunts municipaux et scolaires Obligations émises par la Commission municipale du Québec à l'Office du développement municipal et des prêts aux municipalités, Ottawa, en vue de consentir des prêts aux municipalités.		
Solde au 31 mars	50 215 *	53 184

Les sommes dues par la Commission municipale du Québec à l'Office du développement municipal et des prêts aux municipalités, Ottawa, de même que les obligations des municipalités détenues par la Commission en contrepartie ne font pas partie de l'actif et du passif du Gouvernement. En effet, il s'agit plutôt d'une dette de la Commission garantie par le Gouvernement sur autorisation du Lieutenant-gouverneur en conseil (A.C. 2206-64).

* Détail

Montréal métropolitain: 26 495

Anjou, 46; Beaconsfield, 12; Blainville, 486; Boisbriand, 556; Boucherville, 506; Brossard, 16; Chambly, 53; Châteauguay, 132; Côte-St-Luc, 570; Dollard-Des-Ormeaux, 40; Donon, 13; Dorval, 329; Greenfield-Park, 31; Île-Perrot, 62; Lachenaie, 21; Lachine, 45; L'Assomption, 229; Laval, 552; L'Épiphanie, 6; Longueuil, 1 373; Mascouche, 127; McMasterville, 45; Mercier, 25; Montréal, 16 869; Montréal-Est, 92; Montréal-Ouest, 3; Mont-Royal, 24; Mont-St-Hilaire, 45; Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, 64; Otterburn-Park, 45; Outremont, 38; Pierrefonds, 268; Pincoirt, 138; Pointe-Claire, 353; Repentigny, 28; Rosemère, 275; St-Basile-le-Grand, 171; St-Bruno-de-Montarville, 160; Ste-Catherine, 52; St-Constant, 3; St-Eustache, 79; St-Hubert, 211; St-Lambert, 27; St-Laurent, 420; St-Léonard, 19; Ste-Thérèse, 535; Terrasse-Vaudreuil, 128; Terrebonne, 340; Varennes, 1; Verdun, 614; Westmount, 218.

Québec métropolitain: 6 231

Ancienne-Lorette, 112; Beauport, 986; Charlesbourg, 1 203; Charny, 746; Lévis, 285; Loretteville, 23; Québec, 1 354; Ste-Brigitte-de-Laval, 110; St-Félix-du-Cap-Rouge, 221; Ste-Foy, 208; St-Jean-de-Boischatel, 58; St-Romuald, 5; Sillery, 292; Val Béclair, 628.

Diverses circonscriptions électorales: 17 489

Abitibi-Est, 111; Abitibi-Ouest, 109; Argenteuil, 105; Arthabaska, 192; Beauce-Nord, 537; Beauce-Sud, 15; Beauharnois, 41; Bellechasse, 1 126; Berthier, 29; Bonaventure, 805; Brôme-Missisquoi, 303; Champlain, 354; Charlevoix, 1 217; Chauveau, 199; Chicoutimi, 141; Drummond, 82; Dubuc, 350; Duplessis, 215; Gaspé, 642; Gatineau, 56; Hull, 354; Huntingdon, 86; Iberville, 54; Îles-de-la-Madeleine, 289; Johnson, 260; Joliette, 34; Jonquière, 75; Kamouraska-Témiscouata, 128; Labelle, 438; Lac-St-Jean, 76; Laprairie, 3; Laviolette, 229; Lotbinière, 619; Maskinongé, 123; Matane, 125; Matapédia, 16; Mégantic-Compton, 34; Montmagny-L'Islet, 182; Nicolet, 24; Orford, 310; Papineau, 672; Pontiac, 74; Portneuf, 91; Prévost, 264; Richelieu, 472; Richmond, 187; Rimouski, 354; Rivière-du-Loup, 186; Roberval, 241; Rousseau, 219; Rouyn-Noranda-Témiscamingue, 379; Saguenay, 571; St-Hyacinthe, 54; St-Jean, 413; St-Maurice, 565; Shefford, 348; Sherbrooke, 1 664; Trois-Rivières, 157; Ungava, 31; Vaudreuil-Soulanges, 142; Verchères, 317.

Hydro-Québec

Sommaire des emprunts garantis

(en milliers de dollars)

	1985		1984	
	Valeur nominale en monnaie étrangère (en milliers)	Montant en équivalent canadien	Valeur nominale en monnaie étrangère (en milliers)	Montant en équivalent canadien
Obligations négociables				
En monnaie du Canada		6 929 339		6 155 852
En monnaie des États-Unis	7 334 242 \$ É.-U.	10 025 909	7 656 521 \$ É.-U.	9 773 549
En monnaie de la Suisse	1 736 665 F.S.	913 138	1 448 165 F.S.	859 196
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne	1 346 000 D.M.	597 893	1 194 500 D.M.	587 813
En monnaie du Royaume-Uni	150 000 L.S.	254 370	150 000 L.S.	275 250
En monnaie du Japon	32 000 000 Yens	174 304	20 000 000 Yens	113 600
En unités monétaires européennes	90 000 E.C.U.	89 489	90 000 E.C.U.	99 335
En monnaie des Pays-Bas	150 000 Florins	59 010	150 000 Florins	65 385
		19 043 452		17 929 980
Autres emprunts		895 607		841 219
Total avant fonds d'amortissement		19 939 059		18 771 199
Moins fonds d'amortissement		65 625		62 986
Total		19 873 434		18 708 213

Obligations négociables

(en milliers de dollars)

Date d'échéance	Date d'émission	Décret ou A.C.	Taux %	Série	Montant
En monnaie du Canada					
1985-11-01	1961-11-01	1974-61	5 ¹ / ₂	AC	19 866
1986-06-01	1963-06-01	746-63	5 ¹ / ₄	AM	26 464
1994-03-01	1964-03-01	271-64	5 ¹ / ₂	AN	1 103
1988-06-01	1964-12-01	2122-64	5 ¹ / ₂	AQ	33 404
1987-02-15	1965-02-15	177-65	5 ¹ / ₂	AR	6 445
1995-02-15	1965-02-15	177-65	5	AR	30 211
1991-02-01	1966-02-01	40-66	6	AU	30 394
1990-07-15	1966-07-15	1060-66	6	AW	25 267
1990-02-01	1967-02-01	42-67	6 ¹ / ₂	AZ	23 577
1994-10-01	1967-10-01	2374-67	6	BC	22 006
1994-10-01	1967-10-01	2374-67	7	BC	10 877
1994-10-01	1968-05-15	1323-68	7	BE	23 200
1990-03-15	1969-03-15	582-69	7 ³ / ₄	BH	203
1992-10-01	1969-10-01	3430-69	8 ¹ / ₂	BK	22 165
1990-02-01	1970-02-01	293-70	9 ¹ / ₂	BM	5 221
1990-12-15	1970-06-15	2452-70	9 ¹ / ₂	BO	23 225
1996-04-15	1971-04-15	1448-71	7 ³ / ₄	BT	40 000
1996-07-29	1971-07-29	2385-71	8 ³ / ₄	BU	42 672
1997-05-01	1972-05-01	1105-72	8 ¹ / ₄	BY	41 203
1993-12-15	1972-06-15	1765-72	8 ¹ / ₄	BZ	51 575
1997-09-15	1972-09-15	2439-72	8 ³ / ₈	CA	47 070
1996-11-08	1972-11-08	3087-72	8 ¹ / ₄	CB	50 000
1998-02-21	1973-02-21	332-73	8	CD	50 000
1998-07-10	1973-07-10	2263-73	8 ¹ / ₄	CE	55 000
1998-10-15	1973-10-15	3465-73	8 ¹ / ₄	CG	50 000
1998-12-03	1973-12-03	4019-73	8 ¹ / ₂	CH	50 000
1999-04-01	1974-04-01	1211-74	9	CK	60 000
1996-07-03	1974-07-03	4481-74	9 ⁷ / ₈	CL	80 000
2000-02-06	1975-02-06	150-75	9 ³ / ₄	CR	100 000
2000-02-06	1977-08-06	2405-77	9 ³ / ₄	CRA	125 000
2000-06-16	1975-06-16	2103-75	10	CS	80 000
1997-09-01	1975-09-01	3840-75	10 ¹ / ₄	CU	65 000
1996-05-01	1976-05-01	458-76	10 ³ / ₄	CY	23 342
2001-10-21	1976-10-21	3495-76	10	DA	120 000
1997-06-01	1977-06-01	1571-77	10	DD	100 000
2003-05-15	1978-05-15	1332-78	10 ¹ / ₄	DG	120 000
2003-05-15	1979-05-15	1200-79	10 ¹ / ₄	DGA	140 000
2003-05-15	1979-07-24	1932-79	10 ¹ / ₄	DGB	150 000
2003-07-05	1978-07-05	1879-78	10	DH	125 000
2003-07-05	1978-08-30	2557-78	10	DHA	125 000
1989-03-27	1979-03-27	702-79	10,4	DM	15 000
2004-03-27	1979-03-27	702-79	10 ³ / ₄	DM	135 000
2004-03-27	1979-12-20	3284-79	10 ³ / ₄	DMA	135 000
1989-05-15	1979-05-15	1200-79	10	DO	10 000
2004-10-15	1979-10-15	2643-79	11	DR	150 000
2004-10-15	1979-11-15	2989-79	11	DRA	200 000
1990-04-09	1980-04-09	947-80	Flottant	DU	75 000
1985-04-15	1980-04-15	946-80	14	DV	160 000
1986-05-06	1980-05-06	1200-80	14	DW	200 000
2005-07-15	1980-07-15	2105-80	11 ³ / ₄	DZ	200 000
2005-09-30	1980-09-30	2839-80	13 ¹ / ₄	EA	185 000
1987-09-29	1980-09-29	2963-80	13	EB	100 000
1990-12-14	1980-12-14	3776-80	13 ¹ / ₄	ED	85 000
1991-09-24	1981-03-24	705-81	13 ¹ / ₂	EF	52 118
1996-07-09	1981-07-09	1669-81	15 ³ / ₄	EH	158 446
1996-09-16	1981-09-16	2449-81	17 ¹ / ₂	EL	127 762
1986-11-24	1981-11-24	3019-81	17 ¹ / ₂	EN	130 000
1987-12-09	1981-12-09	3290-81	15	EP	75 000
1987-01-21	1982-01-21	40-82	16 ¹ / ₈	ER	100 000
1989-03-15	1982-03-15	585-82	16 ¹ / ₂	ET	50 000
1989-05-15	1982-05-15	1069-82	16 ¹ / ₂	EU	50 000
1993-02-20	1982-08-20	1741-82	16,9	EX	100 000
1987-09-15	1982-09-15	2006-82	15 ¹ / ₄	EZ	154 000
2002-09-15	1982-09-15	2006-82	15 ³ / ₄	EZ	46 000
1987-10-13	1982-10-13	2264-82	15	FB	100 000
1992-11-15	1982-11-15	2435-82	14	FC	60 000
1992-12-15	1982-12-15	2990-82	9 ¹ / ₂	FE	41 751
1993-02-10	1983-02-10	110-83	12	FF	98 000
2003-02-10	1983-02-10	110-83	13	FF	67 000
1993-02-10	1983-04-13	595-83	12	FF	50 000
1993-09-29	1983-09-29	1855-83	12 ³ / ₄	FJ	79 772
2005-09-30	1983-09-30	1844-83	13 ¹ / ₄	EA-1	125 000
1988-09-30			11 ³ / ₄	FI	103 000
1993-09-30			12 ¹ / ₂	FI	67 000
1988-03-15	1983-12-15	2512-83	11,15	FK	50 000
1993-09-30	1984-02-15	284-84	12 ¹ / ₂	FIA	50 000
1989-03-16	1984-03-16	529-84	Flottant	FN	125 000
2005-09-30	1984-03-30	654-84	13 ¹ / ₄	EA-2	50 000
2005-09-30	1984-03-30	655-84	13 ¹ / ₄	EA-3	50 000
2005-09-30	1984-03-30	939-84	13 ¹ / ₄	EA-4	50 000
1994-05-15	1984-05-15	1106-84	13	FO	75 000
1991-07-05	1984-07-05	1266-84	14	FP	75 000
1989-08-16	1984-08-16	1701-84	13 ⁷ / ₈	FQ	80 000
1994-08-16	1984-08-16	1701-84	14 ¹ / ₄	FQ	115 000
1994-10-15	1984-10-15	2127-84	13	FR	110 000

5-52

Hydro-Québec (suite)
L.R.Q., c. H-5, aa. 27 et 28

Obligations négociables

(en milliers de dollars)

Date d'échéance	Date d'émission	Décret ou A.C.	Taux %	Série	Montant
En monnaie du Canada					
1991-01-03	1985-01-03	2731-84	12 ³ / ₈	FS	50 000
1997-06-01	1985-01-15	2732-84	10	DD-1	100 000
1990-02-06	1985-02-06	126-85	11	FT	117 000
2006-02-06	1985-02-06	126-85	12 ¹ / ₄	FT	153 000
					<u>6 929 339</u>

Hydro-Québec (suite)
L.R.Q., c. H-5, aa. 27 et 28

Obligations négociables (suite)

(en milliers de dollars)

Date d'échéance	Date d'émission	Décrot ou A.C.	Taux %	Série	Valeur nominale (*) (en milliers)	Montant en équivalent canadien
En monnaie des États-Unis					\$ É.-U.	
1988-02-15	1963-02-15	205-63	5	AG	134 664	184 086
1994-04-01	1964-04-01	334-63				
1989-11-16	1964-04-01	661-64	4 ¹ / ₂	AO	50 000	68 350
1985-06-15	1964-11-16	1926-64	4 ³ / ₄	AP	30 900	42 240
1987-01-01	1965-06-15	1167-65	4 ⁵ / ₈	AS	35 590	48 652
1992-04-15	1966-01-01	2226-65	5 ¹ / ₄	AT	34 300	46 888
1991-09-15	1966-04-26	653-66	5 ³ / ₈	AV	40 765	55 726
1993-01-01	1966-09-23	1490-66	6 ¹ / ₄	AX	24 829	33 941
1993-06-01	1967-01-01	2397-66	6 ¹ / ₄	AY	38 889	53 161
1992-09-15	1967-06-01	1466-67	6 ¹ / ₄	BA	34 129	46 654
1989-01-15	1967-09-15	2479-67	6 ¹ / ₂	BB	33 380	45 630
1986-08-01	1968-01-15	1-68	6 ⁷ / ₈	BD	43 838	59 927
1991-11-01	1968-08-01	2206-68	7 ³ / ₄	BF	19 029	26 013
1999-07-15	1968-11-01	3466-68	7 ¹ / ₄	BG	35 183	48 095
1995-12-15	1969-07-15	2080-69	8 ³ / ₄	BI	37 484	51 241
1995-03-15	1969-12-15	3820-69	9 ³ / ₄	BL	39 296	53 718
1997-08-15	1970-03-15	772-70	9 ¹ / ₄	BN	46 636	63 751
1985-10-01	1970-08-15	2990-70	9 ¹ / ₂	BP	59 248	80 992
1999-01-01	1970-10-01	3632-70	9 ¹ / ₄	BQ	1 200	1 640
1986-03-15	1971-01-01	4598-70	8 ³ / ₄	BR	58 048	79 352
2001-10-01	1971-03-15	780-71	8 ¹ / ₄	BS	4 600	6 288
1986-11-15	1971-10-01	3217-71	8 ¹ / ₂	BV	59 113	80 807
2002-02-01	1971-11-15	3729-71	8 ¹ / ₂	BW	9 000	12 303
2003-01-01	1972-02-01	271-72	7 ⁷ / ₈	BX	80 661	110 264
2003-08-01	1973-01-01	3635-72	7 ¹ / ₂	CC	99 519	136 042
2004-01-01	1973-08-01	2783-73	8 ¹ / ₂	CF	82 180	112 340
1989-02-01	1974-01-01	4411-73	8 ¹ / ₄	CI	103 669	141 716
1999-08-01	1974-02-01	383-74	8 ¹ / ₂	CJ	19 000	25 973
2005-01-15	1974-08-01	2523-74	10,7	CM	23 191	31 702
2005-08-01	1975-01-15	28-75	10 ¹ / ₄	CQ	179 437	245 290
2005-11-15	1975-08-01	3435-75	9 ³ / ₄	CT	179 783	245 763
1996-02-15	1975-11-15	5038-75	10	CW	223 488	305 508
2006-09-15	1976-02-15	371-76	10 ¹ / ₄	CX	667 000	911 789
1986-11-01	1976-09-15	3188-76	8,6	CZ	227 431	310 898
1996-12-15	1976-11-01	3695-76	8 ¹ / ₂	DB	125 000	170 875
1992-08-01	1976-11-18	3901-76	8 ³ / ₄	DC	33 350	45 589
1997-09-01	1977-08-01	2333-77	9	DE	87 500	119 613
1993-07-01	1977-09-01	2955-77	9 ¹ / ₄	DF	187 875	256 825
2008-07-15	1978-07-01	1963-78	9 ¹ / ₂	DI	35 700	48 802
1993-08-22	1978-07-15	2288-78	10	DJ	96 633	132 097
2009-02-01	1978-08-22	2558-78	9 ³ / ₄	DK	41 000	56 047
1999-05-15	1979-02-01	214-79	10	DL	199 500	272 717
1994-05-10	1979-05-15	1067-79	10	DN	63 500	86 805
2009-06-15	1979-05-10	1201-79	9,85	DP	100 000	136 700
1986-10-15	1979-06-15	1671-79	10 ¹ / ₈	DO	200 000	273 400
1990-01-31	1979-10-15	2820-79	11 ¹ / ₄	DS	200 000	273 400
1992-06-15	1980-06-15	128-80	Flottant		200 000	273 400
2010-06-15	1980-06-15	1627-80	11 ¹ / ₂	DX	73 250	100 133
1987-10-15	1980-10-15	1810-80	10 ³ / ₄	DY	250 000	341 750
2010-10-15	1980-10-15	3202-80	12 ¹ / ₂	EC	200 000	273 400
1991-02-01	1980-10-15	3202-80	13 ¹ / ₄	EC	138 404	189 198
1991-07-15	1981-02-01	60-81	13	EE	88 750	121 321
1991-09-01	1981-07-15	2020-81	16 ¹ / ₄	EI	200 000	273 400
1991-10-15	1981-09-01	2323-81	17 ³ / ₈	EK	250 000	341 750
1987-11-01	1981-10-15	2830-81	17 ¹ / ₄	EM	150 000	205 050
1992-01-15	1981-11-01	3011-81	16 ⁷ / ₈	EO	200 000	273 400
1988-02-15	1982-01-15	93-82	16 ³ / ₈	EQ	200 000	273 400
1992-08-15	1982-02-15	165-82	16 ¹ / ₄	ES	100 000	136 700
1992-12-01	1982-08-15	1853-82	14 ⁵ / ₈	EY	150 000	205 050
1989-02-15	1982-12-01	2602-82	11 ¹ / ₂	FD	88 000	120 296
2013-02-15	1983-02-15	200-83	11 ³ / ₄	FG	175 000	239 225
		201-83	13 ³ / ₈	FG	97 500	133 283
1993-12-15	1983-12-15	1843-83				
		2576-83	12 ³ / ₈	FL	100 000	136 700
		2580-83				
2013-12-15	1983-12-15	1843-83				
		2576-83	13 ¹ / ₄	FL	147 800	202 043
		2580-83				
1994-01-19	1984-01-19	2697-83	Flottant	FM	200 000	273 400
2012-02-01	1985-02-01	1843-83				
		2580 83				
		158-85	11 ³ / ₄	FU	200 000	273 400
					7 334 242	10 025 909

(*) En monnaie étrangère.

5-54

Hydro-Québec (suite)
L.R.Q., c. H-5, aa. 27 et 28

Obligations négociables (suite)

(en milliers de dollars)

Date d'échéance	Date d'émission	Décret ou A.C.	Taux %	Valeur nominale (*) (en milliers)	Montant en équivalent canadien
En monnaie de la Suisse				F.S.	
1987-12-22	1972-12-22	3731-72	6 ¹ / ₄	80 000	42 064
1991-08-20	1976-08-20	2635-76	6	72 665	38 207
1992-09-21	1977-09-21	2852-77	5	80 000	42 064
1993-03-23	1978-03-23	637-78	3 ³ / ₄	104 000	54 683
1991-08-17	1981-08-17	2115-81	7	100 000	52 580
1988-12-23	1981-12-23	3207-81	7 ³ / ₄	300 000	157 740
		3208-81			
		3209-81			
1992-02-18	1982-02-18	220-82	6 ³ / ₄	100 000	52 580
1992-08-11	1982-08-11	1736-82	6 ⁵ / ₈	100 000	52 580
1987-08-24	1982-08-24	1810-82	6 ⁷ / ₈	300 000	157 740
		1811-82			
		1812-82			
1993-05-04	1983-05-04	753-83	5 ¹ / ₂	100 000	52 580
1990-10-13	1983-10-13	2028-83	6	100 000	52 580
1994-07-16	1984-07-16	1422-84	5 ⁷ / ₈	150 000	78 870
1990-10-19	1984-10-19	2165-84	5 ¹ / ₂	150 000	78 870
				<u>1 736 665</u>	<u>913 138</u>
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne				D.M.	
1986-09-01	1971-09-01	2874-71	8	20 000	8 884
1987-04-01	1972-04-01	907-72	6 ¹ / ₂	30 000	13 326
1988-03-01	1973-03-01	685-73	6 ¹ / ₂	30 000	13 326
1987-08-16	1977-08-16	2553-77	6 ¹ / ₂	151 000	67 074
1987-12-01	1977-12-01	4129-77	6 ¹ / ₄	115 000	51 083
1991-12-01	1981-12-01	3206-81	10 ¹ / ₄	150 000	66 630
1992-04-15	1982-04-15	734-82	10 ¹ / ₂	150 000	66 630
1992-06-30	1982-06-30	1487-82	10 ¹ / ₄	300 000	133 260
1993-02-16	1983-02-16	155-83	8	200 000	88 840
1989-05-01	1984-05-01	908-84	7 ¹ / ₂	100 000	44 420
1994-05-01	1984-05-01	908-84	7 ³ / ₄	100 000	44 420
				<u>1 346 000</u>	<u>597 893</u>
En monnaie du Japon				Yens	
1994-07-31	1984-07-31	1699-84	8,1	12 000 000	65 364
1995-03-20	1985-03-20	125-85	7,6	20 000 000	108 940
				<u>32 000 000</u>	<u>174 304</u>
En monnaie du Royaume-Uni				Livres Sterling	
2011-05-31	1981-05-26	1333-81	15	40 000	67 832
2015-09-13	1982-09-13	2005-82	12 ³ / ₄	50 000	84 790
2003-09-06	1983-05-31	1032-83	13,24	60 000	101 748
				<u>150 000</u>	<u>254 370</u>
En unités monétaires européennes				E.C.U.	
1988-09-16	1981-09-16	2448-81	14 ¹ / ₄	40 000	39 773
1989-06-01	1982-06-01	1168-82	13 ¹ / ₂	50 000	49 716
				<u>90 000</u>	<u>89 489</u>
En monnaie des Pays-Bas				Florins	
1997-07-01	1982-07-01	1344-82	11 ¹ / ₈	150 000	59 010

(*) En monnaie étrangère.

Hydro-Québec (suite)
L.R.Q., c. H-5, aa. 27 et 28

Obligations négociables (suite)
(en milliers de dollars)

	<u>Montant</u>
En monnaie du Canada et des États-Unis	
Autres emprunts	
Hydro-Québec avec l'autorisation et la garantie du Gouvernement a effectué les emprunts suivants:	
a) En vertu des décrets 1501-83 et 1841-83 autorisant l'émission de billets en monnaie du Canada ou des États-Unis, à un taux d'intérêt ne dépassant pas le plus élevé du taux préférentiel de la Banque de Montréal au Canada ou, du taux majoré de 1,75% des titres du gouvernement du Canada ayant la même échéance, ou le « prime rate » de la Chase Manhattan Bank de New York, pour des termes ne dépassant pas trois ans au Canada, et 270 jours aux États-Unis, à condition que le total en cours de ces billets n'excède en aucun temps la somme de 750 000 000 \$. Au 31 mars 1985, ces emprunts totalisent 203 300 000 \$ canadiens et 295 500 000 \$ É.-U.	607 248
b) En vertu des arrêtés en conseil 2281-70, 420-71, 920-71, 3268-71, 3671-72 et 834-74 autorisant l'émission de billets au gouvernement du Canada portant intérêt à des taux variant de 7 ³ / ₁₆ % à 7 ¹⁵ / ₁₆ %. Ces billets sont payables en 25 versements annuels égaux, de principal et d'intérêt, depuis le 25 mars 1975.	15 636
c) En vertu de l'arrêté en conseil 3463-73 autorisant l'émission de billets à Énergie Atomique du Canada Limitée, portant intérêt à des taux variant de 7 ¹⁵ / ₁₆ % à 10%. Ces billets sont payables en 25 versements annuels égaux, de principal et d'intérêt, depuis le 7 avril 1984.	149 317
d) En vertu du décret 3461-81 autorisant l'émission de billets à ordre ne dépassant pas 250 000 000 \$ en monnaie des États-Unis. Ces billets viennent à échéance au plus tôt 270 jours et au plus tard 5 ans après leur date d'émission. Ils portent intérêt à compter de leur date respective d'émission à un taux qui n'est pas supérieur au taux majoré de 2,25% des bons du trésor émis par le gouvernement des États-Unis et ayant la même échéance. Au 31 mars 1985, ces emprunts totalisent 90 275 000 \$ É.-U.	<u>123 406</u>
Total autres emprunts	<u>895 607</u>
Total avant fonds d'amortissement	19 939 059
Moins fonds d'amortissement	<u>65 625 (1)</u>
Total obligations négociables	<u><u>19 873 434</u></u>

(1) Y compris 10 829 000 \$ en monnaie du Canada, 53 243 283 \$ représentant l'équivalent canadien d'un montant de 38 949 000 \$ en monnaie des États-Unis, 222 100 \$ représentant l'équivalent canadien d'un montant de 500 000 D.M. en monnaie de la République fédérale d'Allemagne et 1 330 274 \$ représentant l'équivalent canadien d'un montant de 2 530 000 F.S. en monnaie de la République fédérale de Suisse.

5-56

Madelipêche Inc.

L.Q., 1983, c. 6

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Conformément à la Loi assurant la reprise des activités de Madelipêche Inc. (L.Q., 1983, c. 6), le Gouvernement peut, aux conditions qu'il détermine, garantir le paiement en capital et intérêts de tout emprunt de la Compagnie.		
En vertu du décret 1635-84 modifié par le décret 114-85, la Compagnie peut contracter un emprunt sous forme de crédit rotatif jusqu'à concurrence de 7 500 000 \$. La garantie du Gouvernement se terminera le 30 juin 1986 et toute réclamation du prêteur en vertu de ladite garantie devra avoir été produite au garant au plus tard le 31 juillet 1986.		
Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de	1 311	
En vertu du décret 114-85, la Compagnie peut financer la moitié du coût de la première phase d'un plan de normalisation et de modernisation de ses installations. Ces travaux ont été réalisés au coût de 3 500 000 \$.		
Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de	180	
	<u>1 491</u>	

Office du crédit agricole du Québec

L.R.Q., c. C-75 et L.R.Q., c. C-78

(en milliers de dollars)

Financement agricole

Conformément à la Loi sur le crédit agricole (L.R.Q., c. C-75), l'Office a les pouvoirs de contracter des emprunts par obligations avec l'autorisation préalable du Gouvernement. Ces emprunts peuvent être garantis par le Gouvernement.

En vertu du décret 313-83, l'Office a contracté un emprunt par l'émission et la vente d'obligations, série «A», d'une valeur nominale globale de 3 850 000 \$, en monnaie du Canada, datées du 15 mars 1983, à un taux annuel équivalent au taux préférentiel moyen des banques de référence moins $\frac{3}{8}$ de 1%, payable trimestriellement, rachetables par anticipation au gré de l'Office à compter du 15 mars 1984 et échéant le 15 mars 1988.

Le Québec garantit sans réserve le service de la dette (capital et intérêt) des obligations et renonce à cette fin au bénéfice de discussion.

Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de

3 850 3 850

Financement forestier

Conformément à la Loi sur le crédit forestier (L.R.Q., c. C-78), l'Office peut, avec l'autorisation préalable du Gouvernement, contracter des emprunts par obligations. Le Gouvernement peut, aux conditions qu'il détermine, garantir le paiement en capital et intérêts de tout emprunt de l'Office.

En vertu du décret 350-83, l'Office a contracté un emprunt par l'émission et la vente d'obligations, série «B», d'une valeur nominale globale de 10 150 000 \$, en monnaie du Canada, datées du 15 mars 1983, à un taux annuel équivalent au taux préférentiel moyen des banques de référence moins $\frac{3}{8}$ de 1%, payable trimestriellement, rachetables par anticipation au gré de l'Office à compter du 15 mars 1984 et échéant le 15 mars 1988.

Le Québec garantit sans réserve le service de la dette (capital et intérêt) des obligations et renonce à cette fin au bénéfice de discussion.

Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de

10 150 10 150
14 000 14 000

Régie de l'assurance-dépôts du Québec

L.R.Q., c. A-26

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Conformément à l'article 54 de la Loi sur l'assurance-dépôts du Québec, le Ministre des Finances peut, avec l'autorisation du Gouvernement et aux conditions qu'il détermine, garantir le paiement de tout engagement de la Régie; les sommes que le Gouvernement peut être appelé à payer sont prises sur le Fonds consolidé du revenu.		
En vertu des décrets 1323-82 et 2415-82, le Ministre des Finances est autorisé à garantir le paiement, en capital et intérêts, des emprunts contractés ou à être contractés par la Régie, vu l'insuffisance de ses ressources, pour consentir des avances temporaires d'argent à la Fédération des caisses d'entraide économique, à la Fédération des sociétés d'entraide économique, à leurs caisses et sociétés affiliées de même qu'à toute institution qui est inscrite à la Régie, pour faire face à ses obligations à l'égard des personnes qui ont fait, auprès des caisses d'entraide économique, des sociétés d'entraide économique et de toute institution inscrite, des dépôts d'argent garantis par la Régie au sens de la Loi, pour rembourser des emprunts contractés par elle afin de venir en aide de quelque façon que ce soit à ces Fédérations, caisses, sociétés et institutions ou, généralement, pour toutes fins relatives aux problèmes encourus par ces fédérations, caisses, sociétés et institutions.		
Le montant total, en capital en cours desdits emprunts à un moment donné, ne devra pas excéder 200 000 000 \$ en monnaie du Canada.		
Le taux d'intérêt sur ces emprunts ne devra pas être supérieur au taux préférentiel de la banque à charte canadienne choisie, en vigueur de temps à autre ou, si le prêteur n'est pas une banque à charte canadienne à un taux correspondant à la moyenne arithmétique des taux préférentiels de trois des cinq principales banques à charte canadiennes en vigueur de temps à autre pour des prêts consentis en dollars canadiens.		
Le terme de ces emprunts ne doit pas excéder un an.		
Au 31 mars, le solde dû en capital est de	10 400	3 300
	<u>10 400</u>	<u>3 300</u>

Régie de l'assurance-maladie du Québec

L.R.Q., c. R-5

(en milliers de dollars)

	1985	1984
En vertu du chapitre R-5 des Lois refondues du Québec, le Gouvernement peut, aux conditions qu'il détermine, garantir le paiement en capital et intérêts de tout emprunt de la Régie.		
En décembre 1979, la Régie s'est portée acquéreur de l'immeuble abritant son siège social au prix de 18 536 894 \$. Pour financer cette acquisition, la Régie a contracté un emprunt hypothécaire lequel a été remboursé le 19 juillet 1983.		
En vertu du décret 1467-83, un nouvel emprunt hypothécaire a été effectué pour financer le remboursement. Cet emprunt, au montant de 17 735 000 \$ au taux de 12 1/4%, est remboursable par versements mensuels égaux sur une période de 20 ans. Le solde du capital et intérêts deviendra exigible le 1 ^{er} août 1988.		
Au 31 mars, le solde en capital et garanti par le Gouvernement est de	17 359	17 605
	<u>17 359</u>	<u>17 605</u>

Régie des installations olympiques

L.R.Q., c. R-7

(en milliers de dollars)

Conformément à l'article 19a du chapitre R-7 des Lois refondues du Québec, le Gouvernement peut, aux conditions qu'il fixe, garantir le paiement en capital et intérêts de tout emprunt de la Régie ainsi que l'exécution de toute obligation de cette dernière.

Au 31 mars, les emprunts de la Régie sont formés comme suit:

	Décret ou A.C.	1985	1984
Emprunt sur obligations			
Emprunt de la Société Canadienne de Crédit Coopératif Ltée — 100 millions de dollars, en monnaie du Canada, taux annuel correspondant au taux préférentiel des banques de référence, remboursable par anticipation à partir du 1er avril 1982 et échéant le 31 mars 2000.	3299-79	60 000	90 000
Emprunt de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal — 50 millions de dollars, en monnaie du Canada, taux annuel de 1/4% au-dessous du taux préférentiel moyen des banques de référence, remboursable par anticipation à partir du 1er décembre 1983 et échéant le 1er décembre 1991.	2829-81	50 000	50 000
Emprunts sur billets			
Billets en devises des États-Unis au montant de 360 000 000 \$, intérêt au taux annuel de 3/8% au-dessus du taux interbancaire de l'eurodollar sur le marché de Londres jusqu'au 15 juillet 1987 et 1/2% par la suite, payable trimestriellement, semestriellement ou annuellement selon l'option exercée par la Régie, remboursables en 13 versements semestriels à partir du 16 juillet 1986 échéant le 16 juillet 1992	1627-82	492 120	459 540
Emprunt de Canada Permanent Trust Company — 50 millions de dollars, en monnaie du Canada, taux annuel de 1/4% au-dessous du taux préférentiel des banques de référence, remboursable par anticipation à partir du 15 avril 1982 et échéant le 15 avril 1990.	944-80	50 000	50 000
Marge d'emprunt de 35 millions de dollars en monnaie du Canada pour la période se terminant le 31 octobre 1985 au taux n'excédant pas le taux préférentiel des banques canadiennes	2250-83	9 300	
Marge d'emprunt de 10 millions de dollars en monnaie du Canada, pour la période du 15 novembre 1983 au 15 novembre 1984 au taux n'excédant pas le taux préférentiel des banques canadiennes.	2565-83		9 000
Marge d'emprunt de 12 millions de dollars en monnaie du Canada pour la période du 15 novembre 1984 au 15 novembre 1985 au taux n'excédant pas le taux préférentiel des banques canadiennes	2844-84	5 739	
		<u>667 159</u>	<u>658 540</u>

Sidbec

L.R.Q., c. E-14

(en milliers de dollars)

Conformément à l'article 14 de la Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique (L.R.Q., c. E-14), le Gouvernement peut, aux conditions qu'il détermine, garantir le paiement en capital et intérêts de tout emprunt de Sidbec.

Au 31 mars 1976, Sidbec a émis et vendu à la Caisse de dépôt et placement du Québec six séries de débetures à fonds d'amortissement d'une valeur nominale totale de 120 000 000 \$.

Le solde du principal de ces débetures garanties par le gouvernement du Québec est formé comme suit:

Date d'échéance	Date d'émission	A.C.	Taux %	Série	1985	1984
1990-12-15	1970-12-15	4602-70	9 ¹ / ₄	A	8 450	8 650
1991-06-15	1971-06-15	2222-71	8 ³ / ₄	B	8 650	8 850
1991-09-01	1971-09-01	2996-71	9	C	8 650	8 850
1989-10-01	1974-10-01	3432-74	10 ³ / ₄	D	21 000	22 000
1995-05-15	1975-05-15	1710-75	10 ¹ / ₄	E	30 000	30 000
1996-02-16	1976-02-16	384-76	10 ³ / ₄	F	30 000	30 000
					<u>106 750</u>	<u>108 350</u>

En vertu du décret 1108-83 du 30 mai 1983, le gouvernement du Québec a approuvé une convention de crédit pour des emprunts n'excédant pas 350 000 000 \$.

Ce montant se subdivise en un emprunt à terme de 200 000 000 \$ et des emprunts sur crédit rotatif jusqu'à concurrence de 150 000 000 \$ dont le capital et les intérêts sont garantis par le Gouvernement.

Au 31 mars, le solde dû en capital sur l'emprunt à terme est de

160 000

180 000

et celui de l'emprunt sur crédit rotatif de

80 000

60 000

240 000240 000

En vertu du décret 2783-84 du 19 décembre 1984, le Gouvernement a approuvé une convention de crédit pour des emprunts n'excédant pas 150 000 000 \$ en monnaie des États-Unis d'Amérique et 305 000 000 \$ en monnaie du Canada.

Au 31 mars le solde dû en capital sur l'emprunt en monnaie des États-Unis d'Amérique est de

201 633

Et celui en monnaie du Canada est de

30 500

232 133578 883348 350**Société de développement de la Baie James**

L.R.Q., c. D-8

(en milliers de dollars)

19851984

Conformément à l'article 26 a) de la Loi sur le développement de la région de la Baie James (L.R.Q., c. D-8), le Gouvernement peut, aux conditions qu'il détermine, garantir le paiement en capital et intérêt de tout emprunt de la Société.

Par le décret 1073-83, le Gouvernement approuve le règlement numéro 10 de la Société portant sa marge d'emprunt à 14,0 millions de dollars.

Au 31 mars, le solde du principal des emprunts contractés par la S.D.B.J. garantis par le Gouvernement est de

12 6007 800

Société de développement industriel du Québec

L.R.Q., c. S-11.01

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Conformément à l'article 45 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec, le Gouvernement peut, aux conditions qu'il détermine, garantir le paiement en capital et intérêts de tout emprunt de la Société, ainsi que l'exécution de toute obligation de cette dernière.		
En vertu du décret 843-81, la Société a contracté un emprunt par l'émission et la vente d'obligations, série «A» d'une valeur nominale globale de 50 000 000 \$ en monnaie du Canada, datées du 24 mars 1981, à un taux d'intérêt annuel équivalent au taux préférentiel moyen des banques de référence moins $\frac{3}{8}\%$ rachetables par anticipation au gré de la Société et échéant le 24 mars 1991.	35 000	35 000
En vertu du décret 3205-81, la Société a contracté un emprunt par l'émission et la vente d'obligations, série «B» d'une valeur nominale globale de 24 000 000 \$ en monnaie du Canada, datées du 24 novembre 1981 et portant intérêt, à compter du 1er décembre 1981, à un taux annuel équivalent au taux préférentiel moyen des banques de référence moins $\frac{1}{4}\%$ rachetables par anticipation au gré de la Société et échéant le 1er décembre 1986.		21 600
De plus, en vertu du décret 2610-84, la Société a contracté un emprunt par l'émission et la vente d'obligations, série «C» d'une valeur nominale globale de 16 800 000 \$ en monnaie du Canada, datées du 3 décembre 1984, portant intérêt au taux de $12\frac{1}{2}\%$ payable semestriellement et échéant le 3 décembre 1989.	16 800	
Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de	<u>51 800</u>	<u>56 600</u>

Société d'habitation du Québec

L.R.Q., c. S-8

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Conformément à l'article 89a de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, le Gouvernement peut, sur la recommandation du Conseil du trésor et aux conditions qu'il détermine, garantir le paiement en capital et intérêts de tout emprunt de la Société d'habitation du Québec ainsi que l'exécution de toute obligation de cette dernière.		
En vertu des décrets 2254-82 et 1363-83, la Société est autorisée à contracter auprès d'institutions financières du secteur privé des emprunts temporaires jusqu'à concurrence d'un montant total de 120 000 000 \$ pour la période s'étendant du 1er janvier 1983 au 30 juin 1983, à un taux n'excédant pas le taux d'intérêt préférentiel des institutions financières choisies et de 175 000 000 \$ pour une période se terminant le 31 décembre 1984, à un taux n'excédant pas le taux d'intérêt préférentiel des institutions financières choisies.		
Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de		<u>63 424</u>

Société du Palais des congrès de Montréal

L.R.Q., c. S-14.1

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Conformément à l'article 23 du chapitre S-14.1 des Lois refondues du Québec, le Gouvernement peut garantir, aux conditions qu'il détermine, le paiement en capital et intérêts de tout emprunt ou autre obligation contracté par la Société.		
En vertu du décret 701-84, la Société a contracté un emprunt de 30 000 000 \$, en monnaie du Canada auprès de Victoria and Grey Trust Company par l'émission, et la vente à celle-ci d'obligations série «A», datées du 30 mars 1984 et portant intérêt à un taux annuel égal au taux préférentiel moyen des banques de référence moins 1/4%. Les obligations viendront à échéance le 2 décembre 1991 et elles seront remboursables par anticipation au seul gré de la Société.		
Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de	30 000	30 000
En vertu du décret 2125-84, la Société a contracté un emprunt de 20 000 000 \$ en monnaie des États-Unis d'Amérique auprès de The Industrial Bank of Japan, Limited. Le prêt porte intérêt à compter du 27 septembre 1984 au taux de 13% l'an, payable semestriellement et venant à échéance le 27 septembre 1996.		
Un contrat d'échange de devises en monnaie du Canada est rattaché à cet emprunt dont le solde au 31 mars est de	32 500	
En vertu du décret 2446-84, la Société a contracté un emprunt de 12 000 000 \$ par l'émission et la vente d'obligations série B de la Société d'une égale valeur nominale globale, dont 9 000 000 \$ de Crown Life Insurance Company et 3 000 000 \$ de Canada Life Insurance Company.		
Les obligations datées du 16 novembre 1984 portent intérêt au taux de 12,85% payable semestriellement jusqu'à leur échéance le 16 novembre 1989.		
Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de	12 000	
De plus, en vertu du décret 2447-84, la Société a contracté un emprunt de 12 000 000 \$ par l'émission et la vente d'obligations série C de la Société d'une égale valeur nominale globale, dont 9 000 000 \$ de The Prudential Insurance Company of America et 3 000 000 \$ de The Prudential Insurance Company Limited.		
Les obligations datées du 16 novembre 1984 portent intérêt au taux de 13,20% payable semestriellement jusqu'à leur échéance le 16 novembre 1994.		
Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de	12 000	
	<u>86 500</u>	<u>30 000</u>

Société générale de financement du Québec

L.R.Q., c. S-17

(en milliers de dollars)

	1985	1984
En vertu de la Loi de la Société générale de financement du Québec (SGF), le gouvernement du Québec peut garantir le paiement de sommes qui se rapportent à des engagements financiers contractés par la SGF, ou par une filiale dont elle détient 100% des actions pour l'établissement et le financement d'une aluminerie dans la région de Bécancour (le Projet).		
En vertu du décret 2126-84, la Société québécoise d'Aluminium Inc., filiale de la SGF, a conclu une convention de crédit jusqu'à concurrence de 215 000 000 \$ en monnaie légale des États-Unis d'Amérique. Cet emprunt bancaire est garanti par le Gouvernement jusqu'à la date d'achèvement du projet.		
Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de 22 000 000 \$ É.-U.	30 074	
	<u>30 074</u>	

Société nationale de l'amiante

L.R.Q., c. S-18.2

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Conformément à l'article 15a de la Loi sur la Société nationale de l'amiante, le Gouvernement peut, aux conditions qu'il détermine, garantir le paiement en capital et intérêts de tout emprunt de la Société ou d'une filiale dont elle détient plus de cinquante pour cent des actions, ainsi que le paiement des sommes d'argent payables par la Société ou toute telle filiale par suite de l'inexécution de ses contrats.		
En vertu du décret 924-81, la Société a contracté un emprunt par l'émission et la vente d'obligations, série «A» d'une valeur nominale globale de 23 500 000 \$, en monnaie du Canada, datées du 31 mars 1981 à un taux d'intérêt annuel équivalent au taux préférentiel des banques de référence moins $\frac{3}{8}\%$, rachetables par anticipation au gré de la Société et échéant le 31 mars 1996.		
Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de	23 500	23 500

Société québécoise d'assainissement des eaux

L.R.Q., c. S-18.21

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Conformément à l'article 33 de la Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux, le Gouvernement peut garantir, aux conditions qu'il détermine, le paiement en capital et intérêts de tout emprunt ou autre obligation, contracté par la Société.		
En vertu du décret 2136-83, la Société a contracté un emprunt par l'émission et la vente de billets série «A» d'une valeur nominale globale de 40 000 000 \$ en monnaie du Canada, datés du 31 octobre 1983, au taux de 8,125% l'an et venant à échéance le 31 octobre 1988.		
Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de	40 000	40 000
En vertu du décret 1265-84, la Société a contracté un emprunt par l'émission et la vente de billets série B d'une valeur nominale globale de 25 000 000 \$ en monnaie des États-Unis d'Amérique, datés du 5 juin 1984, au taux de 13,15% et venant à échéance le 5 juin 1989.		
Un contrat d'échange de devises en monnaie du Canada est rattaché à cet emprunt dont le solde en capital au 31 mars est de	32 263	
En vertu des décrets 1420-84 et 1421-84, la Société a contracté le 27 juin 1984 un emprunt en monnaie du Japon, sous forme de prêt, d'une somme de 6 688 500 000 Yens au taux de 8,55% et venant à échéance le 27 juin 1989.		
Un contrat d'échange de devises en monnaie du Canada est rattaché à cet emprunt dont le solde en capital au 31 mars est de	50 310	
En vertu du décret 2611-84, la Société a contracté à escompte un emprunt sous forme de prêt de 29 999 290 \$ daté du 30 novembre 1984 au taux de 10,5559998% et venant à échéance le 30 novembre 1989.		
Au 31 mars, le solde dû en capital et garanti par le Gouvernement est de	34 148	
De plus, en vertu du décret 127-85, la Société a contracté un emprunt sous forme de prêt de 22 500 000 \$ en monnaie des États-Unis d'Amérique daté du 31 janvier 1985 au taux de 12% et venant à échéance le 31 janvier 1997.		
Un contrat d'échange de devises en monnaie du Canada est rattaché à cet emprunt dont le solde en capital au 31 mars est de	37 500	
	194 221	40 000
Moins: Montant indiqué aux engagements financiers pour les municipalités et organismes municipaux dans le cadre du programme d'assainissement des eaux à la page 5-81	152 207	33 738
	42 014	6 262

MUNICIPALITÉ, PARTICULIERS ET SOCIÉTÉS**Ville de Longueuil (Cité de Jacques-Cartier)**

1966, c. 22

(en milliers de dollars)

Date d'échéance	Date d'émission	A.C.	Taux %	1985	1984
1991-02-01	1966-02-01	485-66	6	1 247	1 431

Agriculteurs
L.R.Q., c. A-18

5-63

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Conformément au chapitre A-18 des Lois refondues du Québec, le gouvernement du Québec garantit à toute caisse populaire ou banque qui consent des prêts aux agriculteurs en vertu de la présente Loi le remboursement des pertes de principal et d'intérêt qui peuvent lui en résulter jusqu'à concurrence de 10% du montant total de ces prêts. Cette garantie ne s'applique qu'à l'égard des emprunts contractés avant le 1er août 1978, conformément au c. 49 des lois de 1978. Au 31 mars 1985, les prêts consentis et échéant en 1993 s'élevaient à 575 085 111 \$ et les remboursements à 566 778 956 \$.	8 306	14 284

Éditeurs et libraires
L.R.Q., c. G-1

(en milliers de dollars)

	1985	1984
En vertu du chapitre G-1 des Lois refondues du Québec, la Société de développement industriel du Québec, sur décision du Ministre des Affaires culturelles et, le cas échéant, avec l'autorisation du Gouvernement peut accorder des garanties de prêts consentis à des éditeurs et libraires. Une garantie accordée par la Société n'est valide que si le Ministre des Finances déclare, sous sa signature, sur le document constatant la garantie, qu'il en a pris connaissance. Le montant total des garanties accordées en vertu de la présente Loi ne peut excéder la somme de 5 000 000 \$. Au 31 mars, ces garanties de prêts forment un montant total de	325	370

Étudiants
L.R.Q., c. P-21

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Conformément à la Loi sur les prêts et bourses aux étudiants, L.R.Q., c. P-21, le gouvernement du Québec garantit à toute institution de crédit le remboursement des pertes de principal et d'intérêt résultant de prêts approuvés, ainsi que des dépenses admises par règlement et encourues pour en obtenir le paiement. Au 31 mars, le solde de ces prêts garantis par le gouvernement du Québec est de	638 221	530 720

Fonds des personnes incarcérées des établissements de détention

(en milliers de dollars)

	1985	1984
a) Tanguay Des emprunts de 360 000 \$ furent effectués durant l'année financière 1983-1984 auprès de la Caisse populaire des fonctionnaires du Québec par l'Administrateur du fonds des personnes incarcérées de l'établissement de détention Tanguay du ministère de la Justice. Ces emprunts (capital et intérêts) furent cautionnés par les autorités du ministère à même les crédits votés en 1983-1984 par la Loi sur les crédits, L.Q., 1983, c. 35. Au cours de chacune des années subséquentes, les crédits seront réservés à même les crédits votés par les lois sur les crédits. Au 31 mars, le solde dû en capital est de	301	355
b) St-Jérôme Des emprunts de 415 000 \$ furent effectués durant l'année financière 1984-1985 auprès de la Caisse populaire de St-Jérôme par l'Administrateur du fonds des personnes incarcérées de l'établissement de détention de St-Jérôme du ministère de la Justice. Ces emprunts (capital et intérêts) furent cautionnés par les autorités du ministère à même les crédits votés en 1984-1985 par la Loi sur les crédits, L.Q., 1984, c. 2 et 3. Au cours de chacune des années subséquentes, les crédits seront réservés à même les crédits votés par les lois sur les crédits. Au 31 mars, le solde dû en capital est de	387 688	355

Producteurs agricoles et propriétaires forestiers

L.R.Q., c. C-77, L.R.Q., c. C-79, L.R.Q., c. C-78

(en milliers de dollars)

	1985	1984
En vertu du chapitre C-77 des Lois refondues du Québec, le gouvernement du Québec, aux conditions qu'il détermine, garanti à toute banque ou caisse d'épargne ou de crédit le remboursement des pertes de principal et d'intérêt résultant d'un prêt n'excédant pas 100 000 \$ à un agriculteur, une corporation d'exploitation agricole, une coopérative ou une société d'exploitation agricole. Cette garantie ne s'applique qu'à l'égard des emprunts contractés avant le 1er août 1978, conformément au c. 49 des lois de 1978.		
Au 31 mars, les prêts consentis, non remboursés, échus et en procédure de recouvrement par les institutions financières sont de	159	159
En vertu du chapitre C-79 des Lois refondues du Québec, le gouvernement du Québec, aux conditions qu'il détermine, garanti à toute banque ou caisse d'épargne ou de crédit qui consent des prêts aux producteurs agricoles durant les périodes critiques le remboursement des pertes de principal et d'intérêt résultant d'un emprunt ainsi que les dépenses admises par règlement et encourues pour obtenir le paiement du principal et de l'intérêt de ces prêts. Cette garantie ne s'applique qu'à l'égard des emprunts contractés avant le 1er août 1978, conformément au c. 49 des lois de 1978.		
Au 31 mars, les prêts consentis, non remboursés et échéant en 1991 sont de	28	35
En vertu du chapitre C-78 des Lois refondues du Québec, le gouvernement du Québec, aux conditions qu'il détermine, garanti à toute banque ou caisse d'épargne ou de crédit le remboursement des pertes de principal et d'intérêt résultant d'un prêt consenti en vertu de l'article 13 de cette Loi sur le crédit forestier ainsi que des dépenses admises par règlement et encourues pour obtenir le paiement du principal et de l'intérêt de ce prêt. Cette garantie ne s'applique qu'à l'égard des emprunts contractés avant le 1er août 1978, conformément au c. 49 des lois de 1978.		
Au 31 mars, les prêts consentis, non remboursés et échéant en 1993 sont de	779	996
	<u>966</u>	<u>1 190</u>

Sociétés coopératives agricoles et corporations exerçant des activités similaires

5-65

L.R.Q., c. M-14

(en milliers de dollars)

Conformément aux articles 19, 20, 21 du chapitre M-14 des Lois refondues du Québec, le Gouvernement sur la recommandation du Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation peut affecter un fonds annuel de 8 000 000 \$, pour garantir le remboursement des prêts consentis aux sociétés coopératives agricoles ou aux corporations exerçant des activités similaires. Les modalités, conditions et délais de remboursement de ces prêts garantis sont déterminés par le Gouvernement.

Nom et adresse de l'entreprise	Année d'échéance	Date du cautionnement	A.C.	Taux %	1985	1984
Sociétés coopératives agricoles						
Association coopérative de Normandin, Normandin, Roberval	1990	1975-03-11	2485-74	10½	150	170
	1991	1976-01-05	3951-75	11	60	70
Chaîne coopérative du Saguenay-Lac-St-Jean, St-Bruno, Lac-St-Jean	1984	1969-09-05	1264-69	9		11
Meunerie coopérative agricole St-Charles, Bellechasse	1984	1969-09-18	187-69	8½		7
Société coopérative agricole Chaudière-Échemin, St-Anselme, Dorchester	1986	1971-10-21	3200-71	8½	31	46
Société coopérative agricole de St-Félix-de-Kingsey, Drummond	1988	1977-02-21	3118-76	11¼	41	51
Société coopérative agricole des Bois-Francis, Victoriaville, Arthabaska	1985	1965-04-14	392-65	6½	6	12
					<u>288</u>	<u>367</u>
Corporations exerçant des activités similaires						
Association des pêcheurs côtiers de la Moyenne Côte-Nord	1985	1984-06-05	1162-84	13	997	
Exportation Gaspé Cured Inc., Gaspé, Gaspé	1984	1983-09-01	1419-83	*		1 000
			1810-93			
			811-84			
					<u>997</u>	<u>1 000</u>
					<u>1 285</u>	<u>1 367</u>

* Le taux d'intérêt maximum n'excède pas le taux préférentiel bancaire, plus ½%.

Usines laitières régionales

L.R.Q., c. A-19

(en milliers de dollars)

En vertu du chapitre A-19 des Lois refondues du Québec, le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation peut, avec l'autorisation du Gouvernement et après avoir obtenu l'avis de la Régie des marchés agricoles du Québec:

- garantir au nom du gouvernement du Québec et aux conditions qu'il détermine le remboursement total ou partiel du montant en principal et en intérêts de tout prêt consenti pour les fins prévues par la loi;
- s'engager à verser, à titre de contribution à l'amortissement de la dette, au cours de chacune des cinq années qui suivent la date où la garantie est accordée, une somme égale à quatre pour cent du montant dont le remboursement est garanti.

Le montant total des garanties accordées ne peut excéder 32 000 000 \$.

Nom et adresse de l'entreprise	Date de l'acte de fiducie	Date d'échéance	A.C.	Taux %	1985	1984
Nutrinor, Coopérative agro-alimentaire du Saguenay-Lac-St-Jean, Chambord, Roberval	1969-12-15	1984-12-15	2609-69 3643-69 2896-76	8½	1 400	222
	1976-06-01	1991-06-01				9¾, 10, 10½
Coopérative agricole de la Côte-Sud, St-Jean-Port-Joli, L'Islet	1977-09-15	1992-09-15	480-77	10		1 010
Agrodor, Coopérative agro-alimentaire des vallées Outaouais-Laurentides, Thurso, Papineau	1971-05-01	1986-05-01	1455-71	8½	120	180
Coopérative laitière du Sud de Québec, Ste-Claire, Dorchester	1969-12-15	1984-12-15	3644-69	9		91
Laiterie Cité Ltée, Québec	1975-05-15	1990-05-15	512-75	10		1 077
					<u>1 520</u>	<u>4 180</u>

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

SOMMAIRE**BUDGÉTAIRES****NON BUDGÉTAIRES**

	1985	1984
BUDGÉTAIRES	9 653 701	7 964 836
NON BUDGÉTAIRES	56 350	106 000
	<u>9 710 051 (1)</u>	<u>8 070 836</u>

	Détail en page	Autorisés par le Gouver- nement (2)	Autorisés par le Ministre (3)	1985	1984
BUDGÉTAIRES					
Pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital					
Commissions scolaires	5-68	64 520	1 861 401 (7)	1 925 921	1 640 628
Collèges d'enseignement général et professionnel	5-72	324 806	431 736	756 542	691 132
Universités	5-73	678 510	25 339	703 849	643 844
Institutions de santé	5-74	531 829 (4)	210 130	741 959	717 873
Établissements de services sociaux	5-77	228 996 (4)	74 263	303 259	289 106
Municipalités et organismes municipaux	5-79	1 679 191		1 679 191	1 393 047 (8)
Sociétés d'État et divers organismes	5-80	71 707		71 707	60 075
		<u>3 579 559</u>	<u>2 602 869</u>	<u>6 182 428 (5)</u>	<u>5 435 705</u>
Pour des dépenses en capital					
Commissions scolaires					
Marges de crédit bancaire	5-68		417 112	417 112	643 106
Institutions de santé					
Marges de crédit bancaire	5-74		128 949	128 949	63 873
Établissements de services sociaux					
Marges de crédit bancaire	5-77		12 936	12 936	3 236
Municipalités et organismes municipaux	5-81	2 304 381		2 304 381	1 298 240
Divers organismes et corporations de loisirs	5-83	191 086		191 086	221 801 (8)
		<u>2 495 467</u>	<u>558 997</u>	<u>3 054 464</u>	<u>2 230 256</u>
Pour des congés de maladie accumulés par les employés du Gouvernement (engagement conditionnel)					
				365 000	228 959
Pour de l'aide financière à des entreprises du gouvernement du Québec, à l'habitation familiale et autres:					
Imputable à des crédits permanents	5-84			51 809	69 916
				<u>9 653 701</u>	<u>7 964 836 (8)</u>
NON BUDGÉTAIRES					
Solde à verser pour des apports de capitaux à des entreprises du gouvernement du Québec, imputable à des crédits permanents					
	5-85			56 350	106 000
				<u>9 710 051 (6)</u>	<u>8 070 836 (8)</u>

(1) Les emprunts en monnaie étrangère apparaissent en équivalent canadien de la valeur nominale au taux de change en vigueur le 31 mars.

(2) Autorisés par le Lieutenant-gouverneur en conseil et/ou le Conseil du trésor.

(3) Autorisés par le Ministre de l'Éducation ou des Affaires sociales en vertu de lois et règlements.

(4) Excluant 4 579 000 \$ (3 281 000 \$ en 1984) pour les institutions de santé et 190 040 000 \$ (193 428 000 \$ en 1984) pour les établissements de services sociaux à l'égard de projets complétés, dettes pour lesquelles aucune cession et aucun transport de subventions n'ont été autorisés pour en garantir le paiement.

(5) Voir l'échéancier sommaire à la page suivante.

(6) Ces engagements financiers seront liquidés à même des crédits annuels autorisés par l'Assemblée nationale, sauf lorsque indiqué autrement.

(7) Après avoir déduit le revenu du fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires au montant de 1 381 937 \$.

(8) Montant redressé pour fins de comparaison.

**ÉCHÉANCIER SOMMAIRE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS
POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL
DES EMPRUNTS CONTRACTÉS POUR DES DÉPENSES EN CAPITAL
Au 31 mars 1985**

(en milliers de dollars)

Échéance	Commissions scolaires	Collèges d'ensei- gnement général et profes- sionnel	Universités	Institutions de santé	Établis- sements de services sociaux	Munici- palités et organismes municipaux	Sociétés d'État et divers organismes	Total
1985-1986	256 950 (1)*	343 253*	113 404*	199 156*	39 490*	169 058	8 389	1 129 700
1986-1987	262 216	63 212	61 851	116 705	46 201	99 960	3 659	653 804
1987-1988	233 147	76 320	109 438	98 440	6 737	87 306	3 739	615 127
1988-1989	264 303	35 333	48 612	64 090	12 170	105 238	3 112	532 858
1989-1990	254 573	48 964	68 317	67 578	41 855	215 897	16 469	713 653
1985 — 1990	1 271 189 (1)*	567 082*	401 622*	545 969*	146 453*	677 459	35 368	3 645 142
1990 — 1995	427 151	134 165	158 174	147 490	64 913	610 225	10 961	1 553 079
1995 — 2000	176 325	31 227	75 136	36 760	24 575	149 118	8 855	501 996
2000 — 2005	42 150	22 178	49 068	11 740	9 300	83 163	16 523	234 122
2005 — 2010	6 704	894	14 472		6 616	26 510		55 196
2010 — 2015	825	395	2 066		5 928	38 031		47 245
2015 — 2020	973	168	2 899		8 777	54 396		67 213
2020 — 2025	604	148	412		12 994	19 721		33 879
2025 — 2030		252			19 008	14 153		33 413
2030 — 2035		33			4 695	6 415		11 143
	<u>1 925 921*</u>	<u>756 542*</u>	<u>703 849*</u>	<u>741 959*</u>	<u>303 259*</u>	<u>1 679 191</u>	<u>71 707</u>	<u>6 182 428</u>

* Incluant des emprunts temporaires, 29 921 000 \$ aux commissions scolaires, 282 336 000 \$ aux collèges d'enseignement général et professionnel, 25 339 000 \$ aux universités, 77 050 000 \$ aux institutions de santé et 33 678 000 \$ aux établissements de services sociaux qui feront l'objet d'un financement à long terme lors de l'achèvement de projets en cours ou lors du refinancement de projets terminés.

(1) Après avoir déduit le revenu du fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires au montant de 1 381 937 \$.

NOTE: L'échéancier est déterminé selon les dates indiquées aux obligations ou billets, mais il peut arriver qu'au moment de l'échéance le montant soit refinancé modifiant d'autant l'échéancier tel que présenté plus haut.

**DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS
COMMISSIONS SCOLAIRES**

(en milliers de dollars)

Légende: A Pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital:

A-1 Autorisés par le Gouvernement.

A-2 Autorisés par le ministre de l'Éducation.

B Pour des dépenses en capital: marges de crédit bancaire autorisées par le ministre de l'Éducation.

Régionales et locales	A-1	A-2	Sous- total	B	1985	1984
Amiante	375	9 787	10 162	2 308	12 470	11 346
Black-Lake-Disraeli		170	170	474	644	1 004
Thetford-Mines		1 292	1 292	947	2 239	2 253
Baie-des-Chaleurs	1 128	9 090	10 218	1 062	11 280	10 528
Mrg-Matte		964	964	583	1 547	1 639
Ristigouche		319	319	343	662	901
Tracadieche		1 754	1 754	899	2 653	2 203
Val-d'Accueil		114	114	455	569	1 039
Bas-St-Laurent	775	17 718	18 493	1 030	19 523	19 813
La Mitis		911	911	442	1 353	2 001
La Neigette		7 030	7 030	2 427	9 457	7 298
Blainville-Deux-Montagnes	1 609	23 948	25 557	668	26 225	26 904
Deux-Montagnes		1 147	1 147	2 298	3 445	2 202
St-Eustache		12 309	12 309	2 321	14 630	13 366
Ste-Thérèse		7 564	7 564	3 777	11 341	10 173
Bois-Francis	393	13 523	13 916	4 642	18 558	17 831
Jean-Rivard		225	225	603	828	1 288
Prince-Daveluy		2 808	2 808	648	3 456	3 732
Victoriaville		1 712	1 712	3 813	5 525	3 290
Warwick		351	351	400	751	1 020
Carignan	119	8 632	8 751	1 120	9 871	9 399
Sorel		5 372	5 372	321	5 693	5 501
Tracy		237	237	1 284	1 521	1 312
Chambly	1 737	36 735	38 472	11 043	49 515	47 932
Greenfield-Park		1 222	1 222	548	1 770	1 648
Jacques-Cartier	785	7 000	7 785	5 047	12 832	9 073
Mont-Fort		8 294	8 294	104	8 398	7 493
St-Exupéry		6 846	6 846	663	7 509	8 570
Taillon		7 618	7 618	4 144	11 762	11 012
Varenes		22 804	22 804	3 479	26 283	23 253
Charlevoix	1 021	6 057	7 078	2 161	9 239	8 842
Du Gouffre		1 033	1 033	636	1 669	1 540
Laure-Conan		974	974	521	1 495	2 063
Châteauguay-Valley	434	2 170	2 604	3 028	5 632	4 520
Lac-St-Louis-de-Châteauguay		188	188	297	485	915
Ormstown		29	29	1 142	1 171	999
Chaudière	1 141	14 120	15 261	3 870	19 131	18 222
Beauceville		104	104	981	1 085	727
des Cèdres		1 300	1 300	199	1 499	1 343
des Érables		1 211	1 211	3 089	4 300	2 162
Langevin	292	1 298	1 590	566	2 156	2 150
St-Joseph		1 075	1 075	571	1 646	1 473
Chauveau	1 819	11 065	12 884	3 483	16 367	15 798
Ancienne-Lorette		9 371	9 371	988	10 359	9 715
La Jeune-Lorette		10 807	10 807	2 810	13 617	13 739
Montcalm		1 691	1 691	230	1 921	1 819
Des Monts	1 187	11 002	12 189	579	12 768	12 839
La Tourelle	35	1 451	1 486	739	2 225	2 116
Matane		2 157	2 157	2 335	4 492	3 145
District of Bedford	233	3 534	3 767	1 203	4 970	4 990
Du Golfe	1 861	25 767	27 628	1 361	28 989	28 839
Fermont				308	308	340
Gagnon		127	127	311	438	835
Louis-Joliet		402	402	1 729	2 131	1 798
Port-Cartier		2 601	2 601	1 354	3 955	3 854
Schefferville		331	331	234	565	853
Sept-Îles	71	7 554	7 625	2 131	9 756	10 003
Eastern Québec		117	117	3 766	3 883	1 084
Greater Québec		255	255	768	1 023	1 408
Greater Seven Islands		1 405	1 405	110	1 515	1 439
Saguenay		277	277	306	583	704
St-Maurice		40	40	617	657	544

	A-1	A-2	Sous- total	B	1985	1984
Eastern Townships	775	4 307	5 082	3 032	8 114	7 877
Lennoxville		149	149	448	597	1 089
St-François		63	63	242	305	588
Etrie	1 656	67 150	68 806	1 493	70 299	72 269
Asbestérie				1 817	1 817	2 073
Coaticook		210	210	463	673	1 135
Lac-Mégantic		398	398	1 452	1 850	1 791
La Sapinière		400	400	570	970	1 493
Magog		288	288	2 696	2 984	1 861
Montréal		5 732	5 732	368	6 100	5 791
Sherbrooke (catholique)		15 934	15 934	774	16 708	16 616
Gaspésie Prot.		1 637	1 637	740	2 377	2 234
Bonaventure (anc. Chaleur Bay)				371	371	276
Gaspé				271	271	474
Grand-Portage	1 597	25 042	26 639	3 603	30 242	28 135
des Basques		704	704	491	1 195	1 603
des Frontières		165	165	285	450	781
des Montagnes		121	121	1 041	1 162	1 023
Jean-Chapais		1 582	1 582	243	1 825	1 641
Rivière-du-Loup		6 905	6 905	724	7 629	7 400
Témiscouata		1 692	1 692	1 527	3 219	2 554
Harricana	1 814	30 895	32 709	4 283	36 992	37 208
Amos		1 825	1 825	1 062	2 887	2 794
Barraute-Senneterre		208	208	1 077	1 285	1 147
Joutel-Matagami		1 525	1 525	587	2 112	2 054
Quévillon		37	37	270	307	639
Honoré-Mercier	677	16 084	16 761	2 721	19 482	18 350
Des Rivières		1 276	1 276	709	1 985	1 734
Iberville		2 004	2 004	1 738	3 742	3 581
Marierville		1 125	1 125	2 601	3 726	3 247
St-Jean-sur-Richelieu		3 955	3 955	5 124	9 079	5 777
Jean-Talon	883	8 592	9 475	3 457	12 932	15 189
Charlesbourg	81	2 703	2 784	1 611	4 395	4 327
Des Îlets		15 863	15 863	2 415	18 278	16 577
Lac-St-Jean		10 531	10 531	1 440	11 971	11 390
Alma		823	823	858	1 681	1 947
Belle-Rivière		1 133	1 133	733	1 866	1 461
Delisle		775	775	659	1 434	1 352
Lanaudière	703	19 070	19 773	1 686	21 459	21 264
Berthier-Dautraie		1 330	1 330	2 777	4 107	3 179
Des Cascades-L'Achigan		1 999	1 999	3 867	5 866	3 076
Industrie	105	3 146	3 251	2 117	5 368	5 116
Nord-Joli		5 402	5 402	1 657	7 059	6 795
Lapointe	1 433	12 432	13 865	1 736	15 601	14 332
Arvida		1 065	1 065	794	1 859	2 527
Jonquière		2 340	2 340	1 758	4 098	3 012
les Deux-Rives	100	1 958	2 058	3 646	5 704	3 281
La Vérendrye	797	4 375	5 172	2 995	8 167	6 878
Malartic		231	231	1 414	1 645	1 452
Val-d'Or		1 891	1 891	756	2 647	2 646
Lignery	635	20 333	20 968	969	21 937	21 768
Brossard		7 352	7 352	1 060	8 412	8 515
Laprairie		16 724	16 724	725	17 449	17 421
Napierville		4 995	4 995	588	5 583	4 926
Louis-Frêchette	2 521	14 788	17 309	2 137	19 446	18 458
Abénakis		107	107	989	1 096	988
Bellechasse		1 454	1 454	938	2 392	2 406
Élan		107	107	1 862	1 969	820
Nouvelle-Beauce		2 187	2 187	1 258	3 445	3 336
Pointe-Lévy		3 501	3 501	1 412	4 913	4 553

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)
COMMISSIONS SCOLAIRES

(en milliers de dollars)

	A-1	A-2	Sous- total	B	1985	1984
Louis-Hémon	3 386	8 521	11 907	3 641	15 548	15 408
Dolbeau		1 239	1 239	1 359	2 598	1 731
La Vallière		1 078	1 078	1 103	2 181	2 558
Normandin		196	196	708	904	1 354
Roberval		1 405	1 405	1 250	2 655	1 993
Vallée-de-Mistassini		1 014	1 014	1 580	2 594	1 473
Mauricie	3 829	12 990	16 819	5 839	22 658	21 659
Grand-Mère		2 465	2 465	1 184	3 649	3 801
Haut-St-Maurice		1 677	1 677	249	1 926	1 725
Normandie		1 609	1 609	464	2 073	2 653
Shawinigan		1 481	1 481	154	1 635	1 584
Val-Mauricie		1 104	1 104	952	2 056	2 901
Meilleur	576	11 944	12 520	5 969	18 489	17 725
Granby	78	1 550	1 628	1 310	2 938	2 484
Provençal		4 057	4 057	185	4 242	3 906
Waterloo		162	162	332	494	885
Orléans	143	20 717	20 860	793	21 653	21 683
Beauport		3 282	3 282	3 963	7 245	7 263
Chûtes-Montmorency		621	621	2 567	3 188	2 869
Côte-de-Beaupré		1 375	1 375	387	1 762	1 438
Outaouais	4 509	45 950	50 459	1 651	52 110	50 923
Aylmer		2 952	2 952	1 417	4 369	4 172
Champlain		14 018	14 018	1 587	15 605	15 696
Gatineau		5 710	5 710	2 360	8 070	6 858
Outaouais-Hull		2 916	2 916	2 502	5 418	4 935
Pontiac		953	953	1 891	2 844	2 537
Portage-du-Fort				28	28	14
Papineau	1 655	4 702	6 357	2 158	8 515	8 543
Seigneurie	35	318	353	1 271	1 624	1 488
Vallée-de-la-Lièvre		1 773	1 773	1 413	3 186	3 015
Pascal-Taché	278	14 842	15 120	1 432	16 552	15 823
La Pocatière		1 404	1 404	193	1 597	1 421
L'Islet-Sud		336	336	328	664	927
Montmagny		1 620	1 620	1 793	3 413	2 869
Trois-Saumons		173	173	1 061	1 234	1 103
Péninsule	1 649	11 712	13 361	779	14 140	13 845
Anses		224	224	474	698	1 028
Forillon		291	291	611	902	1 349
Grande-Hermine		2 173	2 173	653	2 826	2 810
Rocher-Percé		987	987	1 849	2 836	1 642
Provencher	1 461	5 294	6 755	1 518	8 273	11 307
Lac-St-Pierre	29	220	249	1 281	1 530	1 375
Les Becquets		762	762	376	1 138	1 348
Port-Royal		1 638	1 638	1 879	3 517	3 277
St-François	623	11 712	12 335	946	13 281	13 110
Acton-Vale		193	193	476	669	1 033
Drummondville		5 995	5 995	652	6 647	6 285
South Shore Prot.	398	6 939	7 337	701	8 038	7 597
Richelieu-Valley		403	403	696	1 099	1 363
St-Lawrence Prot.		3 958	3 958	770	4 728	4 506
South Central		159	159	1 213	1 372	1 184
Tardivel	529	9 214	9 743	215	9 958	8 290
Grand-Bois		483	483	1 112	1 595	1 469
Mgr-Vachon		1 741	1 741	818	2 559	2 525
Portneuf		320	320	499	819	1 222
Tilly	715	30 354	31 069	2 268	33 337	32 096
Chaudière-Etchemin		19 794	19 794	5 442	25 236	20 520
Lotbinière		2 865	2 865	1 635	4 500	3 768
Marie-Victorin		1 244	1 244	605	1 849	2 245
Ste-Foy		8 122	8 122	3 254	11 376	16 310

	A-1	A-2	Sous- total	B	1985	1984
Vaudreuil-Soulanges	216	13 709	13 925	2 616	16 541	14 706
Île-Perrot		1 551	1 551	1 814	3 365	2 453
Soulanges		226	226	462	688	1 116
Vaudreuil		1 252	1 252	714	1 966	1 844
Vielles-Forges	1 161	16 759	17 920	1 943	19 863	19 067
Cap-de-la-Madeleine		6 681	6 681	764	7 445	7 210
Chavigny		8 068	8 068	1 195	9 263	8 978
des Chenaux		353	353	485	838	827
Grand-pré		1 260	1 260	452	1 712	2 054
Trois-Rivières		1 605	1 605	851	2 456	2 555
Western Québec Prot.	137	2 134	2 271	3 012	5 283	3 837
Greater Hull		2 862	2 862	726	3 588	4 675
North Western Québec		31	31	70	101	73
Pontiac				625	625	525
Yamaska	1 019	19 517	20 536	239	20 775	21 568
Argile-Bleu		6 901	6 901	3 379	10 280	10 057
St-Hyacinthe		6 258	6 258	880	7 138	6 650
Val-Monts		1 544	1 544	718	2 262	2 197
Intégrées						
Abitibi	394	8 522	8 916	1 718	10 634	9 399
Baie-des-Ha! Ha!		4 715	4 715	788	5 503	4 647
Bersimis		1 577	1 577	1 689	3 266	2 550
Chapais-Chibougamau		2 549	2 549	1 506	4 055	3 834
Châteauguay	429	8 071	8 500	3 231	11 731	9 848
Chicoutimi	1 721	14 607	16 328	2 144	18 472	17 146
Chomedey-de-Laval	2 214	20 167	22 381	1 472	23 853	23 199
Commission des écoles catholiques de Québec		35 398	35 398	3 219	38 617	36 267
Crie				1 695	1 695	6 380
Davignon	299	3 585	3 884	1 469	5 353	5 249
Des Îles	166	2 546	2 712	3 194	5 906	5 718
Haute-Gatineau		2 126	2 126	1 990	4 116	3 746
Huntingdon		2 829	2 829	1 247	4 076	3 785
Kativik				2 773	2 773	9 316
Lac-Témiscamingue		16 206	16 206	516	16 722	16 653
Laurentian	315	2 548	2 863	3 195	6 058	4 914
des Laurentides	459	5 942	6 401	2 828	9 229	7 094
Laurenval	692	22 969	23 661	2 948	26 609	24 983
Le Gardeur	515	20 022	20 537	2 767	23 304	21 566
Les Écotes du Littoral	626	10 508	11 134	847	11 981	12 629
du Long-Sault		2 988	2 988	1 747	4 735	4 442
Manicouagan	204	25 434	25 638	4 615	30 253	33 558
des Manoirs		26 321	26 321	4 723	31 044	26 576
des Mille-Îles	428	23 934	24 362	2 524	26 886	31 208
Moissons		4 920	4 920	3 307	8 227	5 764
Pierre-Neveu	255	7 501	7 756	1 953	9 709	9 790
Rouyn-Noranda	1 154	8 886	10 040	2 076	12 116	12 873
St-Jérôme	388	16 474	16 862	1 962	18 824	20 540
Tadoussac		263	263	404	667	547
Valin		1 512	1 512	8 983	10 495	9 168
Vallée-de-la-Matapédia	391	3 846	4 237	4 238	8 475	6 996
Valleyfield	819	6 504	7 323	2 591	9 914	9 914
Non régionalisées						
Baie-Comeau				101	101	102
Laurentienne				150	150	175
Conseil Scolaire						
Île de Montréal	1 833	460 022	461 855	38 017	499 872	503 776
	64 520	1 862 783	1 927 303	417 112	2 344 415	2 283 734
Moins: le revenu du fonds d'amor- tissement afférent à des emprunts de commissions scolaires		1 382	1 382		1 382	
	64 520	1 861 401	1 925 921	417 112	2 343 033	2 283 734

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)
POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL DES EMPRUNTS CONTRACTÉS POUR DES DÉPENSES EN CAPITAL
COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

(en milliers de dollars)

	Autorisés par le Gouvern- ement	Autorisés par le ministre de l'Éducation	1985	1984
Abitibi-Témiscamingue	3 440	9 095	12 535	10 843
Ahuntsic, Montréal	19 500	9 844	29 344	27 406
Alma	287	6 500	6 787	7 095
André-Laurendeau, Lasalle	14 500	12 991	27 491	25 038
Bois-de-Boulogne, Montréal	5 750	4 449	10 199	10 186
Champlain (Régional), Sherbrooke	8 600	8 000	16 600	16 858
Chicoutimi	4 019	17 922	21 941	18 841
Dawson, Montréal	23 415	3 941	27 356	26 069
Drummondville	1 000	17 337	18 337	16 147
Édouard-Montpetit, Longueuil	16 425	15 792	32 217	32 007
François-Xavier-Garneau, Québec	9 500	5 833	15 333	13 936
Gaspésie, Gaspé	2 865	8 505	11 370	10 017
Granby	60	3 430	3 490	3 223
Hauterive	2 500	7 279	9 779	10 455
John-Abbott, Ste-Anne-de-Bellevue	25 500	12 512	38 012	39 053
Joliette	6 312	2 927	9 239	7 641
Jonquière	4 269	13 664	17 933	13 686
La Pocatière	8 000	6 328	14 328	12 262
Lévis-Lauzon, Lauzon	2 500	14 785	17 285	15 361
Limoulu, Québec	7 080	17 876	24 956	22 325
Lionel-Groulx, Ste-Thérèse-de-Blainville	4 837	8 431	13 268	9 487
Maisonneuve, Montréal	8 257	10 675	18 932	17 600
Matane	1 000	3 944	4 944	3 417
Montmorency, Laval	6 500	13 143	19 643	21 168
Outaouais	6 575	13 979	20 554	17 027
Région de l'Amiante, Thetford-Mines	10 000	6 922	16 922	15 498
Rimouski	14 354	8 502	22 856	19 193
Rivière-du-Loup	935	8 420	9 355	8 340
Rosemont, Montréal	16 255	4 569	20 824	20 541
St-Félicien	6 427	3 226	9 653	8 879
St-Foy	6 836	13 545	20 381	18 515
St-Hyacinthe	3 000	10 365	13 365	12 758
St-Jean-sur-Richelieu, St-Jean	2 026	3 150	5 176	4 969
St-Jérôme	1 220	15 317	16 537	14 567
St-Laurent, Montréal	4 681	10 054	14 735	11 160
Sept-Îles		17 915	17 915	15 912
Shawinigan	2 500	8 623	11 123	9 155
Sherbrooke	13 537	9 505	23 042	21 390
Sorel-Tracy	200	14 052	14 252	13 287
Trois-Rivières	6 275	6 356	12 631	10 355
Valleyfield	8 330	7 724	16 054	13 863
Vanier, Montréal	11 016	6 093	17 109	16 831
Victoriaville	8 545	4 455	13 000	12 486
Vieux-Montréal	15 978	23 761	39 739	36 285
	<u>324 806</u>	<u>431 736</u>	<u>756 542</u>	<u>691 132</u>

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)
POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL DES EMPRUNTS CONTRACTÉS POUR DES DÉPENSES EN CAPITAL (suite)
UNIVERSITÉS

(en milliers de dollars)

	Autorisés par le Gouver- nement	Autorisés par le ministre de l'Éducation	1985	1984
Bishops, Lennoxville	1 400		1 400	1 400
Concordia, Montréal	37 500		37 500	27 500
Écoles des hautes études commerciales, Montréal	8 000	234	8 234	8 000
École polytechnique, Montréal	31 356		31 356	29 035
Laval, Ste-Foy	97 613	2 366	99 979	93 205
McGill, Montréal	97 578		97 578	81 578
Montréal	109 371	22 739	132 110	118 928
Sherbrooke	46 323		46 323	46 053
Université du Québec	249 369		249 369	238 145
	<u>678 510</u>	<u>25 339</u>	<u>703 849</u>	<u>643 844</u>

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)
INSTITUTIONS DE SANTÉ ET ÉTABLISSEMENTS
DE SERVICES SOCIAUX

(en milliers de dollars)

Légende: A Pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital:

A-1 Autorisés par le Gouvernement.

A-2 Autorisés par le ministre des Affaires sociales.

B Pour des dépenses en capital: marges de crédit bancaire autorisées par le ministre des Affaires sociales.

	A-1	A-2	Sous- total	B	1985	1984
Institutions de santé						
Alma: Hôtel-Dieu	1 270		1 270		1 270	1 270
Amos: Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos	2 050	17	2 067	94	2 161	2 050
Amqui: Centre hospitalier d'Amqui				300	300	300
Arthabaska: Hôtel-Dieu	3 975		3 975		3 975	3 975
Asbestos: Centre hospitalier d'Asbestos	1 000		1 000		1 000	1 000
Baie-Comeau: Pavillon Boisvert		2 698	2 698		2 698	2 367
Beauport:						
Centre hospitalier Robert-Giffard	9 106	3 244	12 350	1 966	14 316	10 948
Centre hospitalier St-Augustin	2 030		2 030		2 030	2 030
Bedford: Centre local de services communautaires de Bedford	3 000	21	3 021	79	3 100	3 100
Buckingham: Centre hospitalier de Buckingham	2 960		2 960	400	3 360	4 110
Chandler: Centre hospitalier de Chandler	4 800	1 280	6 080		6 080	6 000
Charny: Hôpital Notre-Dame de Charny		158	158	12 025	12 183	
Chicoutimi:						
Hôpital de Chicoutimi Inc.	10 700	31	10 731	1 124	11 855	10 700
Buanderie communautaire		2 932	2 932		2 932	2 840
Chicoutimi-Nord: Institut Roland-Saucier	2 860		2 860		2 860	3 310
Cowansville: Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins	550		550		550	580
Dolbeau: Centre hospitalier de Dolbeau		1 360	1 360		1 360	1 300
Drummondville:						
Centre hospitalier Georges-Frédéric	4 210		4 210		4 210	4 210
Hôpital Ste-Croix	4 700	1 797	6 497	1 283	7 780	6 900
Gaspé: Hôtel-Dieu de Gaspé	6 535		6 535		6 535	6 885
Gatineau: Centre hospitalier de Gatineau	20 000	29 292	49 292	10 685	59 977	54 328
Granby: Centre hospitalier de Granby	5 500		5 500		5 500	5 500
Grand-Mère: Centre hospitalier Lafèche-Grand-Mère	3 100		3 100		3 100	3 100
Greenfield-Park: Hôpital Charles-Lemoyne	7 850	41	7 891	1 789	9 680	7 850
Hauterive:						
Centre hospitalier Pavillon Le Royer		43	43	117	160	
Centre hospitalier régional Baie-Comeau — Hauterive	7 000		7 000		7 000	7 000
Havre St-Pierre: Hôpital St-Jean-Eudes		18	18	1 302	1 320	
Hull:						
Centre hospitalier de la Piéta	2 000	1 900	3 900		3 900	4 625
Centre hospitalier régional de l'Outaouais	10 800	2 905	13 705	1 259	14 964	14 849
Corporation centre local de services communautaires		1 611	1 611	223	1 834	1 584
Hôpital Pierre-Jannet	2 400		2 400		2 400	2 400
Joliette: Centre hospitalier régional de Lanaudière	17 660	3 005	20 665	5 638	26 303	23 110
Jonquière: Centre hospitalier de Jonquière	1 600		1 600		1 600	1 600
Kuujuaq: Centre hospitalier de l'Ungava		11 620	11 620		11 620	11 524
La Baie: Hôpital de la Baie-des-Ha! Ha! Inc.	2 075		2 075		2 075	2 075
LaSalle: Hôpital Général Lasalle	3 260	5 241	8 501	1 415	9 916	9 810
La Sarre: Centre hospitalier St-François-d'Assise				600	600	550
La Tuque: Hôpital St-Joseph de La Tuque	1 300		1 300		1 300	1 300
Laurier-Station: Centre local de services communautaires Arthur-Caux	1 190		1 190		1 190	1 190

	A-1	A-2	Sous- total	B	1985	1984
Laval:						
Cité de la Santé de Laval	10 265	5 200	15 465		15 465	15 315
Centre local de services communautaires du Marigot (Pont-Viau)		1 851	1 851		1 851	1 664
Lévis: Hôtel-Dieu de Lévis	8 122		8 122	1 000	9 122	8 892
Longueuil: Centre hospitalier Pierre-Boucher	28 870	21 962	50 832	2 328	53 160	50 419
Lourdes-de-Blanc-Sablon: Centre de santé de la Basse-Côte-Nord	450		450		450	450
Maria: Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs	3 000	3 000	6 000		6 000	5 550
Matagami: Centre hospitalier Isle-Dieu Inc.	1 000		1 000		1 000	1 000
Matane:						
Centre hospitalier de Matane	2 800	34	2 834	252	3 086	2 800
C.L.S.C. Matane		4	4	6	10	
Mont-Laurier: Hôpital Notre-Dame-de-Ste-Croix	3 750		3 750		3 750	3 750
Montmagny: Hôpital-Dieu de Montmagny	3 020	9	3 029	1 134	4 163	3 020
Montréal:						
Centre hospitalier Côte-des-Neiges		2 853	2 853	1 147	4 000	3 000
Centre hospitalier Fleury		8 102	8 102	2 298	10 400	8 295
Centre hospitalier Jacques-Viger	5 300	442	5 742	758	6 500	5 875
Centre hospitalier J. Henri-Charbonneau	3 600		3 600		3 600	3 825
Centre hospitalier gériatrique Maimonidès	4 000	1 562	5 562	1 282	6 844	6 087
Centre hospitalier Neurologique		3 941	3 941		3 941	2 500
Centre hospitalier St. Mary's	4 800		4 800	1 100	5 900	4 800
Centre de Santé St-Henri Inc.	3 900		3 900		3 900	4 050
Centre local de services communautaires St-Henri		751	751	1 058	1 809	1 000
Hôpital Chinois de Montréal	2 500		2 500		2 500	2 500
Hôpital Général Juif	5 345	395	5 740	805	6 545	5 451
Hôpital Général de Montréal	1 400	536	1 936	4 397	6 333	1 400
Hôpital Jean-Talon	9 450	2 700	12 150		12 150	12 390
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	3 535	3 645	7 180		7 180	6 935
Hôpital Marie-Clarac	1 725		1 725		1 725	1 725
Hôpital de Montréal pour enfants	1 500	452	1 952	1 348	3 300	1 615
Hôpital Notre-Dame	14 000	2 254	16 254	2 883	19 137	16 000
Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci Inc.			1 000		1 000	1 000
Hôpital Reddy Memorial	2 097		2 097		2 097	2 135
Hôpital Rivière-des-Prairies	140		140		140	190
Hôpital Royal Victoria		736	736	2 464	3 200	
Hôpital du Sacré-Coeur	7 056	799	7 855	3 748	11 603	7 558
Hôpital Ste-Jeanne-D'Arc de Montréal	3 000	568	3 568	504	4 072	3 000
Hôpital Ste-Justine	15 202	1 164	16 366	2 100	18 466	16 496
Hôpital St-Luc	3 850	1 859	5 709	1 351	7 060	5 630
Hôpital Santa Cabrini	1 531		1 531		1 531	2 041
Hôtel-Dieu de Montréal	5 000	394	5 394	4 528	9 922	5 000
Institut de cardiologie de Montréal	1 325	47	1 372	141	1 513	2 150
Institut Philippe-Pinel	4 050	2 160	6 210		6 210	6 050
Noranda:						
Centre hospitalier Rouyn-Noranda	8 725	6 733	15 458	1 955	17 413	16 159
Centre santé Ste-Famille		152	152	198	350	
Plessisville: Centre local de services communautaires de l'Érable	2 650		2 650		2 650	2 650
Pointe-Claire: Hôpital Général de Lakeshore	2 000		2 000	285	2 285	2 000
Povungnituk: Centre hospitalier Baie-d'Hudson		6 930	6 930	3 135	10 065	1 071

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)
INSTITUTIONS DE SANTÉ ET ÉTABLISSEMENTS
DE SERVICES SOCIAUX (suite)

(en milliers de dollars)

	A-1	A-2	Sous- total	B	1985	1984
Québec:						
Hôpital Christ-Roi (Vanier)	1 250		1 250		1 250	1 250
Hôpital de l'Enfant-Jésus	6 235	3 736	9 971	67	10 038	10 338
Hôpital St-François-d'Assise	14 942	1 878	16 820		16 820	17 613
Hôpital du St-Sacrement	3 700		3 700	1 000	4 700	4 730
Hôtel-Dieu de Québec	7 600	313	7 913	187	8 100	7 600
Hôpital Général de Québec				1 000	1 000	
Repentigny: Hôpital Le Gardeur	20 425	2 918	23 343	17 880	41 223	38 698
Rimouski: Hôpital St-Joseph de Rimouski	3 200	252	3 452	1 056	4 508	3 200
Rivière-au-Renard: Centre local de services communautaires Val-Rosiers	1 515		1 515		1 515	1 515
Rivière-des-Prairies: Centre local de services communautaires		2 191	2 191		2 191	2 355
Rivière-du-Loup: Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup	4 800		4 800		4 800	4 800
Roberval: Hôtel-Dieu de Roberval	3 427		3 427		3 427	3 443
Saguenay: Centre santé Haute Côte-Nord		64	64	30	94	
Ste-Agathe-des-Monts: Centre hospitalier Laurentien		19	19	107	126	
Ste-Anne-des-Monts: Corporation de l'Hôpital des Monts	3 615		3 615		3 615	3 615
Ste-Catherine: Centre hospitalier Kateri				1 000	1 000	
St-Charles-Borromée: Centre hospitalier de St-Charles-Borromée		5 552	5 552		5 552	5 500
St-Éleuthère: Centre local de services communautaires Des Frontières	2 150		2 150		2 150	4 489
St-Eustache: Centre hospitalier St-Eustache	1 950		1 950		1 950	1 950
St-Ferdinand: Hôpital St-Julien		2	2	998	1 000	888
Ste-Foy:						
Centre hospitalier de l'Université Laval	6 700	3 463	10 163	5	10 168	10 100
Hôpital Laval (1975)	2 000	5 777	7 777	1 713	9 490	7 170
St-Georges-Ouest: Centre hospitalier régional de la Beauce	2 600	208	2 808	792	3 600	2 769
St-Hyacinthe:						
Centre hospitalier Honoré- Mercier Inc.	11 040		11 040		11 040	11 850
Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe		15	15	28	43	
St-Jean: Hôpital du Haut-Richelieu	13 015		13 015		13 015	13 015
St-Jean-Port-Joli: Centre local de services communautaires des Trois-Saumons	1 600		1 600		1 600	1 600
St-Jérôme (Terrebonne): Hôtel-Dieu de St-Jérôme	10 240		10 240		10 240	10 240
St-Laurent: Centre hospitalier St-Laurent	2 375		2 375		2 375	2 375
St-Louis-du-Parc: Centre local de services communautaires St-Louis-du-Parc		1 792	1 792	643	2 435	1 170
St-Michel: Hôpital St-Michel	1 500		1 500		1 500	1 500
St-Raymond: Centre hospitalier Portneuf	1 500		1 500		1 500	2 250
Ste-Rose-de-Laval: Centre local de services communautaires		2 029	2 029		2 029	2 125
Sept-Îles: Corporation de l'Hôpital de Sept-Îles	10 000	7 230	17 230	4 411	21 641	20 696
Shawinigan:						
Centre hospitalier Ste-Thérèse- de-Shawinigan						210
Hôpital régional de la Mauricie	8 175		8 175		8 175	8 175
Sherbrooke:						
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	7 025	1 650	8 675		8 675	8 625
Corporation de l'hôpital d'Youville	1 565		1 565		1 565	1 565
Hôpital St-Vincent-de-Paul-de-Sherbrooke	725	651	1 376	1 217	2 593	1 425
Hôtel-Dieu de Sherbrooke	4 433		4 433		4 433	4 449

	A-1	A-2	Sous- total	B	1985	1984
Sorel:						
Hôpital Général de Sorel	201		201		201	292
Hôtel-Dieu de Sorel	6 550		6 550		6 550	6 600
Témiscamingue: Centre local de services communautaires de Témiscamingue	1 350		1 350		1 350	1 850
Thetford-Mines: Hôpital Général de la Région de l'Amiante Inc.	7 784	218	8 002	925	8 927	7 814
Trois-Rivières: Centre hospitalier Ste-Marie	1 055		1 055		1 055	1 055
Val-D'Or: Centre hospitalier St-Sauveur	5 893	49	5 942	1 051	6 993	5 990
Valleyfield: Centre hospitalier de Valleyfield	13 000	10 187	23 187	10 777	33 964	34 315
Verdun:						
Centre hospitalier Douglas	1 650	87	1 737	1 558	3 295	2 400
Centre hospitalier de Verdun		9 400	9 400		9 400	8 724
Corporation de l'Hôpital Champlain de Verdun	2 700		2 700		2 700	2 800
Victoriaville: Centre hospitalier des Bois-Francis	4 375		4 375		4 375	4 375
Ville-Marie: Centre de santé Ste-Famille	2 530		2 530		2 530	2 530
	<u>531 829</u>	<u>210 130</u>	<u>741 959</u>	<u>128 949</u>	<u>870 908</u>	<u>781 746</u>
Établissements de services sociaux						
Andréville: Foyer Desjardins		64	64	289	353	
Baie James: Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James		29	29	1 661	1 690	
Beauport: Centre d'accueil Orléans						506
Brome-Missisquoi: Centre Butters		90	90	825	915	31
Chicoutimi: Beaumanoir de Chicoutimi Inc.	1 155		1 155		1 155	1 155
Farhnam: Centre d'accueil Farhnam		53	53	197	250	81
Forestville: Centre d'accueil Forestville		1 137	1 137	26	1 163	1 015
Fortierville: Foyer Fortierville		275	275		275	421
Gaspé: Centre d'accueil Le Cabestan	500		500		500	710
Hauterive: Centre d'accueil N. A. Labrie	2 700		2 700		2 700	2 700
Iberville: Résidence Champagnat-d'Iberville Inc.	2 150		2 150		2 150	2 150
Joliette: Centre d'accueil St-Eusèbe		45	45	2 779	2 824	
Laval-des-Rapides: Centre d'accueil Cartier				19	19	
Longueuil:						
Centre d'accueil Ste-Trinité		1 235	1 235	696	1 931	1 000
Institut Nazareth et Louis-Braille		378	378	253	631	631
Louiseville: Centre d'accueil de Louiseville				455	455	
Montréal:						
Centre d'accueil Charlevoix		11	11	1 057	1 068	
Centre d'accueil de la Cité des Prairies	2 440		2 440		2 440	4 290
Centre d'accueil Mt. St-Antoine		2 258	2 258		2 258	2 082
Centre d'accueil Pavillon Sung Pei		1 472	1 472	325	1 797	1 797
Centre d'accueil Villa Maria		10	10	310	320	
Centre Marronniers	5 500		5 500		5 500	5 500
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau		341	341	109	450	
Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal Métropolitain	8 800		8 800		8 800	8 800
Domrémy Montréal	229		229		229	298
Institut Canadien-Polonais du Bien-Être Inc.		2 096	2 096		2 096	1 829
Manoir de l'Âge d'or				1 512	1 512	
Résidence Christophe-Colomb		2 923	2 923		2 923	3 305
Résidence Jean-de-Lalande		7 332	7 332		7 332	7 013
Villa Notre-Dame-de-Grâce	266		266		266	293
Pierrefonds: Centre Ste-Hélène	731	10	741	13	754	788
Québec:						
Centre d'accueil St-Antoine	500		500		500	1 275
Corporation d'hébergement du Québec	198 377	52 874	251 251		251 251	236 478

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)
INSTITUTIONS DE SANTÉ ET ÉTABLISSEMENTS
DE SERVICES SOCIAUX (suite)

(en milliers de dollars)

	A-1	A-2	Sous- total	B	1985	1984
Rivière-Ouelle: Centre d'accueil Thérèse-Martin	678		678		678	872
Rouyn-Noranda:						
Pavillon Youville		157	157	914	1 071	1 082
Maison du Sacré-Coeur		1 044	1 044		1 044	
St-André-Avellin: Centre d'accueil La Petite Nation	1 800		1 800		1 800	1 800
Ste-Anne-des-Monts: Centre d'accueil Pavillon de la Montagne						50
St-Damien-de-Buckland: Centre d'accueil Pavillon des Jeunes	766		766		766	985
Ste-Foy: Centre Cardinal-Villeneuve Inc.	635		635		635	790
Ste-Marguerite-du-Lac-Masson: Manoir Pointe-Bleue (1978)	1 510		1 510		1 510	2 260
Ste-Marie: Centre d'accueil Notre-Dame de la Protection		33	33	399	432	
St-Tite-des-Caps: Centre d'accueil St-Tite-des-Caps	259		259		259	333
Sherbrooke: Résidence de l'Estrie		28	28	401	429	
Sorel: Les Ateliers Riverains		22	22	609	631	12
Val-d'Or: Foyer de Val-d'Or Inc.		304	304	79	383	10
Windsor: Centre d'accueil de Windsor		42	42	8	50	
	<u>228 996</u>	<u>74 263</u>	<u>303 259</u>	<u>12 936</u>	<u>316 195</u>	<u>292 342</u>
	<u>760 825 *</u>	<u>284 393</u>	<u>1 045 218 *</u>	<u>141 885</u>	<u>1 187 103 *</u>	<u>1 074 088 *</u>

* Excluant la compensation financière aux communautés religieuses (voir tableau ci-après) pour leur désintéressement de l'oeuvre concernée.

COMPENSATION FINANCIÈRE AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
POUR LEUR DÉSINTÉRESSEMENT DE L'OEUVRE CONCERNÉE

	1985	1984
Montréal: Hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine		198
St-Georges-Ouest: Centre hospitalier régional de la Beauce	1 285	1 525
	<u>1 285</u>	<u>1 723</u>

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)
AUTORISÉS PAR LE GOUVERNEMENT POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL DES EMPRUNTS
CONTRACTÉS POUR DES DÉPENSES EN CAPITAL

MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Municipalités		
Montréal Métropolitain		
Beauharnois	757	755
Blainville	137	
Boisbriand	961	141
Boucherville	2 320	
Brossard	666	
Châteauguay	6 122	2 262
Dorion	1 564	266
Greenfield-Park	230	
Île-Perrot	159	
Laval	15 705	14 567
Lemoyne	37	
Longueuil	6 028	
Lorraine	61	
Maple-Grove	5	
Marieville	1 738	596
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	38	
Pincourt	11	
Rosemère	81	
St-Constant	29	
St-Eustache	343	350
St-Hubert	1 237	
St-Julie	1 887	314
St-Lambert	200	
St-Thérèse	229	
Terrasse-Vaudreuil	5	
Vaudreuil	1 130	1 019
Québec Métropolitain		
Cap-Rouge	533	
Charlesbourg	137	
Charny	47	
Lévis	839	
Loretteville	58	
Québec	930	958
St-Foy	4 069	
St-Louis-de-Pintendre — Lévis — St-David-de-l'Auberivière	174	1 048
St-Nicolas	26	
St-Romuald	55	
Val-Bélair	55	3
Vanier	14	
Diverses circonscriptions électorales		
Abitibi-Est	14 539	4 698
Arthabaska	774	
Beauce-Nord	2 045	902
Beauce-Sud	6 146	3 467
Beauharnois	11 458	2 966
Bellechasse	2 266	1 412
Berthier	3 720	791
Brome-Missisquoi	5 810	4 027
Champlain	2 286	2 017
Chauveau	838	439
Chicoutimi	4 255	
Deux-Montagnes	169	152
Drummond	912	
Dubuc	1 147	63
Frontenac	7 040	1 138
Gatineau	253	
Iberville	4 954	2 022
Johnson	9 595	3 681
Joliette	325	
Jonquière	14 516	4 749
Kamouraska-Témiscouata	2 162	905
Labelle	8 416	5 550
Lac-St-Jean	11 386	623
L'Assomption	1 350	
Laviolette	2 534	126
Lévis	46	
Lotbinière	113	28
Maskinongé	57	
Matane	6 114	301
Matapédia	865	196
Mégantic-Compton	7 858	2 114

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)
AUTORISÉS PAR LE GOUVERNEMENT POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL DES EMPRUNTS
CONTRACTÉS POUR DES DÉPENSES EN CAPITAL

MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Diverses circonscriptions électorales		
Nicolet	29	
Orford	12 432	3 398
Papineau	286	
Pontiac	108	
Porneuf	781	
Prévost	1 059	38
Richmond	917	676
Rimouski	1 035	5
Rivière-du-Loup	437	
Roberval	11 683	2 704
Rousseau	3 054	1 364
Rouyn-Noranda — Témiscamingue	324	
St-François	445	302
St-Hyacinthe	21 643	12 478
Shefford	27 758	18 095
Sherbrooke	2 912	1 610
Terrebonne	342	
Trois-Rivières	548	
Verchères	137	
Ungava	6 286	2 821
	274 782 (1)	108 137 (1)
Organismes municipaux		
Commission de transports de la Communauté régionale de l'Outaouais	10 372	7 262
Commission de transports de la Communauté urbaine de Montréal	81 324	94 170
Commission de transports de la Communauté urbaine de Québec	36 432	25 827
Commission de transports de la Rive-Sud de Montréal	21 452	19 967
Commission de transports de la Ville de Laval	16 259	17 349
Communauté régionale de l'Outaouais	64 177 (1)	64 437 (1)
Communauté urbaine de Montréal	1 131 179 (1)	1 016 047 (1)
Communauté urbaine de Québec	22 939 (1)	23 536 (1)
Corporation intermunicipale de transports des Forges	4 874	4 168
Corporation intermunicipale de transports de la Rive-Sud de Québec	2 207	1 165
Corporation intermunicipale de transports du Saguenay	5 236	5 334
Corporation municipale de transports de Sherbrooke	7 958	5 648
	1 404 409	1 284 910
	1 679 191	1 393 047

(1) Assainissement des eaux (incluant un montant de 373 903 000 \$ en 1985 et de 315 062 000 \$ en 1984 pour la Communauté urbaine de Montréal).

SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET DIVERS ORGANISMES

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Sociétés d'État		
Société de la Place des Arts de Montréal	42 092	37 873
Société québécoise d'assainissement des eaux	23 578	15 289
Société de radio-télévision du Québec	4 200	4 450
	69 870	57 612
Divers organismes		
Nouvelle Compagnie Théâtrale Inc.	707	983
Séminaire de Québec	1 130	1 480
	1 837	2 463
	71 707	60 075

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

AUTORISÉS PAR LE GOUVERNEMENT POUR DES DÉPENSES EN CAPITAL
MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX

(en milliers de dollars)

	Assainissement des eaux	Aqueducs, égouts et autres	1985	1984
Municipalités				
Montréal métropolitain				
Beauharnois	5 809	25	5 834	3 546 *
Beloeil		353	353	432
Blainville	8 270	128	8 398	183
Boisbriand	1 779	323	2 102	2 773
Bois-des-Filion	66	130	196	166
Boucherville	28 351	443	28 794	550
Brossard	27 151	896	28 047	1 092
Candiac	9 860	346	10 206	9 703
Carignan		231	231	
Chambly		286	286	489
Châteauguay	4 055		4 055	8 088
Delson	5 177	135	5 312	4 910
Deux-Montagnes				1 040
Dorion	4 336		4 336	369 *
Greenfield-Park	10 840	163	11 003	185
Île-Perrot	3 869	157	4 026	219
Lachenaie		283	283	352
Lachine		375	375	
Laprairie	8 762		8 762	8 216
LaSalle				18
Laval	111 895		111 895	117 618
Le Gardeur		389	389	516
Lemoyne	2 287		2 287	
L'Épiphanie, ville		573	573	536
Longueuil	103 803	10 336	114 139	10 438
Lorraine	3 570	186	3 756	221
Maple-Grove	2 852		2 852	923 *
Marieville	2 520		2 520	3 627 *
Mascouche		35	35	202
McMasterville		142	142	269
Montréal		2 140	2 140	200
Mont-St-Hilaire		78	78	138
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	3 160	1 352	4 512	1 775 *
Pincourt	4 768	587	5 355	125
Pointe-Claire		10	10	45
Rosemère	4 745		4 745	
St-Amable		5 783	5 783	410
St-Anne de Bellevue		403	403	
St-Catherine	5 538		5 538	5 238
St-Constant	6 976	75	7 051	6 613
St-Eustache	10 953	923	11 876	9 787 *
St-Hubert	40 661	1 759	42 420	2 123
St-Joseph-du-Lac		166	166	238
St-Julie	2 428	1 499	3 927	4 331 *
St-Lambert	10 710	895	11 605	1 060
St-Laurent		750	750	
St-Louis-de-Terrebonne		418	418	706
St-Mathias				39
St-Mathieu-de-Beloeil		284	284	310 *
St-Raphaël-de-l'Île-Bizard		288	288	411
St-Thérèse	14 937	554	15 491	200
Terrasse-Vaudreuil	806		806	
Terrebonne		107	107	137
Varenes	6 616	1 776	8 392	631
Vaudreuil	5 353	290	5 643	3 481 *
Vaudreuil-sur-le-Lac		598	598	648
Verchères	6 173		6 173	
Québec Métropolitain				
Ancienne-Lorette	1 700	440	2 140	560
Beauport	4 739		4 739	
Cap-Rouge	1 220	100	1 320	2 145
Charlesbourg	2 096		2 096	3 342 *
Charny				33
Lac-Delage				24
Lac-St-Charles		197	197	213
Lauzon	61	567	628	704
Lévis	211	820	1 031	962 *
Loretteville	3 439		3 439	
Québec	9 199	2 156	11 355	14 969
St-Augustin-de-Desmaures				69
St-David-de-l'Aubervière	63	522	585	1 214 *
St-Dunstan-du-Lac-Beauport		598	598	741
St-Émile				28
St-Foy	3 046	2 347	5 393	8 436
St-Nicolas		144	144	184
St-Romuald-d'Etchemin		343	343	475
Sillery		80	80	
Val-Bélair	347		347	685
Vanier	565		565	802

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

AUTORISÉS PAR LE GOUVERNEMENT POUR DES DÉPENSES EN CAPITAL
MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)

(en milliers de dollars)

	Assainis- sement des eaux	Aqueducs, égouts et autres	1985	1984
Diverses circonscriptions électorales				
Abitibi-Est	3 590	1 428	5 018	5 806
Abitibi-Ouest	142	762	904	717
Argenteuil		2 068	2 068	2 590
Arthabaska	28 933	820	29 753	945
Beauce	984		984	
Beauce-Nord	18 790	15 033	33 823	29 306
Beauce-Sud	22 667	3 095	25 762	18 414
Beauharnois	20 519	230	20 749	7 398
Bellechasse	1 402	5 117	6 519	6 336
Berthier	3 924	3 647	7 571	6 328
Bonaventure		1 382	1 382	1 892
Brome-Missisquoi	19 585	7 793	27 378	10 425
Champlain	444	700	1 144	1 786
Chapleau		880	880	1 123
Charlevoix	3 518	1 016	4 534	1 128 *
Châteauguay		24	24	
Chauveau	2 671	95	2 766	1 829
Chicoutimi	23 446	1 094	24 540	28 414
Deux-Montagnes	1 063	1 685	2 748	1 969
Drummond	5 207	4 373	9 580	10 502
Dubuc	18 278	1 510	19 788	1 472
Duplessis		4 009	4 009	3 221
Frontenac	22 049	4 999	27 048	28 663
Gaspé	2 511	3 732	6 243	2 977
Gatineau	2 603	34	2 637	3 567
Hull	2 539	20	2 559	20
Huntingdon		2 626	2 626	3 055
Iberville	15 277	2 137	17 414	15 175
Îles-de-la-Madeleine		25	25	
Johnson	12 721	1 357	14 078	4 919
Joliette	25 836	3 001	28 837	11 423
Jonquière	7 512	1 051	8 563	18 774
Kamouraska-Témiscouata	12 672	6 693	19 365	9 546
Labelle	14 612	2 231	16 843	10 226 *
Lac-St-Jean	18 212	2 865	21 077	25 283
Laporte				75
L'Assomption	27 790	236	28 026	2 773
Laviolette	21 021	1 101	22 122	12 032
Lévis		3 146	3 146	3 650
Lotbinière	1 410	5 652	7 062	8 247 *
Maskinongé		746	746	461
Matane	6 925	1 598	8 523	9 927
Matapédia	7 759	1 941	9 700	7 019 *
Mégantic-Compton	4 730	1 215	5 945	8 666 *
Montmagny-L'Islet		3 397	3 397	3 959
Montmorency		976	976	1 202
Nicolet	2 926	3 199	6 125	3 895 *
Orford	18 433	5 400	23 833	26 505
Papineau	1 552	546	2 098	2 399
Pontiac	2 449	336	2 785	1 633
Portneuf	10 260	6 248	16 508	9 994
Prévost	2 493	1 866	4 359	4 355
Richelieu	1 759	2 879	4 638	2 647
Richmond	14 211	5 483	19 694	5 899
Rimouski	30 525	1 788	32 313	1 400
Rivière-du-Loup	19 598	8 659	28 257	9 419
Roberval	15 752	6 140	21 892	22 270
Rousseau	8 660	3 865	12 525	10 243
Rouyn-Noranda — Témiscamingue	4 895	4 738	9 633	7 717
Saguenay		2 234	2 234	2 686
St-François	15 413	1 386	16 799	15 345
St-Hyacinthe	24 894	2 589	27 483	7 535
St-Jean	1 608	136	1 744	3
St-Maurice		439	439	448
Shefford	12 488	1 583	14 071	16 280
Sherbrooke	40 062		40 062	38 205
Terrebonne	515	936	1 451	1 788
Trois-Rivières	45 664	78	45 742	200
Ungava	7 159	19 837	26 996	17 135
Vaudreuil-Soulanges	2 864	1 691	4 555	1 864 *
Verchères	2 265	1 063	3 328	1 488 *
Diverses municipalités				59 *
	<u>1 163 549</u>	<u>235 643</u>	<u>1 399 192</u>	<u>795 565</u>
Organismes municipaux				
Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu		444	444	681
Communauté régionale de l'Outaouais	1 642		1 642	1 642
Communauté urbaine de Montréal	672 742		672 742	269 567
Communauté urbaine de Québec	230 361		230 361	230 785
	<u>2 068 294</u>	<u>236 087</u>	<u>2 304 381</u>	<u>1 298 240</u>

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)
AUTORISÉS PAR LE GOUVERNEMENT
POUR DES DÉPENSES EN CAPITAL
DIVERS ORGANISMES ET CORPORATIONS DE LOISIRS

(en milliers de dollars)

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
Corporations industrielles		
Assistance financière à une industrie de pointe relative aux hélicoptères	84 238	113 769
Assistance à l'industrie minérale	75 806	52 803*
Développement de l'industrie forestière — Modernisation des usines de pâtes et papiers	22 683	52 597*
Développement des économies de l'énergie	1 499	90*
Développement des pêches maritimes	1 318	506*
Organismes et corporations de loisirs	4 246	1 541
Autres	<u>1 296</u>	<u>495</u>
	<u>191 086</u>	<u>221 801*</u>

* Montant redressé pour fins de comparaison.

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)
POUR DE L'AIDE FINANCIÈRE À DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC, À L'HABITATION FAMILIALE ET AUTRES

(en milliers de dollars)

	1985	1984
Imputable à des crédits permanents		
Loi sur l'habitation familiale, L.R.Q., c. H-1		
Engagements au 31 mars 1985	278 568	278 568
Moins:		
Annulation d'engagements par suite de ventes et remboursements par anticipation	88 303	87 770
Engagements réels au 31 mars 1985	190 265 (1)	190 798 (1)
Moins:		
Montant payé	182 932 (2)	181 368 (2)
	7 333	9 430
Loi de la Communauté urbaine de Québec, L.R.Q., c. C-37.3 subvention à la Commission de transports de la Communauté urbaine de Québec, en vertu de l'article 254 et représentant la partie capital du remboursement d'emprunt	2 506	2 786
Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec, L.R.Q., c. C-8	41 970	57 700
	51 809	69 916

(1) Les engagements autorisés par la Loi ne doivent pas excéder 225 000 000 \$.

(2) Le montant payé tient compte des recouvrements des dépenses des années antérieures.

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)
SOLDE À VERSER POUR DES APPORTS DE CAPITAUX À DES ENTREPRISES
DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, IMPUTABLE À DES CRÉDITS PERMANENTS

(en milliers de dollars)

	<u>1985</u>	<u>1984</u>
Raffinerie de sucre du Québec, L.R.Q., c. R-0.1	3 000	12 000
Société de développement autochtone de la Baie James, L.R.Q., c. S-9.1	750	1 000
Société générale de financement du Québec, L.R.Q., c. S-17		10 000
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaire, L.R.Q., c. S-21	4 000	7 000
Société québécoise d'initiatives pétrolières, L.R.Q., c. S-22	36 100	76 000
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec, L.R.Q., c. S-12	<u>12 500</u>	
	<u>56 350</u>	<u>106 000</u>

NOTE

Ces engagements n'auront aucune incidence sur les dépenses et sur la dette nette lorsqu'ils seront liquidés, parce que le déboursé sera contrebalancé par une augmentation, dans le compte «Placements», de 56 350 000 \$ concernant le capital-actions.

Excluant 500 000 \$ pour la Société de développement des industries de la culture et des communications pour lequel une décision du Ministre est requise pour effectuer les déboursés. Au 31 mars 1985, la décision requise du Ministre n'est pas considérée dans l'établissement de l'engagement.

INDEX ALPHABÉTIQUE

	PAGE		PAGE
A			
Actif et passif	20, 4-2	Commission d'appel de francisation des entreprises	1-94
Activité physique et sport, promotion	1-154	Commission de formation professionnelle	1-112
Administration (Justice)	1-146	Commission de la fonction publique	1-164
Administration de logirente	1-174	Commission de la protection du territoire agricole	1-82
Administration du système électoral	1-90	Commission de la représentation	1-90
Administration fiscale	1-174	Commission de la santé et de la sécurité du travail, aide financière	1-186
Administration		Commission de protection de la langue française	1-94
Affaires municipales (générale)	1-66	Commission de toponymie	1-94
Education	1-108	Commission des Affaires sociales	1-158
Administration déléguée de programmes en sécurité du revenu	1-158	Commission des biens culturels	1-60
Adultes, Formation des	1-112	Commission des droit et libertés de la personne	1-144
Affaires canadiennes	1-104, 1-170	Commission des services juridiques	1-146
Affaires criminelles et pénales	1-148	Commission des transports	1-180
Affaires culturelles, Ministère	1-32, 1-60	Commission nationale de l'aménagement	1-64
Affaires internationales	1-170	Commission québécoise des libérations conditionnelles	1-148
Affaires législatives (Justice)	1-148	Communautés culturelles et Immigration, Ministère	1-36, 1-94
Affaires municipales, Ministère	1-32, 1-64	Communications, développement des politiques	1-98
Affaires sociales, Ministère	1-33, 1-70	Communications, Ministère	1-37, 1-96
Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche	1-124	Compensations diverses aux municipalités	1-64
Agriculture, Pêcheries et Alimentation, Ministère	1-34, 1-78	Comptabilité gouvernementale	1-130
Aide à la production agricole	1-80	Compte des régimes de retraite, continuité du	5-30
Aide aux justiciables	1-146	Comptes à payer	5-29
Aide et surveillance administratives et financières (Municipalités)	1-64	Comptes à recevoir	5-4
Aide financière à la construction de réseaux d'aqueducs et d'égouts	1-66	Compte d'accords de perception fiscale, continuité du	5-28
Aide financière à la Société d'aménagement de l'Outaouais	1-66	Conciliation entre locataires et propriétaires	1-136
Aide financière à l'Office de la construction	1-188	Connaissance de la forêt	1-116
Aide financière à la Commission de la santé et de la sécurité du travail	1-186	Connaissance du milieu ambiant	1-126
Aide financière aux étudiants	1-110	Connaissance géographique du territoire	1-118
Aide institutionnelle et restructuration du territoire	1-66	Conseil consultatif de l'environnement	1-128
Aide sociale	1-160	Conseil consultatif des réserves écologiques	1-128
Allocation de l'espace et de l'équipement	1-190	Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre	1-188
Allocations familiales	1-158	Conseil de la langue française	1-94
Allocations de maternité	1-160	Conseil de la science et de la technologie	1-124
Amélioration de la forêt	1-116	Conseil des affaires sociales et de la famille	1-76
Amélioration du milieu ambiant	1-126	Conseil des collèges	1-108
Aménagement du territoire municipal	1-64	Conseil des services essentiels	1-186
Aménagement et développement régional, consultation et administration de l'O.P.D.Q.	1-102	Conseil des universités	1-108
Annexes de l'actif et du passif	5-1	Conseil exécutif, Ministère	1-37, 1-100
Aqueducs et égouts, Réseaux	1-96	Conseil du trésor, Ministère	1-38, 1-106
Assemblée nationale, Ministère	1-35, 1-86	Conseil supérieur de l'éducation	1-108
Assistance-maladie	1-160	Conservation du réseau routier	1-182
Assurances agricoles	1-80	Construction du réseau routier	1-180
Autres éléments d'actif	5-27	Continuité	
Autres emprunts	5-45	de la provision pour créances irrécouvrables	5-26
Avoir dans les entreprises du gouvernement du Québec	26, 4-8	du compte des régimes de retraite	5-30
B			
Besoins financiers et financement	22	Contributions à titre d'employeur	1-164
Bibliothèque nationale du Québec	1-60	Contrôle des jeux de hasard et des courses	1-176
Bons du trésor	5-30	Contrôle des permis d'alcool	1-146
Bureau central de l'informatique	1-96	Contrôle, surveillance et développement: du commerce des valeurs mobilières	1-134
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	1-128	Conventions comptables	13
Bureau de l'Assemblée nationale	1-88	Coordination de la recherche (Aff. soc.)	1-74
Bureau du lieutenant-gouverneur	1-100	Coordination du développement économique et régional et intervention	1-102
C			
Catégories et super-catégories de dépenses		Coordination régionale et nationale (Aff. soc.)	1-74
Listes et définitions	1-28	Crédits, dépenses et variations, Sommaire	1-8
Sommaire	1-30	Crédits dont le droit d'engager a été suspendu	1-8
Centre de recherche industrielle du Québec	1-142	D	
Centre locaux de services communautaires	1-70	Dépenses, Sommaire	19, 1-4, 1-8, 1-30
Charte de la langue française	1-94	Dépenses par super-catégories et catégories	1-30
Chèques en circulation	21, 4-3	Dépenses de transfert:	
Comité de la protection de la jeunesse	1-144	État sommaire des dépenses effectuées	1-7
Commerce extérieur, Ministère	1-36, 1-92	Sommaire des crédits et dépenses par ministère	1-194
Commercialisation des produits agro-alimentaires	1-80	Dettes nettes	19, 4-4
Commissariat général aux célébrations 1534-1984	1-60	Dettes assumées (obligations)	5-29
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	1-166	Développement culturel	1-60
Commission d'accès à l'information	1-98	Développement de l'industrie forestière	1-118
		des établissements commerciaux et des coopératives	1-140
		Développement de l'industrie manufacturière,	
		des établissements commerciaux et des coopératives	1-140
		Développement de l'industrie touristique	1-142, 1-178
		Développement des politiques (Communications)	1-98
		Développement des pêches maritimes	1-84
		Développement des relations économiques et commerciales avec l'extérieur	1-92
		Droits et libertés de la personne, Commission	1-144

INDEX ALPHABÉTIQUE

	PAGE		PAGE
E		Fonds renouvelable — Télécommunications	97
Échéancier sommaire		Fonds spécial olympique	55
des obligations et autres emprunts moins		Fonds spéciaux du crédit agricole	59
les fonds d'amortissement	5-47	Forêts	
des engagements pour le remboursement d'emprunts		Amélioration	1-116
relatifs à des dépenses en capital	5-66	Connaissance	1-116
Éducation, Ministère	1-39, 1-108	Protection	1-116
Emploi, protection et développement	1-162	Utilisation	1-116
Emprunts		Formation des adultes	1-112
effectués	22, 3-4	Formation professionnelle (Touristique)	1-150
garantis	5-49	Formation professionnelle de la main-d'oeuvre	1-162
remboursés	22, 3-6	Formulation de jugements	1-144
temporaires	5-28		
autres	5-45	G	
Énergie et Ressources, Ministère	1-40, 1-116	Garde des détenus et réinsertion sociale des délinquants	1-148
Engagements	5-66	Gestion budgétaire et politique administrative	1-106
Opérations budgétaires	5-68	Gestion de certains emprunts des réseaux des affaires	
Opérations non budgétaires	5-85	sociales et de l'éducation	1-132
Enquêtes sur les décès et les incendies	1-144	Gestion de la trésorerie et de la dette publique	1-130
Enregistrement officiel	1-146	Gestion des ressources fauniques	1-156
Enseignement		Gestion des terres publiques	1-120
primaire et secondaire public	1-110	Gestion du territoire agricole	1-82
collégial public	1-110		
universitaire	1-112	H	
privé	1-112	Habitation et Protection du consommateur, Ministère	1-47, 1-136
Enseignement supérieur, Science et			
Technologie, Ministère	1-42, 1-124	I	
Entrepreneurs en construction, qualification		Indemnisation des victimes d'actes criminels	1-152
professionnelle des	1-138	Industrie et Commerce, Ministère	1-48, 1-140
Environnement, Ministère	1-42, 1-126	Industrie minière et administration minière	1-120
Espace et équipement, Allocation	1-190	Information (Ass. nat.)	1-86
Estimation des comptes à payer non inscrits	28, 4-10	Information et publications gouvernementales	1-96
Études et recherches concernant l'énergie	1-122	Inspecteur général des institutions financières	1-134
Études des politiques et économiques et fiscales	1-130	Institut national de productivité	1-142
Évaluation foncière	1-64	Institut québécois de recherche sur la culture	1-60
Exploitation des immeubles	1-190	Institutions nationales (aff. cult.)	1-60
Exploration géologique et minière	1-120	Intérêts courus (actif)	5-5
		Intérêts courus (passif)	5-29
F		Introduction	9
Financement agricole	1-78	J	
Financement, besoins financiers et	22	Jeux de hasard et courses, Contrôle	1-176
Financement forestier	1-118	Justice, Ministère	1-49, 1-144
Financement, Sommaire	22, 3-3		
Finances, Ministère	1-43, 1-130	L	
Fonctions de police, normalisation et surveillance	1-150	Liste des ministères et organismes du Gouvernement	25, 4-7
Fonds d'amortissement		Liste et définitions des catégories et super-catégories	
Continuité,	5-39	de dépenses	1-28
Détail	5-40	Logirente, Administration	1-174
Office des autoroutes du Québec	5-47	Loisir, Chasse et Pêche, Ministère	1-51, 1-154
Provenance et utilisation des,	5-42		
Répartition des valeurs détenues	5-44	M	
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts		Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu, Ministère	1-51, 1-158
de commissions scolaires	39	Mandat spécial	1-6
Fonds administrés par la Régie des		Municipalités, Aide et surveillance administratives	
marchés agricoles	35	et financières	1-64
Fonds d'amortissement afférent à un emprunt			
de l'université du Québec	42	N	
Fonds de développement régional	1-102	Normalisation et surveillance de l'exercice	
Fonds de la recherche en santé du Québec	1-74	des fonctions de police	1-150
Fonds de péréquation	1-64	Normes de travail	1-186
Fonds de recherche en agriculture,		Notes complémentaires	
pêcherie et alimentation	1-78	Notes	23, 4-5
Fonds de relance industrielle	45	Annexe 1	25, 4-7
Fonds de suppléance	1-134	Annexe 2	26, 4-8
Fonds des cautionnements des agents de voyages	47	Annexe 3	28, 4-10
Fonds des services de santé	50	Annexe 4	29, 4-11
Fonds en fidéicommis	53		
Fonds pour la formation de chercheurs et			
actions concertées	1-114		
Fonds renouvelable de la Direction des services			
informatiques aux réseaux d'enseignement	65		
Fonds renouvelable de la reprographie	69		
Fonds renouvelable des ententes sur les			
prêts de services d'enseignants	93		
Fonds renouvelable des moyens d'enseignement	73		
Fonds renouvelable des publications gouvernementales	76		
Fonds renouvelable du Parc du Mont-Sainte-Anne	80		
Fonds renouvelable du Service de la cartographie	83		
Fonds renouvelable du Service des achats			
du Gouvernement	86		
Fonds renouvelable pour les équipements informatiques	90		

	PAGE		PAGE
Notes explicatives sur les placements	5-8	Rapport du Vérificateur général	
Nouveaux emprunts		sur les états financiers du gouvernement	
Détail	3-4	du Québec	30
Sommaire	3-4	sur les fonds renouvelables	68, 72, 75, 79, 82, 85, 89, 92, 96, 98
O		sur les fonds spéciaux	38, 41, 44, 46, 49, 52, 54, 58, 61
Obligations	5-31	Recherche, coordination de la (Aff. soc.)	1-74
Office de la construction, aide financière	1-188	Recherche minérale, analyses et essais	1-120
Office de la langue française	1-94	Régie de la sécurité dans les sports	1-156
Office des personnes handicapées du Québec	1-104	Régie de l'assurance-maladie du Québec, Ministère	1-168
Office des services de garde à l'enfance	1-102	Régie de l'électricité et du gaz	1-120
Office franco-québécois pour la jeunesse	1-170	Régie des entreprises de construction	1-138
Office des professions	1-114	Régie des grains	1-82
Office des ressources humaines	1-164	Régie des installations olympiques	1-156
O.P.D.Q.	1-102	Régie des marchés agricoles du Québec	1-82
Opérations budgétaires, Sommaire	1-2	Régie des services publics	1-98
Opérations non budgétaires		Régie du cinéma	1-60
Sommaire	2-3	Régime de retraite des enseignants	1-166
Placements, sommaire et détail	2-4	Relations avec les citoyens	1-104
Régimes de retraite, compte des	2-6	Relations de travail	1-186
Autres comptes	2-6	Relations internationales, Ministère	1-53, 1-170
Opinion du Vérificateur général		Remboursement à certains travailleurs autonomes	1-174
sur les états financiers du gouvernement du Québec	30	Remboursement d'emprunts	3-6
sur les Fonds renouvelables	68, 72, 75, 79, 82, 85, 89, 92, 96, 98	Répartition des valeurs détenues par fiduciaire dans	
sur les Fonds spéciaux	38, 41, 44, 46, 49, 52, 54, 58, 61	les fonds d'amortissement	5-44
Organisation et réglementation des professions	1-114	Réseaux d'aqueduc et d'égouts, Aide financière	1-66
Organismes-conseils (Environnement)	1-128	Réseaux et équipements de communication	1-96
Organismes relevant du Ministre délégué à		Réseaux routiers	
l'Administration	1-52, 1-164	Conservation	1-182
		Construction	1-180
		Réseau Travail-Québec	1-158
		Ressources fauniques, Gestion	1-156
		Revenus, Détail par ministère, catégorie	
		et sous-catégorie	1-32
		Revenu, Ministère	1-54, 1-174
		Revenus, Sommaire par ministère et par catégorie	1-2
		Revenus, Sommaire par catégorie	18
P		S	
Passifs éventuels et engagements financiers	29, 4-11	Science et technologie	1-124
Passifs éventuels	5-49	Secrétariat général (Ass. nat.)	1-86
Pêches maritimes, Développement	1-84	Sécurité dans les bâtiments et les lieux publics	1-138
Permis d'alcool, Contrôle	1-146	Sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	1-160
Placements		Sécurité-incendie	1-66
Sommaire	5-6	Sécurité publique	1-150
Entreprises du Gouvernement	5-6	Services de soutien auprès du Premier ministre	
Municipalités et organismes municipaux	5-16	et du Conseil exécutif	1-100
Notes explicatives	5-8	Service des achats du Gouvernement	1-164, 1-190
Particuliers, sociétés et autres	5-24	Services des centres de réadaptation	1-72
Placements temporaires	5-3	Services des centres de services sociaux	1-72
Plan comptable (voir Conventions comptables)	13	Services des centres hospitaliers de courte	
Planification, recherche et enseignement (Agriculture)	1-78	durée et psychiatrique	1-70
Plein air, parcs et réserve	1-154	Services des centres d'accueil, d'hébergement	
Policiers		et des centres hospitaliers de soins de	
Formation et perfectionnement	1-150	longue durée	1-72
Normalisation et surveillance	1-150	Services des C.L.S.C.	1-70
Prêts et avances	5-7	Services essentiels, Conseil des	1-186
Production agricole, Aide	1-80	Services juridiques du Gouvernement	1-148
Professions, Organisation et réglementation	1-114	Services Législatifs	1-86
Promotion de l'activité physique et du sport	1-154	Sibbec	1-142
Promotion et développement de l'industrie touristique	1-142, 1-178	Société d'aménagement de l'Outaouais	1-66
Promotion des droits des femmes	1-102	Société de développement industriel du Québec	1-140
Promotion du loisir socio-culturel	1-154	Société de radio-télévision du Québec	1-98
Protecteur du citoyen	1-88	Société d'habitation du Québec	1-136
Protection civile	1-150	Société du parc industriel du centre du Québec	1-140
Protection de la forêt	1-116	Société du Palais des congrès de Montréal	1-142
Protection de la jeunesse, Comité de la	1-144	Société immobilière du Québec	1-68, 1-192
Protection des droits et libertés de la personne	1-144	Société interport	1-142
Protection du milieu (Environnement)	1-126	Solde à verser pour les apports de capitaux à des	
Protection du consommateur	1-138	entreprises du gouvernement du Québec	5-85
Protection et développement de l'emploi	1-162	Sommaire	
Provenance et utilisation des fonds d'amortissement	5-42	des revenus par ministère et par catégorie	1-2
Provision pour créances irrécouvrables,		des crédits, dépenses et variations par ministère	1-4
continuité de la	5-26	des crédits et dépenses	
Publications gouvernementales, Informations et	1-96	de transfert par ministère	1-194
		des dépenses par ministère et par super-catégorie	
		et catégorie	1-30
		des engagements financiers	5-66
		des opérations budgétaires	1-2
		des opérations non budgétaires	2-3
		Emprunts garantis	5-49
		Financement	3-3
		Nouveaux emprunts	22, 3-4
Q			
Qualification professionnelle des entrepreneurs			
en construction	1-138		
R			
Radio-Québec	1-98		

INDEX ALPHABÉTIQUE

	PAGE
Soutien administratif à l'activité judiciaire	1-144
Soutien aux municipalités et aux organismes de loisir	1-154
Soutien aux sociétés et organismes d'état	1-142
Soutien des organismes bénévoles	1-70
Soutien et promotion des Arts, Lettres et Musées	1-62
Statistiques, Prévion et recherches d'ensemble	1-134
Statut de la femme, Promotion du droit	1-102
Supplément au revenu de travail	1-174
Sûreté du Québec	1-150
Suspension du droit d'engager	1-9

T

Terres publiques, Gestion	1-120
Tourisme, Ministère	1-56, 1-178
Transport aérien gouvernemental	1-184
Transports, Commission des	1-180
Transports maritime et aérien	1-184
Transports, Ministère	1-56, 1-180
Transport scolaire	1-182
Transports terrestres	1-180
Travail, Ministère	1-58, 1-186
Travailleurs autonomes, Remboursements de leurs contributions au R.R.Q.	1-174
Travaux publics et Approvisionnement, Ministère	1-58, 1-190
Tribunal de l'expropriation	1-144

U

Utilisation de la forêt	1-116
-------------------------	-------

V

Variation de l'encaisse	3-4
Variation du change sur les remboursements d'emprunts en monnaie étrangère	3-10
Vérificateur général	1-88